

Sur les anses multiforées à trous de suspension verticaux.

PAR LE

D^r A. GUÉBHARD (de Paris),

Agrégé de Physique de la Faculté de Médecine.

L'intérêt que parut susciter, à la *Société Préhistorique de France*, la communication de deux trouvailles faites en Auvergne, séparément, quoique presque simultanément et dans des conditions orographiques identiques, par M. M. J. PAGÈS-ALLARY et E. BOURGEADE, au milieu des cases ruinées qui entourent les hauts dykes basaltiques de Chastel-sur-Murat, et de Châteauneuf-sur-Riom-ès-Montagne (1), de deux anses de poteries multiforées à trous verticaux, larges tout juste pour le passage d'un lien (*Fig. 1, 2. Voir les figures et observations après la p. 752*), nous poussa — quoique, ou parce que cela nous sortait tout à fait du sujet ordinaire de nos études — à vouloir vérifier si la chose était réellement, ou si rare, ou si commune, que d'aucuns l'avaient avancé au cours de la discussion.

Et il ne nous fallut pas longtemps pour nous convaincre que, si les uns avaient voulu dire que cette particularité, neuve, en tout cas, pour l'Auvergne, ne l'était pas pour ailleurs, ils n'avaient pas du tout tort ; mais que les autres avaient également raison d'affirmer que nulle part cela n'était très commun. Et finalement, critiques, ou enthousiasmes tendaient également, le voulant ou non, à montrer qu'il y avait, là, une question digne d'être envisagée à part.

Or, favorisés d'abord par l'heureuse coïncidence de certaines communications, vite survenues (2), comme celle du D^r J. JULLIEN (*Fig. 3*), puis par le fructueux résultat de nos premières recherches systématiques (3), nous nous trouvâmes bientôt entraîné si loin, dans la seule réunion de documents iconographiques à laquelle

(1) A. GUÉBHARD. *XVI^e Rapport de la Commission d'Etude des enceintes préhistoriques et fortifications anhistoriques*, B. S. P. F., t. V, 1908, p. 119, fig. 5, 6.

(2) J. JULLIEN. *Note sur les anses de poterie à trous verticaux*, B. S. P. F., t. V, p. 319-322, 2 fig.

(3) M. GUSTAVE CHAUVET fut des premiers à nous ouvrir, en bibliographie, les vastes horizons où nous avons failli, à la fin, nous perdre.

se bornait toute notre ambition de simple compilateur, qu'après avoir imprudemment songé, un moment, à embrasser tous les modes primitifs de suspension de la poterie, depuis leur genèse jusqu'à leurs transformations, nous reconnûmes trop tard qu'au risque de manquer tout-à-fait la publication de notre notice dans le présent volume, auquel nous avions à cœur de n'occasionner personnellement aucune espèce de retard, force nous était de faire machine arrière, et de revenir à notre point de départ, en nous limitant aux seules anses *multiforées* à trous verticaux et remettant au Congrès suivant l'étude générale des trous de suspension, illustrée par les multiples planches dont nous avons d'ores et déjà les éléments réunis. Coupure tout artificielle, nous nous hâtons de le dire, et subie plutôt que voulue, mais qu'heureusement justifieront certaines conclusions très particulières et très françaises, point du tout mondiales, qui en émaneront tout spécialement.

Ce qui est ressorti, en effet, de plus net de la grande généralisation donnée à notre enquête, c'est que, si le trou simple, foré d'abord dans la pâte même de la paroi, puis dans un bouton de renforcement, n'a certainement pas eu de patrie, mais a partout instinctivement répondu au besoin immédiat de sauver de la casse, en la suspendant aux branchages de la hutte, la fragile écuelle, sans pied, ni endroit pour être posée, ni support pour la recevoir; si, tout naturellement, la multiplication de ces trous a dû être imaginée pour parer soit à leur propre fragilité, soit à la faiblesse des liens qui les traversaient; si, partout encore, ne tarda pas à se manifester, sous des formes diverses, une tendance à faire entrer dans un dessein d'ornementation générale le groupement de ces trous utilitaires; nulle part cette tendance n'est arrivée à multiplier les trous verticaux et à varier leurs formes et leurs modes de répartition au point que font ressortir nos figures 4 à 11 des p. 757 et suivantes, en provenance exclusive les unes (1) du célèbre camp néolithique de Chassey (Saône-et-Loire), les autres (2) des grottes néoli-

(1) Nous devons toute la figure 4 et les éléments qui ont servi à faire la fig. 5, à la grande amabilité de M. JOSEPH DÉCHELETTE, qui, dans son récent *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* (t. I, 8^o, 746 p., 249 fig., PARIS, Alphonse Picard et fils, 1908) a fort heureusement mis en relief, par la publication (t. I, p. 358) de la belle planche qu'il a bien voulu nous prêter, l'originalité de ce décor des poteries néolithiques, sur lequel venaient justement d'appeler l'attention les trouvailles de MM. PAGÈS-ALLARY et BOURGEADE.

(2) C'est au grand nombre de nos amis dans cette région et à notre visite personnelle des Musées et collections, que nous devons d'avoir pu grouper une foule de documents inédits, dont une petite partie seulement se trouve présentement utilisée. Au Congrès même de Chambéry, M. J. DE SAINT-VENANT, qui, avec sa haute science et son amicale obligeance, depuis longtemps nous *tuyautait* fortement, nous fit voir les intéressants échantillons qu'il avait récoltés pendant son séjour dans le Gard, et que l'habile et toujours serviable objectif de M. DEYDIER fixa, séance tenante, pour nous permettre d'en reproduire quelques

thiques ou énéolithiques du département du Gard et de ses limitrophes.

Certes les fouilles d'Hissarlik (1) avaient fourni à SCHLIEMANN, lorsqu'il arriva à la couche néolithique inférieure — c'est-à-dire à la toute première des treize occupations successives dont les ruines, entassées en neuf strates bien distinctes, avaient formé, en quatre millénaires, une colline toujours plus large et toujours plus haute, — bon nombre de tessons à trous multiples et parfois même décorés, comme ceux que montrent (*Fig.* 13, p. 765) les nos 168 et 169 du superbe catalogue de la collection Schliemann, élaboré par M. HUBERT SCHMIDT (2).

En Grèce, M. le P^r CHRISTOS TSOUNTAS a récemment publié (3) une belle anse peinte, de la céramique néolithique de Thessalie, dont il a eu l'amabilité de nous communiquer une épreuve (*Fig.* 13), ainsi que d'une autre, semblable, mais monochrome, et de l'âge du Bronze.

En Italie, où cependant les études d'anses ont été poussées plus loin que partout, nous n'avons guère trouvé, au-dessus de 2

types (*Fig.* 6). Nous ne saurions dire tous les services que nous a rendus l'érudition si documentée de M. DE SAINT-VENANT. A Nîmes, M. F. MAZURIC, l'actif directeur des Musées archéologique et d'antiquités romaines (*Fig.* 7); à Montpellier, M. E. BONNET, le zélé conservateur des collections de la *Société Archéologique*, où se retrouve la riche collection acquise des Frères des Ecoles chrétiennes de Nîmes (*Fig.* 8), nous ont, sur place, autant que par correspondance et dessins, mis à même de tirer le plus grand profit d'un ensemble qui ne se trouve surpassé qu'au Musée Rolin d'Autun, où M. R. GADANT nous avait, au moment du III^e Congrès préhistorique, fait les honneurs de la richissime collection Loydreau, tout fraîchement aménagée en vue de notre visite, et que nous fûmes heureux de revoir spécialement, une autre fois, sous la même direction éclairée. A Nîmes encore, M. GABRIEL CARRIÈRE poussa l'amicale confiance jusqu'à nous permettre d'emporter toute une caissette des plus remarquables pièces de sa collection, qui, partiellement figurées (*Fig.* 9), pourront être admirées dans les vitrines de l'*Exposition préhistorique* de Beauvais. En Vaucluse, MM. CHATELET et BARTSAGO; pour les Bouches-du-Rhône, M. le P^r VASSEUR, M. REPELIN, M. CLASTRIER et M. CH. COTTE, ont achevé notre documentation (*Fig.* 11-12). Enfin (triste et douloureux souvenir!) nous voyons encore le malheureux ULYSSE DUMAS, faisant apporter auprès du lit de douleur qu'il ne devait plus quitter les caisses pleines d'échantillons (*Fig.* 10), dont chacun, peut-être, lui avait dérobé un lambeau de vie, mais dont il nous détaillait les particularités avec cette sincérité de compétence et cette passion de l'observation juste, qui font qu'en le moindre de ces tessons, longtemps après lui, quelque chose de lui survivra.

(1) W. DÖRPFELD (et divers, parmi lesquels HUBERT SCHMIDT pour la céramique), *Troja und Ilion*, 4^e de 652 p. en 2 tomes, 481 fig., 68 planches, 8 plans. — Athènes, 1902.

(2) HUBERT SCHMIDT. *Heinrich Schliemann's Sammlung trojanischer Altertümer, herausgegeben von der General-Verwaltung der Königlichen Museen zu Berlin*. 4^e, 1902, 356 p., 9 pl. h. t. et 1176 fig. et 2 pl. dans le texte. — BERLIN, G. Reimer. — Dans nos reproductions de figures, gracieusement autorisées par la *Direction générale des Musées royaux de Berlin*, nous avons, le plus possible conservé les numéros, qui sont ceux du catalogue de la collection.

(3) CHRISTOS TSOUNTAS, *Les Acropoles préhistoriques de Dimini et de Sesklos* (en grec) 4^e, 432 col., 312 fig., 47 pl., [V. pl. XXIV, 4 et p. 263, fig. 7].

ou 3 trous, que l'exemple remarquable, à 5 tubulures, de la (Fig. 16) (1) et celui à quatre tubulures (2) que nous reproduisons (Fig. 15) d'après le superbe album de M. OSCAR MONTELIUS, *l'Italie septentrionale* (3). Encore faut-il remarquer combien ces deux figures, si analogues, quoique rapportées l'une à l'âge néolithique, l'autre au Bronze, diffèrent de la plupart de nos exemples français, par leurs tubulures courtes, trappues, non accolées.

De l'Europe centrale, aussi bien que de l'Espagne, absolument rien au-dessus de 2 à 3 trous (4).

En Suisse, la célèbre station de Robenhausen a fourni le beau vase du musée de Zurich, à deux anses quadriforées, représenté (Fig. 17), avec une anse semblable d'Auvernier, d'après des photographies que nous devons à M. le Dr HEIERLI.

De plus le musée de Berne a une anse à six trous, dont M. le directeur WIEDMER-STERN, président de la *Société préhistorique suisse*, a eu l'obligeance de nous donner le dessin (Fig. 18). Mais ensuite, nulle part, rien qui rappelle la variété de formes et l'abondance de produits, soit de Chassey, soit des grottes cévenoles.

En fouillant le camp de Catenoy (Oise), N. PONTHEUX a bien exhumé d'assez nombreuses anses multiforées verticalement (5), dont nous reproduisons quatre (Fig. 19 et 20) d'après des dessins de M. ED. HUE et du Dr BAUDON, qui en est actuellement possesseur. Quelques-unes vont jusqu'à 5 trous, mais pas au-delà. Enfin, dans le Calvados, apparaît sporadiquement un des rares vases presque entiers (Fig. 21) que l'on possède avec anses de cette sorte (6), retiré de l'extraordinaire *Butte de la Hogue*, de Fontenay-le-Marmion, dont la structure en tumulus multiloculaire (7) rappelle absolument, en pleine

(1) G. ANGELO COLINI, *Ceramica neolitica della grotta al l'Onda nelle Alpi apuane (Lucca)*, Bull. Paletn. it., Ann. XXVI, 1900, p. 196-202, tav. VI-VII, [v. tav. VI, 6]. — C'est à l'extrême complaisance de M. le Pr ARTURO ISSEL, de Gênes, que j'ai dû, entres autres services, la possibilité de faire reproduire cette figure.

(2) ABATE GIOVANNI RANCHET E Prof. INNOCENZO REGAZZONI, *Le nuove scoperte preistoriche all' Isolino nel lago di Varese*, Atti Soc. it. sc., nat., XXI (Milano 1879), p. 369-397, pl. VIII-XIII. [v. tav. XII, 5].

(3) OSCAR MONTELIUS, *La civilisation primitive en Italie depuis l'introduction des Métaux*. I. *It. septentrionale*. 4°, 552 col., nombr. fig., Atlas de 113 pl. [v. pl. 2, f. 15].

(4) Voir, pour l'Allemagne, p. 753.

(5) N. PONTHEUX, *Le Camp de Catenoy (Oise), station de l'homme à l'époque dite de la pierre polie*, gr. 8°, 166 p., XL pl. — BEAUVAIS, J. Noulens, 1872. (V. p. 137 et pl. XXVI)

(6) ARCISSE DE CAUMONT, *Statistique monumentale du Calvados*, 1850, p. 170. Et aussi, du même auteur, *Abécédairé ou rudiment d'Archéologie*, t. I, 2° éd. 1870, p. LIV.

(7) Voir la figure donnée par M. LÉON COUTIL, *Les monuments mégalithiques de la Normandie*, Congrès préhist. III^e Session (Autun 1907), p. 481-500 [V. p. 487].

Normandie, celle des *sesi* funéraires de l'île de Pantelleria, étudiés par M. PAOLI ORSI (1).

Nous avons la bonne fortune de pouvoir donner de ce vase une double photographie, grâce à notre excellent confrère le D^r F. GIMON, qui, ayant retrouvé l'original, dans les collections de la *Société des Antiquaires de Normandie*, à Caen, a obtenu de celle-ci la difficile autorisation nécessaire pour sortir l'objet de sa vitrine et en prendre (ainsi que d'un autre pot, encore plus curieux, dont nous aurons à reparler) des images, qui, mieux que l'inamovibilité assureront peut-être leur immortalité.

Plus loin, en Bretagne, ce n'est plus que le simple bouton à un ou deux trous.

Mais il n'en reste pas moins vrai que, même en éliminant ce dernier cas très vulgaire, qui multiplierait les jalons en élargissant et allongeant outre mesure la zone, rien ne nous empêcherait d'établir, pour la seule anse à 4 trous, — chiffre dont la fréquence ne laisserait pas que de prêter à quelque belle hypothèse, relativement à un système de numération, primitivement basé sur les doigts de la main sans le pouce, — une sorte d'itinéraire, du bout de la Méditerranée aux Bouches-du-Rhône et, de là, par les relais d'Auvergne qui ont servi de point de départ à cette étude, au centre orographique de Chassey, et jusqu'à l'estuaire de la Seine. Facilement, et sur des faits d'une précision incontestable, on pourrait dresser une belle carte pour établir l'influence, sans escales, de la Troie néolithique et de sa marine sur la poterie de Normandie, et puis remonter même, sans trop d'effort, à l'Égypte prédynastique ou à l'Elam... ou encore à la Chine... ou au Pérou!

Qu'on nous permette de ne point nous embarquer en un tel périple et de rester prosaïquement... terre à terre, en face de terres cuites.

Quelle que soit la provenance de celles-ci, fût-ce de stations néolithiques toutes pures, lacustres ou terrestres, on y remarque toujours un mélange bien tranché de deux poteries très différentes : l'une grossière, épaisse, peu soignée, à surface rugueuse, à pâte mêlée de fragments irréguliers de quartz ou de calcite; l'autre fine, mince, habilement lustrée au dehors, et ne montrant à la cassure que de petites granulations de *liant*, quelquefois remplacées par des parcelles de mica (2). Entre elles, le contraste est tel que maints

(1) PAOLO ORSI, *Pantelleria*, Mon. antichi pubbl. d. Acc. d. Lincei, vol. IX, 1899, p. 449-540, tav. I-VII, 77 fig. (Voir p. 483).

(2) Voici comment M. HUBERT SCHMIDT (*Op. cit.*, p. 6) décrit la pâte des tessons fig. 14-15 : « Pâte couleur terreuse, granuleuse, parsemée de fines parcelles de quartz. Cuisson irrégulière, à feu libre, de sorte qu'à la cassure se voient des traînées plus claires. Surface recouverte d'un fin enduit argileux gris-brun et lissée mécaniquement; de nombreuses stries de lissage sont apparentes » Sauf

observateurs, quoique les recueillant toujours ensemble, se refusent à y voir des produits de même époque ou de même provenance, et créent entre elles une différence formelle, ou d'âge ou d'origine.

Certes, il est indubitable que l'une, étant un évident progrès sur l'autre, a été certainement d'invention postérieure. Mais le fait qu'on ne les rencontre presque jamais l'une sans l'autre, et que chacune, à travers le monde entier, se reproduit avec des caractères étonnamment uniformes, ne permet-il pas de penser que, si partout l'homme s'y prit de même pour établir sa première vaisselle usuelle : d'abord simple copie de la coque d'argile que soulève le soleil au fond des flaques desséchées, puis imitation de fruits ou d'architecture animale, où apparaît la géométrie du cercle et bientôt la notion de symétrie, etc. — ce fut aussi partout de même façon qu'avec les mêmes matériaux fut satisfait le premier besoin de luxe, né partout le même et partout aussi vite ?

Mais tandis que les besoins courants de l'existence ne se modifiaient guère, et se pouvaient contenter, par conséquent, de l'indéfinie répétition d'un certain nombre de modèles, adéquats à des usages déterminés, l'art naissant, au contraire, libre enfant de la fantaisie et point esclave d'immédiates contingences, l'art, doublement variable sous les influences de personnes et de milieux, devait créer des diversités d'aspect, qui, elles, sont devenues, à tout aussi juste titre que les diversités de langues, caractéristiques soit d'époques successives, qu'il est utile de préciser, soit de modes locales, qui ont pu se propager, et dont il est intéressant de rechercher les centres.

De là, deux catégories bien différentes de conséquences licites à tirer de certaines observations de similitudes : les unes prouvant seulement la similitude de l'homme avec lui-même, en milieux semblables, et l'unité de solution de l'équation du premier degré qui s'établit inéluctablement entre tout besoin primordial et le moyen de le satisfaire ; les autres, au contraire, visant de lointaines coïncidences dans les variables manifestations du libre-arbitre humain, dégagé des sujétions vitales, et autorisant alors des hypothèses de propagation par transport soit d'objets matériels, soit de simples procédés décoratifs.

Or, s'il est certain que c'est à la première catégorie qu'appartient tout ce qui touche à la pratique vulgaire du trou de suspension, dans ses manifestations élémentaires, telles que le bouton percé, ou même la tubulure, horizontale ou verticale, qu'on trouve sur les

pour la couleur de l'enduit, qui est chez nous souvent brune ou noire, on retrouve absolument la même texture, à peine, quelquefois, encore plus affinée, dans les formes à séries de trous très nombreux, auxquelles on est porté à accorder un caractère moins primitif qu'aux autres.

poteries les plus primitives, en tous pays, il est non moins clair que c'est à la seconde catégorie que l'on doit rapporter l'apparition première d'une visée d'art, d'un but d'ornementation, superposé au but d'utilité pure, c'est-à-dire précisément toutes nos poteries fines, où le lustrage de la surface, le fini de la moulure, la répartition de trous en groupes réguliers, enfin la grande multiplication de ces trous, coïncident souvent avec une décoration incisée.

Aussi, tandis que nous nous refuserions formellement à tirer un argument quelconque de ce que l'anse n° 168 de la collection Schliemann, avec ses 4 trous (*Fig. 13, 2*), semble identique à celles de Catenoy (*Fig. 19, 20*), de Thessalie (*Fig. 14*), des Basses-Alpes (*Fig. 12*), de Chassey (*Fig. 5, n° 6*), de Robenhausen (*Fig. 17*), de Fontenay-le-Marmion (*Fig. 21*), etc., nous trouverions, au contraire, un grand intérêt à pouvoir rapprocher quelques uns de nos tessons français du n° 169 d'Hissarlik (*Fig. 13, 1*). Or, qu'il s'agisse de la forme de la baguette ou de la nature de l'ornementation, ce ne sont que des différences qui apparaissent, soit que l'on regarde les tessons ornements de Chassey (*Fig. 4 et 5*), du Gard (*Fig. 6 à 11*) ou le seul type de bordure trouée que nous ayons relevé (*Fig. 10, n° 2*).

A lui seul, le fini décoratif de la baguette trouée, qui établit un lien positif entre la poterie finie de Chassey et celle du Gard, crée une différence non moins positive avec tout ce qui est connu d'Orient ou d'ailleurs, et si l'on tenait absolument à ce que la mode banale des boutons multiforés fût venue de là-bas, ne serait-il pas vraiment étonnant qu'elle eût, si loin de son point d'origine, et sans rien qui établisse une transition, produit une floraison locale qui, soit par la multiplicité des trous, soit par la variété des formes, allant de la mince collerette au large ruban décoré en « flûte de Pan », en aurait constitué comme un extrême épanouissement local, sans similaire ailleurs ?

Et même, ne serait-il pas plus étonnant encore, d'après ce que l'on sait de l'influence qu'eut, même avant la conquête, l'art Gaulois sur l'autre côté des Alpes, que rien ne se soit fait sentir là-bas de cette manifestation d'art si remarquable, florissant en Gaule, si c'eût été à une époque où des relations eussent existé, du genre de celles que nous ont révélées les fouilles de Bibracte ?

Voici donc que, par une déduction dénuée de toute fantaisie, et marchant à rebours de celles où se complait habituellement l'imagination des auteurs, nous trouvons un nouvel argument positif à l'appui de l'âge, bien antérieur au Beuvraysien, de cette mode, démontrée autochtone.

La fixerons-nous alors à l'âge du Bronze, comme inclinent à le faire beaucoup d'excellents observateurs du Gard, mais pour qui,

il faut le dire, le moindre fil de métal rencontré crée au Néolithique une barrière infranchissable, en ouvrant tout de suite le large domaine local de l'Énéolithique, ex-Durfortien (1) ?

En ce cas, étant donné que tout concorde à prouver qu'à Chassey la poterie fine à baguette percée fut contemporaine des gros boutons multiforés de Catenoy, et de Troie et de partout ailleurs, c'est-à-dire néolithique, il n'y aurait plus à discuter la question qui se pose naturellement de savoir lequel fut prévalent des deux pôles très distincts de l'aire de dispersion de cette poterie spéciale : ce serait nécessairement du nord que serait venue — lentement, et par l'Auvergne — jusqu'au Gard, la mode qui devait y trouver un regain de développement.

A vrai dire, jusqu'à démonstration du contraire, nous hésitons à admettre, sinon ce sens de la propagation, du moins la grande

(1) Un exemple récent en est fourni par le magnifique travail du regretté ULYSSE DUMAS sur la *Grotte des Fées à Tharoux (Gard)*, (Rev. Ec. Anthropol., XVIII, 1898, p. 308-326, f. 112-120), où la trouvaille infinitésimale d'une simple épingle de bronze, qu'il dit lui-même *importée*, dans une fouille dont tout l'aspect est néolithique, suffit pour faire rejeter cette date, sans même envisager cette possibilité physique, bien réelle, de la lente descente, par le seul effet de la pesanteur, d'un objet de métal, surtout apointé, à travers les couches, fréquemment ramollies, de l'argile d'une grotte, jusqu'à rejoindre le sous-sol ferme, et à s'y mêler à des objets beaucoup plus anciens.

Cependant nous devons loyalement reconnaître que nous avons été toujours très frappés de l'autorité avec laquelle ULYSSE DUMAS nous répétait : « Jamais je n'ai trouvé les anses forées dans les fonds de cabane ou gisements en plein air, même riches en poteries, qui ne donnaient pas de métal, tandis qu'on en trouve souvent dans les grottes, habitées après l'époque néolithique. De même, je n'ai jamais trouvé dans mes gisements néolithiques, (où, cependant, il y a une *poterie de luxe*) la poterie fine, lustrée, avec ornementation nouvelle, qui est de l'âge du métal ».

La collection des Frères, à Montpellier, attribue bien celle-ci au Robenhau-sien. Mais bien d'autres observateurs opinent comme U. DUMAS, au moins pour les pièces décorées d'incisures, qui, cependant, sont encore bien rudimentaires auprès des décors analogues, et franchement néolithiques, non seulement des pays d'Orient, mais même de l'Europe centrale et de la Grande Bretagne. Quand on voit les superbes effets de décoration reconnus comme néolithiques presque partout ailleurs qu'en France, on se demande pourquoi la moindre tentative d'art en céramique devient, chez nous, une raison de dépossession pour les hommes de la pierre polie, qu'on affecte de regarder, en bien des choses, comme plus arriérés que partout ailleurs.

D'autre part, l'argument que l'âge de transition de la pierre au métal (c'est-à-dire, pour Ulysse Dumas, l'intermédiaire entre la première *introduction* du métal, et la première *fabrication* locale), a pu varier d'un pays à un autre, est certes parfaitement juste, et il est même assez naturel d'admettre que le métal soit arrivé à Chassey plus tard que dans la basse vallée du Rhône. Mais est-il à croire que des colporteurs partant du Gard, ou y arrivant avec des charges de fragiles poteries, alors qu'y était connu le métal, n'auraient pas transporté la moindre parcelle de celui-ci et, du coup, mis fin à l'ère néolithique des Séquanes, telle qu'on la définit coutumièrement ?

En quelque sens que nous fassions marcher le transport, nous sommes donc toujours forcés finalement de revenir à l'époque de transition qui, seule, peut servir de transaction entre les chronologies divergentes.

différence de temps, la lenteur de marche qu'elle implique. Certes Chassey a bien toutes les allures d'un vrai centre important, et quoi que nous ne soyons pas renseignés sur les ressources locales pour la fabrication de la Céramique, on conçoit mieux des potiers d'art travaillant au voisinage d'un florissant oppidum, que pour les habitants dispersés des grottes cévenoles, qui ne pouvaient guère être fournis que par des colporteurs. Mais pourquoi ceux-ci auraient-ils attendu l'âge du métal? Ou bien, si l'on admet que Chassey fût encore au Néolithique, quand le Gard était déjà au Bronze, comment y aurait-il eu échange de poteries seulement et pas de métal?

Le différend ne tiendrait-il pas, comme cela arrive souvent, rien qu'à une incertitude de définition? Il est positif que si l'on regarde comme appartenant déjà à l'âge du métal, en une localité quelconque, le moment où quelques objets de cuivre ou de bronze y étaient déjà parvenus par importation, nous pourrions être d'accord avec ceux qui veulent attribuer à l'Enéolithique, ainsi compris, nos poteries fines. Mais, à notre avis, c'est donner fâcheusement aux mots la prépotence sur les faits que de marquer la fin d'une ère de civilisation par l'incident, peut-être accidentel, et sans suite, de l'apport d'un produit provenant d'une civilisation différente, et destiné à demeurer longtemps, au milieu de l'outillage ancien, un simple objet de curiosité et de luxe. La vulgarisation de l'emploi du métal, sa pénétration complète dans les mœurs, et la transformation consécutive de celles-ci par une fabrication sur place, ou tout au moins, un commerce régularisé, voilà, selon nous, le seul événement digne de démarquer deux âges, pour qui veut voir, dans cette démarcation, une étape philosophique de l'évolution humaine, et autre chose qu'un jeu verbal à l'usage des faiseurs de classifications pour vitrines. Pour nous, la trouvaille de quelque fragment de métal importé, parmi tout un ensemble de faciès néolithique, ne démontre nullement que le Néolithique fût terminé à cette place, mais seulement que le Bronze avait commencé *ailleurs*. Est-ce que les Polynésiens qui, avant l'apparition des Européens, et même longtemps après, pouvaient récolter sur leurs côtes quelque épave métallique; est-ce que les Américains, bien après Colomb, n'en restèrent pas moins longtemps au Néolithique?

Tout au plus, pour concilier tout le monde, considérons-nous que, à Chassey même, ce ne fut, peut-être, qu'à la fin du Néolithique, que prit sa forme artistique la mode très ancienne des trous verticaux et qu'apparut la vaisselle fine, propagée ensuite avec les débuts d'une ère nouvelle.

Le *summum* de cette mode semble avoir été ce qu'on a appelé, plus ou moins justement, l'anse « en flûte de Pan » : nom qui paraîtrait certes bien justifié, s'il s'appliquait toujours à quelque chose

d'aussi net que ce que représente (*Fig. 22*) la figure donnée par H. NICOLAS (1) d'un vase trouvé dans une grotte de Buoux (Vaucluse). Mais ce dessin, à première vue, nous avait mis en méfiance, moins, peut-être, à cause de la régularité, évidemment géométrisée, de la série de dix tuyaux étalée sur le ventre du vase comme une cartoucière de Circassien, que par la forme du galbe, qui, avec le goulot étroit et comme renfoncé, ne nous rappelait rien de connu de la céramique préhistorique des Gaules.

D'ailleurs la lecture du texte n'était pas pour nous rassurer davantage, car il y était parlé d'une *quinzaine* de tubes verticaux accolés, alors que la figure en montre seulement *dix*. Enfin le vague des données numériques : « bande de terre large de 0^m03 ou 0^m04, et longue d'au moins 10 à 12 », tout prouvait qu'il s'agissait d'une description faite loin de la vue de l'objet.

L'objet avait-il seulement existé?

En vain en avons-nous recherché la trace dans les musées du département ou dans les souvenirs des archéologues locaux, en vain avons-nous fait le voyage d'Avignon même, pour enquêter sur place, après avoir épuisé l'obligeance de maints et maints correspondants, lorsque — bien tardivement, suivant la commune règle — nous nous avisâmes que l'un des plus dévoués d'entre eux, M. A. MOIRENC, membre fon-

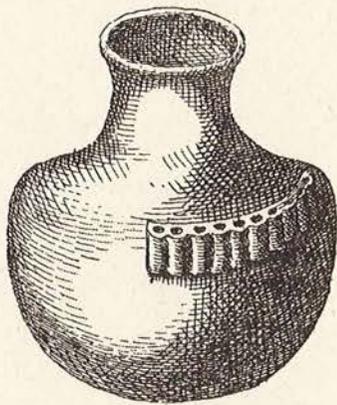


fig N^o 5
Echelle 1/5 de grandeur
naturelle

Fig. 22. — Vase de Buoux (Vaucluse). Trouville. L. JULLIAN [Dessin H. NICOLAS, *Mém. Acad. de Vaucluse*, t. IV, 1885, p. 221, pl. I, fig. 4].

dateur de la *Société Préhistorique*, agent voyer à Bonnieux (Vaucluse), avait sa présente résidence tout proche de la localité même de Buoux, où pourraient sans doute, se retrouver quelques jalons de données positives.

Le résultat devait dépasser toutes nos espérances, car nous nous adressions, sans le savoir, à un propre témoin de la découverte suspecte, et à un témoin qui, en ayant sans doute pressenti l'importance, avait aussitôt appliqué à l'enregistrement de la forme de ce vase extraordinaire, sorti presque intact de terre, son habitude pro-

(1) H. NICOLAS. *Une excursion à Bonnieux et à Buoux*. *Mém. Acad. de Vaucluse*, t. IV, 1885, p. 214-223, 1 pl.

fessionnelle des levés graphiques et des croquis rigoureux. Sur une feuille de vieux calepin, en quelques coups de crayon, il avait fixé une image (*Fig. 23*) infiniment plus *vraisemblable* que la gravure enjolivée, et certainement stylisée, de la planche de H. NICOLAS. Et il se trouve ainsi que le simple geste sans prétention de l'observateur désintéressé, poussé par le seul amour de la vérité scientifique, aujourd'hui prévaut sur le souci de publicité de l'académicien, qui, sans cela, demeurerait, au moins dans le détail, entaché de suspicion. Non seulement le croquis de M. MOIRENC fournit un authentique état-civil à la découverte, mais, heureusement, il confirme le chiffre de dix tubulures pour chacune des deux garnitures symétriques.

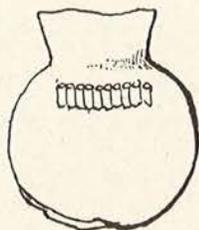


Fig. 23. — Le même, croqué au moment de la découverte, par M. A. MOIRENC.

Même, un instant, nous crûmes qu'une fois sur si bonne piste, rien ne nous empêcherait d'arriver à pouvoir offrir à nos lecteurs une vraie photographie, bien véridique.

M. MOIRENC se souvenait, en effet, parfaitement, que l'inventeur, un M. LOUIS JULLIAN (ou JULLIEN), qui était plutôt brocanteur que collectionneur de préhistoire, et dont nous avions en vain cherché à retrouver la trace, afin de l'interroger directement, avait, très peu de jours après sa fouille de la grotte de Buoux, emballé tous les produits, silex, poteries, ossements consolidés, etc., réunis à d'autres de stations voisines (Gargas, Roussillon, Murs, etc.), pour expédier le tout, de la gare de Gargas, à une « Société scientifique de Russie », à l'occasion d'une Exposition anthropologique, qui eut lieu effectivement, en 1885, à Moscou.

Le fait que ces objets figurèrent là-bas et y furent remarqués est attesté par un filet du *Figaro* de l'époque, où le correspondant, rendant compte de l'exposition, concluait en déclarant qu'on ne rencontrait là que des objets français de Gargas. Il nous parut, dès lors, qu'il nous suffirait de nous adresser à l'éminent président de la *Société archéologique de Moscou*, M^{me} la comtesse OUVAROFF, pour retrouver facilement la précieuse piste.

Hélas ! que triste est le sort des choses ! Voilà une pièce unique, ayant traversé intacte, à l'abri de quelques rocs éboulés, quatre ou cinq millénaires, pour le moins, et qui, exportée et exposée à grands frais par une société *scientifique*, ayant eu même les honneurs d'une publicité « bien parisienne », — après moins d'un quart de siècle est devenue introuvable, disparue, inaccessible aux plus obstinées recherches ! En vain ai-je demandé de ses nouvelles aux quatre coins de la Russie : je dois m'en tenir, finalement, au renseigne-

ment tout négatif qu'a bien voulu me transmettre, après enquête sur place, l'éminent professeur de géologie de l'Université de Moscou, M. A. P. PAVLOW : nul, là-bas, ni M^{me} la comtesse Ouvaroff, ni le savant directeur du Musée historique, M. le P^r D. N. Anoutchine, nul n'a même le souvenir du vase de Buoux.

A-t-il réintégré la France, ou bifurqué vers quelque lointain musée, peut-être par-delà les mers ? Est-il simplement, mieux qu'en sa grotte, réenterré en quelque collection, publique ou privée ? Puisse la vulgarisation de ces lignes le faire sortir de ce second sépulcre, pire que l'autre — : l'oubli !

Il y aurait à cela un intérêt scientifique majeur, car jamais aucune autre pièce, à ce jour, ne montra en place, sur la nudité néolithique de sa panse unie (1), le décor en ceinture de la double « flûte de Pan », désignation, disions-nous, qui, ici, semble avoir été assez justement appliquée, même si les tubulures, comme croit se le rappeler M. MOIRENC, n'avaient point toute la régularité du dessin.

Mais ceci nous invite, avant d'aller plus loin, à préciser incidemment la question de terminologie, plus importante qu'on ne se le figure, en un siècle où le bluff des mots, de plus en plus, l'emporte sur la rigueur des choses.

« Une bonne langue, a dit Condillac, fait une bonne science » ; tâchons, pendant qu'il en est temps, d'arrêter les déviations de termes qui, déjà, sur ce point spécial, menacent d'embrouiller une question bien élémentaire.

Certes, c'est une jolie image que cette expression de « flûte de Pan », et l'on conçoit parfaitement qu'elle ait été inspirée par des décors du genre des n^{os} 4, 5, 6, 7, 10 et 11 de la *fig.* 4, par les n^{os} 1 des *fig.* 6, 7, 9, le n^o 4 *fig.* 10, et les n^{os} 1 et 2 *fig.* 11. Mais est-ce une raison pour l'employer toutes les fois qu'on aperçoit une série de trous ?

Déjà l'analogie est bien lointaine avec les petites tubulures courtes et massives d'Italie (*Fig.* 15, 16). Et quel rapport réel peut-on encore trouver, soit avec le bouton massif multiforé des *Fig.* 13, 14, etc., soit avec la collerette percée, mince et longue, des n^{os} 1 et 2 de la *Fig.* 4, n^{os} 6 et 8, *Fig.* 5, n^o 3 et 5 *Fig.* 9, n^{os} 1, 2, 3, 5 *Fig.* 10 ?

(1) A côté de ce vase, en fut déterré un autre, en moins bon état, à surface irrégulièrement couverte de gros mamelons. M. MOIRENC se rappelle qu'un des deux vases manquait de fond. A bien regarder le dessin (*Fig.* 22), il semble que ce doive être le nôtre. Il y avait, du reste, dans la fouille, peu de poteries, en proportion des 11 squelettes et des nombreux silex (quelques-uns d'aspect très primitif, à peine moustérien) et instruments en os, abrités par cette sorte de dolmen naturel, formé par deux grandes dalles penchées, arc-boutées l'une contre l'autre en château de cartes, à l'entrée desquelles, et loin de la fouille profonde de M. Jullian, M. MOIRENC trouva encore, peu de temps après, un troisième vase, mais d'âge certainement beaucoup plus récent, avec une grande anse véritable et la forme élégante d'une aiguière de l'âge du Bronze.

Nous appellerons les premiers des *boutons* ou *mamelons*, avec une épithète au besoin; les seconds : *baguette*, *collerette*, *moulure*... mais jamais *Flûte de Pan*, puisque les premiers ont bien des trous, mais pas en nombre voulu (1), et les seconds, le nombre, mais pas la longueur, qui fait des tubes.

Simple chicane de mots, dira-t-on! Point du tout : véritable cause de mésentente, dont nous avons eu à pâtir personnellement, lorsque, au cours de notre enquête en pays français ou étranger, chacun nous répondait : « Mais oui, mais certainement, nous l'avons, la *flûte de Pan* »; et qu'au faire et au prendre nous voyions notre fallacieux espoir se réduire banalement à deux ou trois trous en une quelconque protubérance, vague bouton allongé, ne rappelant même pas l'ocarina!

Or, deux ou trois trous, ou même davantage, ne font pas une flûte, ni surtout une *flûte de Pan* (2). Il faut, à défaut de groupement réel, au moins un simulacre de groupement de tubes accolés, et qui aient une longueur notablement supérieure au diamètre de l'orifice.

Et encore y a-t-il tube et tube, comme il y a trou et trou (3). On

(1) Voir plus loin (p. 756, fig. 24) quelques précisions à ce sujet.

(2) La vraie *syringe* antique, formée de roseaux assemblés, avait normalement au moins 7 tuyaux, et parfois jusqu'à 13, d'après les représentations que l'on en connaît. On consultera avec intérêt, à ce propos, l'étude très documentée de M. THÉODORE REINACH, sur *La Flûte de Pan d'Alésia*, dans la publication si remarquablement dirigée par M. LOUIS MATRUCHOT, *Pro Alesia*, 1^{re} ann., 1907, p. 191-9 et 180-5, Fig. 37-8 et 42-5, pl. XXI [V. p. 180.] A remarquer, sur la planche, que le décor de l'instrument du III^e siècle est bien proche parent de celui qu'on voit, fig. 7, n° 1, sur notre tesson de l'âge du bronze.

(3) Un *trou* est une discontinuité de substance. Et si l'on appelle encore *trou* un puits, une grotte, une *cavité* quelconque, c'est qu'on ne pense qu'à la discontinuité de la surface visible, sans s'occuper d'un second orifice, supposé perdu dans le noir, comme dans l'infini des mathématiciens.

Mais appeler *trou* une simple *fossette*, une empreinte à peine creuse dans la faible épaisseur d'un simple tesson de poterie, il y a là un abus de langage devant lequel n'ont pas reculé, malgré les ressources de leur vocabulaire, les archéologues allemands qui, pour grossir leur classe, toute verbale, et insuffisamment objective, de poterie à *Lochornament* (décor à trous), y ont adjoint le décor à trous borgnes, faux trous imperforants, qui ne sont que des fossettes : de sorte qu'à les lire on ne saurait jamais, sans les figures, s'il s'agit d'un trou qui est un trou, ou qui n'en est pas un. (M. VIRCHOW, *Archäologische Reise nach Livland*. Ztschr. f. Ethn., 1877, p. (365)-(435), pl. XVIII-XIX. — V. p. (403), fig. 3 et 5).

Une *fossette*, allongée par rapport à son diamètre, pourrait s'appeler un sillon, une *rainure*. M. P. DU CHATELLIER (*op. cit.*) dans la légende de la figure que nous reproduisons fig. 27, et dans beaucoup d'autres de son bel ouvrage, appelle *rainure* le trou tubulaire percé dans le gros bouton de l'anse. Jamais nous n'aurions eu l'idée de la réalité sans les planches et le contexte.

Un trou allongé à parois minces, devient un *tube*; mais qui aurait pensé à des tubulures, en lisant la légende, strictement traduite de l'italien, de la fig. 15. « Fragment d'un vase portant quatre petits trous verticaux pour la suspension »?

Nous ne cherchons nullement, dans la précision de nos critiques, la revanche des mauvais moments d'incompréhension que nous avons passés. Nous nous excusons, au contraire, d'emprunter nos exemples à des savants éminents et

prétend qu'à l'École Polytechnique, le *trou* se définit de deux façons : *rien avec quelque chose autour* — ou : *quelque chose, avec rien au milieu*. Et, si plaisante que puisse paraître la Lapalissade, une pensée très profonde émane de son ironisme subtil, envisageant les deux modes de réalisation matérielle d'un trou : par enlèvement, ou par apport de substance.

Certes il est à croire que le premier trou de poterie ne se fit nullement avec « quelque chose mis autour de rien ». Cela, ce fut la première *anse* : un ruban de terre, tourné autour du doigt et rapporté contre la panse par ses deux bouts. Le premier trou fut fait en enfonçant une pointe dans l'argile molle. Les bavures souvent observables à l'orifice de sortie, l'élargissement fréquent de l'orifice de pénétration, les stries aiguës de l'intérieur, montrent les traces de ce mode opératoire, presque forcé lorsque la saillie de l'anse était empruntée à la masse même de la pâte, triturée à la main et point rapportée après coup contre la paroi. Aussi fut-ce, presque certainement le procédé, entre autres, du n° 2 de la *Fig. 5*. Cela donne l'anse *multiforée*, mais pas forcément *multitubulée*. Cette dernière, cependant, à juger par un exemple que nous offre la collection G. CARRIÈRE, dut s'obtenir aussi d'abord de la même façon. La pseudo « flûte de Pan », de la *Fig. 9*, n° 1, a été certainement due à un reperçage sur place d'une portion épaissie de paroi repoussée en dehors, car une écaillure intérieure, due à la chute d'une plaquette qui avait été, elle, rapportée après coup, pour rétablir l'égalité de la surface intérieure, laisse voir que celle-ci, avant d'être cuite, s'était, au passage de chaque poinçon, gondolée en une saillie interne qu'avait dû exagérer encore le lissage opéré extérieurement pour aplanir les rondes-bosses du tuyautage, en même temps que, vers le haut et le bas, un raccord insensible rattachait la surface à celle du vase. Il est même vraisemblable qu'on avait dû, pour cette opération, laisser en place les tiges forantes, en comptant sur le feu pour les faire disparaître. Il arrive, en effet, quelquefois, que la trouvaille de parcelles charbonneuses à l'intérieur de la tubulure et les empreintes conservées par celle-ci apparaissent comme des témoins de ce faire. Mais le procédé était encore relativement primitif, et ce n'est pas lui qui eût permis l'application soit des larges bandes si artistiquement décorées, soit même des fines baguettes si régulièrement posées (1), dont il n'est pas rare

justement estimés : mais, sans doute, ceux-là seront-ils les premiers à comprendre le danger qu'a pour la science la confusion des langues, et la nécessité d'appliquer toujours le principe de Condillac pour faire produire à chaque travail son véritable maximum de rendement.

(1) J'en ai cependant vu une, à Montpellier, qui, au lieu d'être parallèle au bord, descendait avec une notable obliquité, qu'il semble difficile de croire voulue, surtout sur une poterie aussi fine.

(j'en ai vu de beaux exemples dans la collection ULYSSE DUMAS) de trouver des parties toutes décollées. Ces bandes étaient certainement préparées à l'avance, peut-être même avec leurs tubulures, marquées par des tigelles, en place, qui, presque toujours, dans l'application contre la paroi, pénétraient un peu dans celle-ci et y dessinaient au-dessus des entrées de trous, ces empreintes ogivales, ou en bonnet de capucin, qu'on voit sur presque toutes nos figures (1).

Quoi qu'il en soit, même avec l'anse très spéciale qui, seule, mérite d'être qualifiée de « flûte de Pan », on voit qu'il y aurait des catégories à faire, qui nous permettraient, avec beaucoup de vraisemblance, de regarder celle de la *Fig. 9*, n° 1, nue et sans décoration, et à tuyaux contournés et gauchés, comme antérieure à celle des *Fig. 4*, n° 4; 10, n° 4; 11, n° 2, et fournissant la transition avec le bouton multiforme, franchement néolithique.

Pour celui-ci, tout le monde, à peu près partout, est d'accord.

Non qu'il n'ait continué pendant le Bronze; mais l'origine en est authentiquée, entre autres, par SCHLIEMANN, et, soit qu'on veuille ou non le faire venir lui-même de Troie, rien ne s'oppose à ce qu'on voie également en lui le précurseur évolutif de la baguette multiforme, qui n'en serait que le développement horizontal par allongement et affinement.

Mais celle-ci elle-même n'est pas plus troyenne que n'a droit au titre de *flûte de Pan* le tesson à quatre petits trous, sans apparence de tubulure, qui a été trouvé par Schliemann; « baguette forcée » et « flûte de Pan » produits véritablement uniques au monde, sont l'apanage *exclusif* de deux régions privilégiées de la France, et si un certain écart d'appréciation peut subsister encore entre les savants des deux régions bénéficiaires du privilège, nous espérons que notre modeste étude, si elle ne les met pas d'accord, du moins, en montrant l'importance insoupçonnée de la question, préparera les voies à une solution positive dans un sens ou dans l'autre — ou dans le juste milieu, comme ce semble assez plausible.

(1) Il faut dire ici que ces entames de la surface sont tout aussi communes dans les autres procédés de forage, où il était naturel que le poinçon mordit sur la surface contre laquelle il s'appuyait. Cette particularité se retrouve, en effet, très marquée, sur les rares vases égyptiens de pierre, dont la petite anse ondulée avait été forcée verticalement. Nous en donnerons de remarquables exemples dans notre prochaine étude.

NOTE ADDITIONNELLE.

En sus des exemples que nous avons publiés, et des nombreuses pièces des Musées de Nîmes et de Montpellier, ainsi que des collections U. Dumas, G. Carrière, etc., les seuls cas analogues qui soient encore venus à notre connaissance, à la suite de notre enquête d'une année à travers tous les principaux musées et ouvrages de France et de l'étranger, sont les suivants :

P. CAZALIS DE FONDOUCE. — *Recherches archéologico-géologiques dans la vallée inférieure du Gardon*, Mém. Acad. du Gard, ann. 1871, p. 475-570, XIV pl. (Publié à part sous le titre : *L'homme dans la vallée inférieure du Gardon*, in-f° 56 p., 14 pl., 1872) La Fig. 13 de la pl. IV représente un tesson de la Grotte Sartanette ainsi décrit : « Bord de grande coupe brune, à bord supérieur replié en dedans. Un large bandeau rapporté et posé en tuyauté tout autour de la coupe, près de son bord supérieur, l'ornait extérieurement ». L'auteur fait certainement erreur en disant « tout autour », car la figure montre que si l'une des cassures a passé au-delà du sixième tuyau, l'autre cassure a passé assez loin du premier, dans une interruption formant point faible, conformément à notre observation constante.

ADRIEN JEANJEAN. — *L'homme et les animaux des cavernes des Basses-Cévennes*, Mém. Ac. du Gard, ann. 1869-70, p. 139-228, 3 pl. L'auteur donne, pl. III, fig. 13, 14, la représentation de deux anses, de la Grotte de Seyne, à 3 trous seulement, l'une en forme de courte baguette, l'autre de triple bouton percé, à rapprocher, la première de notre fig. 6, n° 3, la seconde des fig. 7, n° 3 et 9, n° 5. La légende (p. 226) les décrit ainsi : « Anses... obtenues à l'aide d'une accumulation d'argile sur le point choisi pour leur emplacement, et percées dans le sens de leur épaisseur, de 3 petits trous, pour le passage des liens. Terre noire, soigneusement lissée ».

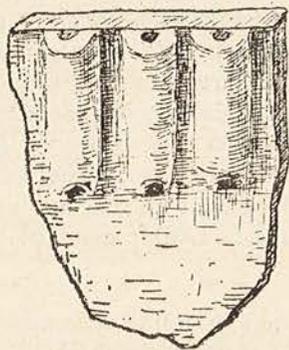


Fig. 25. — Gr. Saint-Michel-d'Eau-douce (B.-d.-R.). Coll. E. FOURNIER [Dessin E. FOURNIER] Gr. nat.

Le même auteur dans son mémoire *L'Homme préhistorique. Recherches dans la grotte de Labry près Saint-Hippolyte-du Fort (Gard)*, Mém. Ac. du Gard, ann. 1871, p. 213-228, mentionne (p. 208) des « anses percées dans leur largeur de deux à quatre petits trous ».

E. FOURNIER ET J. REPELIN. — *Recherches sur le Préhistorique de la Basse-Provence*. Ann. Fac. Sc. Marseille, t. XI, 1901. p. 165-228, 8 pl., 1 cart. La pl. II, parmi les poteries néolithiques de la Baume-Loubière et de l'Abri de Saint-Michel-d'Eau-Douce, donne la photographie d'un

tesson à trois tubulures et amorce d'une quatrième, de facture épaisse et grossière, qui paraît bien être le même dont nous reproduisons (Fig. 25) un dessin trouvé dans la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, XXIII, 1892-3, p. 109, dessin un peu trop géométrisé quant à la netteté d'orifice des tubes, mais faisant bien ressortir leurs écartements individuels, qui rap-

prochent cette pièce des italiennes (*Fig.* 15, 16), et de celles qui ont été fabriquées non par forage d'une protubérance, mais par accolement sur les flancs de petites tubulures faites une à une, en « mettant de la terre autour de rien » au lieu d'en enlever au milieu de quelque chose.

Au MUSÉE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, nous avons trouvé, dans la vitrine 11, un fragment de la grotte de Seyne (Gard), à trous de « flûte de Pan ».

Enfin, dans une lettre privée, M. C. CHATELET, d'Avignon, nous annonce avoir trouvé, dans une grotte du Luberon (Vaucluse), une anse à trous verticaux, brisée au troisième, qui présentait cette particularité de se trouver beaucoup plus distant (environ 0^m01) du second que celui-ci du premier (0^m05 ou 0^m06).

Tout cela est toujours du Gard ou de ses confins.

D'autres parages, nous n'aurions plus à citer que quelques tessons de palafittes néolithiques, savoisiennes ou jurassiennes, ayant au plus quatre trous, si, tout à fait à la dernière minute, nous n'avions reçu, de M. le Pr E. FOURNIER, d'une part, une anse quadriforée du camp néolithique de la *Roche d'Or*, près Besançon, et d'autre part, de M. A. GIRARDOT, qui fouilla la station de *Montmorot*, près Dôle (Jura), l'annonce qu'il venait précisément de déterrer, entre deux foyers néolithiques, un fragment de vase avec anse à quatre perforations verticales, comme les vases du lac de Chalain, mais de forme très différente.

Mais rien de tout cela ne nous rapproche encore ni de Chassey, ni du Gard.

En Allemagne, M. A. GÖTZE nous a bien signalé deux cas — eux-mêmes assez localisés — d'anses à 4 trous verticaux, mais dont l'un, à Halle-a.-S., est en réalité formé par le rapprochement de deux boutons biforés, et l'autre, à Latdorf, près Bernburg, constitue une exception si singulière, d'anse unique, sans pendant, placée, d'un seul côté, dans l'axe de symétrie de deux paires de mamelons imperforés, que nous nous efforcerons d'obtenir plus de détails pour les présenter dans notre prochaine étude.

Il y a enfin quelques cas à trois trous (1), mais tous si nettement différenciés de nos baguettes séquanaises et cébenniennes, qu'ils ne sauraient ôter à celles-ci leur caractère d'originalité, formant une île spéciale au milieu de populations qu'on était porté à identifier, au moins comme mœurs, sinon comme origine.

(1) M. I. CERVINKA en a figuré un de Moravie dans *Pravek*, n° 4-5, pl. III, fig. 6, et le Baron G. de NYARY, dans les Publications de l'*Académie Hongroise*, 1881, fig. 272.

Observations

sur les

Figures se rapportant au texte.

Figures 1 et 2.

Les trouvailles de MM. PAGÈS-ALLARY et BOURGEADE, qui ont servi de point de départ à notre étude, montraient, par un heureux hasard, chacune un des deux types différents qui, étudiés séparément, auraient pu conduire à des conclusions tout opposées. Le type de Murat (*Fig. 1*) est celui du *bouton percé*, à 4 trous, que nous pouvons suivre, presque identique à lui-même, sur une très large aire de dispersion, depuis la Troade, à travers toute l'Europe centrale, jusqu'à la pointe de la Bretagne, et même rattacher facilement, en le regardant comme simple développement du bouton à 3, 2 et 1 trou (ce dernier soit vertical, soit horizontal), à l'Égypte d'une part, à la Grande-Bretagne et à l'Espagne, de l'autre, et jusqu'au continent américain. Cette dernière énonciation, à elle seule, suffirait à faire rejeter l'hypothèse d'une propagation par migrations soit de peuples, soit d'objets, et à empêcher de voir là autre chose qu'une manifestation tout à fait générale d'un besoin qui se fit sentir sous toutes les latitudes et y fut partout satisfait à peu près de même façon, tout en subsistant fortement l'empreinte des modes locaux. C'est ce point de vue que nous aurons à développer, avec les détails, comme avec les restrictions, qu'il comporte, dans la partie de ce travail que nous avons été obligé de remettre à plus tard.

Au contraire, le tesson de Châteauneuf (*Fig. 2*) plus mince et allongé en nervure horizontale, est justement le type de la *baguette percée*, spécialité exclusive de Chassey et du Gard, entre lesquels s'établit ainsi, pour la première fois, un relai, qui montre la route montagnaise du Centre, préférée, à l'époque, à la grande route de la vallée du Rhône ; en sorte que, si un tesson de cette espèce (*Fig. 18*) ; — et encore se peut-il, d'après l'épaisseur de la base par rapport à la saillie, qu'il s'agisse seulement d'un bouton un peu plus percé) si un tel fragment a été porté jusqu'en Suisse, c'est plutôt de l'ouest que du sud qu'il y dut venir.

Figure 3

Les types A et C (*Fig. 3*) de la *grotte des Bouchets* (Ardèche), sont à rapprocher du N° 1 de la *Fig. 9* de la Collection Carrière et semblent bien justifier, par leur aspect, l'hypothèse de M. MÜLLER, rapportée par le Dr JULLIEN, de la production des tubulures par introduction de brindilles combustibles dans un renflement de la pâte molle de la panse, tandis que le tesson B, qui semble formé de petits tuyaux rapportés, impliquerait un mode de fabrication supérieur et justifierait mieux le nom de « flûte de Pan ».

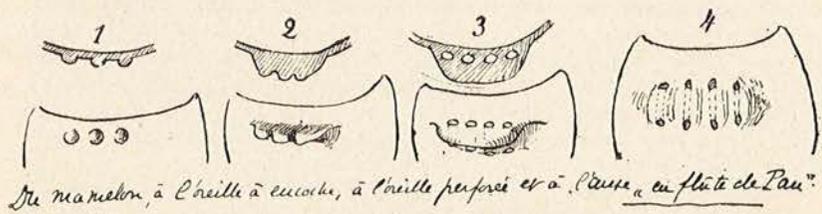
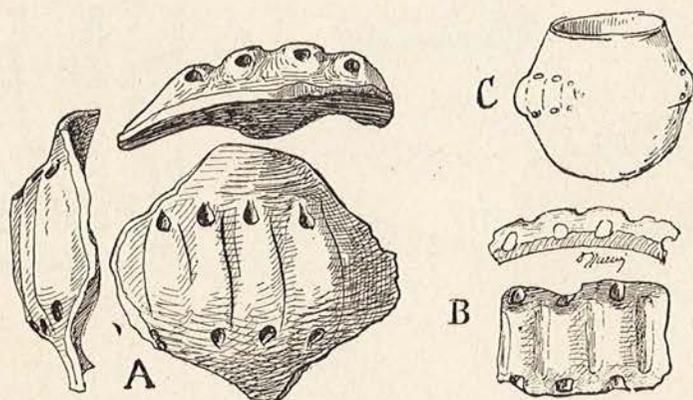
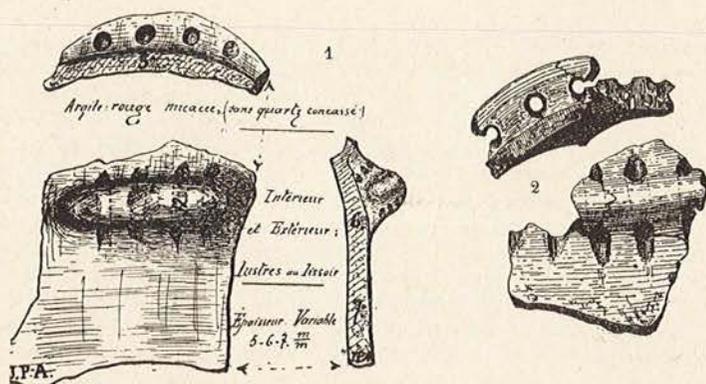


Fig. 3. — Grotte des Bouchets, près Beaulieu (Ardèche). Coll. J. JULLIEN. [Dessins D^r JULLIEN.]

Figure 4.

Le terme *oreillettes* qu'emploie M. J. DÉCHELETTE, — sans doute pour ne pas employer celui d'*anses*, dont il est habituel, presque dans toutes les langues, de le faire synonyme, — éveille, nous semble-t il, l'idée de quelque chose de laminaire, détaché du corps, avec une extrémité libre, à quoi ne répondent guère les sortes d'appliques en rubans ou en cordons horizontaux de la figure. Certes le mot *anse* lui-même devrait être réservé de préférence aux grandes boucles de préhension largement attachées au corps, et susceptibles d'être empoignées à main refermée. Mais l'usage semble bien avoir prévalu de donner à ce mot une valeur générale comprenant toutes les espèces d'appendices du vase destinés soit à la préhension soit à la suspension, et c'est dans cette acception très large que nous l'appliquerons aussi bien au simple bouton, capable de retenir tout juste le pouce ou un lien serré, qu'à la poignée

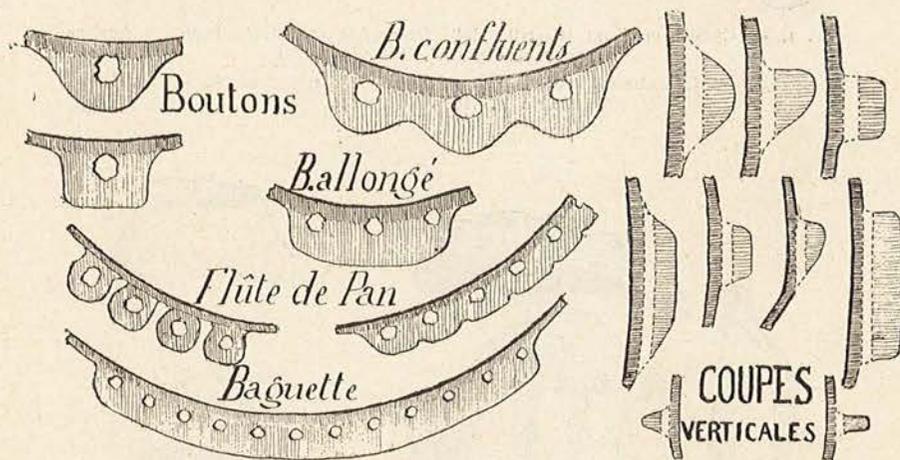


Fig. 24. — Définitions du bouton et de la baguette multiforées.

courbe savamment calculée qui permet de déplacer sans peine le centre de gravité de nos lourds récipients modernes, en passant par l'objet présent de notre étude.

En résumé, et sans aucune prétention à vouloir imposer des définitions à des formes qu'aucun dictionnaire de langue ne différencie catégoriquement et que, seuls, quelques ouvrages archéologiques ont essayé de classer ... en latin, nous expliquons dans le petit tableau ci-dessus, (Fig. 24) dans quel sens, chez nous, sera employé chaque terme, afin d'éviter le plus possible les amphibologies ou doubles-emplois que peut entraîner ailleurs le manque de définitions nettes.

C'est ainsi que, par la fig. 4, nous classons dans les *baguettes perforées* les nos 1, 2, 3, et les autres dans les *anses tubulées* ou, si l'on veut, *flûtes de Pan* (ceci extensivement pour les nos 5, 8, et 9, formés de tuyaux courts et non accolés).

Sur la plupart des tessons — et l'impression se confirme par toutes les autres figures, — on note que la fracture a presque toujours passé au

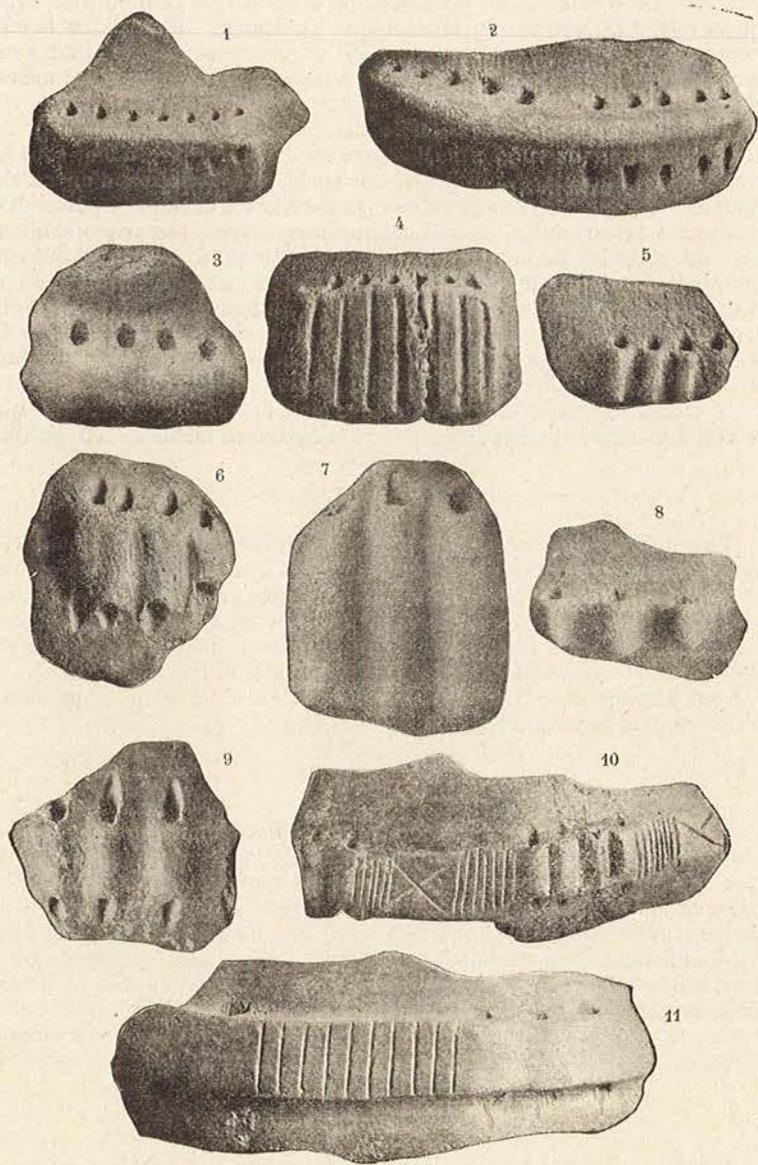


Fig. 4.— « Oreillettes de vases perforées et tuyautées, Camp de Chassey (Saône-et-Loire). Fouilles du Dr Loydreau. Musée de la Société Eduenne à Autun. » [Planche extraite du *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, de M. JOSEPH DÉCHELETTE. T. I., 1908, p. 558, fig. 207 ; 1 vol. in-8° de 748 p., 249 fig. — PARIS, Alph. Picard]. Réd. 1/2.

point faible laissé par l'arrêt de la baguette adventice, dont il est surprenant de constater qu'ait été méconnu, au profit du seul but décoratif qui la faisait diviser en plusieurs bouts également répartis sur la circonférence, le rôle de renforcement, dû surtout à ce qu'elle était souvenant prise (à l'inverse du large ruban à tuyaux) sur la substance même du vase, au lieu d'être rapportée après coup.

Est-ce parce que l'intervalle de deux saillies servait au passage de liens, de tresses, de languettes d'écorce ou de peau, descendant sous le fond? Est-ce à cause des difficultés de tracé et de jonction d'un cercle complet? En tout cas, nous ne connaissons pas d'exemple de circonférence sans interruption, et tout ce que nous avons remarqué, dans le sens du maintien de la consolidation, c'est que parfois, comme dans le n° 5 de la *Fig. 9* (Collection CARRIÈRE) et le n° 2 de la *Fig. 8* (Collection MAZAURIC), l'interruption de la baguette, au lieu de se faire par chute complète, en quart de cercle, s'opère par une simple dépression de la crête écrasée qui étale en largeur ce qu'on lui a élevé en hauteur. Sur le tesson n° 6 de la *Fig. 5*, il y a même continuité de la baguette entre deux groupes séparés de 9 petits trous; mais la fracture du tesson qui se voit à gauche et en bas correspond à la naissance même de la baguette.

Figure 5.

[Voir aussi ci-dessus]. Les n°s 1, 3, 7, représentent des mamelons forés verticalement qui correspondent, en général, à une poterie plus grosse et plus grossière et que l'on pourrait regarder avec quelque vraisemblance, s'il était prouvé qu'elle fût plus primitive, comme la genèse des autres formes plus fines, suivant un processus analogue à celui qu'a résumé le Dr JULLIEN (*loc. cit.*) dans les croquis du bas de la *Fig. 3*.

Nous verrons dans la suite de nos études, s'il n'y a pas quelque chose d'encore plus général à tirer de là.

Figure 6.

Le tesson n° 1 montre bien comment les sillons intertubulaires étaient ajoutés après coup comme simple ornementation sur le bandeau, puisque l'un d'eux, à gauche, n'ayant pas pris tout son écart, est tombé presque sur le tube et non à côté. Le biseau supérieur visible sur la figure semblerait indiquer que celle-ci a été prise retournée, car c'est habituellement la partie supérieure du bandeau qui est équarrie au lissage, tandis que l'inférieure se raccorde directement avec la courbure de la coque vers le fond.

Le n° 2 fait ressortir que les boutons forés étaient surtout réservés aux gros vaisseaux épais et lourds (Voir *fig. 7*, n° 3).

Figure 7.

Si l'on compare ces similigravures, faites d'après des photographies du regretté ULYSSE DUMAS lui-même, avec les dessins qu'il avait donnés, dans sa magnifique étude de la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie* (*op. cit.*, f. 118 n° 7, 9 et 119 n° 1, p. 321 et 322) on comprendra, à la fois, les inconvénients et les avantages des deux méthodes. Si le dessin toujours met en relief le détail qui, dans la photographie, reste perdu parmi les autres, la seconde seule donne la véritable allure des choses, et nous

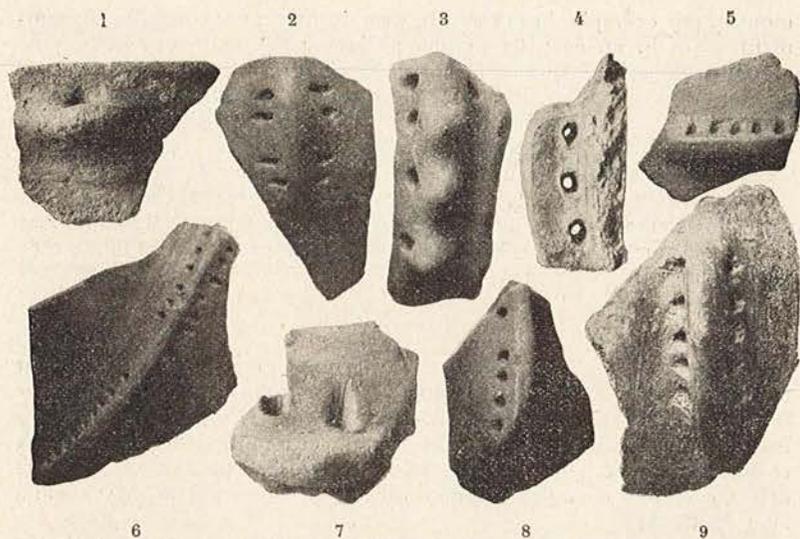


Fig. 5. — Camp de Chassey (S.-et-L.) Coll. LOYDREAU. Musée Rolin, à Autun. [Photo. JOSEPH DÉCHELETTE]. Anses toutes horizontales. Réduction à 2/5.



Fig. 6. — Grottes du Gard. 1, Gr. Saint-Vérédème 2, Gr. des Frères. Coll. de J. SAINT-VENANT [Photo. M. DEYDIER]. Réduction à 2/5.

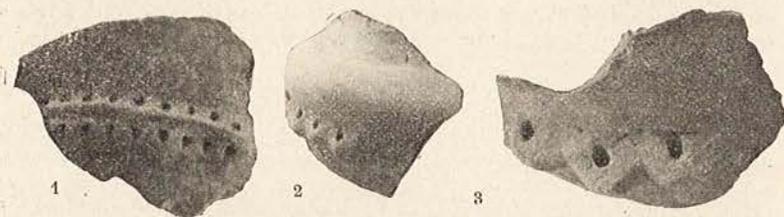


Fig. 7. — Grotte Latrone (Gard). Coll. ULYSSE DUMAS [Photo. ULYSSE DUMAS].



Fig. 8. — Grottes du Gard. 1, 2, Gr. de la Fromagerie. Coll. F. MAZAURIC Musée d'Hist. nat. de Nîmes [Photo. CHATEAUNEUF]. Réd. à env. 2/5.

montre, par exemple, la portion de vase du n° 2, avec son galbe élégamment arrondi, au-dessous duquel s'alignent les boutons percés, plus arrondis eux-mêmes que ne faisait croire le dessin. En réalité, c'est la combinaison seule des deux procédés qui répondrait toujours au vrai desideratum de l'illustration, si le doublement de la peine et des frais ne faisait reculer chacun : nous, comme les autres, qui devant certaines de nos propres similigravures regrettons franchement le dessin.

A remarquer entre les tessons n°s 2 et 3 la différence de la poterie fine et soigneusement lissée, avec le gros ustensile de fatigue. Mais toujours là, comme sur le tesson à baguette, n° 1, c'est par le point faible qu'a passé la cassure.

Figure 8.

Le tesson n° 1, même après les n°s 10 et 11 de la *Fig. 4*, se fait remarquer par son décor curviligne incisé, combiné avec une distribution des tuyautages, par groupes réguliers de six, avec entre-deux de longueur juste équivalente, le tout produisant un effet des plus gracieux et donnant mieux que tous les autres exemples, l'impression d'un art déjà élevé, qu'il n'est pas étonnant de voir attribuer par M. MAZAUURIC à l'âge du Bronze.

Le tesson n° 2 montre, comme le n° 5 de la *Fig. 9*, un exemple de plus de l'effet de renforcement de la baguette, qui, étant simplement déprimée, au lieu d'être interrompue entre les groupes de trous, a déterminé la fracture à passer par les trous eux-mêmes, plutôt que par leur intervalle.

Figure 9.

Outre ce que nous avons dit, dans le texte (p. 750), du n° 1, on trouve, le 2, une confirmation de ce que montre le 5 de la *Fig. 10*. Le n° 3 établit comme un intermédiaire entre les mamelons confluent du n° 2 de la *Fig. 5* et 2, 3, de la *Fig. 7*, et la baguette des numéros suivants, dont la rectitude, s'il est permis de s'exprimer ainsi, se peut concilier, comme le montre le n° 1 de la *Fig. 7*, avec un raccord à double courbure, non équarri, avec la surface de la panse, où la collerette à trous occupe souvent la ligne saillante d'une véritable carène (*Fig. 5*, n° 6).

Figure 10.

Le n° 1, qui, à cause de l'éclairage, a dû être placé le bord en bas, montre que, même pour les plus longues baguettes percées (celle-ci, avec ses 14 trous, détiendrait le record de tout ce que nous avons vu si nous n'avions trouvé à Autun une autre baguette avec 15 trous, mais répartis en groupes de 5), il y avait toujours, pour le moins, deux interruptions, et communément trois ou quatre, sur le pourtour du vase, exceptionnellement remplacées par la simple dépression dont nous avons signalé l'utilité.

Le n° 2 représente le seul exemple que nous avons rencontré, — et bien différent (1) de celui d'Hissarlik (*Fig. 13*) — de baguette torée formant le

(1) M. HUBERT SCHMIDT [*Troja und Ilion*, p. 249, *Fig. 112*] attribue les trous du col de cruche de la *Fig. 13* à l'usage d'attache de couvercle. Il en fait autant pour le bouton de la *Fig. 14*, qui est, effectivement placé tout près du bord de l'orifice.

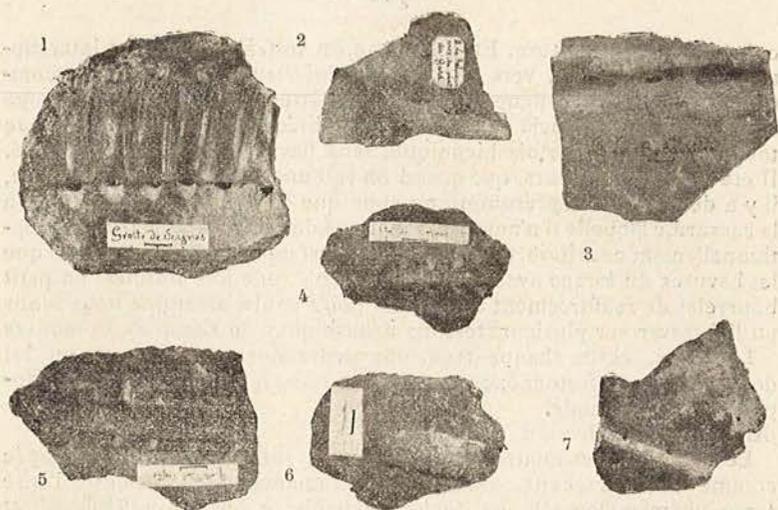


Fig. 9. — Grottes du Gard. 1, Gr. de Seynes; 2, 3, La Balauzière 4, 5, 6, 7, Seynes. Coll. G. CARRIÈRE [Photo. GRIMARD et SALAS]. Réduction au 1/3.

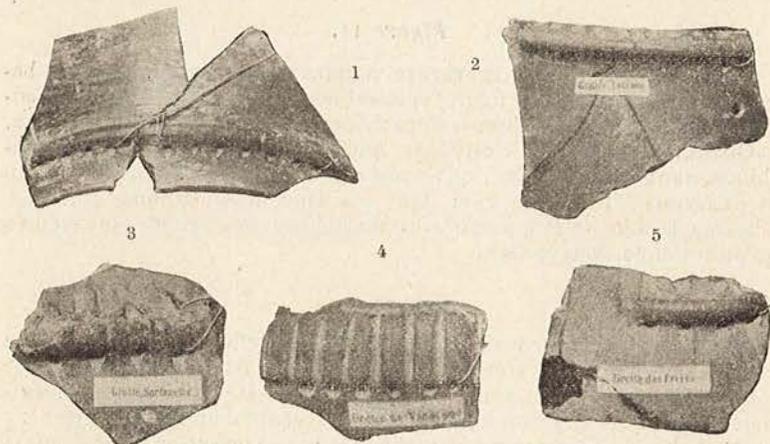


Fig. 10. — Grottes du Gard. 1, 2, Gr. Latrone. 3, Gr. Sartanette. 4, Gr. Saint-Véredème. 5, Gr. des Frères. Coll. LHERMITTE. Musée de la Société Archéologique à Montpellier [Photo. C. PEISSI].

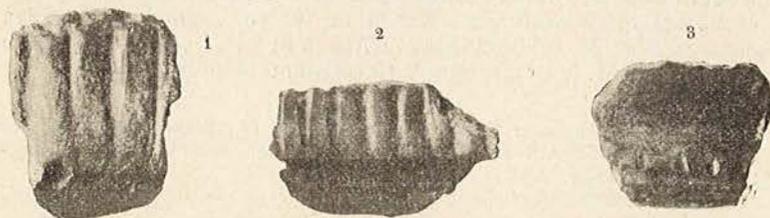


Fig. 11. — Bouches-du-Rhône : 1, 2, sépulture néolithique du plateau de la Fontaine de Canoutgue, près Rognac, Trouvailles CHANFREAU. Coll. S. CLASTRIER [Photo. PAUL GOBY]. 3. Grotte énéolithique de la Davoust. Coll. CH. CORRE [Photo PAUL GOBY]. Réd. 1/2.

col même de l'ouverture. Et, ici encore, on voit, à gauche, une interruption. — A remarquer, vers l'angle droit inférieur, un trou de raccordage, facile à distinguer toujours des autres par la netteté du forage opéré dans la terre déjà cuite, et, par conséquent, de forme presque toujours conique, parfois biconique, sans bavures à aucune extrémité. Il est à noter, d'ailleurs, que quand on voit une cassure à côté d'un trou, il y a de bien fortes présomptions pour que ce trou ne préexistât pas à la cassure, à laquelle il n'aurait pas manqué de servir de directrice. Exceptionnellement ce critère, trop peu observé, est mis en défaut par ce fait que les bavures du forage avant cuisson ont créé, une fois durcies, un petit bourrelet de renforcement autour du point faible, ainsi que nous avons pu l'observer sur plusieurs tessons néolithiques du Camp de Pommiers.

Le n° 3 a, entre chaque trou, une dépression de la baguette qui lui donne un aspect festonné, comme si les trous avaient été faits après l'application de la bande.

(Aisne) de la Collection VAUVILLÉ.

Le n° 5, avec ses quatre trous seulement, sur une corniche découpée comme une planchette, montre bien la nuance qu'il y a entre l'anse forée en mamelon allongé, épaisse d'attache, à section en \mathcal{U} évasé, et l'anse en baguette écourtée, à profil mince, en U, attaché presque perpendiculairement aux flancs.

Figure 11.

Le n° 3, mal rendu par la gravure, montre la face supérieure de la baguette (inférieure dans la figure) admirablement planée et lissée, avec enduit noir très brillant, d'une facture évidemment supérieure aux n°s 1, 2.

Quant aux n°s 1 et 2, c'est dans une sépulture franchement néolithique, sans trace de métal, qu'ils ont été recueillis par MM. CHANFREAU et CLASTRIER. De sorte que, dans les Bouches-du-Rhône, comme à Chassey, la *flûte de Pan* paraît avoir décidément une origine plus reculée qu'on n'estime dans le Gard.

Figure 12.

Ce morceau, si remarquable par son ornementation (1) et qui est seul à représenter, dans notre étude, le département des Basses-Alpes, se trouve malheureusement, dans son origine, entaché de la même suspicion légitime, qui fit, un jour, reconnaître comme provenant d'un bazar algérien (2), un petit cheval de terre cuite, publié par le même inventeur, avec d'autres pièces très curieuses, comme découvert dans les Bouches-du-Rhône (3); puis, un autre jour, comme ayant été apportés de Marseille et fraîchement introduits dans les couches néolithiques de l'île Riou « par un vieillard très malade, qui désirait que son nom ne fût pas connu (4) », des silex égyptiens, dont M. l'abbé ARNAUD D'AGNEL fit faire, en place, à notre excellent ami, M. le Dr Capitan, la retentissante découverte.

(1) ABBÉ ARNAUD D'AGNEL, *Oppedette préhistorique et protohistorique, à propos d'une sépulture de l'âge du Bronze*, Rev. Ec. Anthrop., XIII^e an., 1903, p. 389-394, f. 81-86 [V. Fig. 81].

(2) *Congrès international d'Anthrop. et Arch. préhist.*, XIII^e Session (Monaco, 1906), t. I, 1807, p. 227.

(3) ABBÉ ARNAUD D'AGNEL, *Découvertes archéologiques au Castellans de Vitrolles*, A. F. A. S., XXXIII, 1904, 4 fig., p. 1022-1034.

(4) *Académie des inscriptions*, 3 mai 1907.

Mais, sous ces réserves, la pièce est assez intéressante par elle-même pour que nous discutons les observations auxquelles elle donne lieu.

« Le motif de la décoration, dit M. l'abbé ARNAUD D'AGNEL, diffère des sujets traités par les potiers de Provence néolithiques et protohistoriques. Ce sont des losanges résultant de hachures très irrégulières. On voit aussi, en A, une double ligne semi-circulaire d'où partent des éraflures, figurant des poils, selon toute probabilité. Ce détail, le plus curieux, rapproche ce type de certain vase découvert, en 1900-1901, en Thrace, dans la vallée du Tonsas et reproduit dans la *Revue Archéologique* (1)... Ce dessin piliforme montre clairement que la saillie ne faisait pas le tour complet du vase. Dans ce cas, elle devait se trouver sur le couvercle; il en est ainsi sur de très rares exemplaires du *British Museum*, et les trous tubulaires, au lieu d'ouvrir verticalement, se présentent horizontalement. On a peine à comprendre l'utilité de trous de suspension si nombreux, placés les uns au-dessous des autres. Peut-être y faut-il voir surtout un motif d'ornementation... »

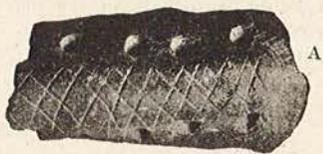


Fig. 12. — ? Oppedette (Basses-Alpes). Fouilles ARNAUD D'AGNEL. [Cliché gracieusement prêté par l'École d'Anthropologie].



Fig. 26. — Grotte de Seynes (Gard). Coll. LHERMITTE. Mus. de la Soc. Arch. de Montpellier. [Photo. C. PEISSI].

Nous avons fait cette citation, un peu longue, afin de bien montrer où peut mener un premier dérèglement d'imagination pris comme point de départ!

Pour avoir vu des *poils* dans les traits radiés qu'appelait, pour ainsi dire fatalement la plus rudimentaire tentative d'ornementation autour d'une ligne circulaire, laquelle était elle-même commandée par le raccord naturel de la saillie allongée du mamelon avec la surface du vase, le trop ingénieux abbé ne veut plus voir des « tuyaux de suspension » dans les perforations « à la fois trop courtes et trop nombreuses », et il préfère redresser sa nervure, pour

l'ériger en anse de couvercle et en faire un simple motif de décoration, malgré l'absurde inutilité reconnue de cette échelle de trous horizon-

(1) Nous avons voulu nous reporter à ce dessin, qui se trouve dans un mémoire de M. JÉRÔME (des Augustins de l'Assomption), *L'époque néolithique dans la vallée du Tonsas*, *Revue Archéologique*, 3^e série, t. XXXIX, 1901, p. 328-349, 18 figures. Or nous y avons vu simplement, à la p. 340, Fig. 8, le dessin d'un très beau vase, à ornementation gravée incrustée de blanc, artistiquement mêlée de bandes peintes en rouge et dont le bas de la panse très évasée est couvert régulièrement, un peu en-dessous de la ligne équatoriale, de traits méridiens descendant en convergeant vers le pied assez étroit, sans autre apparence piliforme que la minceur filiforme caractéristique de tout trait de ligne gravée. Il est vrai que le PÈRE JÉRÔME est hanté lui-même de l'idée que « le potier a eu l'intention de reproduire les peaux d'animaux dans lesquelles on enveloppait sans doute certains vases, afin de tenir frais le liquide. Ici (l'exemple n'est pas figuré), c'est la toison d'un bélier qui est imitée; ailleurs (n° 33, Fig. 8) ce sont les longs poils de la peau de chèvre... ». Evidemment, c'est sous cette suggestion que M. ARNAUD D'AGNEL a aperçu un autre espèce de poils dans un décor qui se passait de toute explication.

taux, dont nous ne sachions pas qu'il existe aucun exemple analogue.

Au contraire, maints exemples, auxquels ne laisse pas que de faire allusion M. ARNAUD D'AGNEL, lui pouvaient montrer la fréquence, surtout dans sa région, du mamelon horizontal multiforé à trous verticaux.

Sans dépasser Nîmes, il y avait dans la collection des Frères des Ecoles chrétiennes (aujourd'hui au Musée de la Société Archéologique de Montpellier), l'exemple du décor ci-dessous (Fig. 26), d'un mamelon simplement foré qui, sans que l'on ait visé, certainement, à figurer l'aréole d'un sein, a recouru à l'artifice élémentaire des traits entrecroisés pour en faire un entourage circulaire, maladroitement exécuté, mais d'un très joli effet (1).

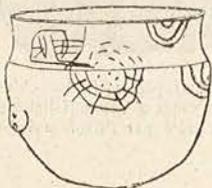


Fig. 27. — Dolmen du Parc Néhin, Rianhec (Morbihan) Coll. DU CHATELLIER. Musée de Kernuz. [P. DU CHATELLIER, *Op. cit.*, pl. VII, Fig. 3].

En allant un peu plus loin, se serait trouvé, dans le livre bien connu de M. P. DU CHATELLIER (2), l'exemple de ce vase néolithique breton (Fig. 27), à boutons forés, et à ornementation de cercles chevelus, sur lesquels, à la vérité, maintes imaginations ne se sont pas fait faute, non plus, de partir en campagne. Comme si, en dehors de tout souci de symbolisme, le premier geste de gravure autour d'un cercle n'était pas le rayon ! Rayon intérieur, qui donne

la roue ; rayon extérieur, qui fait un soleil ! N'est-ce pas là un des habituels *graffiti* du gamin crayonnant sur les murs ? Et, pour faire un hexagone parfait, fallut-il à l'abeille de Californie des leçons de l'Hymète ?

Les exercices d'érudition auxquels peut prêter le facile rapprochement de cas de ce genre, qu'on trouve disséminés de par le monde, impressionneront toujours les badauds. Mais à qui veut réfléchir, tout cela, comme les « poils » du PÈRE JÉRÔME, semblera toujours bien... tiré par les cheveux.

Figure 13.

Après nous être convaincus que ni le tesson 1, ni le 2 de la fig. 13 ne méritaient, à strictement parler, le nom de « flûte de Pan », encore

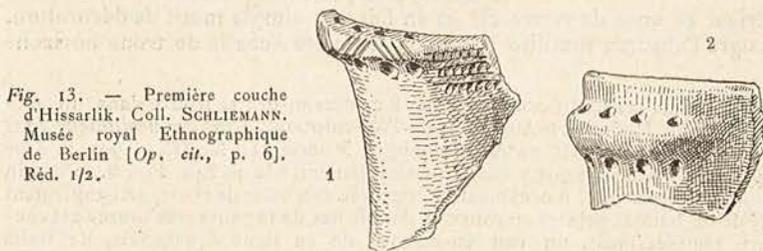


Fig. 13. — Première couche d'Hissarlik. Coll. SCHLIEMANN. Musée royal Ethnographique de Berlin [Op. cit., p. 6]. Réd. 1/2.

voulûmes-nous savoir s'ils représentaient, dans les fouilles de Troie,

(1) Dans le beau mémoire précédemment cité, d'U. DUMAS, on voit deux fois le décor en gril des losanges : Fig. 116, n° 8 et 117 n° 1 ; quand au n° 10 Fig. 116 c'est toute une chevelure de traits rayonnants qu'il montre autour d'un anse assez ordinaire.

(2) PAUL DU CHATELLIER. *La poterie aux époques préhistorique et gauloise en Armorique*. 4°, 60 p., 17 pl. ; 1897. RENNES, J. Plichon.

quelque chose d'aussi typique et fréquent qu'à Chassey et dans le Gard. Or M. HUBERT-SCHMIDT, avec sa coutumière complaisance, et son autorité particulière en la question, nous déclare qu'ils constituent, au contraire, un cas singulier, non seulement de la collection Schliemann, mais de tout le cercle égéen, et il corrobore pleinement l'opinion que nous avons exprimée sur l'indépendance absolue avec laquelle ont pu se produire spontanément de pareilles manifestations en des lieux, des milieux et des temps divers.

Figure 14.

Chose notable, et qui prouve qu'en fait de poteries il ne faut jamais se fier aux apparences, c'est la poterie peinte du n° 1 qui est néolithique,

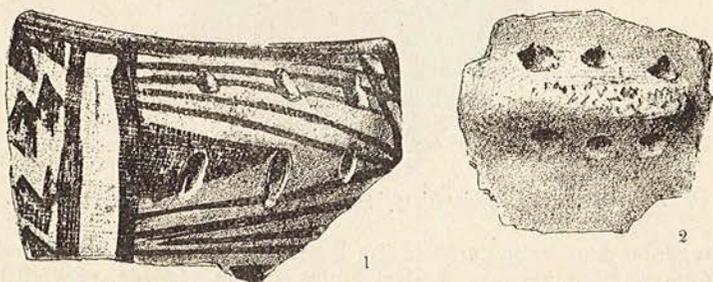


Fig. 14. — Poteries de Thessalie. Fouilles CHRISTOS TSOUNTAS. 1. Poterie peinte néolithique 2 Poterie monochrome de l'âge du Bronze [Op. cit., Pl. 24, n° 4 et p. 263, fig. 171]. Réd. à 2/3.

en Thessalie, et la monochrome n° 2, de l'âge du Bronze. La Thessalie est loin du Gard.

Figures 15 et 16.

Ces figures, qui représentent, à elles seules tout ce que nous avons pu trouver dans la littérature italienne à rapprocher du sujet de notre étude, frappent immédiatement, d'abord par leur ressemblance entre elles, ensuite par leur différence avec la plupart des objets que nous avons représentés jusqu'ici. Ce n'est que sur la planche de M. DÉCHELETTE qu'on trouve, au n° 8, quelque chose d'approchant. Et encore voit-on bien marqué, dans celle-ci, le coup de lisseoir horizontal qui a équarri les orifices supérieurs des petits tubes et régularisé la largeur de la bande. Sur la Fig. 16, au contraire, non seulement la série des petits tubes est placée presque en dessous d'un rebord irrégulièrement et fortement déjeté en dehors, mais on voit subsister autour de chaque trou, au lieu des bavures déchiquetées que produit le forage d'une masse pleine, le petit bourrelet circulaire que donne la pression à la main, sur une tige servant d'âme, du ruban d'argile contourné en cylindre. En tout cas, s'il est permis de chercher un classement d'âges au milieu de l'infinie variété des formes, il semble qu'on ait le droit de regarder celle-ci comme une des plus primitives, émanée, sans doute, des formes n° 2,



Fig. 15. — Palafitte du Lac de Varese, RANCHET ET REGAZZONI, Op. cit., Pl. 15, Fig. 5. [D'après O. MONTELIUS, Op. cit. Pl. 2, fig. 15]. Réd. 1/2.

Fig. 6, et nos 2, 3, Fig. 7, par allongement du bouton en tube, d'abord écourté et, plus tard seulement, accru dans le sens vertical. Mais peut-être encore, s'il faut accepter comme sûres les attributions de l'une de ces anses au Néolithique et de l'autre au Bronze (1), doit-on se contenter de

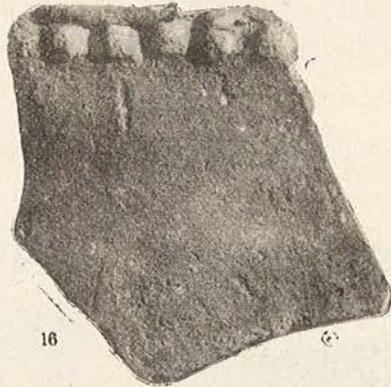


Fig. 16. — Grotta All' l'Onda. Alpes Apuanes. [G. A. COLINI, *Op. cit.* Pl. VI, 6].

ne regarder dans cette dernière que la primitivité du travail attribuable à un ouvrier qui, resté en arrière, à une époque avancée, répétait par économie de temps ou par manque de goût, le geste à peine amélioré de ses précurseurs.

Figure 17.

C'est grâce à l'amabilité de M. le Dr J. HEIERLI que nous avons pu

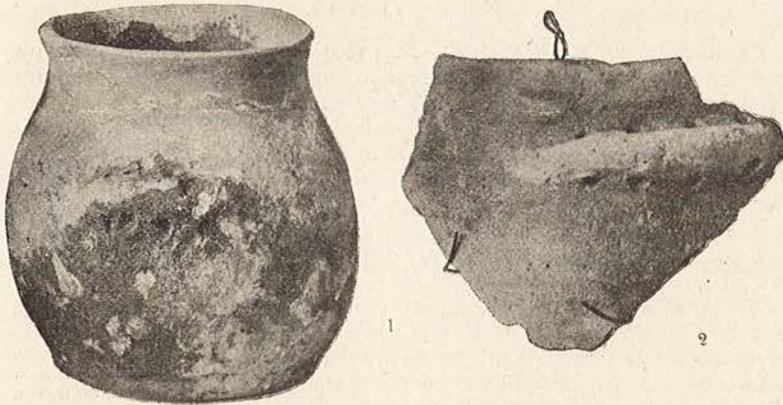


Fig. 17. — 1, Vase de Robenhausen. 2, Anse d'Auvernier [Photo. J. HEIERLI].
Musée de Zurich. Réd. 1/2.

avoir, tout à fait à la dernière heure, la photographie du beau vase de Robenhausen, dont M. ROBERT MUNRO avait donné une figure, d'après

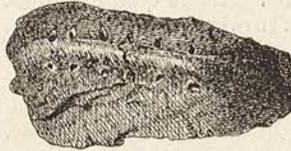
(1) Lorsqu'on se reporte au mémoire original relatif au tesson du Lac

aquarelle, dans son bel ouvrage *The lake dwellings of Europe*, récemment traduit par notre confrère le Dr P. RODET.

Figure 18.

Ce fragment, le seul de son genre que nous aient fait découvrir toutes nos recherches, hors de France, a, au milieu de toutes les autres pote-

Fig. 18. — Palafitte de Moosseedorff. Musée de Bern (Suisse). [Dessin WIEDMER-STERN]. Réd. 1/2.



ries de même provenance, toutes les apparences d'un objet importé. Il serait curieux de pouvoir le rapprocher, à l'Exposition de Beauvais, des productions de Chassey et du Gard.

Figure 19-20.

Le tesson à 2 trous **B** montre bien que la cuisson n'a pas eu lieu avec une brindille en place. En effet, non seulement les orifices sont d'une irrégularité qui rappelle l'action d'un perceur assez mince, mais encore l'orifice supérieur a conservé des bavures déversées vers l'intérieur, qui ne peuvent provenir que du lissage du bouton, après la

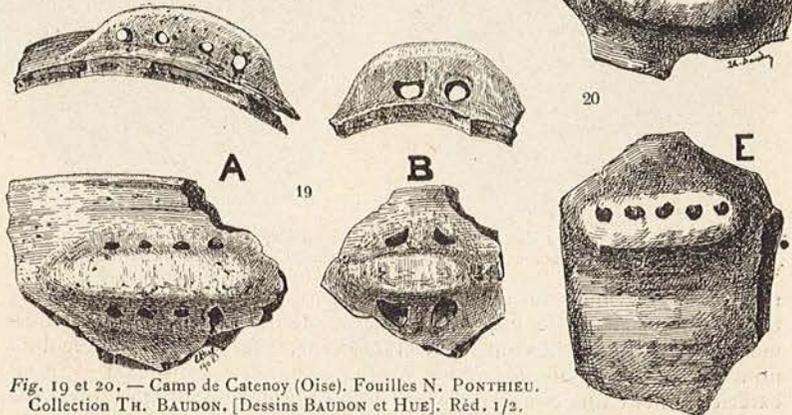


Fig. 19 et 20. — Camp de Catenoy (Oise). Fouilles N. PONTHEU. Collection TH. BAUDON. [Dessins BAUDON et HUE]. Réd. 1/2.

perforation. Comment ces bavures écailleuses n'ont-elles pas été enlevées ou usées par le frottement des liens passés dans le trou? Sans doute ce frottement ne pouvait être grand, si, comme il est probable, l'encordement du vase était fait une fois pour toutes, avec des ligatures dorénavant fixes et ne frottant tout au plus qu'à l'orifice supérieur. Peut-être est-ce ainsi qu'il faut expliquer la rareté, pour ne pas dire l'absence générale, de traces véritables d'usure au bord des trous, comme en donne, pourtant sur la plus dure margelle de puits, le passage répété de la corde.

Varese, on voit qu'il s'agit d'une île artificielle d'origine néolithique, qui a bien donné des traces, mais faibles, d'occupation pendant le Bronze, tandis que, du haut en bas, la poterie franchement néolithique s'est montrée mélangée avec la plus fine qui prédomine seulement dans le haut. Aucune précision n'est donnée dans le texte sur l'objet mentionné comme « anse à quatre trous ».

Il n'y a, en réalité, pas de comparaison à faire comme intensité d'action. Et puis, peut-être, n'étaient-ce pas des cordes, ni des lanières, mais des brindilles de bois qu'on passait dans les trous. Il resterait une curieuse étude technique à faire, mais que nous n'avons pu aborder.

Le bourrelet à quatre trous **A** montre son dos non seulement lissé, mais aplani de façon à présenter une saillie à plateau vertical et non courbe. C'est ce qu'on retrouve dans la plupart des « flûtes de Pan » à longs tuyaux.

Figure 21.

Voici, d'après la transcription qu'a bien voulu en faire pour nous notre excellent confrère M. le Dr F. GIDON, ce que dit ARCISSE DE CAUMONT, dans son *Abécédaire ou Rudiment d'Archéologie*, t. I (2^e éd., 1870), p. LIV de *l'Aperçu des temps préhistoriques*, article POTERIES :

« La poterie découverte dans le tumulus de Fontenay-le-Marmion est formée d'une terre noire, mal préparée et remplie de petits cailloux, qui a produit une pâte courte et sans liaison. Tous les morceaux que j'ai examinés sont fragiles et très peu cuits ; leur cassure n'est jamais

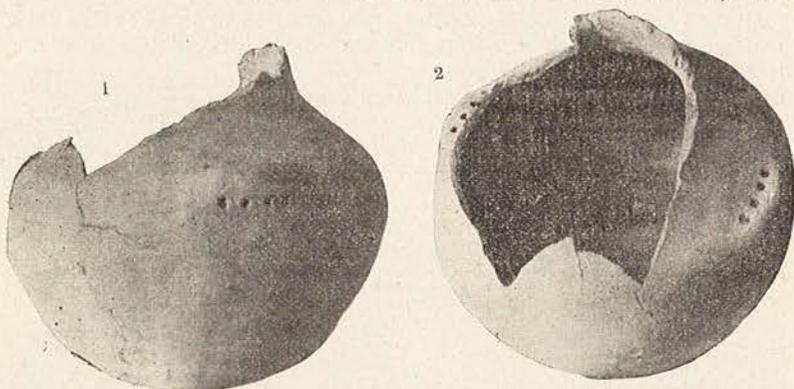


Fig. 21. — Tumulus de Fontenay-le-Marmion (Calvados). Fouilles de 1830. Musée de la Société des Antiquaires de Normandie (Caen). [Photo. F. GIDON].

nette, mais toujours celluleuse. Les surfaces interne et externe ont une couleur approchant de celle de la rouille, ce qui est dû au commencement de cuisson qu'elles ont subi ; à l'intérieur, la terre est demeurée d'un noir intense. Soumise à l'action du feu, la poterie dont je parle prend extérieurement une couleur rouge brique ; l'intérieur reste noir ; elle devient plus fragile après cette opération qu'auparavant.

« Les vases découverts à Fontenay ne paraissent pas avoir été faits à l'aide du tour ; ils ne portent aucune moulure ; ils ont été seulement frottés à l'extérieur avec un outil qui les a polis irrégulièrement, de manière qu'ils offrent des facettes plus ou moins lisses ».

Dans la *Statistique monumentale du Calvados*, t. II, 1870, p. 170, à l'article *Fontenay-le-Marmion*, le même auteur donne encore, parmi d'autres détails, le suivant :

« Le vase était disposé avec précaution au fond de la tombe... dans la couche d'argile qui renfermait les ossements humains ; il était renversé et entouré de quatre pierres plates disposées en carré ». Il s'agit de la sépulture exclusivement néolithique dont une fouille partielle avait été faite en 1830, par la *Société des Antiquaires de Normandie* et dont une restauration récente a été faite par notre confrère M. LÉON COUTIL.

Les deux Pirogues monoxyles de Niort.

PAR

TABARIÈS de GRANDSAIGNES (de Paris).

A l'ouest de Niort (Département des Deux-Sèvres), sur un sol formé de terrains tertiaires et d'alluvions, s'étend une contrée humide, appelée encore « Le Marais ». Jusqu'à la fin du xvi^e siècle, c'était une région marécageuse, inculte et malsaine. Trois cents ans de travaux patients, consistant notamment à rassembler dans de nombreux canaux les eaux courantes et stagnantes et à mettre en culture le reste du sol, l'ont notablement transformée. On comprend qu'aux temps anciens un tel état nécessitait l'emploi de nombreux engins de navigation, dont il y a quelque chance de retrouver des spécimens ou des vestiges, sous l'apparence de ces barques monoxyles que l'on recueille avec curiosité, que l'on étudie avec soin, et qui peuvent se rapporter à des âges très variés, puisque l'on constate leur emploi, en France notamment, depuis l'âge de la Pierre polie jusqu'à l'époque moderne.

C'est ce qui se produisit, il y a quarante ans, lorsque l'on exécutait des travaux dans le lit de la Sèvre Niortaise, au-dessous de Niort.

En 1868, à quelques jours d'intervalles, on découvrit deux de ces engins de navigation, en bois de chêne, un peu en amont du bourg de Coulon, et en aval de celui de Magné, sur le territoire de cette dernière commune. L'auteur de la découverte était M. Ritter, ingénieur des ponts et chaussées; elle a été signalée dans deux articles de la *Revue de l'Aunis, la Saintonge et le Poitou*, en 1868 et 1869, avec une description faite par un archéologue sérieux, M. Edmond Roy, et accompagnée d'une figure. Mais j'ai acquis la preuve que celle-ci était peu exacte; il m'a semblé utile d'apporter des rectifications et des compléments aux notes précitées, qui,

d'ailleurs, présentent d'apparentes contradictions entre elles, et dont la principale attribue à l'objet une antiquité trop grande.

Une première barque fut trouvée au milieu du lit actuel de la rivière, dans la vase, à un kilomètre de Coulon. Elle avait encore 9 mètres de longueur, environ 1 mètre de large ; on put calculer que sa longueur était de 10 mètres ; elle présentait la particularité d'avoir, à l'arrière, un compartiment d'un mètre carré, plus profond que le reste ; au surplus, elle ressemblait beaucoup à l'autre dont nous allons parler. Les curieux et les ouvriers eurent bien vite brisé et dépecé tout ce qui surmontait le fond ; celui-ci resta assez longtemps sur place, puis disparut.

Une barque moins longue et rentrant dans les dimensions moyennes (1), fut trouvée à 500 mètres en amont de la première, engagée dans un talus de la rivière. Bien conservée, elle avait 5^m40 de largeur, 0^m65 de longueur au milieu, 0^m42 et 0^m35 aux bouts. Deux contreforts assez élevés étaient taillés en plein bois, à un mètre du bout, le plus large à 1^m40 de l'autre. Les bords avaient 0^m05 d'épaisseur ; le creux était de 0^m20 (2). Pas de trace d'appuis pour des rames.

Undes bords de la pirogue, brisé par un choc, avait été réparé au moyen d'une planche fixée à l'aide de clous en fer. Ces clous, quadrangulaires, bien travaillés, égaux entre eux, avaient 0^m06 de longueur, avec une tête ronde, large de 0^m023 et très aplatie.

A quelque distance, il y avait un Gué, fréquenté depuis les époques les plus reculées jusqu'au xvi^e siècle ; les Romains y construisirent un pont. On y a trouvé un grand nombre d'objets de toutes les époques, depuis celle de la pierre taillée jusqu'au moyen âge. Plus près de la seconde barque, on a rencontré des objets paraissant plus anciens, savoir :

Un petit poignard en fer, de mauvaise qualité et de mauvaise fabrication, à soie très petite ; la lame, longue de 0^m11 est assez large pour cette longueur.

(1) Les qualifications « grande » et « petite » sont souvent la principale désignation de ces engins. Pour leur donner une signification, je proposerais d'appeler « petites » les pirogues antiques n'ayant pas plus de 5 mètres de longueur ; « moyennes » celles de 5 à 8 mètres, qui sont les plus nombreuses ; « grandes » celles dépassant 8 mètres.

(2) Dans les barques monoxyles antiques, par suite d'une perte de substance sous l'eau, la dessiccation peut réduire notablement la hauteur primitive des bords, et, en conséquence, le creux qui existait à l'époque de l'emploi. Des pirogues du Lac de Neuchâtel n'ont plus que 0^m18 de creux ; elles devaient en avoir bien davantage pour ne pas être exposées, une fois chargées et les bords en partie enfoncés, à se remplir d'eau.

- Un bracelet en bronze, sans ornements ;
- Un poinçon droit en os de cheval, de 0^m13 ;
- Un poinçon courbe en corne de cerf, avec trou de suspension, de 0^m14.

A quelle époque peuvent se rapporter nos deux pirogues, notamment celle qui a été le plus soigneusement examinée ?

La réparation faite avec les clous que nous avons décrits, qui ont la même longueur, la même forme quadrangulaire, la même tête large et plate que ceux désignés encore de nos jours sous le nom de « clous à bateaux », doit faire supposer que cette embarcation est notablement postérieure à l'invasion romaine, et non antérieure, comme M. Edmond Roy en a exprimé l'avis, probablement sous l'impression, alors générale, que les pirogues monoxyles ne pouvaient remonter qu'à une haute antiquité !

Il est malheureusement impossible de faire *de visu* et autrement que d'après les déclarations précises d'archéologues encore existants qui ont bien examiné l'objet, de nouvelles observations sur cette embarcation, disparue ainsi que plusieurs des objets intéressants qui l'accompagnaient.

En vue de la mieux conserver, on avait usé d'un procédé particulier : on l'avait placée sur une couche épaisse de plâtre mouillé, déposé dans une grande caisse en bois. Le plâtre, en se solidifiant, avait emprisonné l'extérieur de l'embarcation dans une sorte de berceau rigide. Mais, pour les vieux bois imprégnés d'eau, leur compression par des corps rigides amène généralement leur éclatement et leur fragmentation. C'est ce qui arriva pour notre pirogue, déposée au Musée départemental de Niort, où elle n'était plus considérée, vingt ans après sa découverte, que comme un objet informe et très encombrant. Vers 1890, elle perdit ses derniers morceaux, ainsi que son berceau de plâtre et sa caisse en bois ; le tout fut entièrement brûlé ou balayé !

Les pièces en os, en corne et en bronze que j'ai signalées, ne semblent plus se retrouver au Musée de l'ancien Hôtel de Ville de Niort, où elles avaient été placées. Le poignard et les clous en fer s'y voient encore.

Depuis quarante ans, aucune découverte du même genre ne semble avoir été faite dans la région.

Il serait désirable que la conservation des objets de cette nature fût assurée, en France, par les procédés qui réussissent généralement bien dans les Musées de la Suisse.

Puisque nous nommons cette contrée, remarquons que l'usage de la barque monoxyle (sous la dénomination similaire de « Einbaum », s'y est continué, en plusieurs endroits, jusqu'à nos jours.

Si les vieux arbres, de grande dimension, dans lesquels on taillait les barques monoxyles n'avaient pas généralement disparu des pays peuplés de l'Europe ou n'étaient pas réservés à d'autres usages, nous verrions encore employer ces barques qui présentaient des qualités spéciales, car elles étaient robustes, durables, d'une étanchéité parfaite.

On sait qu'elles ont persisté sur le Lac dauphinois de Paladru jusqu'au milieu du siècle dernier.

En Suisse, la barque monoxyle était d'un emploi général jusqu'au commencement du XIX^e siècle.

Notre confrère, M. B. Reber, le laborieux et aimable archéologue de Genève, en a vu fréquemment circuler, dans son enfance et sa jeunesse, c'est-à-dire il y a trente à quarante ans, sur les lacs d'Egeri, de Zug, de Lucerne, de Sempach, de Baldegg, etc.; il en a vu construire : on se servait surtout de sapins, dont de magnifiques spécimens étaient alors nombreux.

En 1869, un correspondant de Ferdinand Keller lui donnait des détails précis sur les barques monoxyles (« Einbaume») du lac Egeri. On en distinguait deux catégories : « Kilenschiff »; et « Gransen » ou « Einbaum ». La première, destinée, comme son nom l'indiquait, à mener les gens à l'église, avait une longueur d'environ 30 pieds fédéraux (près de 10 mètres), contenait huit personnes et pouvait porter 10 à 12 quintaux; le dernier spécimen fut construit vers 1849. La seconde catégorie, encore en usage en 1869, se subdivisait en deux types, plus petits, pour le transport et pour la pêche. L'épaisseur des parois était de 0^m04, celle du fond de 0^m07, la profondeur d'environ 0^m65. Les barques en chêne duraient cinquante ans et plus; mais elles étaient lourdes et avaient une marche lente; celles en sapin ne duraient que six ou sept années : c'était cependant celles-ci que l'on voyait presque exclusivement, les chênes de la dimension nécessaire étant devenus très rares.

On peut se demander si, en dehors des barques creusées dans des arbres, les habitants primitifs de l'Europe ne faisaient pas usage de barques en écorces, si légères, si promptement construites sans qu'il soit besoin d'aucun outil en métal, qui étaient jadis d'un usage général dans toute l'Amérique, en Australie, dans quelques régions de l'Afrique et qui se voient encore dans ces trois continents (1).

(1) On peut consulter utilement à ce sujet deux publications, intéressantes et récentes : une étude sur *la nature des engins de navigation indiens*, par

Le docteur Von Lenschan fait remarquer la singulière similitude qu'il y a dans plusieurs langues du groupe germano-scandinave (anglais, allemand, suédois, danois) entre les mots employés pour signifier « barque » et « écorce ».

Il faut noter toutefois que si, dans les Palafittes de l'Europe continentale, on a trouvé des écorces préparées et même travaillées, il semble que ce soit pour de tous autres usages que pour la confection d'embarcations.

M. Marcel BAUDOUIN. — Je crois les barques, dont vient de nous parler notre collègue, de l'*Époque historique*, et sans doute du début du *Moyen âge*. Nous sommes donc tout à fait d'accord.

Ce qui me fait émettre cette hypothèse, c'est non seulement la *largeur* de la première, la présence de *clous en fer* sur la seconde, et les trouvailles *de fer* faites dans le voisinage de cette dernière, mais les *conditions géologiques du sol* où elles ont été trouvées.

Ces barques indiquent, en effet, une navigation sur une eau peu profonde, mais de vaste étendue, c'est-à-dire une sorte de lagune, située au fond du Golfe du Poitou. — Or, nous savons que cette lagune est sûrement *post-néolithique*, et même très probablement *post-romaine* (*Trouvailles archéologiques* dans l'intérieur du sol du Marais moderne, qui y correspond aujourd'hui). Tout concorde donc pour les dire, comme notre collègue dont la compétence en ces matières est reconnue, notablement *post-romaines*, c'est-à-dire du *Moyen âge*, époque où le *Marais poitevin* était dans toute sa splendeur de marécage non colmaté !

Il ne faut pas exagérer la nécessité d'une certaine profondeur pour les barques de ce genre. Encore à l'heure présente, en effet, dans le Marais du nord de la Vendée (*Marais breton*), on emploie des bateaux qui n'ont guère plus de 0^m20 à 0^m30 de profondeur (ils dépassent parfois 4 mètres de long), et qui cependant peuvent porter, malgré leur faible largeur (0^m80), *six à huit* personnes.

Dans le Marais de Mont, j'ai relevé les trouvailles de *bateaux anciens*, qui y ont été faites (Le Périer; Saint-Urbain; La Bloire, près Challans, etc.); mais il ne reste aucune trace de ces débris. — J'ai rappelé plus haut ceux qui ont été trouvés dans la région du Bernard (Voir p. 732); j'y ajoute ceux de Longeville, de Curzon, de Velluire, etc.

A mon avis, la manière la plus simple de *Conserver les objets en Bois*, anciens, est de les réimmerger dans un liquide (de l'eau, par exemple), qui, on le sait, conserve presque aussi bien le bois que

MM. Steicker et Schrider, publiée à Stuttgart en 1907; et un article de « *Aus der Natur* » sur « Les bateaux en écorce d'arbres », par M. le professeur Dr Von Luschan, Directeur du Musée d'Ethnologie de Berlin, publié également en 1907.

les os (1); mais, pour un bateau, il est difficile, évidemment, de songer à le mettre ... en bouteille! Il y a là, cependant, une question de *technique* (2), fort importante à résoudre, sur laquelle nous attirons l'attention de nos confrères *français*, puisqu'en Suisse le problème semble résolu de façon pratique!

En France, les constructeurs de navires, sur les bords de l'Océan (en Vendée tout au moins), conservent les sapins de Norvège qui leur sont expédiés pour faire des *Mats* et des *Avirons*, EN LES ENFOUSSANT DANS LES VASIÈRES DES PORTS, où ils peuvent séjourner de longues années, baignés par l'eau de mer, sans s'altérer.

Jadis, avec mon père, qui faisait le *commerce* de ces bois pour les constructions maritimes, je me suis livré à cette opération; et, quoique anciens (1870-1875), mes souvenirs sont très précis à ce sujet.

Le plus simple serait donc peut-être d'encaster, dans de la *boue artificielle* (comme celle des Puits funéraires, par exemple), à l'aide de bassins creusés, dans des parcs de Musée, les *barques en bois* très grandes, ou les gros *troncs d'arbres préhistoriques*, intéressants à conserver au point de vue scientifique.

(1) Marcel BAUDOIN. — [Conservation des Ossements et des Bois]. — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr.*, Par., 1904, p. 100; et p. 114. — *Gazette médicale de Paris*, 1904, p. 409. — *Bull. Soc. Préh. France*, 1904, I, 94-95; 95-97; 1905, II, p. 229.

(2) On lira avec fruit le chapitre relatif à la conservation des *Objets de Bois* dans *La Préservation des Antiquités* du Dr Friedrich Rathgen, directeur du Laboratoire du Musée Royal de Berlin.

Bustes et Statuettes de forme archaïque, en granit et lave d'Auvergne.

PAR

L. COUTIL (Les Andelys, Eure).

Depuis quelques années, notre attention a été arrêtée sur des bustes ou petites statuettes, mesurant 0^m20 à 0^m40, et sculptées grossièrement : les yeux sont généralement très proéminents, les membres très sommairement indiqués. Ces sculptures rappellent par certains points les divinités que les Canaques placent au sommet des pieux, à l'entrée de leurs habitations.

La première que nous avons vue était chez un marchand d'antiquités d'Evreux, qui finit par nous avouer qu'elle provenait de Clermont-Ferrand.

L'an dernier, nous en avons vu également un ou deux exemplaires dans cette ville, où l'on truque tous les objets anciens.

Cette année, le hasard nous a fait découvrir le fabricant, lors d'une excursion, à l'issue du Congrès de l'Association française, à Clermont-Ferrand, en allant étudier les Monuments mégalithiques des environs de Saint-Nectaire; nous avons vu une série d'objets faux, chez un marchand d'antiquités de Murols.

Ce dernier avait beaucoup de haches fausses; il m'avoua que les bourgeois aimaient mieux les *neuves* que les *vieilles*, et qu'on lui prenait 2 francs pour les faire, grandes ou petites; il avait aussi plusieurs statuettes et il me donna le nom du fabricant, nommé le *Zouave* ou *Père Rabagny*, de Chambon (canton de Besse, arrondissement d'Issoire).

Le *Zouave* est actuellement âgé d'une soixantaine d'années; il fabrique ses personnages l'hiver; il en exécute environ trois ou



Fig. 1. — Petite Statuette archaïque [d'Auvergne (?)].

quatre par an et jamais ils ne se ressemblent ; d'ailleurs, il aurait difficile à copier un modèle. Il les vend de cinq à dix francs ; et il se donne beaucoup de mal pour les exécuter, ignorant absolument le modelage et la technique du travail sur pierre dure.

Nous nous demandons si nous devons aussi classer dans la même série une statuette, achetée par M. Foucault, de Flers ; les dimensions, 0^m40, la matière et beaucoup de détails permettraient de le croire. Ce qui nous fait hésiter un peu, ce sont les deux colliers dont elle est ornée, l'un au cou, l'autre placé à plat devant le corps ; les deux mains ramenées en avant le soutiennent sous les grosses boules qui terminent (*Fig. 1*).

Sans ces deux énormes anneaux à boules, sortes de torques, nous n'hésiterions pas à attribuer ce travail au vieux zouave de Chambon !

Son propriétaire ne nous en voudra pas, je l'espère, de faire ce rapprochement ; mais nous croyons qu'il était utile de signaler ce nouveau centre de fabrication d'objets truqués.

III. — ENCEINTES PRÉHISTORIQUES.

**Sur la seconde année d'activité
de la
Commission d'étude
des Enceintes préhistoriques
et Fortifications anhistoriques
de la Société Préhistorique de France.**

PAR LE

D^r A. GUÉBHARD (de Paris),

Professeur agrégé de la Faculté de Médecine,
Président de la Commission.

L'an dernier, — sans vouloir aucunement prétendre, par là, que nous eussions fait, à la Commission, un travail de nègres, — je terminais mon exposé par cette promesse : « Nous continuerons ! »

Aussi pourrais-je, cette fois-ci, par ces seuls mots : « Nous avons continué », faire taire tous les sourires, en déposant simplement sur le Bureau, en guise de péremptoire démonstration, les **Tables des Matières** du deuxième volume formé par les dix *Rapports mensuels* de 1907-1908.

De ces Tables il ressort que près de **cent** communications nous ont été adressées de tous les coins de la France, chacune apportant, pour le moins, un « fait nouveau », digne d'être mentionné, et quantité de détails qui, soumis par nous à la plus haute condensation, auraient facilement fourni, ailleurs, de compendieuses pages de Revue.

Ici, persuadés que le moindre dessin en dit plus que les plus belles phrases, nous avons préféré multiplier les clichés (voir la **Table des Figures**), au fur et à mesure que « l'abondance des matières » nous obligeait à resserrer nos pages dans le *Bulletin*. Procédé peu économique, assurément, et que, seules, pratiquent les rares publications faites pour la Science et non pour l'abonné, mais qui nous a été facilité par la persistante libéralité des amis d'une entreprise, fondée sur le désintéressement de la légion sans cesse accrue de collaborateurs bénévoles, dont nous n'avons même plus besoin de stimuler le zèle enthousiaste et dévoué, simplement maintenu en haleine par des échanges courants de publications et de correspondances.

La **Table des noms d'auteurs** signale en *italiques* le grand nombre de ceux de nos délégués qui ont activement pris part, cette année, à nos travaux. A ceux-là, qui ont payé de leur personne, et souvent, acheté au prix de maintes fatigues, la satisfaction de fournir à nos Rapports quelques lignes, toujours trop brèves, nous ne saurions exprimer trop chaleureusement notre reconnaissance pour leur inlassable fidélité.

Sur un domaine de la Préhistoire, ingrat et longtemps dédaigné et dénué du stimulant de la Collection, ils déploient une activité qui fait toute l'importance de notre œuvre; que dis-je? de *leur* œuvre, car c'est à eux, à eux seuls qu'en doit être attribué tout le mérite.

*
**

Grâce à eux, nous sommes arrivés à donner, en un an, outre bien d'autres plans, une trentaine de plans inédits d'enceintes (1), dont plus d'un tiers dus au zèle savant de M. ARMAND VIRÉ, membre de la Commission, qui a ajouté un inventaire départemental, celui du **Lot**, à celui de **Meurthe-et-Moselle**, qu'avait établi, l'an dernier, un autre membre de la Commission, M. le comte JULES BEAUPRÉ. Et, en plus de cela, un nombre important encore de dessins d'objets trouvés dans des fouilles, particulièrement dans celles de notre actif et dévoué ami M. PAGÈS-ALLARY, dont les recherches, transportées du camp de *Las Tours* (Cantal) à *Chastel-sur-Murat*, et continuées là avec une ardeur et des ressources qu'il est trop rare de trouver réunies, sont parvenues à découvrir un substratum néolithique profond sous des couches qui, jusqu'alors, l'avaient toujours dissimulé.

Ah, certes, il serait désirable que beaucoup de chercheurs aussi consciencieux fussent mis à même d'exécuter des travaux de ce genre, et qu'un peu de l'argent qui se donne pour l'exploration des régions lointaines fût consacré à l'étude de notre vieux sous-sol gaulois! Si les résultats matériels n'ont pas toujours le brillant des trouvailles exotiques, — et encore, qui sait si, à défaut d'un Stradonitz, il ne se retrouvera pas quelque Beuvray, quelque Chassey? — combien grande n'en est pas toujours la portée scientifique, puisque, par eux seuls, s'acquièrent quelques données sûres sur la question primordiale des origines?

(1) Nous en aurions donné davantage encore (v. la **Table des Matières**), si, trop souvent, nos correspondants ne nous forçaient à enfouir simplement, dans nos archives des plans que nous serions heureux de publier s'ils avaient été dessinés dans les conditions indispensables pour cela, que nous ne cessons de répéter à toute occasion, notamment l'abstention de toute teinte de couleur, et d'écritures insuffisamment grandes.

Et combien d'autres problèmes ne surgissent pas, faisant suite à ceux des grottes? Si, dans celles-ci, les stratifications sont, pour ainsi dire, plus concentrées, et souvent accentuées par les lits stériles des intervalles d'inoccupation, n'est-ce pas justement au moment d'arrêt de ces stratifications, c'est-à-dire aux débuts de la vie en plein air, que commencent celles des Camps? Et ne faut-il pas, en multipliant les sondages, poursuivre, avec d'autant plus d'ardeur qu'elle se montre plus difficile, la découverte de l'enceinte où se révéleront des superpositions assez nettes pour couper court aux chicanes, que permet encore — contre tout bon-sens, il est vrai — l'insuffisance des fouilles anciennes, principalement dirigées vers le ramassage des pièces, sans assez de souci des repérages de position, qui en auraient décuplé la valeur?

Si, même en Provence, où le peu de terre qui recouvre le roc a presque toujours été l'objet de tant de remaniements qu'on n'y trouve plus guère que des mélanges sans caractère, un fouilleur aussi consciencieux que M. PAUL GOBY est arrivé à discerner une échelle (1) dont le pied semble bien, malgré la prudente réserve de l'auteur, plonger dans le Néolithique; si, à Chastel-sur-Murat, où tout paraissait fait pour masquer l'origine préhistorique, M. PAGÈS-ALLARY, en cherchant bien, est arrivé à trouver le Néolithique au tréfond; si, dans des conditions dont le détail n'est pas encore publié, mais qui promettent d'être des plus intéressantes, notre savant confrère le D^r MARIIGNAN arrive, dans l'Hérault, à pareilles constatations; — lors même qu'aucun de ces auteurs n'aurait précisément observé le fait particulier, souvent infime, fournissant la preuve topique que les premiers occupants néolithiques aient été aussi les premiers constructeurs de murailles, n'y a-t-il pas, néanmoins, matière à réflexion dans ces constatations répétées de première occupation néolithique?

Car enfin, à moins de supposer que ce deuxième âge de la pierre ait été un âge d'or, où l'homme, en polissant le silex, se serait policé lui-même au point de ne plus craindre ni les bêtes féroces, ni la plus féroce des bêtes, le bipède son semblable, comment peut-on imaginer qu'il eût été choisir pour postes de séjour, au lieu du voisinage des sources, et de l'orée des bois, les sommets les plus malcommodes, les pics les plus exposés aux intempéries, les marais les plus fangeux, les fourrés les plus inextricables, si ce n'était pour utiliser — et, par conséquent, compléter avec de grosses pierres, s'il le fallait — leurs défenses naturelles, tout comme il utilisait pour le même but de défense, les petits cailloux de silex

(1) PAUL GOBY. — Les nouvelles trouvailles au Camp du Bois du Rouret (A.-M.). *Congr. Préhist.*, III^e session, (Autun, 1907), p. 567-9.

trouvés sur son chemin ? Le constructeur des dolmens et grands tumuli aurait-il donc gardé pour ses seuls morts ces gigantesques remuements de terre et de pierre, dont il semble que le goût atténué ait été transmis à nos enfants par l'enfance de l'humanité ? Et ne faudrait-il pas plutôt s'étonner, (si l'absence de stimulus utilitaire n'en donnait la raison), que la connaissance de la taille de la pierre ait si longtemps tardé d'être appliquée à l'édification des demeures ? Mais les fouilles de l'Orient ont mis absolument hors de doute l'utilisation, dès l'époque néolithique, de la pierre brute, pour les murs de cases, comme de remparts. Et, ceux-là seuls, chez nous, pourraient encore dénier aux néolithiques les premières édifications d'ouvrages défensifs, qui persisteraient à voir de simples petites floraisons provinciales dans la manifestation grandiosement ubiquite, et partout pareille, de ce qui fut un des grands stades caractéristiques de l'évolution humaine au sortir de la période de la pierre taillée.

Non moins que la pierre polie, et qu'il y ait, ou non, coïncidence, l'apparition de ces monuments, de terre ou de pierre suivant les régions, marque une étape définie du progrès, et il est indubitable que chacun de ces grands témoins du travail des premières collectivités, mériterait d'être étudié, pour le moins au même titre, avec la même attention, les mêmes méthodes, que les petites pierres ouvrées, produit de l'art individuel, à chacune desquelles on demande moins à quel usage particulier elle a bien pu servir, que le degré qu'elle marque sur l'échelle du perfectionnement.

Et, de même qu'on met en vitrines les moindres produits de l'industrie primitive, afin d'en faire la base de toute une science, de même il nous faut, tout en enrichissant nos **archives** du plus grand nombre possible d'imprimés (1), mettre en cartons, afin de donner une base à une branche spéciale de cette science, les états-civils de Camps, signalements, images, histoires, que résumant au fur et à mesure nos **Rapports mensuels**.

. . .

L'utilité de l'**Inventaire** se trouve ainsi, à nouveau, pratiquement démontrée. Et si nous avons pu, un instant, en douter nous-mêmes, lorsque nous était tôt apparue l'infinité, auprès de l'étude mondiale, des observations purement locales, qui étaient données jusque là comme *nec plus ultra* des curiosités les plus urgentes,

(1) Un 3^e catalogue de 48 imprimés français a été donné dans notre XIII^e Rapport, B.S.P.F., t. IV, 1907, p. 496. Depuis lors, par acquisitions et par dons, le nombre s'est tellement accru qu'il ne nous a pas encore été possible de publier une quatrième liste, et surtout la liste, très importante, des ouvrages étrangers.

c'est qu'il n'était encore question que d'un simple cataloguage, envisagé comme première œuvre indispensable de recensement sauveur, au lieu qu'à la pratique celui-ci s'est montré bientôt ce qu'il devait être, un simple cadre où exposer les faits aptes à servir de véhicule aux idées générales, à préparer le chemin aux idées nouvelles, à assurer la lutte contre les idées fausses.

Sous le couvert de cet inventaire, qui ajoute plus de 160 noms à nos listes précédentes (voir la **Table des noms de lieux**), et avec l'insistance que donne la conviction ou que nécessitent les partis pris contraires, nous ne cesserons de lutter surtout contre le leurre traditionnel de certains néfastes accouplements de mots qui empêchent de creuser les choses, contre le prestige invétéré des épithètes purement verbales dont se paient trop facilement les curiosités superficielles.

« Camps romains, mottes féodales », combien n'en est-il pas, dont une autopsie à fond, révélerait l'origine proto- ou préhistorique ! Mais comme ce sont, naturellement, les dernières occupations qui ont laissé les restes les plus riches, les mieux conservés, les plus apparents, ce sont ceux-là les premiers, souvent les seuls, qui frappent. Et, même en cas de fouilles profondes, ne faut-il pas un véritable héroïsme d'abnégation de collectionneur pour aller chercher, comme M. PAGÈS-ALLARY, sous l'arsenal du Fer ou les trésors du Bronze, de pauvres rares silex taillés ! Et alors, on voit les savants les plus compétents appliquer à l'enceinte, comme épithète chronologique, celle de leurs grandes trouvailles (1), en méprisant les petits cailloux, dont le plus humble, souvent, du fond du tiroir où on le relègue, en supposant qu'on l'ait ramassé, aurait le droit de clamer : « *Me, me adsum, qui feci !* »

*
*
*

La seule date qui puisse, à bon droit, être accolée au nom d'une enceinte fortifiée (aussi bien que d'un dolmen) est celle de l'*édification*, quand elle est connue. Rarement elle est identique à celle de l'*occupation* principale : car les bonnes positions ont été telles de tout temps, et plus est importante une occupation récente, plus

(1) Nous craignons, sans avoir pu nous en assurer, que ce ne soit un peu le cas du classement des enceintes portugaises de l'éminent M. LEITE DE VASCONCELLOS, tel que l'a exposé M. TAVARES DE PROENÇA (*Congrès Préhist.*, III^e session, Autun, 1907, p. 712). Et ne voyons-nous pas, dans nos propres Rapports (*B. S. P. F.*, V, 1908, p. 22), M. PIROUTET, parce qu'il vient de faire une trouvaille hallstattienne, compliquée de tessons helléniques, hésiter à garder l'épithète de *néolithique* qu'il avait donnée, à la suite de ses premières recherches, au camp de *Château-sur-Salins* ! Que serait-ce alors, si l'on venait à y trouver un trésor de napoléons ?

il y a lieu de supposer qu'elle en a effacé d'autres antécédentes. Combien de châteaux du moyen-âge, combien de forts tout-à-fait modernes, à côté de chez nous, n'ont-ils pas fait disparaître les derniers vestiges de la préhistoire ! Les savants du troisième millénaire devront-ils, dans nos Alpes-maritimes, dater du vingtième siècle les restes de murs du Mont-Agel et du Mont-Chaube ?

Rien de plus difficile, en vérité, que d'établir nettement la date d'édification d'un mur. Mais alors, qu'on s'abstienne et qu'on réserve pour les seules occupations, sans les attacher à l'enceinte, les épithètes ronflantes où aime tant à briller l'érudition des observateurs.

D'ailleurs il est un travers encore pire : c'est, après avoir établi — mal, peut-être — l'âge d'une enceinte, de décréter du même âge toutes celles de la région. Fussent-elles toutes d'apparence absolument pareille, comment concilier cette champignonsque poussée « sous l'influence d'un danger pressant » — c'est la formule admise — avec l'état certainement clairsemé et les minimes ressources des populations ? Laissons aux interpréteurs pressés le cliché du « danger pressant ». C'est un danger permanent et de longue durée qui, par une équation partout la même entre l'homme et la nature, a de très bonne heure conduit celui-ci à adapter à un degré déterminé de son évolution des modes de défense, à tout prendre, moins savants que ceux où s'était arrêté l'instinct figé de maints animaux. Longtemps il s'y tint, sans perfectionnements sensibles et c'est l'accumulation du travail des âges qui nous apparaît aujourd'hui, dans l'étonnante multiplicité de ces restes, comme l'accumulation de certains fossiles en de minces couches géologiques, qui ont mis des siècles à se former.

L'identité de fruste apparence ne saurait donc impliquer l'identité de date : tout au plus indique-t-elle que longtemps le même cadre répondit au même besoin, tandis qu'à son intérieur d'autres besoins pouvaient évoluer ou naître. Et lors même que ceux-ci poussaient à certains perfectionnements, susceptibles vraiment de faire date, l'application n'en fut certainement pas aussitôt générale, et n'empêcha pas les vieux modes de subsister, à côté des nouveaux, comme, de tous temps, la poterie grossière à côté de la fine. Il ne saurait donc y avoir, même régionalement, « un problème de l'âge des enceintes », mais le multiple problème de l'âge de chaque enceinte, chacun ne valant que pour l'enceinte étudiée et fixant, tout au plus, pour les similaires, s'il s'y rencontre quelque perfectionnement caractéristique, un maximum seulement d'antiquité. C'est l'établissement de l'échelle de ces maxima qui fait l'intérêt majeur de nos études, nous ne saurions trop le redire, et c'est à consolider sa base que devaient viser nos premiers efforts

Or la logique et les faits sont d'accord pour établir que, chez nous comme ailleurs, où cela ne fait pas de doute, l'art de la fortification, né dans la grotte (1), avec l'homme en sortit, et point n'eut besoin d'attendre le bronze ou le fer, dont n'apparaît, sur les matériaux, aucune trace.

Que bien rares soient les monuments qui, fondés dès lors, seraient demeurés tels, sans être plus occupés, cela tombe sous les sens, puisque ce durent être, naturellement, les positions les plus avantageuses qui furent d'abord préférées, et que de bien grands changements sociaux sont nécessaires pour faire abandonner les avantages dus à la nature. A Hissarlik, treize occupations différentes se réinstallèrent les unes sur les ruines des autres; et, sans Schliemann, qui eût connu la néolithique? Au Beuvray, il fallut la soumission des Gaules pour faire descendre Bibracte à Augustodunum. Quoi d'étonnant à ce que l'origine néolithique soit presque toujours masquée pour l'observateur mal averti?

De nombreux siècles, ensuite, ont été nécessaires pour multiplier ces ouvrages au point où nous les comptons aujourd'hui. Beaucoup, qui ressemblent aux premiers, peuvent leur être bien postérieurs. Mieux vaut ne leur donner pas de date, qu'une mauvaise. De là notre grande classe des *anhistoriques*, où nous nous gardons d'affirmer qu'il ne s'en trouvera jamais de pas préhistoriques du tout.

Mais, pour les reconnaître, ne faut-il pas les connaître d'abord ?

*
**

Et, à force de les faire connaître, et de montrer que « plus ça change et plus c'est la même chose », n'aurons-nous pas toujours donné le coup de grâce à la vieille manie qui voulait voir, dans certaines similitudes d'architecture, des communautés d'origine, et qui n'allait à rien moins, par exemple, qu'à donner une réalité d'existence aux fabuleux « Cyclopes », ou à faire faire aux Phéniciens ou à de prétendus « Pélasges », non seulement le tour de l'Europe et celui de l'Afrique, mais encore la traversée d'Amérique ?

On ne saurait vraiment trop le redire, il y a, dans la primitivité de la race humaine, deux choses à distinguer : l'instinct et l'intelligence, la bête et l'homme. L'instinct, réponse spontanée de la bête aux besoins vitaux, a, seul et sans leçons, créé partout les indispensables premiers moyens de défense : de là leur identité par

(1) Voir encore la belle étude de M. U. DUMAS, La Grotte des Fées à Thaurax, *Rev. de l'Ec. d'Anthrop.*, XVIII^e ann., 1908, p. 308-326, fig. 112-120.

le monde entier. L'intelligence, au contraire, créatrice de besoins nouveaux, et de perfectionnements pour les satisfaire, introduit la note d'art, essentiellement variable, locale, individuelle, mais aussi transmissible, et qui, elle, permet de disserter sur les contages ethniques.

Par l'instinct, tout ce que réclamaient les besoins vraiment primordiaux de la bête, a été, comme pour les autres bêtes, universellement solutionné d'identique façon. Qu'il s'agisse de la hache ou de la muraille de pierre, ce serait perdre son temps que de chercher des origines qui ont leur centre partout et de frontières nulle part. Réservons pour les *svastika* et autres symboles d'ornementation, ces beaux exercices de haute érudition, qui, appliqués au simple cercle ou carré, pourraient déjà paraître bien risqués. Laissons à nos camps l'autochtonie, et au lieu de chercher au loin, demandons à leurs entrailles qui les a faits.

*
**

Voilà les idées que nous nous sommes efforcé de vulgariser dans notre **Conférence publique** du précédent Congrès (Autun, 1907) et d'appuyer d'une multitude d'exemples dans notre brochure illustrée **Camps et Enceintes**, dont nous avons essayé de faire une petite encyclopédie iconographique, aussi complète que possible, de l'état actuel de la question, pour servir d'instrument de propagande après avoir déblayé le terrain de ses vieilles barrières locales.

La route était terriblement embroussaillée, où, pour faire la démonstration du mouvement, nous avons pensé qu'il fallait aller de l'avant. Nulle direction, nuls repères ne s'y distinguaient. Peu à peu cependant s'est faite la trouée; il n'y a plus maintenant qu'à passer.

— Mais encore, grommellera quelque irréductible malveillance, pour aboutir à quoi ?

Aboutir ?

Mais qu'est-ce donc que le *bout* de la Science ? Chacun sait bien ce qu'est le bout... du nez, qui sert à plus d'un d'extrême horizon; et le bout... de l'oreille, qui, trop souvent, quoi qu'on veuille, paraît. Mais le bout de la Science ?

En Science, qui dit *bout*, dit *borne*. Et, de cette borne, qui n'est pas menhir, nous ne voulons point.

A d'autres, pour leur idéal ! Nous, nous passons... et continuons !

TABLES ALPHABÉTIQUES DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES

RAPPORTS DES TRAVAUX

DE LA

COMMISSION D'ÉTUDE

DES

Enceintes Préhistoriques et fortifications anhistoriques

DE LA

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.

II^e ANNÉE, 1907-1908.

(Rapports XI à XX).

La pagination de renvoi se rapporte au **BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE** : tous les nombres au-dessus de 390, au t. IV, 1907 ; au-dessous, au t. V, 1908.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

[Les *italiques* désignent les *Délégués*; les **PETITES CAPITALES** les MEMBRES DE LA COMMISSION].

- Agnel (Z. d'), 308.
 Abbe (E.), 72.
Andrieu (L.), 23, 72.
 Anteil (P. d'), 75.
 Anthes (E.), 397.
 Anville, 381.
Avelot (R.), 489; 163.
 Babelon (E.), 86.
 Bachelin, 263.
Bacquet (C.), 490; 115.
Banéat (P.), 82.
 Baquié (G.), 217.
Baudet (Pol), 490, 497, 499; 83, 308.
Baulmont (A.), 490.
 BEAUPRÉ (J.), 489, 491.
Bérout (J. M.), 497.
 Berthelot du Chesnay, 397; 163.
 Bertrand, 87.
 Bertrand, 87.
 Bertrand, 87.
 Bertrand, 87.
 Bertrand, 87.
 Bertrand, 87.
 Bial, 81.
Blanc (A.), 450.
Bombal (E.), 397.
 Bonstetten (de), 262.
Bossavy (J.), 309.
 Bottin (C.), 398; 85, 115.
 Boucher de Perthes, 312.
 Bouillerot (R.), 489.
Boullanger (C.), 490; 115.
Bouquet, 397, 398.
 Bourdin, (M.), 81.
Hourgeade (E.), 82, 83, 86, 117, 150, 155.
 Brenier (J.), 402.
 Callé, 75.
Calmels (A.), 82, 163, 261.
 Calvet, 78.
Camichel, 491.
 Carton, 403.
 Castagné, 24, 70-81.
 Cathala-Coture, 70-81.
 Caumont (de), 406, 446, 493.
 Caylus, 81, 87.
 Cessac (J.-B.), 76, 79.
 Chaix, 21.
 Champollion-Figeac, 81.
Chatelet (C.), 20.
 Chaudruc de Crazannes, 70-81.
Chédeville (J. P.), 497, 498.
Chopinot, 397, 398; 217.
 Cipières, 81.
Clément, 309.
 Clerc, 449.
 Colin (J.), 450, 497.
 Collaye (A.), 20, 116.
Colleu (J. B.), 399, 443; 261.
 Combarieu, 71.
Combes (Paul), 20.
Corot (H.), 218.
Cotte (Ch.), 494; 20.
 COUTIL (Léon), 497; 217, 261, 309.
 Creuly, 81.
 Cùquel, 74.
 Darsy, 115.
 Daumas (A.), 462.
Dauphin (L. C.), 399; 262.
 DÉCHELETTE (J.), 493; 23, 163 (t.-à-p. 123), 166.
 Délisse-Morin, 122.
Delort (J. B.), 444, 494.
 Delpon, 70-81.
Dervieu, 400.
 Desailly, 310.
Desforges (A.), 444; 218.
Desmazières (O.), 490; 218.
 Devais, 24.
 Devaud, 312.
 Dörpfeld (W.), 163 (t.-à-p. 123).
 DRIOTON (C.), 490; 165.
Dugas (J.), 308.
 Dumaine, 446.
Dumas (U.), 497; 84, 154, 165.
 Dupuy, 219.
 Duruy, 81.

- Éyrard (C.)*, 310.
Féraud (É.), 308.
Feuvrier (J.), 445, 495, 497; 22, 165
310.
Fievé (G.), 492.
Foucault (E.), 445.
Fouillac (de), 78.
Galland (Ch.), 494.
Galotti (L.), 81.
Garrisson (É.), 22, 85 (3), 116.
Gaultier du Mottay, 399; 164.
Gérin-Ricard (H. de), 494.
Gidon (F.), 405, 446, 493, 496.
Gilibert, 218.
Givenchy (P. de), 404.
GOBY (PAUL), 491, 495, 498; 85.
Goury (G.), 400, 446, 489, 498.
GUÉBHARD (A.), 400, 498; 153, 262.
Guillou, 81.
Guyon de Malleville, 78, 80.
Hamy (É.), 403.
Harmois (A. L.), 163, 164, 218, 263.
Harscouët, 82.
Héreil, 75.
Hertlein, 400.
Heuzé, 489.
Hoernes, 165.
Hommer (J.), 401; 309.
Hue (E.), 464, 493.
IMBERT (M.), 499.
Jacobs, 81.
Jacquot (L.), 401, 494; 310.
Jaubert, 119.
Joanne 70, 310.
Jullian (C.), 498.
Jullien (J.), 446.
Jullien (Ph.), 241.
Junius, 80.
Keller, 263, 316.
Labbé, 88.
Lacabanne, 281.
Lacoste, 72.
Lacour, 211.
Laquiante, 81.
La Tour (H. de), 120.
Lauby (A.), 310.
Lavollé (A.), 401.
Le Bel, 447.
Le Hongre, 261.
Le Roux (M.), 219.
Lieutaud (V.), 397, 402.
Limayrac, 24, 70.
Loë (A. de), 264.
Mallard, 308.
Marignan (E.), 117, 164.
Mario (I.), (v. Moriot J.) 314.
Marlian, 80.
Marlot (H.), 402, 406.
Martin (Aimé), 447.
Martin (David), 402.
Martin (Tristan), 492.
Maçauric (F.), 165.
Maçéret (L.), 449; 21, 85, 166, 218,
312.
Menand (E.), 155.
Mireur (F.), 402, 492.
Montau, 81.
Montchanin (de), 497.
Morgand (E.), 163.
Morin (A.), 81.
Moriot (J.), 314.
MORTILLET (A. DE), 398, 447, 449;
72, 87, 123.
Moser (B.), 316.
Mottay (du), 218, 263.
Moulin (F.), 448.
Much (M.), 85.
Müller (H.), 447, 312.
Musset (G.), 403.
Nadal (J. B. D.), 81.
Napoléon III, 81.
Niederlander, 77.
Noëlas, 449.
Nourrit, 122.
Oli-ier (É.), 82.
Orsi (P.), 154.
Ortelius, 80.
Pagès-Allary (J.), 444, 494; 21, 84,
86, 117, 121, 155.
Pajot (A.), 312.
Pallary (P.), 403, 499.
Paramelle, 78.
Parat (A.), 499.
Parenteau, 492.
Pas (É. de) 448; 121, 219.
Peet (St. D.), 155.

- Pellissier, 398.
 Périé (R.), 81.
 Pérot (F.), 403, 445, 495 ; 87, 314.
 Petitclerc (P.), 498.
 Pézières (A.), 122.
 PIERQUIN (L.), 490 ; 217.
 Piette (A. et E.), 83.
 Piroutet (M.), 22.
 Pontavice (de), 82.
 Portier, 449.
 Pranshnikoff (I.), 20, 116.
 Puech (Ch.), 86.
 Raymond (P.), 495.
 Régnault (F.), 449.
 Reinach (S.), 166.
 Renaud (Mme E.), 404.
 Revon (L.), 219.
 Reynier (Ph.), 404.
 Ricaud (J.), 264.
 Ris (J.), 22, 85 (3).
 Rolland, 310, 311.
 Rollet, 312.
 Ruffelet, 264.
 Rupin (E.), 72.
 Saint-Martin, 85.
 Samson, 80.
 Schaudel (L.), 450.
 Schliemann, 163 (t.-à-p. 123).
 Schliz (A.), 154.
 Schmidt (Hubert), 163 (t.-à-p. 123).
 Sénequier (P.), 20.
 Sibour (E.), 402.
 Sicard (G.), 404.
 Silvestre (J.), 122.
 Simon (V.), 449.
 Siret (L.), 155.
 Souché (B.), 404.
 STALIN (G.), 217, 219, 264.
 Tamisey de Laroque, 81.
 Tavarès de Proença, 84.
 Thomas (Ch. L.), 400.
 Thomas (Cyrus), 155.
 Valérian (I.), 406.
 Valette (L.), 404, 496.
 Vascosan, 80.
 Vauvillé (O.), 450 ; 154, 308.
 Vayrac (de), 80.
 Vésignié (L.), 402.
 Vigenère, 80.
 Villas, 219.
 Villè d'Avray (H. de), 20.
 VIRÉ (A.), 451 ; 23, 70-81, 122, 154.
 Vouga (P.), 166, 315.
 Vuarnet (É.), 219, 261.
 Westropp (Th. J.), 84.
 Zeltner (F. de), 117, 166.

TABLE DES FIGURES.

- T. IV**, p. 399. — Camp du Bois de Coëlan (**Côtes-du-Nord**) [J.-B. COLLEU].
 — 404. — Mottes et fossés des *Petits-Jabots* (**Allier**) [F. PÉROT].
 — 405. — Camp de *Hottot-les-Bagues* (**Calvados**) [F. GIDON].
 — 405. — Camp de César de Plessis-Grimoult (**Calvados**) [F. GIDON].
 — 443. — Cour de Quéneleuc en Langourla (**Côtes-du-Nord**) [J.-B. COLLEU].
 — 444. — Enceinte de *Saint-Parize-le-Châtel* (**Nièvre**) [A. DES-FORGES].
 — 447. — Enceinte de *Pleux*, à Beaulieu (**Ardèche**) [J. JULLIEN].
 — 447. — *Château de Terre* de Tourville (**Manche**) [A. MARTIN].
 — 451. — Enceinte du *Château de Muret* (**Aisne**) [O. VAUVILLÉ].
 — 490. — *Château - Buron* à Bouillencourt (**Somme**) [C. BACQUET].

- T. IV**, p. 493. — Camp d'*Ouistreham* (**Calvados**) [E. HUE].
— 496. — *Camp André* de Valcongrain (**Calvados**) [L. VALETTE].
- T. V**, p. 71. — *Château des Anglais* d'Autoire (**Lot**) [A. VIRÉ].
— 73. — *Truco de Maourédis* de Castelnau-Montratier (**Lot**) [A. VIRÉ].
— 73. — *Saint-Cyr-d'Alzou* de Couzou (**Lot**) [A. VIRÉ].
— 75. — *La Verrière* de Lacave (**Lot**) [A. VIRÉ].
— 75. — *Le Château de Justice* de Lamothe-Fénelon (**Lot**) [A. VIRÉ].
— 76. — *La Roque* de Montvalent (**Lot**) [A. VIRÉ].
— 76. — *Los Gleyzos* de Pinsac (**Lot**) [A. VIRÉ].
— 77. — *Le Roc* (**Lot**) [A. VIRÉ].
— 77. — *Rocamadour* (**Lot**) [A. VIRÉ].
— 79. — *Les Rochers Monges* de Saint Socy (**Lot**) [A. VIRÉ].
— 80. — *La Tour de Bourzoles* de Souillac (**Lot**) [A. VIRÉ].
— 83 et 151. — Dyke basaltique de Châteauneuf (**Cantal**) [E. BOURGEADE].
— 84 et 152. — Plans et coupes de cases fouillées [E. BOURGEADE].
— 86. — Silex de Chastel-sur-Murat (**Cantal**) [PAGÈS-ALLARY].
— 115. — Enceinte du *Bois de Sery* à Bouillancourt (**Somme**) [E. BACQUET].
— 118. — Silex, bronzes et poteries de Chastel-sur-Murat (**Cantal**) [PAGÈS-ALLARY].
— 119. — Meules avec molettes, anse à trous verticaux, monnaies arvernes de Chastel-sur-Murat [PAGÈS-ALLARY].
— 119. — Anse à trous verticaux de Châteauneuf (**Cantal**) [E. BOURGEADE].
— 120. — Poteries gauloises de Chastel-sur-Murat [PAGÈS-ALLARY].
— 121. — Enceinte de *San Peiré* à Mons (**Var**) [E. DE PAS].
— 164. — Schéma critique de la valeur chronologique de certaines superpositions, en terrains longtemps occupés [A. GUÉBHARD].
— 218. — Enceinte de *Roche* à Fléty (**Nièvre**) [A. DESFORGES].
— 263. — *Château-Goëlo* à Plélo (**Côtes-du-Nord**) [A.-L. HARMOIS].
— 264. — *Saint-Clément* à Néoules (**Var**) [J. RICAUD].
— 311. — *Suc de la Frause* à Champs (**Cantal**) [ROLLAND].
— 311. — Enceinte du *Pré-Neuf* de Moussages (**Cantal**) [ROLLAND].
— 313. — Camp de *Rochebrune* à Saint-Just-de-Claix (**Isère**) [H. MÜLLER].
-

TABLE DES NOMS DE LIEUX

par départements et par communes.

[Les caractères gras indiquent les noms de communes à rajouter à notre PREMIER COMPLÉMENT de l'an dernier, à l'INVENTAIRE A. DE MORTILLET. Les italiques désignent les lieux-dits].

AFRIQUE.

Afrique Occidentale, 163.

AIN.

Bouvent, *Tama*, 497.

AISNE.

Ambleny, 450; 308.

Becquigny, *Le Fagnolet*, 83.

Comin, 308.

Chavigny, *Bois de Vaux*, 451.

Épagny, 308.

Escaufourt, *La Redoute*, 483.

Hirson, *Beaurepaire*, 83; *Bois de la Hutte*, 83; *le Catelet*, 83; *Jumilly*, 83.

La Hérie, 83.

Mercin-et-Vaux, *Mont Chatillon*, 308.

Mesbrecourt, *Les Villers*, 490.

Montigny-l'Éngrain, 308.

Muret, *Le Parc du Château*, 450 (*Fig. 5*).

Osly-Courtil, 308.

Pasly (v. Pommiers).

Pommiers, 450; 308.

Saint-Thomas, *Bibrax*, 450; 308.

Tartiers, 308.

ALGÉRIE.

Constantine, *Djebel Lek'hal*, 401, 494.

Hammam R'irra, 494.

Mansoura Kebir, 310.

ALLIER.

Beaulon, *Bois du Mont*, 315.

Bessay, 87.

Chapelle-aux-Chasses, *Deux Mottes*, 315.

Chevagnes, *Le Riau*, 315.

Gannay-sur-Loire, *Maître-Jean*, 314.

Chézelle, *Le Ponto*, 315. *La Tour*, 315. *Les Vieillots*, 315.

Garnat, *Carcousset*, 315. *Les Guémies*, 315. *Montigny*, 315. Plusieurs *buttes* rectangulaires, 315.

Paray-le-Frésil, *Beauveley*, 315. *Les Communs*, 314. *Les Gaumeurs*, 315. *Les Positots*, 315. *Seriau*, 315.

Saint-Gerand-de-Vaux, *Châtel Deneuvre*, 87.

Saint-Léger-des-Bruyères, *Motte*, 449.

Saint-Martin-des-Lais, *Saint-Martin*, 315.

Souigny, *le Lion d'Or*, 495.

Yzeure, *les Petits Jabots*, 403, 404 (*Fig. 2*).

ALPES (BASSES-).

Lurs, *Ganagobie*, 402.

Revest-des-Brousses, *La Tour*, 448. *Saint-Laurent*, 448.

Saint-Geniez-de-Remon, 402.

Vachères, 448.

ALPES (HAUTES-).

Ancelle, *Mont Faudon*, 402.

Aspres-sur-Buëch, *Les Égaux*, 402.

Montgardin, 402.

Saint-Pierre-d'Argençon, 402.

Serres, *La Reynaude*, 402.

ALPES-MARITIMES.

Antibes, *La Garoupe*, 219.

Caussols, *Colle des Maçons*, 85.

Le Rouret, *Le Bois*, 498.

La Turbie, *Mont Bastide*, 498.

Saint-Vallier de-Thiery, *Barre du Castellaras de la Malle*, 401.

Saint-Vallier de-Thiery, *Castéou As-*

sout, 491. *La Malle*, 400. *Paracou*, 400. *Thiery*, 445.
Vallauris, le Pézou, 20, 219.

ARDÈCHE.

Beaulieu, Pleux, 446 (Fig. 3).

ARDENNES.

L'Echelle, Château des Payens, 490.
Machault, 398.
Mont-Saint-Martin, Motte de Bourcq, 116. *Mont de Beauvois*, 116.
Remilly - les - Pothées, Hardoncelle, 491.
Ville-sur-Retourne, 20.

AUDE.

Saure, Daniel ou Fontcouverte, ou Las Casas de Figuières, 404.

AVEYRON.

Saint-Remy-de-Laguiole, Bois des Tours, 163, 261.

BELFORT.

Belfort, Le Fayé, 314.

BELGIQUE.

Macquenoire, 83.
Wichelen, 264.

BOUCHES-DU-RHONE.

Ginasservis, Camp Destraux, 402.
Jouques, Davouste, 20. *Pont Mira-beau*, 20.
Lamanon, Calès, 20.
Meyrargues, Réclavis, 403.
Septèmes, Baou des Baumes, 494.

CALVADOS.

Benouville, 446.
Bernières-sur-Mer, Camp romain, 446, 493.
Campandré - Valcongrain, 496, Fig. 3.
Coursouilles-sur-Mer, Saint-Ursin, 446, 493.

Hermanville-sur-Mer, Les Rues de Roncheville, 493.

Hottot-les-Bagues, Câtelain, 405, Fig. 3.

Ouistreham, Castillon 493 (Fig. 2).

Plessis-Grimoult, Camp de César, 405, Fig. 4.

CANTAL.

Aurillac, Puy Courny, 86.
Bredon, Albepierre, 86.
Champs-de-Bort, Suc de la Frause, 311, Fig. 2.
Chastel-sur-Murat, 494; 21, 84, 86 (Fig. 3), 117-121 (Fig. 2-8).
Las Tours, 444; 21, 117.
Moussages, le Pré Neuf, 310 (Fig. 1).
Massiac, Suc de la Pèze, 86.
Riom-ès-Montagnes, Châteauneuf, 83 (Fig. 1-2), 150 (Fig. 1-2).

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Royan, Châtelard, 122.

CHER.

Drevant, 308.

COTE-D'OR.

Alise-Sainte-Reine, 496-8.
Châtillonnais, 218.
Forléans, Bains, 402.
Massingy-lès-Semur, La Courtine, 402.
Thoste, Beauregard, 402.

COTES-DU-NORD.

Collinée, 399.
Guingamp, Mez Guen, 397.
Hénan-Bihen, Les Fossés, 164.
Hénansal, Durétal, 497.
Langourla, Bois de Coëlan, 399 (Fig. 1). *Bois du Parc*, 399. *Cour de Quencleuc*, 443 (Fig. 1).
Loudéac, Cadéac, 164. *Cojean*, 164.
Plélo, Château de Goëlo, 218, 263 (Fig. 1).
Pordic, 264.

Saint-Glen, *Haie aux Lions*, 397.
Saint-Jacut-de-Mené, *Châtel du Parc*,
261.

CREUSE.

Sainte-Feyre, *Puy de Gaudy*, 497.

DORDOGNE.

Terrasson, *Puy de Montmège*, 447.

DOUBS.

Châtillon, 449.
Guyans-Vennes, *Grand - Chaux*,
310.
Lantennes-Vertière, *Beauregard*,
310.

DROME.

Saint-Nazaire-en-Royans, 312.

EURE-ET-LOIR.

Sorel-Moussel, *Camp Harrouard*,
497.

GARD.

Foissac, 84.
Junas, 165.
Nages, 165.
Rogues, 117.

GARONNE (Haute-).

Billière, *Montagne d'Espiaux*, 499.
Lespugne, 399.
Saint-Clar, *Camp romain*, 449.

GERS.

Beaumarchès, *La Tourette de Mar-
seillan*, 219.
Lagraulet, *Jaulin*, 219.
Lamothe-Goas, *Motto dou Bergé*, 49.
Lelin-Lapujolle, *Tourruc*, 448.
Luppé, *Mottos de la Caoussado*, 448.
Pereuil, 448.
Mas d'Auvignon, *Barriqué*, 219.
Saint-Mont, *Cavet*, 448.
Vergoignan, *l'Aouillé*, 448.
Verlus, *Chantillon*, 312.

HÉRAULT.

Cazevielle, *Gardiol*, 122.
Montagnac, *Camp de César*, 492.
Nissan, 217.

ILLE-ET-VILAINE.

Chanteloup, *Bourgbarré*, 82. *Cha-
longe*, 82.
Crovin, *Ferchand*, 82.
Goven, *Butte de Gourmalon*, 82.
Orgères, *Château de la Douve*, 82.
Piré, *Bois de Labeau*, 82.

INDRE.

Sougé, 87.

ISÈRE.

Cessieu, *Châtelard*, 400.
Corps, *Aspres*, 402.
La Pierre, 402.
Saint-Marcellin, *Rochefort*, 123.
Saint-Just-de-Claix, *Rochebrune*, 312,
313 (*Fig. 3*).

JURA.

Frasne, *Roche-Tillot*, 22.
Rahon, *Mont-Ceint*, 445, 495, 497.
Salins, *Le Château*, 22.

LANDES.

Sorde, *Laroque*, 449.

LOIRE.

Ambierle, *Châtelard*, 449.

LOIR-ET-CHER.

Chambord, 402.
Couture, *Les Fiefs communs*, 309.
Lavardin, *Motte*, 309.
Les Haies, *Le Fort de Gastines*, 309.
Les Roches, *Butte des 4 Seigneurs*,
309.
Sougé-sur-Braye, *Camp de César*,
309.
Troo, *Motte*.

LORRAINE.

Forbach, *Hieraple*, 449.

LOT.

Autoire, *Château des Anglais*, 71, (Fig. 1).
Belmont, 71.
Brengues, *Le Causse*, 71, 72.
Cabrerets, *Roc de Coronzac*, 72.
Cahors, *Divona*, 79.
Caniac, *Clavel*, 72.
Capdenac-le-Haut, 72.
Castelfranc, 72.
Castelnau-Montratrier, *Boisse*, 72. *Espanel*, 73. *Labarthe*, 73. *Lapeyrière*, 73. *Mondenard*, 73. *Montbel*, 73. *Pern*, 73. *Redon*, 73. *Truco de Maourelis*, 23, 72 (Fig. 2).
Catus, *Maussac*, 73.
Couzou, *Saint-Cyr-d'Alzou*, 23, 73, (Fig. 3).
Cras, *Murcens*, 23, 74.
Duravel, *Mottes*, 74.
Flaugnac, *Cussou*, 74. *Séguy*, 74. *Malmousque*, 74. *Laure*, 74.
Francoulès, *Pélaçoy*, 74.
Gramat, *Mont Hélat*, 79.
L'Hospitalet, *Butte*, 74.
Issepts, *Puy-les-Martres*, 74. *Saint-Médard*, 75.
Lacave, *La Verrière*, 24, 75 (Fig. 4).
Lamothe-Fénelon, *Château de la Justice*, 75 (Fig. 5).
Luzech, *L'Impernal*, 23, 75.
Mechmont, *Butte*, 76.
Montvalent, *La Roque*, 23, 76 (Fig. 6).
Pinsac, *los Gleysos*, 76 (Fig. 7).
Reilhac, *Lunegarde*, 77.
Le Roc, 23, 77 (Fig. 8).
Rocamadour, *Merle*, 77 (Fig. 9).
Sainte-Alauzie, *Pech d'Estilhac*, 78. *Entre la Vidiscle et Gandaille*, 78.
Saint-Céré, *Puy de Bréon*, 78. *Vern*, 78.
Saint-Jean-de-Laur, *les Waiffiers*, 23, 78.
Saint-Jean-Lespinasse, *Roc du Cayla*, 78.

Saint-Médard-de-Presques, *Les Céсарines*, 24, 78.
Saint-Paul-Labouffie, *Pech Aigu*, 78.
Saint-Sosy, *Butte du Pigeon*, 23, 79. *Pech-Grand*, 79. *Rochers-Monges*, 79 (Fig. 10).
Souillac, *Tour de Bourzoles*, 79 (Fig. 11).
Vayrac, *Puy d'Issolud*, 23, 24, 79.
Vers (voir *Cabrerets*).
Villesèque, *Gourdilhe*, 79.

LOT-ET-GARONNE.

Poudenas, *Levêze*, 218.

LOZÈRE.

Le Rozier, *Rochefort*.

MAINE-ET-LOIRE.

Fief-Sauvin, *Ségourie*, 492.
Saint-Rémy-en-Mauges, *Bois des Minières*, 492.

MANCHE.

Tourville, *Château de Terre*, 447 (Fig. 4).

MARNE.

Baconnes, 398, 446.
Bussy-le-Château, 398.
Cernay-en-Dormois, 398, 446.
Dampierre-le-Château, 398.
Louan (v. *Seine-et-Marne*).
Saint-Hilaire-le-Grand, 398.
Saint-Jean-sur-Tourbe, 398, 446.
Souain (v. *S.-et-M.*).
Trépail, 449.
Vieil-Dampierre.
Vienne-la-Ville, *Haulzy*, 446.

MAROC.

Murs berbères, 403.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Pierre-la-Treiche, *Bois-le-Duc*, ou *Bois-l'Evêque*, 489.

MEUSE.

Boviolles, 498.
Origny-le-Bertin, *Chêne Sale*, 309.
Varennes-en-Argonne, *Claude Bart*,
310.
Vaucouleurs, *Camp romain*, 419.

NIÈVRE.

Cosne, *Château de Charmois*, 444.
Cossaye, *Motte-Couéron*, 314.
Fléty, *La Baume-de-Roche*, 218
(*Fig. 1*).
Lamenay, *Butte de Craux*, 314. *Motte*
Taro, 314. *Vieille-Cure*, 314.
Millay, *Lagarde*, 402.
Saint-Parize-le-Châtel, 444 (*Fig. 2*).
Chenetiaux, 445.

NORD.

Busigny, 83.
Vieux-Reng, *Rouveroy*.

OISE.

Puiseux-en-Bray, *Catelet*, 219.

ORNE.

Athis, 446.
Bellême, *Vieux Bellême*, ou *Saint-*
Martin, 309. *Camp de César*, 309.
Boucé, 401.
Fontaine-les-Bassets, 446.
Francheville, 401.
Lande-de-Goult, *Camp de Gul*, 401.
Camp de César ou *Cavelier*, 401;
309.
Le Châtellier, 445.
Merri, *Camp de Bierre*, 261, 309.
Montmerry, *Le Châtellier*, 309.
Saint-Pierre-d'Entremont, *Camp du*
Sergent, 446. *Catillon*, 309.

PYRÉNÉES (BASSES-).

Aubous, *Coulous*, 166. *Gentillou*, 166.
Aydie, *Moutha*, 85. *Le Pucheu*, 85.
Tombat, 85.
Billère, *Montagne d'Espiaux*, 499.
Cadillon, *Fort de l'Eglise*, 21. *Pitet*,
21.

Mont, *Camp de César*, 166.
Portet, *La Redoute*, 312. *La Justice*,
312. *Saint-Barthélemy dous Ba-*
nits, 312.

SAONE-ET-LOIRE.

Chassey, 493; 123.
Saint-Léger-sous-Beuvray, *Mont*
Beuvray, 493, 497, 498; 166.
Solutré, *la Roche*, 493.

SARTHE.

Trois camps, 309.

SAVOIE.

La Balme, *Chevrus*, 450.
Yenne (v. *La Balme*).

HAUTE-SAVOIE.

Bossey, 220.
Champanges, *Bossenaille*, 220.
Monnetier-Mornex, *Rempart des*
Allobroges, 220.
Passy, *Châtelard des Gurses*, 220.
Saint-Gervais, *Les Amérans*, 220.
Bionnassey, 220. *Champel*, 220.

SEINE-ET-MARNE.

Louan, (v. *Souain*).
May-en-Multien, *Butte du Château*,
404.
Souain, 398, 446, 452.

SEINE-ET-OISE.

Châteaufort, *Motte*, 447.

SEINE-INFÉRIEURE.

Bracquemont, 451.
Neuville-lès-Dieppe, 451.

DEUX-SÈVRES.

Chef-Boutonne, *Motte Tuffaud*, 497.
La Mothe-Saint-Héray, 405.
Rougon, 405.

SOMME.

Bouillancourt-en-Séry, *Château-Bu-*
ron, 490 (*Fig. 1*); 115. *Bois de*
Séry, 115 (*Fig. 1*).

Erondelle, 451.
L'Etoile, 451.
Tirancourt (v. **Erondelle**).

SUISSE.

Bienne, 166.
Büren (environs de), 316.
Saint-Blaise, *Châtoillon*, 262.

TARN.

Saint-Sulpice, *Camp de Julio*, 492.

TARN-ET-GARONNE.

Bouyrolles (v. **Mirabel**).
Levêze (v. **Lot-et-Garonne**).
Mirabel, *Tuc de la Mothe*, 22, 116.

TUNISIE.

Sousse, *Gueza*, 403.
Aïoun-ef-Fakrin, *Mur berbère*, 403.

VAR.

Besse, *Saint-Quinis*, 308.

Cannet-du-Luc, *Méren*, 399.
Collobrières, *Banaud ou les Grès*,
115.

Évenos, 308.

Mons, *Clos Boyer*, 449; 121. *La
Faou*, 449. *San Peiré*, 121 (*Fig. 9*),
219. *Villevieille*, 449.

Néoules, *St-Clément*, 264 (*Fig. 2*).
Pontevès, *Gros Bessillon*, 262. *Petit
Bessillon*, 262.

Revest, *Tourris*, 308.

VAUCLUSE.

Lioux, *La Pounche*, 448.

VENDÉE.

Apremont, *Les Châtaigniers*, 404.
Cimetière des Huguenots, 404.

YONNE.

Saint-Moré, *Cora*, 499.

TABLE DES MATIÈRES

[Particularités relatives aux Enceintes].

- AGE (en général).** — Aude, 405. Bas-Languedoc, 164. Mur berbère, 404.
— **du Fer**, Bas-Languedoc, 164.
— **gaulois**. — Aisne, 308. *Césarines*, 124. *Impernal*, 24. *Murcens*, 24. *Muret*, 450. Savoie (Haute-), 220.
— **hallstattien**. — *Haulzy*, 446.
— **indéterminé**. — Bas-Languedoc, 165. *Butte du Château* 404. *Château de Charmois*, 444. *Fagnolet*, 83. Lot, 24. *Petits Jabots*, 404. *Rochebrune*, 312. *Saint-Parize-le-Châtel*, 444. *Saint-Rémy-de-Languiole*, 163, 261.
— **médiéval**. — *Autoire*, 71. *Calès*, 20. Cernay-en-Dormois, 446. *Château de Tourville*, 448. *Epagny*, 309. Ille-et-Vilaine, 82. Marne, 446. *Montaret*, 495. *La Mothe de Mirabel*, 117. *Pérou*, 21. *Les Roches*, 309. *Saint-Jean-Lespinasse*, 78. *Saint-Jean-sur-Tourbe*, 446. *Saint-Parize-le-Châtel*, 444. Seine-et-Oise, 447. *Souain*, 446. *Tourris*, 300. *Vachères*, 448. *Villevieille*, 449.
— **néolithique**. — Autriche, 84 (3). *Château-sur-Salins*, 22. *Chastel-sur-Murat*, 87. *Pleux*, 447.
— **récent**, *Escaufour*, 83. *Bois-le-Duc*, 489.
— **romain**, *Bois-des-Minières*, 492. *Bois-de-Vaux*, 451.
ABRI SOUS ROCHE. — *Chastel-sur-Murat*, 21.
ALLÉES COUVERTES. — *Marcilly-sur-Eure*, 497. Tunisie, 403.
ANSES TUYAUTÉES. — *Chassey*, 123. *Chastel-sur-Murat*, 117. *Châteauneuf*, 117. *Troie*, 123. *Vaucluse*, 123.
ARCHIVES. — 3^e liste des imprimés français, 496.
ARGENT (v. TROUVAILLES).
ATELIER DE TAILLE. — Autriche, 85 (4).
BALLES DE FRONDE. — *Bois de Labeau*, 82.
BARRAGES. — Bourbonnais, 404. *Calès*, 20. *Gros Bessillon*, 262. Savoie, 450.
BUTTES (v. MOTTES).
CABANES (v. CASES).
CACHETTES. — *Somme-Tourbe*, 398. Champagne, 446. (v. **SOUTERRAINS**).
CALCINATIONS. — *Mont Ceint*, 445, 497. *Murcens*, 23.
CAMPS ROMAINS ». — *Bernières*, 446, 493. *Bois-des-Tours*, 261. *Bois-de-Vaux*, 451. *Châtelard*, 122. *Gardiol*, 122. *Levêze*, 218. *Montagnac*, 492. Orne, 401, 446. *Saint-Clar*, 449. *Saint-Geran-de-Vaux*, 87. *Villers*, 490.

CAPS BARRÉS. — Algérie, 401. Allemagne, 400. Autriche, 8 (3). *Bois des Tours*, 163. *Cabrerets*, 72. *Capdenac*, 72. *Chevrus*, 450. *Couzou*, 73. *Davouste*, 22. *Djebel-lek'hal*, 494. *Le Fayé*, 314. *Flaugnac*, 29. *Gardiol*, 122. *Hénan-Bihen*, 164. *Lacave*, 75. Lot, 23. *Muret*, 450. *Pinsac*, 76. *Pordic*, 264. *Rocamadour*, 77. *Sainte Alauzïe*, 78. *Saint-Jean-Lespinasse*, 78. *Solutré*, 493. Var, 449. *Vayrac*, 80. *Villers*, 490.

CARTE. — Bouches-du-Rhône, 406.

CASES. — Bas-Languedoc, 164, *fig. 1. Chastel-sur-Murat*, 21. *Châteauneuf*, 83, 150. *Las Tours*, 444; 117. *San Peyré*, 122. *Saint-Rémy-de-Laguiole*, 163. Mérovingiennes, 308. Néolithiques, 164, *fig. 1. Préneuf*, 311.

CASTELARS. — Bouches-du-Rhône, 406. *La Malle*, 401. *Méren*, 402. *Le Pézou*, 20. *La Pounche*, 448. Provence, 492. *Saint-Cézaire*, 449. Var, 402.

CATALOGUE (v. **ARCHIVES**).

CAVERNES (v. **GROTTES**).

CHEMINS COUVERTS. — *Tourruc*, 448. *Tuc de la Mothe*, 22.

CLASSEMENT (v. **MONUMENTS HISTORIQUES**).

CREUX D'EAU. — *Castéou Assout*, 491. *Évenos*, 398. *Vaucouleurs*, 491.

CUIVRE (v. **TROUVAILLES**).

DATE (v. **AGE**).

DESTINATION des enceintes. — Côte-d'Or, 492. *Langourla*, 443. *San-Peyré*, 121.

DESTRUCTION DES ENCEINTES. — Allemagne, 397. Autriche, 85. *Bierre*, 262. *Bois de Labeau*, 82. *Cadillon*, 21. *Camp de César*, 85. *Château de Tourville*, 448. *Châtel-du-Parc*, 261. Ille-et-Vilaine, 82. *Lamothe-Goas*, 219. *May-en-Multien*, 404. *Petits Jabots*, 404, *fig. 1. Le Pitet*, 71. *Pordic*, 264. *Ouistreham*, 494. *Saint-Parize-le-Châtel*, 444. *Tombat*, 85.

DOLMENS. — Ardèche, 447. *Cabris*, 498. *Châtoillon*, 263. Gard, 497. *Moussages*, 311. *Saint-Sosy*, 79.

DONJON. — *Autoire*, 71.

DOUVES (v. **FOSSÉS**).

EAU. — Bas-Languedoc, 165. *Bois de Labeau*, 82. *Château-de-Tourville*, 447. Ille-et-Vilaine, 82.

ENCEINTES douteuses. — Côte-d'Or, 492. Doubs, 310. *Hardoncelle*, 491. *Rues de Roncheville*, 493.

— **non défensives.** — Côte-d'Or, 492. *Djebel Lek'hal*, 401. Gard, 497. Landes, 398.

— **sacrées** (?) — Deux-Sèvres, 405.

— (v. **AGE, FORME, STRUCTURE**, etc.).

ENTRÉES (v. **PORTES**).

ETYMOLOGIE. — *Genetiaux*, 445. *Thiery*, 445.

FÉODALES (constructions) (v. **AGE médiéval**).

FER (scories de). — *Langourla*, 444. Meurthe et-Moselle, 498.

— (objets de) (v. **TROUVAILLES**).

— (à cheval). — *Bois de Labeau*, 82.

FONTAINES (v. **SOURCES**).

FORGES (v. **FER**).

FORMES GÉOMÉTRIQUES. — *Bois des Minières*, 492. *Vadillon*, 21, *Camp de Gul*, 401. *Châlet du Parc*, 261. *Plessis-Grimoult*, 405. *fig. 4. Tuc de la Motte*, 22.

FOSSES du Diable, des Géants, etc. — *Fosse de Trajan*, 498.

FOSSES. — *Athis*, 446. *Barriqué*, 219. *Bois de Labeau*, 82. *Bois de Sery*, 115, *fig. 1. Bois des Tours*, 163, 261. *Brengues*, 72. *Camp de César*, 166. *Camp de Gul*, 401. *Capdenac*, 72. *Castelnau-Montratier*, 73. *Château de Charmois*, 444. *Château de Tourville*, 447. *Châtelard*, 122. *Flaunac*, 74. *Les Fossés*, 164. *Gannay*, 314. *Gastines*, 309. *Goëlo*, 263, *fig. 1. Ille-et-Vilaine*, 82. *Jaulin*, 219. *Langourla*, 443. *Lion d'Or*, 495. *Lot*, 23, 24. *La Mottée*, 263. *Muret*, 450. *Orne*, 309. *Petits Jabots*, 403. *Pucheu*, 85. *Roche-Tillot*, 22. *Rues de Roncheville*, 493. *Saint-Clar*, 449. *Saint-Jean-de-Lespinasse*, 78. *Saint-Léger-des-Bruyères*, 449. *Saint-Pariŕe-le-Châtel*, 444, *fig. 2. Vaucouleurs*, 491. *Vieux Châtel*, 98. *Villevieille*, 449.

FOUILLES. — *Allemagne*, 397. *Ardèche*, 446, 447. *Autoire*, 71. *Bas Languedoc*, 164. *Bois de Labeau*, 82. *Bois des Tours*, 261. *Les Bouchets*, 447. *Chastel-sur-Murat*, 494; 21, 86. *Château des Payens*, 490. *Château de Tourville*, 448. *Châteauneuf*, 284. *Château-sur-Salins*, 22. *Châtoillon*, 262. *Côte-d'Or*, 492. *Le Fayé*, 314. *Lot*, 24. *Mont de Bauvois*, 116. *Notre-Dame-des-Misères*, 116. *Orient*, 164. *Puy du Tour*, 397. *Les Roches*, 309. *Le Rouret*, 498. *Suc de la Frause*, 311, *fig. 2. Tama*, 497.

GALGAL. — *Saint-Clément*, 264, *fig. 2.*

GROTTES. — *Albepierre*, 86. *Les Bouchets*, 447. *Chevrus*, 450. *Côte d'Or*, 492. *Davouste*, 21. *Vence*, 498.

— **artificielles.** — *Belmont*, 71. *Calès*, 20.

— **fortifiées.** — *Autoire*, 71. *Davouste*, 21.

GUIDE. — *Joanne*, 445.

HABITATS (v. **CASES**). — *Bois de Coëlan*, 399, *fig. 1. Djebel Lek'Hal*, 401. *Grotte des Bouchets*, 447. « *Hausberge* », 86. *Méren*, 400.

HACHES (v. **TROUVAILLES**).

« **HAUSBERGE** » (v. **MOTTES**)

INCLINAISON des parements de mur. — *Lot*, 23.

INVENTAIRES. — 495; 313. *Aisne*, 308. *Afrique occidentale*, 163. *Allemagne*, 397. *Béarn*, 217. *Côtes-du-Nord*, 218. *Landes*, 217. *Lot*, 23. *Var*, 262, 308.

ISTHME (v. **CAP**).

LÉGENDES. — Ardennes, 490. *Barriqué*, 219. *Bois de Labeau*, 82. *Bois de Sery*, 115. *Butte des Quatre Seigneurs*, 309. *Saint-Parizel-Châtel*, 444. *Tuc de la Mothe*, 22.

LEVÉES de terre (v. **STRUCTURE**).

MARAIS. — *Chambord*, 402. *Ferté Bonnier*, 397. *Langourla*, 399. *Montmerry*, 309. *La Seudre*, 122.

MÉGALITHES. — *Saint-Jean-sur-Tourbe*, 398 (v. **ALLÉES COUVERTES, DOLMENS, MENHIRS**, etc.).

MÉDAILLES (v. **TROUVAILLES**).

MENHIRS. — *Collobrières*, 116. *Le Hitton, la Hitte et la Fitte*, 448. *Peyrobatudo*, 219.

MEULES. — *Chastel-sur-Murat*, 117, fig. 3, 4. *Lastours*, 21. *Villevieille*, 449.

MONNAIES (v. **TROUVAILLES**).

MONUMENTS HISTORIQUES (enceintes classées comme). — *Bierre*, 262.

MOTTES. — *Allier*, 495; 87. Ardennes, 116. *Athis*, 446. *Aubous*, 166. *Autriche*, 85 (3). *Bois de Labeau*, 82. Bords de la Loire, 314. *Bourbonnais*, 403. *Bourgbarré*, 82. *Castelnau-Montratier*, 72, 73, fig. 2. *Cavet*, 448. *Chalonge*, 82. *Château de la Douve*, 82. *Cimetière des Huguenots*, 404. *Duravel*, 74. *Ferchamp*, 82. *Flaunac*, 74. *Francoulès*, 74. *Gers*, 448. *Gramat*, 81. *Gourmalon* 82. *L'Hospitalet*, 74. *Issepts*, 74. *Lamothe-Fénelon*, 75, fig. 5. *Lamothe-Goas*, 219. *Landes*, 217. *Levèze*, 218. *Loir-et-Cher*, 402. *Lot*, 23, 24, 73. *Manche*, 447. *Marseillan* 219. *Mechmont*, 76. *Mont*, 166. *Motto de la Caoussado*, 448. *Motto dou Bergé*, 219. *Petits Jabots*, 404. *Pinsac*, 76, fig. 7. *Pyénées (Basses-)*, 21. *Le Roc*, 77, fig. 8. *Saint-Céré*, 78. *Saint-Paul-Labouffie*, 78. *Seine-et-Oise*, 447. *Tombat*, 85. *Villesèque*, 81.

— **carrées.** — *Garnat*, 315. *Montigny*, 315. *Saint-Léger-des-Bruyères*, 449.

— **féodales.** — *Lot*, 24. *Marseillan*, 219. *Montaret*, 495. *Saint-Léger-des-Bruyères*, 449. *Vendée*, 404.

— **quadrangulaires.** — *Hardoncelle*, 491. *Saint-Sosy*, 79.

MURS (v. **STRUCTURE**).

— **de clôture.** — *Djebel Lek'Hal*, 401. *Hérault*, 165.

— **doublés.** — *Souillac*, 79. *Villevieille*, 44).

— **triplés.** — *Méren*, 400.

OPPIDA. — 166. — *Aude*, 404. *Baou des Baumes*, 494. *Beuvray*, 106. *Impernal*, 24. *Las Casas de Figières*, 404. *Lot*, 24. *Murcens*, 24. *Pont Mirabel*, 20. *Rogues*, 117. *Stradonitz*, 166.

OSSEMENTS (v. **TROUVAILLES**).

PASSAGES dans les murs. — *Aude*, 405.

PHOTOGRAPHIES d'enceintes. — *Bénouville* [GIDON], 446. *Beuvray* [GIDON], 493. *Calvados* [GIDON], 496. *Chassey* [GIDON], 493. *Drevant* [POL BAUDET], 308. *Hottot-les-Bagues* [GIDON], 405. *La Malle* [PAUL GOBY], 400. *May-en-Multien* [DE GIVENCHY], 404. *Orne* [L. COUTIL], 309. *Pérou* [PAUL COMBES] 20. *San Peyré* [E. DE PAS], 219. *Solutré* [GIDON], 493. *Varenne-en-Argonne* [ÉVRARD], 310.

PLANS d'enceintes (v. TABLE DES FIGURES). — *Autoire*, 71, fig. 1. *Banaud*, 116. *Bois des Tours*, 261. *Bois de Vaux*, 451. *Bouillancourt-en-Sery*, 490, fig. 1. *Camp André*, 496, fig. 3. *Camp de Gul*, 401. *Camp du Sergent*, 446. *Cases de Châteauneuf*, 84, fig. 2. *Castelnau-Montratier*, 73, fig. 2. *Castéou Assout*, 491. *Cessieu*, 400. *Château Buron*, 490, fig. 1. *Château de Muret*, 450, fig. 5. *Châteauneuf*, 83, fig. 1. *Côte d'Or*, 492. *Couzou*, 73, fig. 3. *Djebel-Lek' Hal*, 401, 494. *Drevant*, 308. *Le Fayé* 314. *Gastines*, 309. *Hautes-Alpes*, 402. *Hottot-les-Bagues*, 405, fig. 3. *Ille-et-Vilaine*, 82. *Lacave*, 75, fig. 4. *Lamothe-Fénelon*, 75, fig. 5. *Montvalent*, 76, fig. 6. *Muret*, 451, fig. 5. *Ouistreham*, 493, fig. 2. *Pinsac*, 76, fig. 7. *Plessis-Grimault*, 405, fig. 4. *Pré neuf*, 311, fig. 1. *Le Roc*, 77, fig. 8. *Rocamadour*, 77, fig. 9. *Roche*, 218, fig. 1. *Les Roches*, 309. *Roche-Tillot*, 22. *Rouveroy*, 310. *Saint-Clément*, 264, fig. 2. *Saint-Just-de-Claix*, 313, fig. 3. *Saint-Sosy*, 79, fig. 10. *Ségourie*, 492. *Souillac*, 80, fig. 11. *Suc de la Frause*, 311, fig. 2. *Suisse*, 316.

PORTES. — *Le Fayé*, 314. *Muret*, 451, fig. 5. *Roche-Tillot*, 22. *Saint-Clar*, 450. *Saint-Clément*, 264. fig. 2. *Souillac*, 80, fig. 11.

POSITION des enceintes. — *Langourla*, 443.

POTERIES (v. TROUVAILLES).

POTERNES (v. PASSAGES, PORTES).

POYPE (v. MOTTE).

PRESQU'ILE (v. CAP).

PRIX. — *Aunis et Saintonge*, 403.

« **PRÆSIDIA** ». — *Tarn-et-Garonne*, 24.

PROMONTOIRE (v. CAP).

PUITS. — *Camp de Gul*, 401. *Gastines*, 309. *Marseillan*, 219.

REMPARTS (v. MURS, STRUCTURE).

SARRAZINS. — *Calès*, 20.

SÉPULTURES. — *Chastel-sur-Murat*, 87.

SILÓS. — *Tuc de la Mothe*, 22.

SOURCES. — *Djebel Lek' Hal*, 401. *Goëlo*, 263. *Gros Bessillon*, 262. *Lamothe-Fénelon*, 75. *Oued K'ton'*, 494. *Le Roc*, 77. *San Peyré*, 122. *Tourruc*, 448. *Tuc de la Mothe*, 22.

SOUTERRAINS. — *Bois de Labeau*, 82. *Calès*, 20. *La Crau*, 314. *Machault*, 398. *Notre-Dame-des-Misères*, 116. *Tuc de la Mothe*, 22. *Ville-sur-Retourne*, 20. (v. **CACHETTES**).

STATIONS gauloises. — *Bibracte*, 166.

— **néolithiques.** — *Chastel-sur-Murat*, 117. *Fontaine-les-Bassets*, 446. *Fontaine-de-Montgras*, 165. *Saint-Ursin*, 446.

STRUCTURE à gros blocs. — *Alpes-Maritimes*, 498. *Clos-Boyer*, 449. *Djebel-Lek' Hal*, 401. *Hammam R'irra*, 494. *Vachères*, 448.

— **à parements inclinés.** — *Lot*, 23. *Montvalent*, 76.

— **berbère.** — *Tunisie*, 403. *Gard*, 84.

— **en arête de poisson.** — *Aude*, 405.

— **en pierres brutes.** — *Autoire*, 71. *Bierre*, 262. *Brengues*, 71. *Cabrerets*, 72. *Calès*, 20. *Camp de Gul*, 401. *Châtoillon*, 262. *La Courtine*, 402. *Lacave*, 7. *Las-Tours*, 117. *Lot*, 23. *Mansoura-Kébir*, 310. *Méren*, 400. *Orne*, 309. *Pleux*, 446, fig. 3. *Pré-Neuf*, 310. *Reilhac*, 77. *Le Roc*, 77. *Sainte-Alauzie*, 78. *Saint-Jean-de-Laur*, 78. *Saint-Jean-Lespinasse*, 78. *Saint-Quinis*, 308. *Saint-Sosy*, 79. *Savine*, 450. *Souillac*, 79. *Suisse*, 166. *Trépail*, 449. *Vayrac*, 80.

— **en terre.** — *Allemagne*, 400. *Ille-et-Vilaine*, 82. *Langourla*, 399. *Lot*, 23. *Le Roc*, 77. *Sainte-Alauzie*, 78. *Saint-Clar*, 449. *Suisse*, 166. *Wichelen*, 264.

— **gauloise.** — *Aude*, 404. *Beuvray*, 493. *Luzech*, 75. *Montvalent*, 76. *Murcens*, 74.

SUPERSTITIONS. — *Horreur de l'angle droit*, 406. (v. **LÉGENDES**).

TALUS (v. **REMPARTS**).

TOMBELLES. — *Rougon*, 405. (v. **TUMULUS**).

TOURS. — *Aude*, 405. *Autoire*, 71. *Gastine*, 309. *Gros Bessillon*, 262. *Rochefort*, 123. *Souigny*, 495.

TRÉSOR (v. **LÉGENDES**).

TROUVAILLES.

— **d'argent.** — *Chastel-sur-Murat*, 120. *Suc de la Pèze*, 86.

— **de bronze.** — *Busigny*, 83. *Calès*, 20. *Chastel-sur-Murat*, 21, 87, 118, fig. 2. *Château-sur-Salin*, 22. *Fontaine-les-Bassets*, 445. *Goëlo*, 263. *Langourla*, 399. *Mez-Guen*, 397.

— **de cuivre.** — *Lacave*, 75. *Mez-Guen*, 398.

— **de fer.** — *Bois de Labeau*, 82. *Chastel-sur-Murat*, 21. *Chastel-sur-Salins*, 22. *Langourla*, 399. *Las-Tours*, 444; 21. *Tuc de la Mothe*, 22.

— **de haches polies.** — *Chastel-sur-Murat*, 87, 118, fig. 2. *Château d'Aydie*, 85. *Châteauneuf*, 84. *La Courtine*, 402. *Evenos*, 398. *Fontaine-les-Bassets*, 445. *Jaulin*, 219. *Moutha*, 85. *Levèze*, 218. *Pleux*, 447. *Saint-Mont*, 448. *Saint-Ursin*, 446. *Varennes-en-Argonne*, 310.

— **de monnaies.** — *Aude*, 405. *Boissières*, 264. *Chastel-sur-Murat*, 119, fig. 7. *Couzeou*, 73. *Garnat*, 315. *Levèze*, 218. *Saint-Ursin*, 446. *Suc de la Pèze*, 86. *Tuc de la Mothe*, 22, 116.

— **de plomb.** — *Bois de Labeau*, 82. *Boissières-en-Tremuson*, 264.

TROUVAILLES.

- **de poteries.** — Bois de Labeau, 82. Calès, 20. Chassey, 163. Chastel-sur-Murat, 21, 118, fig. 2, 5. Châteauneuf, 119, fig. 6. Château-sur-Salins, 22. Gardiol, 122. Lacave, 24. Levèze, 218. Marseillan, 269. Notre-Dame-des-Misères, 27, 122. Pleux, 447. Rochefort, 123. San Peyré, 121. Saint-Ursin, 446. Troie, 163. Tuc de la Mothe, 22. Villevieille, 449.
 - **de renne.** — Somme-Tourbe, 398.
 - **de silex taillés.** — Barriqué, 219. Chastel-sur-Murat, 494; 21, 86, fig. 3, 118, fig. 2. Châteauneuf, 84. Châtelard, 122. Évenos, 398. Pleux, 447. Saint-Ursin, 450. Saint-Ursin, 446.
 - **de verre.** — Évenos, 398. Le Fayé, 314. Lacave, 75. Mirabel, 117. Tuc de la Mothe, 22.
 - **d'ossements.** — Bois de Labeau, 82. Notre-Dame des Misères, 23. Pleux, 447. Tuc de la Mothe, 22.
 - **gallo-romaines.** — Bas-Languedoc, 164. Chastel-sur-Murat, 494. Château des Payens, 490. Chevrus, 450. Évenos, 398. Goëlo, 263. Tourris, 308.
 - **gauloises.** — Bas-Languedoc, 164. Monnaies, 119, fig. 7. Poteries, 120, fig. 8.
 - **grecques (v. helléniques).**
 - **hallstattiennes.** — Château-sur-Salins, 22.
 - **helléniques.** — Château-sur-Salins, 22. Évenos, 398.
 - **médiévales.** — Chastel-sur-Murat, 494. Haie-aux-Lions, 397. Varennes-en-Argonne, 310.
 - **néolithiques.** — Aubous, 166. Autriche, 84 (4). Bas-Languedoc, 164. Chastel-sur-Murat, 118, fig. 2. Châteauneuf, 151. Chevrus, 450. Las Tours, 117. Fontaine de Montgras, 165.
 - **paléolithiques.** — Nièvre, 445.
 - **robenhausiennes.** — Chastel-sur-Murat, 131. Cavet, 448.
 - **romaines.** — Aubous, 85. Aude, 405. Busigny, 83. Évenos, 398. Le Fayé, 314. Goëlo, 218. Levèze, 218. Mars-sur-Bourcq, 116. Tuc de la Mothe, 22. Villesèque, 81.
- TUMULUS.** — Alaise, 22. Bois-le-Duc, 489. Celles, 21. Le Fayé, 314. Hautes-Alpes, 402. Mez-Guen, 397. Mont de Bauvois, 116. Pinsac, 76. Le Roc, 77. Saint-Clément, 264. Saint-Sosy, 79. San-Peyré, 122. Vienne-la-Ville, 446.
- TYPES d'enceintes.** — Lot, 23.
- VERRE (v. TROUVAILLES).**
- VILLAGE (v. CASES).**
- VITRIFICATIONS.** — Puy de Gaudy, 497.
- VOIES romaines.** — Aisne, 83. Bouches-du-Rhône, 406. Côtes-du-Nord, 164, 218, 263. Hérault, 122. Lot, 72, 79. Nièvre, 444.
-

Classement des Camps, Buttes et Enceintes du Loir-et-Cher.

PAR

M. FLORANCE (de Blois),

Président de la *Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher.*

Pourquoi en Loir-et-Cher ne rencontre-t-on qu'un très petit nombre de buttes ou enceintes, ayant un caractère indiscutable pouvant les faire classer à première vue comme préhistoriques?

Cependant le département renferme un grand nombre de monuments préhistoriques; dans le sud du Loir-et-Cher on y compte les tumulus par centaines; on rencontre à la surface du sol de nombreux ateliers préhistoriques, à ce point qu'un de nos meilleurs archéologues et chercheurs du mobilier préhistorique, M. le baron de Maricourt, dans une communication fort intéressante sur l'âge de pierre dans le Vendômois, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, en 1884, à Blois, après avoir mentionné les principaux ateliers du Vendômois, déclarait qu'on pouvait dire que des silex taillés se trouvent dans notre pays, plus ou moins abondants, *à peu près partout où on en cherche*. Les découvertes, faites depuis, dans le Vendômois et le Blésois, n'ont fait que confirmer cette déclaration. Les Musées de Blois, de Vendôme, de Pontlevoy, ainsi que beaucoup de collections particulières, sont remplis de souvenirs préhistoriques.

Il n'est pas admissible, comme le dit si bien notre éminent Président de la Commission d'études des Enceintes, M. le D^r Guébbard, que ceux qui ont su élever des monuments si importants, qui ont donné les meilleures preuves de leur savoir faire comme grands travaux funéraires, n'aient pas laissé de traces des travaux qu'ils ont dû faire pour se protéger eux-mêmes contre les attaques de leurs semblables, car, dans tous les temps, le plus grand ennemi de l'homme a toujours été l'homme!

Aussi mes recherches dans le Département m'ont-elles amené à croire que, si on ne sait pas découvrir dans notre pays d'enceintes préhistoriques, quand on en trouve tant dans d'autres régions paraissant plutôt avoir été moins peuplées, c'est qu'il n'y a jamais eu

d'interruption dans l'habitation de notre contrée favorisée; c'est qu'il n'y a pas de lignes de démarcation entre les différentes périodes; c'est qu'on prend, pour des travaux récents relativement, des terrassements anciens; c'est que, actuellement, on ne peut encore attribuer aux uns ou aux autres des travaux qui ont été faits de même par les uns et par les autres, ou occupés successivement par les générations suivantes; c'est qu'on attribue à la période historique des travaux remontant aux temps préhistoriques.

En effet, les moyens de défense ont toujours, à peu près, été les mêmes: ce qui me fait croire que parmi les travaux de terrassements qu'on a attribués à l'époque féodale il s'en rencontre beaucoup qui remontent à une époque bien plus reculée, ou qui ont été appropriés, plus ou moins, aux nouveaux systèmes de défense.

La Féodalité n'a guère créé de nouveaux centres d'habitation; elle n'a pas été installer ses forteresses dans des déserts; elle a tout simplement appliqué de nouveaux moyens de défense à ceux qui existaient déjà, en se servant de la maçonnerie, très peu employée dans ce but auparavant, en utilisant les terrassements et les emplacements des époques précédentes. Elle n'a fait que remplacer le bois des palissades par d'épaisses murailles, en employant la pierre au lieu du bois pour édifier ses forteresses, pour les rendre plus solides et plus durables. En fait de fossés, les terrassements ont été les mêmes; parfois, cependant, certains terrassements ont dû être abandonnés ou inutilisés, parce qu'ils ne pouvaient pas supporter de constructions en maçonnerie, parce qu'on ne pouvait pas bâtir sur des buttes artificielles, sur des terres rapportées; j'ai constaté ce cas plusieurs fois; c'est même un moyen pour moi de reconnaître l'antiquité de ces buttes.

La Féodalité s'est surtout servie des emplacements qui, de tout temps, avaient été les plus propices à la défense, les mieux placés au milieu de terrains fertiles ou giboyeux, ou les plus beaux et les plus agréables à habiter, ou au milieu de propriétés dont les limites territoriales remontent encore à l'époque gallo-romaine et pouvaient remonter au-delà.

C'est donc souvent dans les endroits les plus habités actuellement qu'il faut rechercher les emplacements primitifs et les traces qui en peuvent rester. En Loir-et-Cher, les localités les plus peuplées paraissent aussi les plus anciennes; mes notes le démontrent suffisamment selon moi.

Toutefois, il n'y a rien d'absolu dans cette manière de voir, car des faits de guerre, des désastres de bien des natures, à toutes les époques, ont fait abandonner entièrement des villages, des villes même et surtout ont détruit beaucoup d'habitations fortifiées. J'ai retrouvé un certain nombre d'anciennes enceintes absolument in-

connues, dont le nom primitif n'est même pas parvenu jusqu'à nous, dissimulées dans les broussailles, dans les bois, ou dont les retranchements, presque nivelés par la culture, ne pouvaient être remarqués que par un observateur intéressé.

Il sera difficile de retrouver l'origine d'une certaine quantité d'enceintes, qui ont été l'objet d'un grand nombre de remaniements, par suite d'occupations successives, qui sont même encore habitées. Cependant il m'a paru utile de les signaler quand même.

D'autres disparaissent tous les jours sans laisser de traces; et beaucoup n'existeront plus bientôt par suite de la culture. Il faut donc se hâter de les signaler.

Si on rencontre souvent des hommes ayant le respect du passé, on pourrait croire qu'il y en a davantage d'autres s'appliquant, le plus qu'ils peuvent, à faire disparaître les grands travaux de ceux qui les ont précédés. Dans mes recherches, j'ai pu remarquer que, dans un but d'intérêt très médiocre, souvent nul, pour l'uniformité simplement, sans compensation, on avait rasé des buttes, comblé des fossés, détruit de belles enceintes, dont un propriétaire pouvait s'enorgueillir, brisé et détruit de beaux monuments mégalithiques, nivelé des tumulus, etc., etc. Vous l'avez tous, Messieurs, constaté aussi bien que moi. C'est l'effet, sans doute, d'une loi générale de transformation, dont nous cherchons avec raison, mais vainement, hélas ! à retarder l'application. C'est aussi pourquoi, avant de chercher à reconnaître, à préciser l'origine des anciennes enceintes, et aussi parce que ce sera plus facile ensuite, j'ai jugé utile de relever toutes celles que je rencontrais. Plus tard, si je ne le puis, d'autres pourront toujours faire les recherches d'étude, les fouilles, même pour celles qui auront disparu ou auront été remaniées.

C'est dans cet ordre d'idées que j'ai continué les travaux, dont je vous ai donné connaissance l'année dernière à Autun. J'ai vu encore un grand nombre d'enceintes, dont je donne ci-après la description sommaire.

Vous serez peut-être surpris de me voir donner des détails historiques pour certaines de ces enceintes. Mais les dates ou les événements que je cite ont pour but précisément de servir de base aux recherches futures, en indiquant les occupations connues; ce sont aussi des preuves d'une ancienneté déjà fort raisonnable. Pour ce motif, je cite aussi toutes les monographies, qui peuvent avoir trait à l'occupation historique ancienne de ces enceintes.

L'année prochaine, lorsque j'aurai terminé la visite et le classement des enceintes du Loir-et-Cher, j'aurai, je l'espère, assez de données, de points de comparaison, pour me permettre d'entr'ou-

vrir la porte du vaste champ des suppositions où je suis encore enfermé aujourd'hui.

J'ai l'honneur, maintenant, de vous présenter les notes que j'ai prises sur les buttes ou enceintes que j'ai pu visiter dans le cours de cette année. J'en donne d'abord une récapitulation générale, par arrondissement et par commune, en allant du nord au sud, et en continuant la série des numéros de l'année dernière : ce qui formera une sorte de table, permettant de trouver facilement la description des enceintes qu'on voudra chercher. Ensuite je fais le classement de ces enceintes de la même manière que pour la première série.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Deuxième série.

ARRONDISSEMENT DE VENDÔME.

- Commune du Poislay.* — Enceinte de la Varizière, n° 75.
— — — Château de Chaussepot, n° 76.
— *de la Fontenelle.* — Château de la Fontenelle, n° 77.
— — — Enceinte de Bois-Lalande, n° 78.
— *Bouffry.* — Enceinte de la Sinellière, n° 79.
— *Villebout.* — Enceinte du Chêne, n° 80.
— *Fontaine-Raoul.* — Enceinte du Breuil, n° 81.
— *Chawigny.* — Château des Diorières, n° 82.
— *Oigny.* — Fort du Boulay, n° 83.
— — — Enceinte de l'Epicière, n° 84.
— *Mondoubleau.* — Enceintes de la Ville, du Château et de la Tour, n° 85.
— *Cormenon.* — Château des Rouaudières, n° 86.
— *Saint-Mars-du-Cor.* — Motte naturelle de la Bellotière, n° 87.
— *Savigny.* — Ancien Château de Savigny, n° 88.
— — — Enceinte des Pâtis, n° 89.
— — — Enceinte du Châtellier, n° 90.
— — — Enceinte du Frétay, n° 91.
— *Bonneveau.* — Enceinte de Matval-Bonneveau, n° 92.
— *Sougé.* — Enceinte des Noues, n° 93.
— *de Lunay.* — Butte du Breuil, n° 94.
— *Brévainville.* — Forteresse de Saint-Claude-Froidmentel, n° 95.

Commune de La Ville-aux-Clers. — Enceinte de Mauvoisin, n° 96.

— — — Fort Girard, n° 97.

— *Fréteval.* — Enceinte des Boulaies, n° 98.

— — — La Forteresse et la ville, n° 99.

— *Rahart.* — Forteresse du Rouillis, n° 100.

— *Danzé.* — Enceinte des Bigotteries, n° 101.

— *Vendôme.* — Enceinte de la Jousselinière, n° 102.

— — — Château de Vendôme, n° 103.

Commune des Roches. — La Motte des Roches, n° 104.

— *Couture.* — Enceinte des Fiefs-Communs, n° 105.

— *Villedieu.* — Enceinte de la Montenarderie, n° 106.

— — — Prieuré de Villedieu, n° 107.

— *Artins.* — Enceinte de Pineaux, n° 108.

— *Montoire.* — Le Château de Montoire, n° 109.

— *Lavardin.* — La Forteresse de Lavardin, n° 110.

— *Pray.* — Enceinte de Pray, n° 111.

— *Crucheray.* — Enceinte du Plessis-la-Cour, n° 112.

— — — Enceinte du Bouchet, n° 113.

— *Huisseau-en-Beauce.* — Château du Plessis-Fortias,
n° 114.

— *Nourray.* — Enceintes du Grand-Fontenailles, n° 115.

— — — Enceinte du Rozay, n° 116.

— *Saint-Gourgon.* — Enceinte de Liège, n° 117.

— — — Enceinte du Grand-Breuil, n° 118.

— *Saint-Amand.* — Enceinte de Claireau, n° 119.

— — — Enceinte de la Grand'Maison, n° 120.

— *Villeporcher.* — Enceinte de Villemoin, n° 121.

ARRONDISSEMENT DE BLOIS.

Commune de Françay. — Enceinte de la Guillaumière, n° 122.

— *Saint-Étienne-des-Guérets.* — Motte du Moulin-à-Vent,
n° 123.

— — — Enceinte de Néron,
n° 124.

— *Herbault.* — Enceinte de Limaçon, n° 125.

— *Saint-Secondin.* — Château de Bury, n° 126.

— *Onzain.* — Ancien Château d'Onzain, n° 127.

— *Vineuil.* — Enceinte de la Folie, n° 128.

— *Tour-en-Sologne.* — Enceinte de la Cave, n° 129.

— *Bauzy.* — Château de Veilleines, n° 130.

— — — Enceinte de Rivaude, n° 131.

— — — Enceinte de Bauzy, n° 132.

— — — Enceinte de la Boulaie, n° 133.

- Commune de Cormeray.* — Le vieux Château de Cormeray, n° 134.
— *Cour-Cheverny.* — Enceinte du Donjon, n° 135.
— *Cheverny.* — Enceinte des Pétardières, n° 136.
— — — Enceinte des Châteaux, n° 137.
— *Fougères.* — Château de Fougères, n° 138.
— *Chaumont-sur-Loire.* — Enceinte du Grand-Aireau,
n° 139.

ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN.

- Commune de Saint-Viâtre.* — Enceinte de Villebrosse, n° 140.
— *de Pierrefitte.* — Grande Enceinte de Pierrefitte, n° 141.
— — — La Motte de Pierrefitte, n° 142.
— — — Le Château-Friant, n° 143.
— *Souesmes.* — Enceinte du Pâtureau de la Croix, n° 144.
— *Salbris.* — La Motte de Salbris, n° 145.
— *Theillay.* — Le Grand-Montboulard, n° 146.
— *Orçay.* — Enceinte du Ratelet, n° 147.
— *Vernou.* — La Motte Louin, n° 148.
— — — Enceinte de Theillay, n° 149.
— *Loreux.* — Enceinte de Boisrond, n° 150.
— — — Enceinte de la Vogue, n° 151.
— *Lanthenay.* — Enceinte de Rioubert, n° 152.

CLASSEMENT DES CAMPS, BUTTES ET ENCEINTES.

A. — Camps ou Promontoires barrés.

ARRONDISSEMENT DE VENDÔME.

- Ville de Vendôme.* — N° 103, Château de Vendôme.
Commune de Villedieu. — N° 107, Prieuré de Villedieu.
— *Montoire.* — N° 109, Château de Montoire.
— *Lavardin.* — N° 110, Forteresse de Lavardin.

B. — Buttes sans fossés.

ARRONDISSEMENT DE VENDÔME.

- Commune de Mondoubleau.* — N° 85, Butte de la Tour.
— *Savigny.* — N° 88, Butte du Château de Savigny.
— *Lunay.* — N° 94, Butte du Breuil.
— *des Roches.* — N° 104, Motte des Roches.
— *Lavardin.* — N° 110, Butte près la Forteresse.

C. — Enceintes de pierres ou terre sans fossés.

ARRONDISSEMENT DE VENDÔME.

Commune d'Oigny. — N° 83, Fort du Boulay.

ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN.

Commune de Vernou. — N° 148, La Motte-Louin.

D. — Buttes avec enceintes de fossés.

ARRONDISSEMENT DE VENDÔME.

Commune de Bouffry. — N° 79, Enceinte de la Sinellière.

- *Saint-Mars-du-Cor.* — Motte naturelle de la Bellotière (entourée d'étangs).
- *Bonneveau.* — N° 92, Enceinte de Matval-Bonneveau.
- *Rahart.* — N° 100, Forteresse du Rouillis.
- *Crucheray.* — N° 112, Enceinte du Plessis-la-Cour.
- — — N° 113, Enceinte du Bouchet.

ARRONDISSEMENT DE BLOIS.

Commune de Saint-Étienne-des-Guérets. — N° 123, Motte du Moulin-à-Vent.

- *Bauzy.* — N° 132, Enceinte de Bauzy.
- *Cormeray.* — N° 134, Le vieux château de Cormeray.
- *Cheverny.* — N° 135, Enceinte du Donjon.

ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN.

Commune de Pierrefitte. — N° 143, Le Château-Friant.

- *Salbris.* — N° 145, La Motte de Salbris.

E. — Enceintes de fossés sans buttes avec surélévations intérieures ou extérieures.

ARRONDISSEMENT DE VENDÔME.

Commune de la Fontenelle. — N° 78, Enceinte du Bois-Lalande.

- *Villebout.* — N° 80, Enceinte du Chêne.
- *Oigny.* — N° 84, Enceinte de l'Épicière.
- *La Ville-aux-Clercs.* — N° 96, Enceinte de Mauvoisin.
- *Fréteval.* — N° 99, La ville de Fréteval et la forteresse.
- *Danzé.* — N° 101, Enceinte des Bigotteries.
- *Saint-Ouen.* — N° 102, Enceinte de la Jousseinière.
- *Couture.* — N° 105, Enceinte des Fiefs-Communs.
- *Nourray.* — N° 115, Enceintes du Grand-Fontenailles.
- — — N° 116, Enceinte de Bezay.

- Commune de Saint-Gourgon.* — N° 117, Enceinte de Liège.
— *Saint-Amand.* — N° 119, Enceinte de Claireau.
— *Villeporcher.* — N° 121, Enceinte de Villemoin.

ARRONDISSEMENT DE BLOIS.

- Commune de Saint-Étienne-des-Guérets.* — N° 124, Enceinte de Néron.

ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN.

- Commune de Pierrefitte.* — N° 141, Grande enceinte de Pierrefitte.
— *Souesmes.* — N° 144, Enceinte du Pâtureau-de-la-Croix.
— *Vernon.* — N° 149, Enceinte de Theillay.
— *Loreux.* — N° 150, Enceinte de Boisrond.

F. — Enceintes de fossés plates sans surélévation.

ARRONDISSEMENT DE VENDÔME.

- Commune du Poislay.* — N° 75, Enceinte de la Varizière.
— — — N° 76, Château de Chaussepot.
— *La Fontenelle.* — N° 77, Château de La Fontenelle.
— *Fontaine-Raoul.* — N° 81, Enceinte du Breuil.
— *Chauvigny.* — N° 82, Château des Diorières.
— *Mondoubleau.* — N° 85, La Ville et le Château.
— *Cormenon.* — N° 86, Château des Rouaudières.
— *Savigny.* — N° 88, Ancien château de Savigny.
— — — N° 89, Enceinte des Pâtis.
— — — N° 90, Enceinte du Châtellier.
— — — N° 91, Enceinte du Frétay.
— *Sougé.* — N° 93, Enceinte des Noues.
— *Brévainville.* — N° 95, Forteresse de Saint-Claude Froidmentel.
— *La Ville-aux-Clercs.* — N° 97, Le Fort-Girard.
— *Fréteval.* — N° 98, Enceinte des Boulaies.
— *Villedieu.* — N° 106, Enceinte de la Montenarderie.
— *Artins.* — N° 108, Enceinte de Pineaux.
— *Pray.* — N° 111, Enceinte de Pray.
— *Huisseau-en-Beauce.* — N° 114, Château du Plessis-Fortias.
— *Saint-Gourgon.* — N° 118, Enceinte du Grand-Breuil.
— *Saint-Amand.* — N° 120, Enceinte de la Grand'Maison.

ARRONDISSEMENT DE BLOIS.

- Commune de Françay.* — N° 122, Enceinte de la Guillaumière.
— *Herbault.* — N° 125, Enceinte de Limaçon.

- Commune de Saint-Secondin.* — N° 126, Château de Bury.
— *Onzain.* — N° 127, Château d'Onzain.
— *Vineuil.* — N° 128, Enceinte de la Folie.
— *Tour-en-Sologne.* — N° 129, Enceinte de La Cave.
— *Bauzy.* — N° 130, Château de Veilleines.
— — — N° 131, Enceinte de Rivaude.
— — — N° 133, Enceinte de la Boulaie.
— *Cheverny.* — N° 136, Enceinte des Pétardières.
— — — N° 137, Enceinte des Châteaux.
— *Fougères.* — N° 138, Château de Fougères.
— *Chaumont-sur-Loire.* — N° 139, Enceinte du Grand-Aireau.

ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN.

- Commune de Saint-Viâtre.* — N° 140, Enceinte de Villebrosse.
— *Pierrefitte.* — N° 142, La Motte de Pierrefitte.
— *Theillay.* — N° 146, Le Grand-Montboulant.
— *Orçay.* — N° 147, Enceinte du Ratélet.
— *Loreux.* — N° 151, Enceinte de la Vogue
— *Lanthenay.* — N° 152, Enceinte de Rioubert.

DESCRIPTION.

ARRONDISSEMENT DE VENDÔME.

75. *Enceinte de la Varizière.*

A deux ou trois kilomètres au nord du bourg de Poislay se trouve la ferme de la Varizière, autrefois baronnie. Autour de cette ferme, il y avait une belle enceinte de fossés; il n'en reste plus qu'un vivier de 50 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, et plusieurs mares.

Je cite cette enceinte pour en conserver le souvenir.

La voie romaine, appelée le Chemin de César, passe non loin de là.

76. *Château de Chaussepot.*

Le château de Chaussepot se trouve à 3 ou 4 kilomètres à l'est du bourg du Poislay, et à 2 kilomètres à l'ouest du beau et important château de Courtalain (Eure-et-Loir), dont il dépend encore, propriété de la famille de Gontaut-Biron.

Le château de Chaussepot ne date que du xvi^e siècle, mais il en remplace un autre qui remontait peut-être au x^e siècle, d'après les restes que m'a fait visiter l'aimable locataire, M. Lelong, qui habite Chaussepot depuis plus de trente ans. Ces restes consistent surtout en une vieille tour à l'un des angles des douves et en une cave fort ancienne.

La plateforme sur laquelle le château a été construit est rectangulaire, avec 60 mètres de longueur sur 40 mètres de largeur ; les fossés ont 10 mètres de largeur et sont remplis d'eau profonde.

Il est fort possible que cet emplacement ait été occupé avant le château du x^e siècle et que les fossés aient été creusés antérieurement. Ce serait à rechercher.

77. *Château de la Fontenelle.*

Le château de la Fontenelle, situé au centre du bourg a été bâti au commencement du xvi^e siècle, au milieu d'une belle enceinte carrée, de 50 mètres de côté qui doit-être antérieure au château. Les fossés ont 12 mètres de largeur à l'ouverture et l'eau profonde n'arrive qu'à 3 mètres du sol.

Il a dû exister un autre château avant celui-là, car, en 1175, il y avait déjà une église, d'après une bulle notée dans le cartulaire de Notre-Dame de Chartres ; généralement la construction de l'église était due au châtelain.

L'ancien chemin de César passait à 500 mètres de la Fontenelle.

78. *Enceinte de Bois-Lalande.*

Au milieu des bois, à 4 kilomètres au sud du bourg de la Fontenelle, se trouve une grande ferme moderne construite au milieu d'une belle enceinte de fossés remplis d'eau profonde.

Cette enceinte, presque carrée, a 80 mètres de longueur sur 75 mètres de largeur. Les fossés ont de 15 à 20 mètres de largeur et l'eau n'arrive qu'à 3 mètres au-dessous des bords ; les terres, du reste, ont été rejetées de chaque côté sur les bords pour les surélever.

A l'est, il existe encore une autre enceinte attenante beaucoup plus longue, c'est-à-dire rectangulaire, avec des fossés moins vastes.

L'ancien château devait avoir été bâti au xii^e ou au xiii^e siècle ; il n'en reste que deux fragments de cheminée. Il était relativement petit. Le propriétaire actuel, M. Duvivier, maire de la Fontenelle, a fait construire son habitation sur les fondations du château.

Il y avait autrefois d'énormes chênes en quinconce derrière le château.

On voit encore une terrasse extérieure assez grande de un à deux mètres d'élévation.

A quelques kilomètres, dans la même commune, deux autres fermes ont été construites dans des enceintes de fossés. Mais les enceintes ont été comblées depuis quelques années par les fermiers et on n'en voit plus que de faibles traces.

A 2 kilomètres au nord sur la commune de Droué, il existe un magnifique polissoir sur un rocher de grès, qui présente 25 entailles; on l'appelle la *Pierre Cochée*. Beaucoup de haches polies ont été trouvées dans les environs.

79. Enceinte de la Sinellière.

Sur la commune de Bouffry, mais à 2 kilomètres seulement de Droué, à un kilomètre au nord de la route de Droué à Cloyes, il existe une belle et grande enceinte, dans laquelle a été construit tout un groupe d'habitations qu'on appelle la Sinellière.

Au milieu, à peu près, se trouve une plateforme centrale de 50 mètres de longueur sur 40 mètres de largeur, entourée de fossés remplis d'eau, déformés, de 9 à 12 mètres de largeur. On a enlevé beaucoup de terres de cette plateforme pour faire disparaître une surélévation. Autour de cette enceinte, il y en a une autre plus considérable, avec des fossés de 5 mètres seulement de largeur. Entre les deux enceintes, à l'est, disparaissant sous les broussailles, il y a une butte de 30 mètres de diamètre environ, dont le sommet est encore élevé de 3 mètres au-dessus du sol, malgré les emprunts de terre qu'on y fait constamment. A l'est et à l'ouest, on voit des terrassements de un à deux mètres au-dessus du sol.

Cette enceinte, remarquable autrefois, est dévastée maintenant à qui mieux mieux par ses habitants. Elle doit-être très ancienne.

C'est peut-être le vieux fort de Bouffry, cité en 1133, sous le nom de *Castrum Bofferiæ* (G. Launay, *Etude sur les lieux fortifiés du Vendômois, Congrès de Blois, en 1884, de l'Association française pour l'avancement des Sciences*).

Si encore on pouvait surveiller tous les prélèvements de terre faits dans cette enceinte, on pourrait arriver peut-être à en connaître l'origine que je crois très ancienne.

80. Enceinte du Chêne.

A 2 kilomètres au nord-ouest du bourg de Villebout, on voit la ferme du Chêne, construite dans une grande enceinte de fossés, au milieu d'une plaine basse, mais sur une petite éminence.

L'enceinte a 75 mètres de longueur sur 60 mètres de largeur; les fossés ont 6 mètres de largeur; une partie a été comblée au sud et au sud-est pour les besoins de la ferme. On a même construit sur leur emplacement des bâtiments d'exploitation, quoique l'eau soit à fleur de terre.

On peut voir encore au dehors, à l'est, près de l'entrée actuelle, des terrassements importants de 6 mètres de largeur à la base, de 2 mètres de hauteur et de 3 mètres de largeur au sommet.

Non loin de là on peut suivre les traces d'une voie antique.

81. *Enceinte du Breuil.*

Dans la forêt de Fréteval et à l'extrémité nord, du côté du bourg de Fontaine-Raoul, dont elle n'est distante que de 2 kilomètres au plus et dont elle dépend, au milieu de jeunes taillis difficiles à explorer, il y a une belle enceinte circulaire formée par un fossé de 5 à 6 mètres de largeur et de 3 mètres de profondeur, avec de l'eau à l'est et au sud.

A l'est, une fontaine qui à sa source à quelques mètres, alimente les fossés. Un sentier empierré, d'une longueur de 100 mètres, longe l'enceinte à l'est et au sud.

Du même côté on peut voir, au long du talus du fossé, les traces d'une muraille ancienne, restes d'une vieille construction, peut-être d'un pont-levis.

A l'est encore, il y avait une deuxième enceinte dépendant de la première, entourée de fossés de 3 mètres de largeur. L'intérieur de cette enceinte était encore en pré il n'y a pas bien longtemps. Le bois, maintenant, commence à l'envahir.

Cette enceinte m'a été indiquée par M. Raoul de Saint-Venant, président de la *Société archéologique du Vendômois*, et, malgré ses indications, j'ai eu assez de peine à la trouver.

Elle a renfermé autrefois un vieux manoir seigneurial, mais elle a pu exister avant la construction du manoir. Elle me paraît fort ancienne.

82. *Château des Diorières.*

A 2 kilomètres au sud-est du bourg de Chauvigny, on rencontre le joli château des Diorières qui remonte à l'an 1532.

Il est entouré par un premier fossé de 8 mètres de largeur formant une enceinte rectangulaire de 85 mètres de longueur sur 65 de largeur. Une deuxième enceinte, avec fossés de 5 mètres de largeur, forme à l'ouest une deuxième ligne de défense sur une centaine de mètres de longueur.

A l'est, le ruisseau de Gratteloup forme devant le château, au bas d'un coteau assez élevé, un étang d'une trentaine de mètres de largeur seulement, mais d'une assez grande longueur.

Auprès du château, à moins de 500 mètres à l'ouest, on a découvert, en 1864, un atelier préhistorique important et de nombreux silex taillés. J'ai trouvé, moi-même, plusieurs silex taillés, sans les chercher, dans l'empierrement d'une allée qui fait face au château, de l'autre côté du ruisseau. Un beau polissoir avec deux grandes cuvettes et quatre entailles a été découvert dans le bourg de Chauvigny.

83. *Fort du Boulay.*

A 2 kilomètres au nord de la commune d'Oigny et à 200 mètres de la ferme du Boulay, sur un plateau élevé, on peut voir les restes d'une enceinte très ancienne appelée le Fort dans le pays.

C'est une enceinte qui devait être carrée, ou rectangulaire, dont il ne reste plus qu'un côté entier à l'ouest, du côté de la ferme. Elle était formée par un rempart de terre sans fossés, de 80 mètres à l'ouest, qui devait être de même dimension à l'est. Au sud, il n'en reste plus que 56 mètres et au nord 30. Ce rempart, sans fossés, a, à la base 10 mètres de largeur et 3 mètres au sommet élevé de 3 mètres.

Cette enceinte me paraît bien devoir être préhistorique; à coup sûr elle est fort ancienne. Comme il n'y a pas de fossés et qu'on ne voit pas de traces d'emprunt de terres dans les environs, on se demande où a pu être prise toute la masse de terre qui forme les remparts.

Le fermier, quoiqu'il trouve que la terre ne soit pas bonne pour la culture, s'applique chaque année à faire disparaître une partie des remparts en répandant cette terre dans les champs.

Sur la ferme du Boulay, il existait un très beau dolmen détruit il y a vingt-cinq ans par le fermier précédent. La table a été culbutée dans un trou d'où elle émerge encore.

A 4 kilomètres de distance, sur la même commune, on voit le dolmen de l'Aître-Biard et, à la même distance, près de ce dolmen, on peut suivre pendant un assez long trajet les restes d'une voie romaine qu'on appelle le Chemin de Jules César.

Enfin, non loin de la ferme, au bord d'un ruisseau, au-dessous d'une petite fontaine, il a été trouvé un beau polissoir à deux faces.

84. *Enceinte de l'Epicière.*

Sur la commune d'Oigny, la ferme de l'Epicière a été construite dans une grande enceinte quadrangulaire de plus de 120 mètres

de côté, avec des fossés de 5 mètres de largeur. A l'intérieur se trouve une seonde enceinte carrée de 35 mètres de côté, avec des fossés de 7 mètres de largeur, remplis d'eau profonde. A l'angle est de cette deuxième enceinte, on voit les ruines d'une muraille de 1^m25 d'épaisseur.

Du côté nord de la même enceinte, au long du fossé, il y avait une terrasse extérieure de même longueur que l'enceinte, c'est-à-dire de 35 mètres, avec 8 mètres de largeur et 2 mètres de hauteur. Il ne reste plus qu'une petite partie de cette terrasse dont le fermier a répandu la terre dans les champs voisins.

A l'angle nord-ouest de la deuxième enceinte, il y avait une autre petite enceinte, paraissant circulaire, avec 15 mètres de dia-

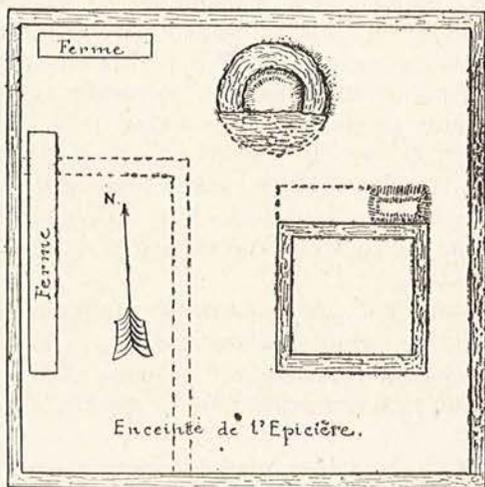


Fig. 1. — Enceinte de l'Épicière.

mètre intérieur, entourée de fossés de 7 à 8 mètres de largeur. Cette enceinte, surélevée de 2 mètres, est bien déformée par des emprunts de terre pour combler le fossé au sud.

Un grand fossé, devant la ferme, qui coupait presque en deux la grande enceinte du nord au sud, a été comblé récemment par le fermier (Voir Fig. 1).

Cet ensemble de fortifications doit remonter à une époque très reculée.

Le château a été occupé longtemps par les sires de la Vove.

Il y a de nombreux souvenirs préhistoriques dans les environs.

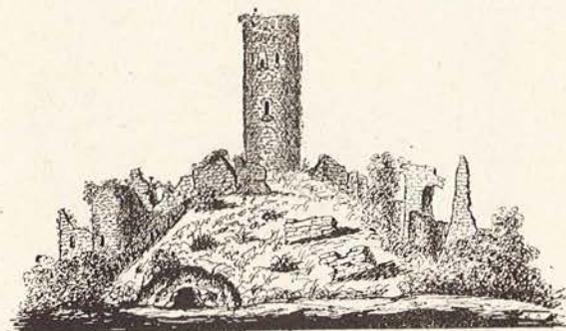
85. Enceintes de la Ville, du Château et de la Tour de Mondoubleau.

Mondoubleau est une jolie petite ville du Perche, située sur le coteau de la rive gauche de la rivière de la Graisne ou de la

Grenne, qui, à peu de distance va se jeter dans la rivière de la Braye, sur les bords de laquelle se trouvent quelques enceintes très anciennes.

M. de Beauvais-Saint-Paul, qui a écrit l'histoire de la ville en 1837 (*Essai historique sur le canton et la ville de Mondoubleau*), dit qu'il ne croit pas s'écarter beaucoup de la vérité en faisant remonter la partie fortifiée de Mondoubleau au x^e siècle (*Mons Dubellus*).

Le château était bâti sur une éminence dominant la vallée de la Graisne dont la rivière formait protection au nord; il était entouré, des trois autres côtés, de fossés larges et profonds. Voici quel était le système de défense : il se composait de deux enceintes; la première mesurant 140 mètres de longueur sur 112 de largeur, c'est-à-dire avec une forme à peu près rectangulaire, fermée de hautes



Tour de Mondoubleau en 1801
vue prise au sud-ouest

Fig. 2. — Tour de Mondoubleau (1801).

murailles flanquées de tours, et percées de trois portes, renfermait le château proprement dit et la ville primitive, d'une étendue d'environ un hectare et demi; la seconde enceinte, à l'angle sud-ouest et dans l'intérieur de la première, mesurait 55 mètres de côté ou 36 ares 40 centiares, avec plusieurs tours encore debout; enfin à l'angle sud-ouest encore, sur une butte en dehors de l'enceinte, s'élevait le donjon, entouré à 5 mètres de distance, d'une muraille ou chemise à six pans et communiquant avec l'extérieur de la deuxième enceinte.

La butte, éminence naturelle, arrondie artificiellement, a plus de 80 mètres de diamètre à la base et 25 au sommet, qui a 20 mètres d'élévation, à l'ouest et 10 mètres seulement au nord-est, du côté de l'enceinte. L'énorme tour avait à sa base, dans son œuvre, 8 mètres de diamètre et 33 mètres de hauteur. Les murs avaient

4 mètres d'épaisseur à la base et formaient quatre étages avec autant de vide que de plein. Il existait au centre de la tour un puits d'une grande profondeur pour fournir d'eau la garnison en cas de siège. Un souterrain se dirigeant vers le midi dans la butte, dont une ouverture se trouvait à la base du côté du château, dans l'enceinte, devait pouvoir faire communiquer les défenseurs avec l'extérieur. Ce colossal donjon était encore intact au commencement du siècle dernier. De nombreuses extractions de marne

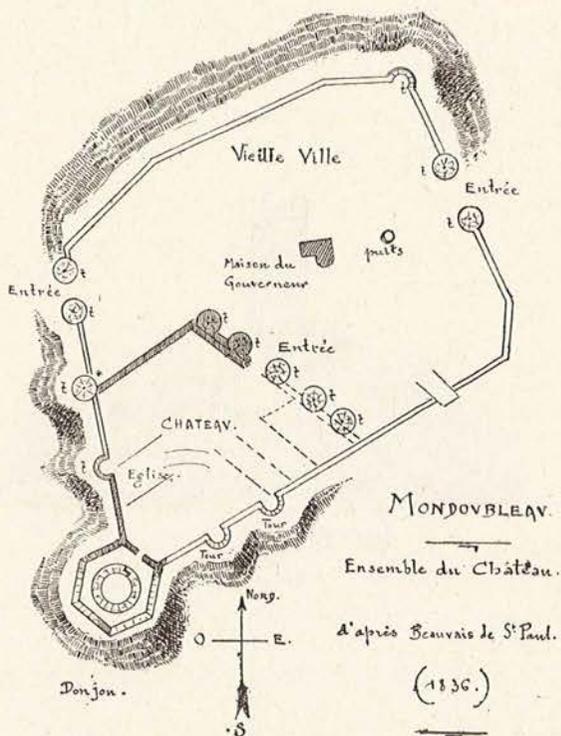


Fig. 3. — Ville et château de Mondoubleau.

opérées dans la butte qui la portait commencèrent à lui faire perdre son aplomb en 1802, et, en 1818, un tiers de la circonférence roulait avec fracas dans les fossés.

Dans l'*Histoire du Maine*, de Rainouard, il est question d'un Payen, seigneur de Mondoubleau, qui, à la tête de son contingent fort de 800 hommes, chassa les Normands de Laval, vers l'an 850. L'importance du contingent, en rapport alors avec celle de la ville de Mondoubleau et de la population des environs, démontre une occupation très ancienne du pays.

En 1865, il a été découvert, dans la ville, un polissoir avec neuf entailles de différentes longueurs. Un menhir existe dans la vallée de la Graisne, entre la gare du chemin de fer et la ville.

Voir la de tour Mondoubleau en 1801, au sud-ouest (*Fig. 2*), et le plan de la forteresse (*Fig. 3*), dessins que je dois à la plume, artistique et obligeante, de M. Alexandre, juge de paix à Mondoubleau, d'après l'ouvrage de M. de Beauvais de Saint-Paul, précité.

86. Château des Rouaudières.

Dans une plaine basse, à un kilomètre au sud-est du bourg de Cormenon, se trouve le curieux petit castel des Rouaudières, qui doit dater du xvi^e siècle.

L'enceinte dans laquelle il a été construit, de forme rectangulaire, a 50 mètres de longueur sur 30 de largeur, avec des fossés de 8 mètres de largeur, à demi comblés.

Au nord, un étang de plus grandes dimensions que l'enceinte remplace le fossé. Il y a un autre étang à moins de 100 mètres au sud.

Cette enceinte des Rouaudières peut-être plus ancienne que le vieux manoir devenu ferme, pour lequel on semble avoir choisi un emplacement fortifié antérieurement.

87. Motte naturelle de la Bellotière.

Entre Choue et Saint Mars-du-Cor, sur la commune de Saint-Mars, s'élève une motte, petite colline naturelle, qu'entoure de toutes parts un profond vallon. Cette motte, dite de la Bellotière, désignée par *Cassini* sous le nom de *Motte de Fer*, était dominée par une forteresse dont il ne reste plus que quelques pans de murailles. L'un d'eux, de près de 2 mètres d'épaisseur, présente un appareil en briques plus longues que larges et bien moins épaisses que celles employées de nos jours; ces briques posées obliquement sur champ, se contrarient à chaque rang. Cet appareil a paru à M. de Beauvais de Saint-Paul celui de l'intérieur d'une cheminée, dont la largeur aurait été de 2 m. 1/2 à 3 mètres.

M. Alexandre, juge de paix à Mondoubleau, qui me pilotait en cette circonstance, m'a fait voir ces restes que j'aurais eu peine à découvrir seul, dans le bois qui les entoure.

Le plateau occupé par la forteresse offre un diamètre de 30 à 40 mètres.

D'après une tradition confuse, ce plateau serait encore dénommé par quelques personnes *le Champ du Trésor*.

Des étangs, dont les levées existent encore, remplissaient jadis de leurs eaux les vallons qui entourent la Bellottière.

88. Ancien château de Savigny.

Le bourg de Savigny-sur-Braye, qui, autrefois fut défendu par une ceinture de murailles flanquées de tours de distance en distance, dont une partie subsiste encore, bourg qui portait le titre de ville, renfermait une vieille forteresse du x^e ou xi^e siècle, avec son enceinte à part de murailles et de vastes fossés. Il ne reste que quelques pans de murs encore imposants du vieux donjon carré, qui avait 10 mètres de côté, avec des murs de 2 mètres d'épaisseur, dans lesquels on peut voir, au milieu de la maçonnerie, en guise de moellons, de nombreux blocs de laitiers de fer provenant évidemment d'une fonderie voisine. J'ai déjà vu ce cas-là ailleurs.

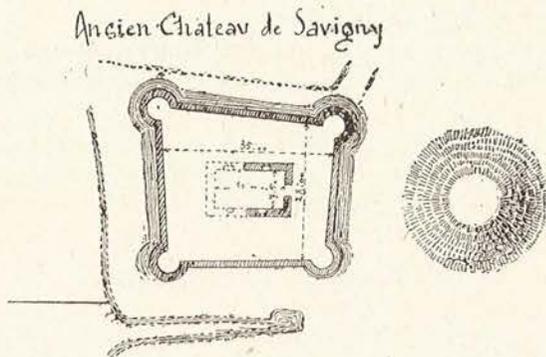


Fig. 4. — Château et Butte de Savigny.

Les fossés du château ont 10 mètres de largeur, avec 3 ou 4 mètres de profondeur. Ils sont à sec maintenant; jadis ils étaient alimentés d'eau vive par le ruisseau de Savigny, dont un bras coule encore rapide dans le milieu du fossé est. Ils formaient une enceinte représentant un rectangle un peu irrégulier de 32 mètres de longueur sur 28 de largeur.

Au point de vue préhistorique, ce qu'on peut remarquer de plus intéressant, à mon avis, c'est à l'est de la forteresse, une butte circulaire, qu'on pourrait prendre pour un tumulus, dont la base vient finir près du fossé de l'enceinte. Cette butte a 30 mètres de diamètre à la base, 15 mètres au sommet et 3 mètres de hauteur; elle dominait l'enceinte du château et la vallée de la Braye; elle a pu servir d'ouvrage avancé pour la défense du château, mais elle n'a pu être faite pour la protection du château et doit être bien antérieure à la construction du donjon (Voir Fig. 4).

Le château et la ville me paraissent avoir été construits sur un emplacement occupé à une époque fort ancienne. La butte qui n'avait aucune raison d'être pour le château-fort serait, selon moi, comme à Lavardin (voir n° 110), un des restes de cette occupation, un de ces travaux préhistoriques qui se confondent avec ceux du moyen âge. Un chercheur de silex taillés et d'objets préhistoriques devrait en trouver aux environs et en bien des endroits de la vallée de la Braye, qui n'ont guère été, je crois, visités à ce point de vue.

Je crois que des recherches seraient fructueuses à Savigny comme à Bonneveau.

89. *Enceinte des Pâtis.*

A un kilomètre au sud de Savigny-sur-Braye, dans la vallée de la Braye, sur la rive gauche, on voit un ancien château de l'époque de Louis XIII qui est devenu une grande et belle ferme, avec une enceinte de fossés de 10 mètres de largeur. L'intérieur de l'enceinte qui est à peu près carrée a 45 à 50 mètres de côté. Une autre enceinte entourait, paraît-il, celle du château, on n'en voit plus de traces, si ce n'est qu'à 100 mètres au sud il existe une belle pièce d'eau.

Près de cette pièce d'eau, le fermier de M. de Franqueville, à qui appartient la ferme, m'a dit avoir trouvé des traces de murailles importantes et de larges dalles, ce qui prouverait qu'un autre château a précédé celui dans lequel se trouve la ferme actuelle.

A moins d'un kilomètre au-dessous, auprès du moulin de Marcé, en faisant la tranchée du chemin de fer, on a découvert un cercueil mérovingien, dont on voit encore la moitié en place, paraît-il.

90. *Enceinte du Châtellier.*

Le château du Châtellier, dont il reste une tourelle ancienne, est situé à 5 kilomètres au sud-est de Savigny-sur-Braye, sur un plateau élevé. C'est maintenant une jolie habitation moderne placée au milieu d'une belle enceinte qui peut remonter au-delà du XII^e siècle. L'enceinte carrée a 33 mètres de côté, elle est fermée par des fossés de 12 mètres de largeur avec talus empierrés à pic où l'eau quoique profonde ne monte qu'à 3 mètres du sol.

A l'est, il existe une seconde enceinte de fossés renfermant actuellement le jardin potager. Ces fossés ont 4 mètres de largeur sur 3 mètres de profondeur.

Le domaine qui dépendait du château, avant 1789, était très important.

D'après M. Launay, dans son *Répertoire archéologique du Vendômois*, la construction actuelle aurait été élevée sur les ruines d'un ancien manoir du xiv^e au xv^e siècle.

91. *Enceinte du Frétay.*

À 7 ou 8 kilomètres au sud de la petite ville de Savigny, on trouve au milieu des bois, sur un plateau élevé, le château du Frétay, qui peut dater du commencement du xvii^e siècle.

Ce château, de forme rectangulaire, a été construit au milieu d'une belle enceinte circulaire dont il occupe tout le centre dans son diamètre qui est de 40 mètres. Les douves garnies d'un talus empierré à pic ont 10 mètres de largeur et sont remplies d'une eau profonde qui n'arrive qu'à 3 mètres du sol.

Sur un des chênes du parc du château, M. le D^r Thévard a cueilli, il y a quelques années, une belle touffe de gui qu'il a envoyée à l'École de pharmacie de Paris. C'est en allant rechercher ce chêne, qui portait d'autres touffes, paraît-il, que je n'ai pu trouver, que j'ai découvert l'enceinte du Frétay, qui me paraît très ancienne. Elle est assurément beaucoup plus ancienne que le château, pour lequel on a profité d'un emplacement ayant servi antérieurement.

92. *Enceinte de Matval-Bonneveau.*

Presque sur le sommet du coteau de la rive gauche de la Braye, à 600 mètres à l'ouest du bourg de Bonneveau, le vieux petit château de Bonneveau, aujourd'hui simple ferme, qui dépend du domaine de Courtanvault (Sarthe), et qui appartient à la famille de Montesquiou-Fezensac, a été bâti au xiv^e siècle. Mais il a été construit sur un emplacement appelé Matval, qui a été, en l'an 524, la résidence de Childebart, roi des Francs, et de Ultrogothe, sa femme (de Pétigny, *Histoire du Vendômois*, p. 81).

Le château est situé sur une petite terrasse protégée à l'ouest par une pente très raide de 60 mètres de hauteur sur la vallée. Immédiatement au-dessus, à l'est, au sommet du coteau à pic, à cet endroit, d'une dizaine de mètres, formant une petite cour derrière le château, de 15 mètres de côté, il y a une butte circulaire de 30 mètres de diamètre à la base, de 15 mètres de diamètre au sommet et de 5 mètres d'élévation. Cette butte se trouve à l'extrémité nord et à l'intérieur d'une enceinte en arc formée, à l'est, par un fossé profond de 5 mètres et large de 10; la corde de l'arc est représentée par le bord de la terrasse du château et d'une autre terrasse qui se continue au sud sur une longueur totale de 75 mè-

tres environ. Le sommet de la butte se trouve à 75 ou 80 mètres au-dessus du niveau de la vallée et commandait ainsi tous les environs. L'emplacement était bien choisi pour la défense. Sous la butte, dans le coteau, il y a des souterrains qui comme la butte et l'enceinte existaient bien longtemps avant le château actuel (Voir Fig. 5).

Il est même permis de croire que l'enceinte et la butte existaient déjà lors de la construction qu'a dû faire édifier Childebert, sur cet emplacement, du château destiné à remplacer le palais détruit de Gaianus, noble gaulois, grand propriétaire dans le Maine, tué avec tous ses serviteurs, dans la dernière moitié du v^e siècle, par les pirates saxons, et dont le domaine en deshérence avait été dévolu au fisc. On cite une charte attribuée à Childebert et datée de Matval du 19 janvier 525. On a battu monnaie à Matval. La *Revue numismatique de 1838*, p. 279, a publié un tiers de sol d'or provenant de cet atelier (De Pétigny).

Le nom moderne de Bonneveau est la traduction exacte des deux mots celtiques *Mat* et *Val*, *Bonnevallée*.

M. de Pétigny pense que le château de Matval fut détruit en 926, lors d'un combat sanglant livré en cet endroit, au passage de la Braye, par les Normands chassés et détruits par Hugues le Grand, père de Hugues Capet. Son nom ne reparait plus dans l'histoire depuis cette époque. Sur son emplacement on a construit, au Moyen âge, un petit château qui a été souvent donné en apanage aux puînés de la maison de Vendôme.

D'après les preuves qu'il en donne, M. de Pétigny dit qu'on ne peut discuter que cet endroit ne soit le véritable emplacement du palais de Matval, dont les débris ont dû servir à bâtir le château qui lui a succédé.

Selon un vieux manuscrit conservé à Bonneveau, il passait dans cette localité une voie romaine de Tours à Paris. On a trouvé aux

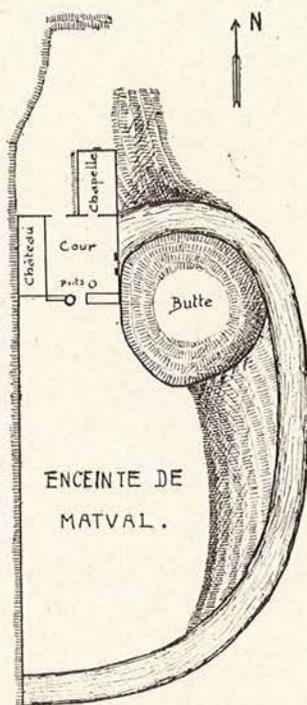


Fig. 5. — Enceinte de Matval.

environs et dans le bourg des débris de constructions gallo-romaines, briques creuses et à rebords et des poteries (*Répertoire archéologique* de G. Launay),

93. *Enceinte des Noues.*

Dans la commune de Sougé-sur-Braye, au sud du bourg, à moins d'un kilomètre dans la vallée du Loir, à la même distance et au-dessous du Camp de César, on voit une ancienne gentilhommière du *xvi^e* siècle, convertie en ferme aujourd'hui, entourée d'une enceinte de fossés, qu'on appelle les Noues.

L'enceinte, rectangulaire, a 55 mètres de longueur sur 45 de largeur, les fossés qui ont encore 5 mètres de largeur ont été réduits ou comblés en certains endroits. Ils étaient alimentés par le ruisseau de Sougé qui passé auprès.

Cette enceinte peut être antérieure à la construction du château qu'elle renfermait, qui n'était pas un château-fort.

94. *Butte du Breuil.*

Sur les bords du Loir, à 4 kilomètres au sud-est de Lunay, il existe, dans le coteau de la rive droite du Loir, des grottes et souterrains creusés dans le rocher à pic, surtout à l'endroit appelé le Breuil. Ces grottes sont creusées à différents étages et communiquent entre elles par des escaliers taillés dans le roc crayeux; elles renferment des salles de toutes dimensions. A l'extrémité de l'une d'elles on rencontre une excavation ou puits de forme conique de 2 mètres de profondeur, de 0^m70 de diamètre à l'orifice et de 1^m80 au fond. Ce puits n'a pu servir qu'à renfermer des provisions. A la base du rocher, saillant en cet endroit, on voit deux murs épais, à quelque distance l'un de l'autre, donnant accès dans une grotte de 15 mètres de profondeur sur 5 mètres de largeur, appelée encore dans le pays la *Prison*. Elle communique au fond, par un trou étroit, avec un souterrain perpendiculaire, dont le sol est plus bas, qui a 16 mètres de longueur et 4 mètres de largeur. Trois enfoncements de 2 mètres carrés sont pratiqués dans la paroi de droite, ainsi que plusieurs niches. La voûte peu élevée, présente, au milieu de sa longueur, l'ouverture ovale d'un conduit incliné traversant le rocher, sur une hauteur de 7^m20 et destiné à éclairer l'intérieur.

M. G. Launay, auquel j'emprunte ces renseignements, dans son *Répertoire archéologique du Vendômois*, attribue, d'après M. de Pétigny, ces grottes à l'époque gauloise. « Les Gaulois, dit César, sont très habiles dans l'exploitation des mines et dans le perce-

ment des souterrains ; il n'y a pas de travaux de ce genre qui ne soient connus et usités chez eux. »

Ce qui donne un intérêt plus grand à ces grottes c'est que, sur le sommet du coteau, au-dessus d'elles, comme pour la Motte des Roches (n° 104), il existe une butte ou amas de pierres de vastes dimensions. M. de Pétigny, dans son *Histoire du Vendômois*, pp. 16 et 17, l'appelle une tombelle et pense qu'elle a pu servir d'intermédiaire entre celles de Vendôme, des Roches et de Troô pour faire communiquer entre eux, par des signaux, les points principaux du territoire.

Il est fort possible que ces buttes aient servi pour les signaux à un moment donné, mais je crois aussi et surtout qu'elles ont servi de postes d'observation fortifiés, en raison de leur emplacement caractéristique sur des points élevés. Il est peu probable que ce soit des monuments funéraires. Dans tous les cas, elles doivent remonter à une époque qu'on peut qualifier de préhistorique.

95. *Forteresse de Saint-Claude-Froidmentel.*

Au sommet du coteau de la rive gauche du Loir, élevé et abrupt, à quelques mètres du pignon ouest de la vieille église de Saint-Claude-Froidmentel, sur le territoire de la commune de Brévainville, on voit encore un emplacement quadrangulaire de 20 mètres de largeur sur 25 de longueur, couvert de fondations, avec un reste de tour carrée au nord-ouest, qui semble se relier à un donjon garni autrefois de machicoulis et défendu par un cavalier en terre. Il existait-là, jadis, sur cette colline bien choisie une importante forteresse.

Le voisinage d'un dolmen, au Breuil, dans la même commune et un autre dans la commune limitrophe de Saint-Hilaire-la-Gravelle, permettent de supposer une occupation très ancienne de cette localité et d'attribuer, par suite, à la forteresse de Saint-Claude-Froidmentel une origine en rapport avec la nécessité de la défense d'une agglomération remontent à la plus haute antiquité.

96. *Enceinte de Mauvoisin.*

Dans la forêt de Fréteval, à la hauteur et du côté de la Ville-aux-Clercs, à 3 kilomètres à l'est de ce bourg, se trouvait le château de Mauvoisin. Il était situé sur un monticule assez élevé, dont un côté, celui de l'est, est de plein pied avec la forêt. Ce monticule, dans sa partie escarpée, est entouré de deux ou trois étangs très profonds qui en défendaient l'abord comme une barrière infran-

chissable. Au sommet, une enceinte circulaire de 160 mètres de diamètre est formée par un fossé large et profond, entouré, extérieurement, d'un talus en pierres.

C'est au milieu de cette enceinte que se dressait le donjon du sire de Mauvoisin, sur un terrain exhaussé élevé de 4 mètres du fond des fossés qui avaient 10 mètres d'ouverture avec de l'eau, sur une largeur de 4 à 5 mètres au fond. Du haut de sa tour, il pouvait inspecter la plaine qui s'étend vers la Ville-aux-Clercs et apercevoir de loin le donjon de Fort-Girard. Ceci se passait au xiv^e siècle et n'eut d'ailleurs qu'un temps, car Mauvoisin dura tout au plus un siècle, dit M. l'abbé Gautier, ancien curé de Busloup, qui a fait une petite monographie des vieux châteaux de sa paroisse, dont était celui de Mauvoisin.

A peu de distance, dans la forêt de Fréteval, on voit encore les restes de l'ancien château-fort de Richeray, devenu une métairie. Il ne reste que des débris de construction et une jolie fontaine coulant sous une voûte de pierres. C'est maintenant une maison forestière.

L'ancienne voie romaine du Mans à Orléans traversait la vallée au sud du bourg de Busloup, à peu de distance des deux forteresses de Mauvoisin et Richeray.

97. *Le Fort-Girard.*

Le Fort-Girard est un ancien château-fort du xi^e ou du xii^e siècle, dont il ne reste que quelques ruines, qui était situé à un kilomètre à l'est de la Ville-aux-Clercs. Une jolie allée de parc, commençant presque dans le bourg, en longeant le petit ruisseau le Gratteloup, y conduisait directement.

Ce ruisseau, qui passait au pied du château, formait autrefois, un peu avant d'y arriver, un vaste étang retenu par une chaussée large et élevée. La chaussée est coupée maintenant au nord pour le passage de la rivière et il ne reste plus qu'un étang sans importance.

Le château était entouré d'une double enceinte. Il n'en reste plus que deux tronçons, à l'ouest, qui permettent de juger de leur importance. Pour la première enceinte qui était rectangulaire avec 70 mètres de longueur sur 55 de largeur, le fossé n'avait que 4 mètres de largeur; il renferme actuellement le jardin potager du garde. Le fossé de la deuxième enceinte, qui entourait le château, avait 10 mètres d'ouverture et 5 mètres au fond; l'enceinte était carrée, avec 45 à 50 mètres de chaque côté.

Du xi^e au xii^e siècle, cette importante forteresse fut la seigneurie de la Ville-aux-Clercs.

Une voie romaine, apparente à 5 kilomètres au nord est traversait la forêt de Fréteval, très proche du château.

98. *Enceinte des Boulaies.*

L'enceinte des Boulaies ou des Boulets, située à 1500 mètres au nord du bourg de Fréteval, est rectangulaire avec 70 mètres de longueur à l'intérieur et 60 mètres de largeur; les fossés remplis d'eau ont 8 mètres de largeur.

Dans l'intérieur, il y a un vaste bâtiment du xvi^e siècle servant de ferme actuellement.

La ferme des Boulaies dépend du domaine de la Gaudinière appartenant à la famille de La Rochefoucault.

99. *La Forteresse et la ville de Fréteval.*

La forteresse de Fréteval date du milieu du x^e siècle. Elle est située sur le sommet d'un coteau de la rive gauche du Loir, interrompu, à l'ouest, par un profond ravin descendant à pic sur les bords du Loir. C'est une des plus anciennes et des plus importantes forteresses féodales de nos contrées. Son plan polygonal irrégulier renferme trois enceintes successives (Voir *Fig. 6*).

La plus grande enceinte, sans les énormes fossés qui l'entourent au sud et à l'est, contient deux hectares et demi; les fossés de 32 mètres de largeur à l'ouverture ont à peu près la même contenance. Le ravin très profond suffisait à l'ouest pour la défense et au nord, il y avait la pente presque à pic du coteau de 45 mètres de hauteur.

A 40 mètres, dans l'intérieur de la première, une seconde enceinte existait avec des fossés d'une largeur de 12 mètres.

Et à 20 mètres au-delà, une troisième enceinte, avec des fossés de 12 mètres également, renfermait le donjon, qui a 11 mètres de diamètre dans son œuvre.

La petite ville de Fréteval, sur la rive droite du Loir, dans la vallée, au pied du château, est encore entourée de fossés datant de la même époque, mais l'enceinte a été agrandie au xii^e siècle.

Cette enceinte, de forme rectangulaire, actuellement a une con-

CHATEAU DE FRÉTEVAL:

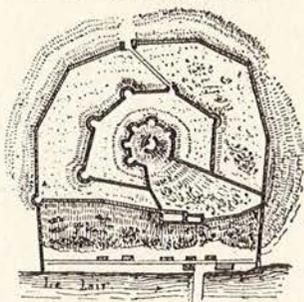


Fig. 6. — Château de Fréteval.

tenance de 5 hectares 70 ares. Les fossés, qui sont remplacés au sud par le Loir, ont une largeur de 18 mètres d'ouverture et sont bordés à l'extérieur par un talus de un mètre de hauteur et de 5 à 6 mètres de largeur. On a aplani ce talus pour y planter un joli mail de tilleuls ; à l'est et à l'ouest, il a disparu pour les besoins de la ville qui s'est étendue de chaque côté.

A 2 kilomètres à l'ouest, on trouve les restes d'un dolmen renversé ; on a trouvé également un polissoir, non loin de là, en 1885.

L'ancienne voie romaine du Mans à Orléans traversait la plaine, venant se croiser avec celle de Châteaudun à Blois.

En face de Fréteval, dans la même vallée au bas du coteau de la rive droite du Loir, on voit un petit bâtiment gallo-romain dit la *Tour de Grisset*. Les nombreuses substructions que l'on rencontre dans les environs indiquent qu'il devait exister là un centre gallo-romain d'habitations.

Tout porte donc à croire que l'agglomération de Fréteval remonte à la plus haute antiquité et que les enceintes de terre, les seules que j'ai citées, de la ville et du château sont des plus anciennes, surtout celles du château.

100. *Forteresse du Rouillis.*

L'ancien château fort du Rouillis ou du Rouilly était situé à quelques centaines de mètres au nord de la route de Danzé à Fréteval, à 2 kilomètres et demi à l'est de Danzé et à la même distance au nord de la commune de Rahart, sur le territoire de laquelle il se trouve.

La forteresse se composait d'une grande enceinte à peu près ovoïde de plus de trois hectares, formée par un fossé de 5 mètres de largeur, avec un rempart intérieur fait avec la terre du fossé ayant 8 à 10 mètres de largeur à la base, 4 de largeur au sommet et 3 mètres de hauteur.

Dans son grand axe la première enceinte peut avoir 250 mètres de longueur et le petit axe 150 mètres. Les broussailles et l'eau m'ont empêché souvent de passer pour prendre les dimensions exactes. Cette enceinte en renfermait deux autres au nord. Celle du nord-ouest est elliptique irrégulière, un peu en forme de rognon ; elle est plate mais surélevée de 3 mètres au-dessus de l'eau ; elle a 90 mètres dans sa longueur et 45 mètres dans sa largeur, avec des fossés de 8 à 9 mètres.

L'autre, au nord-est, était plus petite, circulaire avec une surélévation de 4 mètres ; elle était entourée de fossés au moins aussi larges que ceux de l'enceinte voisine, mais qui sont comblés aujourd'hui avec la terre de la plateforme, dont il ne reste plus que

la partie qui portait une tour. De cette tour on ne voit plus que les restes d'un souterrain voûté qui était dessous. Cette enceinte devait avoir 45 mètres de diamètre.

On a trouvé dans l'enceinte quelques monnaies de Charles VI, des pointes de flèche en fer, un instrument en bronze, orné de dessins mérovingiens, d'un emploi difficile à déterminer.

La forteresse a été assiégée et brûlée en 1421.

Tout auprès, au nord, passait la voie romaine du Mans à Orléans.

On peut croire que ces enceintes étaient antérieures à l'époque mérovingienne. En les examinant sérieusement et en y pratiquant quelques fouilles, on aurait des chances d'y découvrir des traces certaines de leur origine.

M. Launay a signalé cette forteresse dans sa communication sur les lieux fortifiés du Vendômois, au Congrès, de 1884, de l'Association française pour l'avancement des Sciences, à Blois (Fig. 7).

101. Enceinte des Bigotteries.

Presque sur le bord de la route de Danzé à Epuisay, à 100 mètres au sud de la route et à 1 kilomètre à l'ouest de Danzé, on rencontre une ferme appelée les Bigotteries, entourée de fossés de 6 à 7 mètres de largeur formant une enceinte rectangulaire de 60 mètres de longueur sur 50 de largeur.

Au sud, on voit encore un talus extérieur pour augmenter la profondeur du fossé. A l'ouest, il y avait également un talus qui a été rasé pour l'entrée de la ferme.

Au nord et à quelques mètres de l'enceinte, il y a une maison bourgeoise du xviii^e siècle, où habite le propriétaire de l'enceinte.

Dans le bourg de Danzé, on a trouvé un cimetière mérovingien et à 2 kilomètres au nord, en avril 1848, la charrue mit à découvert un coffre en bois contenant une grande quantité de médailles romaines en argent, ainsi qu'une collection de bijoux formant la parure complète d'une dame romaine.

Une voie romaine, du Mans à Orléans, s'embranchant avec une autre se dirigeant sur Vendôme, passait à Danzé.

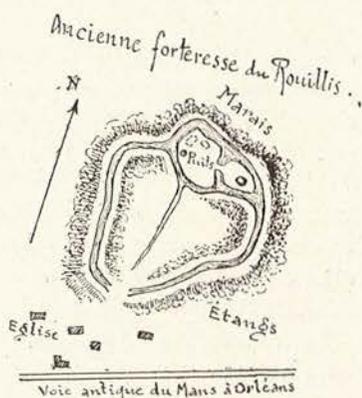


Fig. 7. — Enceinte du Rouillis.

102. *Enceinte de la Jouselinière.*

Si beaucoup de vieilles enceintes sont mises à mal par leurs propriétaires ou habitants, celle de la Jouselinière a eu un meilleur sort, son propriétaire en a fait un joli jardin.

La Jouselinière, située à 4 kilomètres au nord-nord-ouest du bourg de Saint-Ouen, est une ancienne forteresse entourée d'une double enceinte de fossés. La grande enceinte dont je n'ai pu mesurer que la largeur d'un fossé, en raison de l'épais taillis qui la recouvre et dont je n'ai pu même voir la forme, serait quadrangulaire, selon M. G. Launay, dans son *Répertoire archéologique du Vendômois*; elle aurait 130 mètres de longueur et 120 mètres de largeur, avec des fossés de 8 mètres de largeur. L'enceinte intérieure, celle convertie en jardin, est circulaire avec 35 mètres de diamètre; elle contenait un donjon et des bâtiments qui ont été démolis au XVIII^e siècle.

Le niveau du sol dans les deux enceintes a été surélevé de près de 2 mètres par les terres des fossés.

Cette enceinte est intéressante et mériterait d'être étudiée et fouillée.

103. *Château de Vendôme.*

On lit dans l'*Histoire du Vendômois* de M. de Pétigny (p. 112), qu'après l'invasion des Normands de l'an 853, Charles le Chauve songea à organiser des moyens de défense dans l'Orléanais, le Blésois, le Vendômois, le Dunois et le pays Chartrain pour empêcher les Normands de la Loire et ceux de la Seine de se donner la main à travers les plateaux de la Beauce. Plus loin, il ajoute (pp. 131-132), que cette pensée ayant été plus sérieusement reprise au commencement du x^e siècle, on traça, de la Loire à la Braye, une zone en ligne de défense appuyée sur les positions de Beaugency, Oucques, Vendôme, Lavardin et Montoire qui furent fortifiées et placées sous le commandement d'un *Missus dominicus*.

La position du château de Vendôme, se rattache donc primitivement à une grande zone défensive. Le château de Vendôme gardait le passage de la grande voie de Chartres à Tours, avec le point de jonction de la voie qui s'en détachait dans la direction de Blois.

M. A. de Salies, dans le beau et savant travail sur le château de Vendôme, qu'il présenta au *Congrès archéologique de France en 1873* (39^e session), établit qu'on peut dire que l'ensemble des défenses du château est relativement récent. Oui, dit-il, mais la grande douve penchante qui le limite à l'est n'a pas varié; elle est

taillée dans le roc et il ajoute que, sans même se préoccuper de l'âge des plus anciennes murailles du corps de place, on est forcé d'admettre que le périmètre des fortifications a toujours été ce qu'il est.

Plus loin, M. de Salies dit encore : « Ainsi tous les calculs de l'architecte ou de l'ingénieur (qui a construit le château) se résument en deux mots : *se terrer*. De là le choix de cette assiette peu commune, il faut le dire; de là certainement aussi son étendue et l'élévation prodigieuse de ses défenses. Mais aussi de là cette conclusion, que j'ai d'avance indiquée dans un petit travail imprimé en 1869 (*Note sur quelques particularités de construction du Château de Vendôme*, dans les *Mémoires de la Société archéologique du Vendômois*, année 1869), à savoir que la position du Château de Vendôme n'est ni gauloise, ni romaine. »

Je n'ai ni la science, ni la compétence de M. de Salies, en fait de fortifications; et j'admire sa belle étude des fortifications de Vendôme au x^e siècle. Cependant, je me permettrai de faire remarquer qu'il va peut-être loin, en disant que la position de Vendôme, si bien calculée, n'est ni gauloise, ni romaine.

Sauf l'élévation de la défense, et encore cette élévation existe-t-elle à Lavardin, la position me paraît à peu près la même, sinon bien meilleure à Vendôme qu'à Lavardin et à Montoire (n^{os} 109 et 110), c'est-à-dire sur un coteau s'abaissant plus ou moins par paliers, avec un ravin formant de la position une sorte de promontoire. Ainsi que l'a dit M. de Salies lui-même, dans une étude analogue (*Notice sur le Château de Lavardin*. Tours, imprimerie Bouserez, 1875) : « *Ce sont de ces points que les ROMAINS et après eux le Moyen âge ne manquaient jamais de fortifier.* »

Je partage donc la manière de voir de plusieurs historiens Vendômois, qui font remonter à *la plus haute antiquité* la position du Château de Vendôme. Vendôme a été habité dans les temps les plus reculés; les grottes anciennes, qui se trouvent sous le Château même, aux flancs du coteau qui le porte, en seraient déjà un témoignage si, en 1864 et 1865, on n'avait pas fait la découverte, dans les déblais du chemin de fer, d'une grande quantité de pierres taillées, haches ébauchées, couteaux, pointes de flèches, scies et grattoirs; si, au hameau du Temple, tout près du château, il n'y avait pas un Menhir, de 2^m20 de hauteur; si, sans remonter aussi loin, la voie romaine du Mans à Orléans ne passait pas dans la plaine de Vendôme, traversée par une autre voie de Tours à Chartres; si on n'avait pas trouvé un certain nombre d'objets gallo-romains aux environs, notamment des médailles romaines et un collier de perles de verre fermé par un bouton en cuivre, jusque sur la place Saint-Martin, à Vendôme même; sans parler du théâtre gallo-romain d'Arcisnes, si proche.

Donc, je répéterai, pour le château de Vendôme, ce que dit, pour celui de Lavardin, M. de Salies. Le vieux château des comtes de Vendôme cache encore bien des secrets dans les débris dont il couvre le sol; nul doute que quelques fouilles, bien dirigées sur certains points principaux, n'amènassent des découvertes inattendues.

Mais il faut dire en quoi consistent les fortifications en terre, qui, M. de Salies le dit, n'ont pas varié, si ce n'est de nos jours pour en faire une promenade. Le château est situé sur le plateau

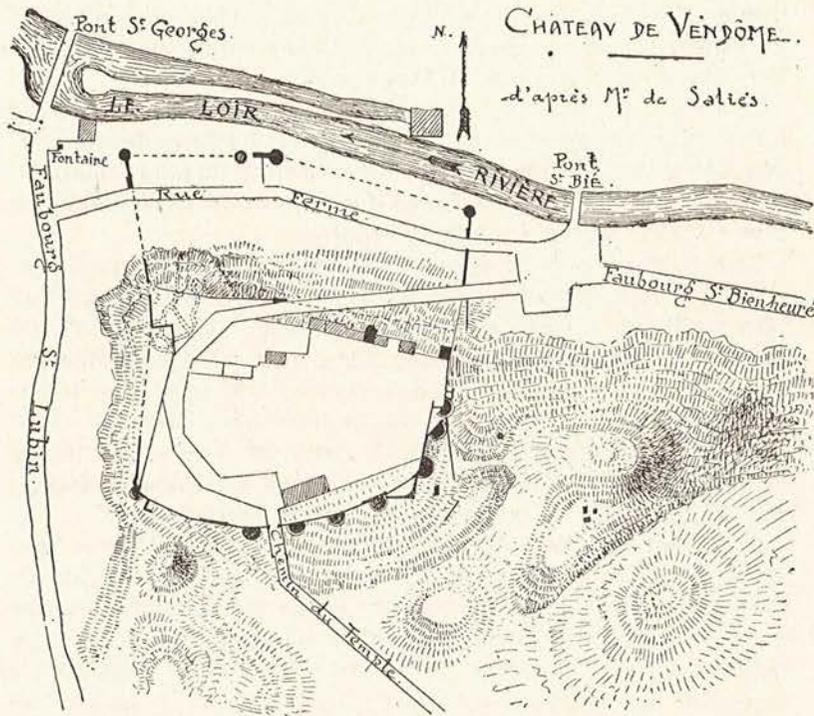


Fig. 8. — Château de Vendôme.

d'un promontoire de 160 mètres de longueur sur 104 mètres environ de largeur, dominant, presque toujours à pic, au nord et au nord-ouest, la vallée du Loir et la ville de Vendôme, de 40 à 50 mètres; de cet endroit on a une vue des plus étendues, quoique ce ne soit pas le point culminant du coteau. Un double fossé contourne l'enceinte de murailles à l'est et au sud. Une coupure profonde du coteau le termine brusquement à l'ouest. Le premier fossé, comblé en plusieurs points pour la promenade, avait une largeur de plus de 30 mètres, avec une profondeur d'une dizaine

de mètres par rapport au sol et peut-être de 20 mètres par rapport au château du côté duquel les terres avaient été rejetées. Le second fossé, séparé du premier par une plate-forme de 20 mètres de largeur, avait à peu près les mêmes proportions. Le plateau qui est au sommet du coteau, au-dessus des fossés, dominait le sol du château de près de 15 mètres (Voir le plan *Fig. 8*).

L'enceinte fortifiée de la ville, dont il reste des traces assez nombreuses pour qu'on en puisse avec certitude déterminer le parcours, ne daterait que de l'an 1230. Elles auraient été complétées en 1346, pendant la captivité du comte Jean VI. Au point de vue préhistorique, il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter.

Mais je tiens à terminer cette note, que je n'ai faite aussi longue qu'en raison de l'importance que j'attache à la démonstration de l'ancienneté des origines de la forteresse de Vendôme, en disant que la vallée du Loir, dès son entrée en Loir-et-Cher jusqu'à sa sortie, offre trop de témoignages de son occupation depuis les temps les plus primitifs, Vendôme et ses environs notamment, pour que je puisse penser que ses premiers habitants aient négligé une position aussi avantageuse pour la défense que celle du château de Vendôme.

104. *La Motte des Roches.*

Avant d'entrer dans le bourg des Roches-l'Évêque, en venant de Vendôme, sur la rive droite du Loir, à 200 mètres du bourg, en un lieu appelé Boisdan ou Budan, on aperçoit, taillées dans le rocher crayeux, un certain nombre de grottes en plusieurs étages. Ces grottes ont une origine qui se perd dans la nuit des temps. Elles ont, dit-on, servi de refuge aux anciens Evêques du Mans, pendant des périodes critiques très reculées, remontant aux premiers évêques du Mans, c'est-à-dire au ^v^e siècle. On voit, dans une de ces grottes, les restes d'une chapelle, avec fresques très intéressantes. Plus haut, il y a une grande salle avec cheminée. Enfin, immédiatement au-dessus des grottes, sur le haut du coteau à 50 ou 60 mètres au-dessus du niveau de la Vallée, à pic, car on n'y accède qu'en un seul endroit par un sentier de chèvre, il y a une butte circulaire de 25 mètres de diamètre à la base, de 8 mètres de diamètre au sommet et de 4 mètres de hauteur.

Cette butte, appelée la Motte des Roches, considérée par M. de Pétigny, dans son histoire du Vendômois, et par bien d'autres, comme une Tombelle, doit remonter aux temps préhistoriques, ainsi que la plupart des grottes qui sont au-dessous. C'était un admirable poste d'observation, avec une vue très étendue sur une bonne partie de la vallée du Loir.

A 100 mètres de la Motte, au tiers de la descente par un sentier de 1 mètre de largeur, le seul chemin important par lequel on peut accéder de la vallée au sommet du coteau, qui, par une pente rapide conduit au bourg des Roches, situé au-dessous, on rencontre un bloc de rocher, énorme pierre de 5 mètres de longueur, sur 2 mètres de largeur et 2 mètres d'épaisseur, qui est considérée, de temps immémorial, comme une pierre druidique. Cette pierre est citée également par M. de Pétigny, dans son histoire du Vendômois.

Dans cette intéressante localité des Roches, tout annonce qu'il existait aussi des grottes très anciennes; mais la population les a dénaturées en les exploitant et en s'y logeant. C'est un singulier village que les Roches! Qu'on se figure, dit M. de Pétigny, auquel j'emprunte cette description, « une muraille de rochers qui se dresse à pic sur le bord de la rivière, et ferme la belle plaine de Montoire par un défilé large de quelques pas. Là, comme à Troô, comme dans l'ancienne cité de Chartres, la population presque entière s'est creusé des demeures dans les flancs de la montagne, qui est percée comme une ruche dans tous les sens et à tous les étages. L'espace compris entre la montagne et la rivière était fermé, dans le moyen âge, à chacune de ses extrémités, par un fossé et un mur flanqué de tours. Ces remparts existent encore à l'est; à l'ouest, il ne reste plus que les débris d'une porte de ville et d'une vieille chapelle qui y était attenante. Un pont de pierre étroit et anguleux, dont l'entrée est resserrée par les épais massifs d'une porte fortifiée, unit en cet endroit les deux rives du Loir; la route de Vendôme à Montoire le traverse. Au-delà de l'enceinte de l'est et en dehors des fortifications, une masse très pittoresque de rochers et de ruines porte le nom de *Château de Saint-Gervais*. C'est là qu'existaient, selon toute apparence, les grottes druidiques séparées des demeures du peuple. On n'y voit plus maintenant que des caves habitées et quelques pans de murs avec de petites fenêtres cintrées, restes d'un manoir gothique, appuyé au rocher, dont la destruction remonte à une époque inconnue. »

La Motte des Roches, comme les buttes de Troô (n° 10), de Lavardin (n° 110), et du Breuil (n° 94), ont la même origine, les temps préhistoriques, et le même but, sans aucun doute: l'observation et la défense.

C'est à mon ancien et aimable collègue de la *Société d'Histoire naturelle*, M. Grémy, instituteur aux Roches, qui, par un temps affreux, m'a servi de guide, que je dois la connaissance de cette Motte. Si, comme il me l'a promis, il se met à la recherche d'instruments et d'armes préhistoriques, je suis convaincu qu'il en fera une abondante moisson dans les environs.

105. *Enceinte des Fiefs communs.*

A moins d'un kilomètre au sud du bourg de Couture, la ferme des Fiefs communs est située à l'angle sud-ouest d'une grande enceinte qui peut être très ancienne. Cette enceinte rectangulaire a 100 mètres de longueur environ, sur 75 de largeur; elle est entourée de fossés de 8 mètres de largeur, à moitié comblés et à sec maintenant, excepté dans une petite partie auprès de la ferme qui sert de fosse ou de vivier. La terre des fossés a été rejetée à l'intérieur où elle forme une surélévation atténuée par le temps de 1 mètre de hauteur sur 8 mètres de largeur.

On n'y trouve pas de traces de constructions anciennes. Les bâtiments de la ferme sont modernes. On y voit deux pierres sculptées représentant des entrelacs; mais ces pierres assez anciennes ne sont pas placées dans un endroit apparent et ne paraissent pas destinées à perpétuer un souvenir; elles doivent provenir d'une autre construction de la région, car les gens du pays n'ont pas connaissance de bâtiments antérieurs ou de ruines anciennes dans l'enceinte.

Cette enceinte se trouve dans une belle plaine fertile de la vallée du Loir.

106. *Enceinte de la Montenarderie.*

Entre les deux communes de Villedieu et Couture, à peu près à égale distance de l'une et de l'autre, au sud, loin des routes fréquentées actuellement, la ferme de la Montenarderie a été construite au milieu d'une grande enceinte, qui paraît ancienne. Cette enceinte rectangulaire, de 100 mètres de longueur sur 75 mètres de largeur, était entourée de vastes fossés, comblés à l'ouest et dont il ne reste que 40 mètres au sud.

Elle dépendait autrefois du château de la Ribochère, qui n'est pas entouré de douves: ce qui serait une anomalie au point de vue féodal. Il faut dire que ce château de la Ribochère ne remonte qu'au xvii^e siècle.

L'enceinte de la Montenarderie est située sur un plateau assez élevé au milieu des bois et peut être très ancienne.

107. *Prieuré de Villedieu.*

Au milieu du bourg de Villedieu, on voit les vastes ruines d'un ancien prieuré, devenu citadelle au xiv^e siècle, avec murailles flanquées de tours du xv^e. Elles sont entourées de douves profondes, taillées dans le roc à l'ouest, qui ont 20 mètres de largeur, sur 8 à 10 mètres de profondeur.

A l'est et au nord, une importante fontaine qu'on appelle la Bouillante, qui prend sa source à peu de distance, forme une vallée plus ou moins marécageuse, qui protègent de ces deux côtés, le prieuré bâti sur un petit promontoire. Une vaste prairie au nord pouvait être convertie en étang par les eaux du ruisseau.

L'enceinte assez grande renfermait une église dont les ruines sont presque aussi considérables que celles du prieuré, lequel a été fondé en 1037, et dépendait de l'abbaye de la Trinité de Vendôme.

L'emplacement choisi me permet de penser que l'enceinte peut avoir été antérieure à la construction du prieuré.

108. *Enceinte de Pineaux.*

A un kilomètre à l'est de la commune d'Artins, on voit un ancien castel du XII^e siècle appelé Pineaux, autrefois entouré de douves larges et profondes, alimentées par une fontaine voisine.

Ce castel ayant été converti en ferme, on a trouvé plus commode pour l'exploitation de combler les fossés dont on n'aperçoit plus que les traces. L'enceinte devait être à peu près carrée.

La proximité d'un temple gallo-romain sur les fondations duquel on a construit la vieille église d'Artins; le passage d'une voie romaine dans le bourg d'Artins; la quantité de silex taillés et de haches polies trouvées non loin de là, par M. Clément, instituteur, mon aimable collègue, qui en a réuni une fort belle collection et qui a été mon guide à Pineaux, sont autant de motifs qui me font citer cette enceinte comme pouvant être antérieure à la construction du vieux manoir qu'elle renferme.

109. *Château de Montoire.*

Le vieux château de Montoire, datant du X^e au XI^e siècle, remanié ensuite à différentes époques, a été construit à l'extrémité d'un promontoire formé par deux vallons se réunissant pour couper, par un ravin profond, à l'ouest le coteau de la rive gauche du Loir.

Il est entouré au sud et à l'est d'un large fossé taillé dans le roc isolant le promontoire. Ce fossé a 30 mètres d'ouverture environ, 12 mètres de largeur au fond, et 6 mètres de profondeur, au moins, dans la partie la plus élevée, malgré les éboulements qui ont dû en diminuer la profondeur.

Le donjon était entouré d'une enceinte complète de murailles de 1^m40 d'épaisseur et de 75 mètres de longueur; il était sans doute entouré d'une deuxième enceinte complète également dont on ne voit plus que des restes. Il était construit sur le sommet de la butte

naturelle qui termine le promontoire et qui finit à pic du côté de la ville bâtie presque à la base.

Le vieux donjon rectangulaire, en partie debout, mesure 10^m50 sur 8^m50, avec des contreforts peu saillants aux angles et au milieu de chacune des faces.

L'enceinte de murailles est terminée aux deux extrémités par une énorme tour, à laquelle venaient aboutir des murs renfermant la baille extérieure du château, avec une vieille église devenue plus tard paroissiale.

Sous une arcade voûtée du château, on voit une belle et abondante fontaine, dont les eaux ont été amenées sur la grande place de la ville.

M. Gervais Launay a fait une description de ce château qu'il a signalé au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences de 1884, à Blois, dans sa communication sur les lieux fortifiés du Vendômois. Le plan ci-contre (*Fig. 9*) lui a été emprunté.

Le plus ancien seigneur de Montoire, dont le nom soit venu jusqu'à nous, s'appelait Nihard; il vivait au commencement du XI^e siècle.

Je ne parle pas des fossés de la ville, en demi cercle, qui ne datent au plus que du moyen âge.

Les coteaux du Loir, à Montoire et aux environs, ont été percés d'une foule de grottes, qui ont dû être habitées à l'époque néolithique. Aussi il est fort probable que l'emplacement du château a dû être occupé aux temps les plus reculés.

110. La Forteresse de Lavardin.

La vieille et importante forteresse de Lavardin est située sur le coteau de la rive gauche du Loir, à l'extrémité d'un promontoire, formé au sud par un ravin à pic de 30 à 40 mètres de profondeur, à 2 kilomètres en amont de Montoire.

Sa construction primitive remonte au X^e siècle, mais elle a subi de nombreux remaniements jusqu'à son démantèlement par ordre du roi Henri IV.

L'espace qu'elle occupe sur la pente par paliers de la pointe du promontoire, a une forme qui a été comparée, non sans raison, à celle d'une hache en silex ayant 190 mètres de long sur 90 de large,

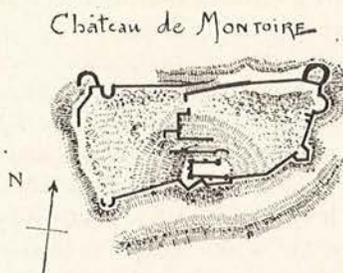


Fig. 9. — Château de Montoire.

Avec ses fossés et sa baille elle avait une superficie de 4 à 5 hectares.

Le fossé qui l'entoure à l'ouest et au nord a été taillé dans le roc crayeux; il est large de plus de 30 mètres sur 12 à 15 mètres de profondeur.

Deux enceintes de murailles entouraient le donjon qui était de forme quadrangulaire irrégulière, de 14 mètres sur 7 mètres à sa base, avec contreforts extérieurs aux angles et au milieu de chaque face. Le mur de ronde du donjon, au 4^e étage, garni de machicoulis du xv^e siècle, est le point le plus élevé du château; il se trouve à environ 70 mètres au dessus du niveau de la vallée. Il est presque inutile de dire qu'on y jouit d'une vue magnifique et des plus étendues sur la vallée du Loir et les environs.

De l'autre côté du fossé, à l'ouest, sur le coteau, il existait un petit ouvrage avancé, carré, avec parements en maçonnerie, paraît-il, dont il ne reste plus rien. Il était au pied d'une butte considérée comme une tombelle par M. de Salies. Cette butte artificielle, bien arrondie, maintenant plantée en vignes, peut avoir 40 mètres de diamètre à la base et 15 mètres au sommet, avec 5 à 9 mètres de hauteur, sans compter la déclivité naturelle du terrain.

Mon opinion est que cette butte a été élevée bien avant la construction du château qu'elle domine. On ne l'a certes pas édifiée pour le défendre. Aussi je crois que c'était un poste d'observation occupé dans les temps préhistoriques, ainsi sans doute que le promontoire sur lequel a été bâti le château par la suite. Alors il devait y avoir déjà des habitations creusées dans le tuf ou pierre tendre des coteaux de la grande et belle vallée du Loir. De nos jours, avec plus de confortable évidemment il existe encore des villages entiers qui habitent les flancs presque toujours à pic de ces coteaux. Je puis citer, presque vis-à-vis Lavardin sur le coteau de la rive droite, le village des Roches; en aval, du même côté, le village de Troô et plus en amont, toujours du même côté le Breuil; en ces endroits, au-dessus, des habitations taillées dans le tuf, il y a également des buttes ou postes d'observation et aussi de défense sans doute. Partout, à Lavardin, comme aux Roches (voir n° 104), à Troô (voir n° 10) et au Breuil (n° 94), la butte d'observation est sur le point culminant.

A une petite distance, à l'ouest du château, aux deux tiers de l'escarpement très rapide en cet endroit du coteau, on rencontre, au milieu de broussailles qui en marquent l'entrée, une grotte très ancienne, connue sous le nom de *Grotte des Vierges*. On trouve dans cette grotte, qui a deux pièces, une cavité circulaire en forme de cône tronqué, qu'on peut remarquer dans les diverses grottes du bord du Loir. Ces cavités ou puits étaient destinés probable-

ment à conserver des grains et d'autres provisions. M. de Pétigny dans son histoire du Vendômois (2^e édition, p. 53 et suiv.), pense que ces grottes auraient été d'anciennes habitations gauloises ou druidiques. A mon avis, elles sont certainement antérieures à la construction du château, surtout celle des Vierges.

Au sujet de l'ancienneté de l'occupation de Lavardin, voici ce que dit M. de Salies, qui a publié une notice fort intéressante et très documentée sur Lavardin (*Notice sur le Château de Lavardin*, Tours, Imprimerie Jules Bouserez, 1865) : « Sans même avoir de connaissances spéciales, on comprend combien une telle position était facile à défendre. Aussi l'histoire mentionne-t-elle, dès le temps des Mérovingiens, l'existence à Lavardin d'un vieux fort, désigné sous le nom de Tour royale, *Turris dominica*. Ce fort était-il d'ori-

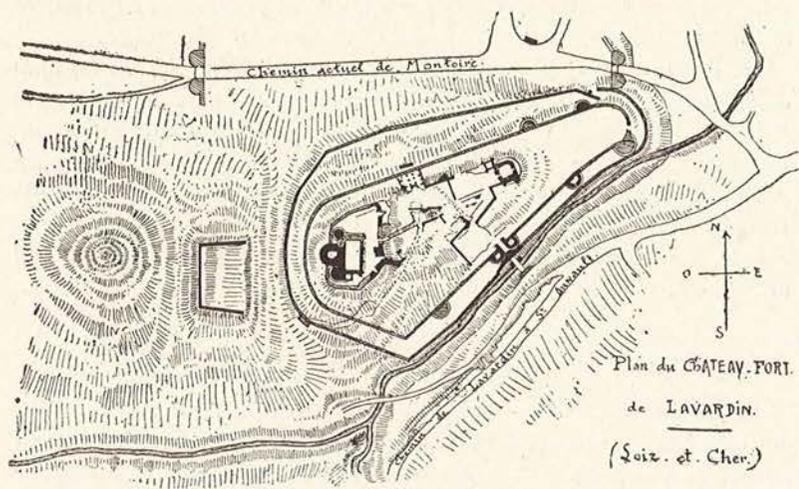


Fig. 10. — Château de Lavardin.

gine romaine ? On l'ignore ; mais il est permis de croire que, si les Mérovingiens se sont retranchés sur ce point, qui commande une partie de la plaine et le passage du Loir, les Romains, si longtemps tenus en échec par l'énergique résistance des Carnutes ou Chartrains, alors habitants de ces pays, ne l'avaient pas négligé non plus ».

Voir le plan de Lavardin (Fig. 10), d'après M. de Salies.

III. Enceinte de Pray.

Dans le bourg de Pray se trouvait autrefois l'ancien château de Pray, motte seigneuriale dont il ne reste plus que deux enceintes de fossés, dont la partie la plus proche de la route de Pray à Landes a été comblée.

La première enceinte au nord-ouest avait 100 mètres de longueur et 50 de largeur, avec des fossés de 18 à 20 mètres d'ouverture. La deuxième, qui joint la première au sud-est et s'alignait avec elle du côté de la route, était carrée avec 45 mètres de côté et des fossés de mêmes dimensions que la première. C'est dans la deuxième que devait se trouver le château, dont les fondations servent de base à un bâtiment agricole.

Ce château datait du commencement du xv^e siècle. Louis XI a séjourné dans le château de Pray.

Dans un champ, à un kilomètre au nord du bourg, on a trouvé en 1864, des cercueils en pierre avec couvercle de l'époque mérovingienne.

Une voie romaine, de Vendôme à Blois, par Landes, remplacée par la route actuelle, passait au bord de l'enceinte, c'est-à-dire devant le château. J'ai trouvé dans l'enceinte un silex taillé.

M. R. de Saint-Venant, président de la *Société Archéologique* du Vendômois, qui a écrit une petite notice sur ce château dans le Bulletin de la Société de l'année 1894, a constaté comme moi que l'enceinte de Pray était séparée en deux parties inégales par un grand fossé, et, à ce sujet, il établit une comparaison avec les camps romains composés d'un *castrum* et d'un *castellum*. Cette comparaison très juste pourrait s'appliquer à la plupart des enceintes anciennes.

112. *Enceintes du Plessis-la-Cour de Crucheray.*

Perdu dans les petits bois, assez loin des grandes voies de communication, dissimulé dans les métairies qui composent le hameau du Plessis-de-Crucheray, à 1 kilomètre au nord-est du bourg de Crucheray, on finit par découvrir un joli petit castel du xvi^e siècle, oublié même par ceux qui ont fait le guide archéologique du Vendômois. Il méritait un meilleur sort, car il est intéressant à plusieurs titres, quoique converti en une ferme assez importante.

Il a été construit sur une plate forme entourée de fossés, bien antérieure au château. Cette plateforme devait être carrée, à peu près; il n'en reste plus que deux côtés délimités par les fossés assez mal conservés à l'ouest et au nord, les fossés ont dû être détruits ailleurs pour faciliter l'exploitation agricole.

À l'ouest, les terres provenant du fossé formaient encore un talus ou rempart extérieur irrégulier de 1 à 2 mètres de hauteur, dont il ne reste qu'une petite partie par suite des emprunts qu'on y a faits pour combler les fossés ou porter dans les terres.

À l'est, une pièce d'eau très irrégulière remplace le fossé. Dans la cour, devant le château, il y a un puits profond de 24 ou 25 mè-

tres recouvert d'un toit pittoresque, avec un entourage datant de la construction du château.

Mais, pour le préhistorien, ce qui donne le plus d'intérêt à cette enceinte c'est que à côté, à l'est du château, dont la plate-forme en fut jadis une dépendance, il existe une petite motte de 25 mètres de diamètre assez bien conservée malgré que le fermier précédent ait eu l'idée pratique mais malencontreuse pour la Motte d'en faire une cave, peut-être parce qu'il y avait déjà une cavité intérieure. Le fossé circulaire qui l'entoure, à sec maintenant, a 4 mètres de largeur au fond, et 2 mètres de profondeur au-dessous du sol quoique à moitié comblé. Au sommet, la butte a 12 mètres de diamètre et 6 mètres de hauteur.

En venant de Crucheray, près la première ferme du hameau du Plessis, on rencontre une plate-forme rectangulaire un peu surélevée, entourée de petits fossés et de vieux chênes étêtés. Cette plate-forme, en pré ou pâtis, doit être un ancien *Plessis*, qui aurait ainsi donné son nom au hameau et ensuite au Castel.

Ce qu'on peut dire sans crainte d'erreur, c'est que la Motte et l'enceinte du château remontent à une époque fort éloignée.

113. Enceinte du Bouchet.

Du Bouchet-Touteville, ancien manoir seigneurial, dont les dépendances s'étendaient sur une grande partie de l'ancien Vendômois, il ne reste plus que de faibles restes de fossés ou de terrassements. La ferme qui remplace le château a tout bouleversé pour les besoins de l'exploitation.

Cette ferme est située à un kilomètre au sud-ouest du bourg de Crucheray, dont elle dépend.

Le croquis représentant ce qui existe encore, ne donne qu'une faible idée de ce qui existait autrefois. Cependant, on peut à quelques omissions près, se rendre compte de la forme de l'enceinte principale, qui était rectangulaire avec 75 mètres de longueur et 45 à 50 mètres de largeur; les fossés, comblés en

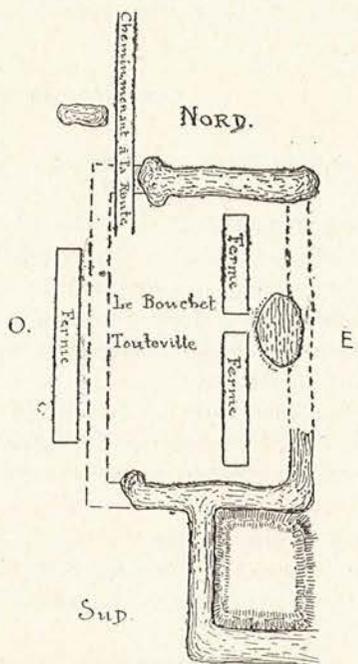


Fig. 11. — Enceinte du Bouchet.

partie à l'est et en totalité à l'ouest, dans la cour de la ferme, avaient 10 à 12 mètres de largeur.

Au sud, une butte rectangulaire, de 30 mètres de longueur sur 25 mètres de largeur à la base, et 12 au sommet, avec 6 mètres de hauteur est entourée d'eau de tous les côtés excepté à l'est. Était-elle entourée complètement jadis ? Le fossé de l'est a-t-il été comblé à la suite de la construction d'un pavillon assez considérable à 200 mètres à l'est, au xvii^e siècle ? ou encore par suite de la division de la propriété ? le pavillon précité ayant formé le bâtiment principal d'une seconde ferme ; c'est ce que je n'ai pu découvrir. (Voir *Fig. 11*).

D'après un inventaire de l'Oratoire de Vendôme (in-f^o manuscrit, p. 6, archives de Loir-et-Cher), le château de Boschet-Totenville, ou Bouchet-Touteville, existait en 1334.

De nombreuses médailles romaines ont été trouvées dans la commune, aux environs de la voie romaine qui allait de Blois à Vendôme, par Landes.

Des silex taillés et des haches polies ont été ramassés également sur le territoire de la commune.

114. *Château du Plessis-Fortias.*

A 1500 mètres au sud du bourg d'Huisseau-en-Beauce, se trouve le vaste château du Plessis-Fortias. Cette construction de belles proportions, date de 1638, et est entourée de larges et profonds fossés à sec. L'un des pavillons du château conserve encore les fourneaux et les instruments de chimie ayant servi au physicien Charles et à Montgolfier pour les expériences aérostatiques qu'ils vinrent faire au château du Plessis. Le Nôtre en a, dit-on, dessiné les jardins.

Les fossés ont 17 mètres de largeur à l'ouverture et 12 mètres au fond, avec 4 mètres de profondeur. Ils entourent une plate-forme rectangulaire de 60 mètres de longueur sur 35 mètres de largeur.

Si je cite ce château, c'est qu'il en a remplacé un autre datant de l'an 1.000, d'après le fort aimable habitant du château, M. de Tresserres, locataire de la famille de Gouvello, propriétaire depuis fort longtemps.

A peu de distance et au bourg d'Huisseau, on a trouvé des fragments de poteries et des monnaies romaines, une monnaie gauloise en or et on a détruit à Martigny, plus près, un dolmen sous lequel le fermier a découvert un beau poignard en silex taillé, qu'il conserve précieusement.

115. *Enceintes du Grand-Fontenailles.*

Pour reconstituer, en partie seulement, les enceintes du Grand-Fontenailles, il m'a fallu le concours de l'obligeant fermier, M. Gosseume, qui, pour son compte, a détruit une des trois enceintes formant la défense du très ancien manoir, et qui a vu les frères de la colonie agricole voisine en détruire une autre et entamer fortement la dernière. Aussi le plan que j'en donne pourra-t-il pécher quelque peu par l'exactitude ; cependant je crois être bien près de la vérité, car mon plan s'est trouvé corroboré en partie par un

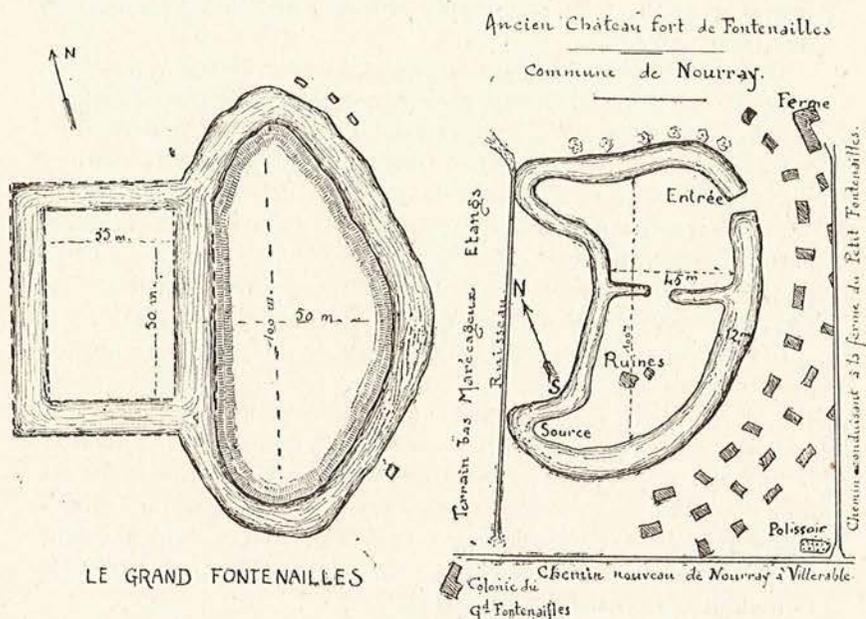


Fig. 12. — Enceinte de Fontenailles. — Ancien plan. Fig. 13. — Enceinte de Fontenailles. — Nouveau plan.

autre que j'ai connu plus tard et que je donne également, celui publié par M. Launay dans le bulletin de la *Société Archéologique* du Vendômois de l'année 1884 (voir Fig. n^{os} 12 et 13).

Le Grand-Fontenailles était situé à un kilomètre au nord-ouest du bourg de Nourray dont il dépend. La première enceinte, rectangulaire, à l'ouest, portait le château; elle était entourée de fossés comblés par les frères de la colonie de Saint-Maurice. D'après les indications du fermier, confirmées par des traces encore vieilles, cette enceinte avait une longueur de 50 mètres et une largeur de 35 mètres.

A l'est, et attenant à la première, il y avait une autre enceinte,

en arc de cercle, dont les extrémités dépassaient de chaque côté d'une manière égale à la précédente, avec une surélévation de 2 mètres; elle était entourée de fossés de 9 mètres de largeur à l'ouverture. Ceux de la première étaient probablement de mêmes dimensions. Autour de la deuxième enceinte, formées évidemment avec les terres des fossés, il y avait trois rangs de petites buttes rectangulaires disposées régulièrement en dehors des fossés, alternant entre elles de manière à former une ligne continue; aujourd'hui il ne reste plus que quatre de ces petites buttes qui ont de 3 à 4 mètres de longueur, 2 mètres et demi de largeur et un peu plus d'un mètre de hauteur; trois sont au nord de l'enceinte et la quatrième au sud.

Il est bien regrettable que cet ensemble de fortifications peu ordinaire ait été détruite. Je n'en ai pas encore rencontré de semblables. Heureusement que M. Launay l'a dessiné avant sa destruction.

Enfin au nord, du côté de la ferme appelée le Petit-Fontenailles, il y avait une troisième enceinte quadrangulaire, joignant également la première enceinte, qui était formée par des fossés comblés par le fermier, fossés qui allaient jusqu'à la ferme. Je n'ai pu prendre les dimensions de cette enceinte qu'il me paraît difficile d'évaluer, mais qui cependant était plus grande que les deux autres.

Il est évident qu'on a dû faire à diverses époques beaucoup de remaniements en cet endroit. Les terres de la surélévation de l'enceinte en arc, dont une partie a été enlevée il y a peu d'années, contiennent beaucoup de débris de briques, de tuiles et de poteries ne remontent pas à une époque très reculée; la tranchée qui a été faite ne laisse pas de doutes à ce sujet; néanmoins, on pourrait peut-être, dans d'autres fouilles, trouver des traces d'origine plus anciennes, car la localité donne des témoignages d'occupation remontant aux temps préhistoriques.

Ainsi, à 100 mètres au sud des deux premières enceintes, sur le bord du chemin qui conduit à l'ancienne colonie agricole et qui relie le bourg de Nourray à celui de Villérable, on voit un des plus beaux polissoirs de la région portant 33 entailles ou cuvettes.

On a trouvé également, dans les environs, des haches polies, en grande quantité, des silex taillés et une pièce gauloise en or. Une grande pierre horizontale, pouvant avoir servi de table de dolmen, existe à un kilomètre du Grand-Fontenailles.

L'enceinte et la ferme appartiennent à M. le comte de Gouvello.

116. *Enceinte de Bezay.*

Le Bezay ou le Haut Bezay était un manoir situé à 1.500 mètres au sud-ouest de Nourray. Il était construit dans une enceinte rec-

tangulaire, formée par de profonds fossés conservés à l'est et à l'ouest, dont il ne reste que des traces au sud ; le chemin qui passe au nord, conduisant de Nourray à Saint-Amand, a comblé le fossé de ce côté. Les fossés avaient de 10 à 12 mètres de largeur avec un talus extérieur, à l'est et à l'ouest, de deux à trois mètres.

Dans une futaie voisine, on trouve de nombreux débris de constructions anciennes.

Le manoir est remplacé par une ferme.

Trois fermes voisines du château en dépendaient et portent encore les noms de l'Enfer, le Purgatoire, et le Paradis.

117. *Enceinte de Liège.*

Située au milieu du bourg de Saint-Gourgon et sur le bord de la route, l'enceinte de Liège frappe la vue par son entourage de fossés, qui forme un grand rectangle de 75 mètres dans sa longueur, et de 60 mètres dans sa largeur. Mais ces fossés ne tarderont pas à être comblés pour faciliter l'exploitation de la grande ferme qu'ils entourent. Ces fossés ont 6 mètres de largeur et, pour en augmenter la profondeur déjà grande, la terre provenant de ces fossés a été rejetée à l'extérieur, où elle forme un talus de 6 mètres de largeur et de un mètre et demi de hauteur.

On voyait encore il y a peu de temps, paraît-il, les restes de deux tours. Cependant cette enceinte ne compte pas parmi les fiefs assez importants qui se trouvaient dans la commune. Elle appartient à M. Huet, Ingénieur en retraite de la Marine.

On a trouvé, à Saint-Gourgon, beaucoup d'instruments et armes préhistoriques, de l'époque néolithique, et des débris de poteries très anciennes.

118. *Enceinte du Grand-Breuil.*

L'enceinte du Grand-Breuil est située à 1.500 mètres au nord-ouest du bourg de Saint-Gourgon, sur le territoire de cette commune. C'est une grande enceinte carrée, de 75 mètres de côté, avec des fossés remplis d'eau profonde, d'une largeur de 8 à 10 mètres qui renferme une belle ferme, appartenant à M. Bauge, de Châteaurenault.

Elle a été le siège d'un fief important et possédait une habitation seigneuriale avec pont-levis. A la fin du XIV^e siècle, cette seigneurie dont l'origine paraît remonter à des temps assez éloignés appartenait à la famille de Fontenay.

Tout auprès, on a trouvé de nombreux objets préhistoriques et beaucoup de débris de poteries très anciennes.

119. *Enceinte de Claireau.*

Dans la belle enceinte carrée de Claireau, de 100 mètres de côté, on voit à l'entrée, à l'est, un grand pavillon ancien, avec porte ogivale, remontant au xv^e siècle, assez imposant, ainsi qu'un escalier extérieur conduisant à un étage élevé. Dans ce pavillon se trouvait la chapelle d'une communauté religieuse qui occupait cette enceinte. A présent, c'est une grande exploitation agricole appelée la ferme du Grand-Claireau.

Les douves qui l'entourent ont 8 mètres environ de largeur et sont remplies d'eau au nord-ouest et au sud-ouest (claire-eau), ailleurs, elles sont à sec. La terre provenant des fossés a été rejetée à l'extérieur où elle forme, surtout à l'est, de grands talus de 9 mètres de largeur à la base, 6 mètres au sommet et 2 mètres de hauteur.

Elle est située à l'ouest du bourg de Saint-Amand, dont elle n'est séparée que par la ligne du chemin de fer de Vendôme à Tours.

Il est fort possible que cette enceinte soit antérieure de beaucoup à son occupation par la communauté religieuse.

120. *Enceinte de la Grand'Maison.*

A l'extrémité du bourg de Saint-Amand, à l'est, il y a une maison bourgeoise assez importante qui porte le nom de Grand'Maison. On y voit les restes d'un château du xvi^e siècle et des caves voûtées se rapportant à un château précédent, très ancien, ayant appartenu, au x^e siècle, au comte Bouchard de Vendôme.

Les douves qui l'entouraient ont été tour à tour remaniées, comblées et rétablies. Il en existe encore actuellement sur trois côtés, à l'est, à l'ouest et au nord, mais celles de l'est ont été creusées, il y a 50 ou 60 ans, par le propriétaire, M. Martin, grand-père du propriétaire actuel.

On a trouvé dans la région de nombreux restes des époques préhistoriques.

121. *Enceinte de Villemoin.*

Sur le territoire de la commune de Villeporcher, à un kilomètre au nord, à 200 mètres à l'est de la route qui va de Villeporcher à Villethiou, il y avait une belle enceinte circulaire de 55 mètres de diamètre, occupée maintenant par la ferme de Villemoin, qui appartient à M. Charoy, d'Orléans.

Les fossés, de 6 mètres de largeur, sont en partie comblés ; on a

même construit au nord-ouest une bergerie sur leur emplacement. On voit encore à l'ouest un talus extérieur de 6 mètres de largeur et de 1 mètre 1/2 de hauteur qui augmentait d'autant la profondeur du fossé.

Par son nom, l'enceinte de Villemoin paraît remonter à l'époque gallo-romaine.

122. *Enceinte de la Guillaumière.*

Sur le territoire de la commune de Françay, à un kilomètre au sud du bourg, dans une partie très fertile de la Beauce, on peut voir une belle ferme installée dans de grands bâtiments pouvant remonter au xvi^e siècle, entourés de larges fossés de 9 mètres environ, bordés des deux côtés de jeunes arbres. Ces fossés forment une enceinte à peu près carrée de 125 mètres de côté.

L'enceinte doit être antérieure aux bâtiments les plus anciens qu'elle contient, qui portent le nom de la Guillaumière.

123. *Motte du Moulin-à-Vent.*

En me rendant de Françay à Saint-Etienne-des-Guérêts pour y voir une enceinte, j'aperçus à 300 mètres, au nord du chemin, près de la Cossonnière, à un kilomètre avant d'arriver à Saint-Etienne, une vieille tour, portant un moulin à vent. Cette tour me fit tout d'abord l'effet d'une petite forteresse; et je remarquais en même temps qu'elle était bâtie sur une petite éminence artificielle. Il n'en fallait pas davantage pour me faire descendre de voiture; et j'avais le plaisir de reconnaître que la butte était entourée d'un fossé large de 7 à 8 mètres.

La butte, de forme circulaire, a 30 mètres de diamètre; elle est plus élevée que le sol de 3 mètres seulement, mais par rapport au fond du fossé ou seulement au niveau de l'eau qui subsiste en quelques endroits elle paraît plus élevée.

Il n'est pas besoin d'être grand connaisseur pour remarquer que la tour n'a pas été construite pour faire un moulin. On l'a appropriée à cet usage. Elle peut remonter au xv^e siècle. Placée au milieu de la butte, elle a 8 mètres de diamètre et sa muraille a un mètre d'épaisseur.

Cette petite motte est située dans une vaste plaine: ce qui fait que du haut de la tour, on domine tous les environs. Sur la butte même la vue est encore assez étendue. Mais il faut se dire que jadis cette contrée était très boisée et que la tour, qui n'est pas très élevée, ni formidable d'aspect, devait plutôt être dissimulée.

A 20 mètres de la tour, au sud, il y a un puits profond, dont

l'origine remonte au moins à la tour. Il devait se trouver dans une autre enceinte que la culture a fait disparaître.

A côté, à l'est, se trouve une petite habitation, qui servait autrefois au meunier, car le moulin ne marche plus ; la meule est au bord du fossé. Le métayer qui l'occupe dit qu'elle n'est connue que sous le nom de Moulin-à-Vent. Sur la carte du Ministère de l'Intérieur, elle est indiquée sous le nom de la Beaucerie.

La tour me paraît sans histoire, et je crois la motte ou butte plus ancienne que la tour.

124. *Enceinte de Néron.*

Près de la commune de Saint-Etienne-des-Guérêts, à 100 mètres à l'est du bourg, se trouve une ferme appelée Néron, entourée de fossés formant une enceinte presque carrée de 75 à 80 mètres de côté. Les fossés ont 9 mètres de largeur à l'ouverture. Au nord et à l'ouest, la terre des fossés a été rejetée à l'intérieur formant un talus assez élevé.

La maison d'habitation, très simple, sans étage, porte sur une pierre, au-dessus de la porte, du côté du bourg, la date gravée de 1704.

Le talus, à l'intérieur duquel on a fait des emprunts, renferme une quantité de débris de tuiles et de briques peu anciennes, provenant d'une habitation qui a précédé celle actuelle.

Pourquoi ce nom de Néron, qui semblerait indiquer une origine gallo-romaine ?

Cette enceinte n'est éloignée que de quatre kilomètres d'Herbault, où on a trouvé des vestiges et des souvenirs de l'occupation gallo-romaine.

125. *Enceinte de Limaçon.*

A 600 mètres au nord d'Herbault, dans la plaine, à 200 mètres à l'ouest de la route d'Herbault à Françay, on aperçoit, entouré d'une ceinture d'arbres qui poussent au long d'une enceinte de fossés renfermant un grand bâtiment datant du XVII^e siècle. A côté, dans l'enceinte également, se trouve une petite métairie. La propriété s'appelle Limaçon.

L'enceinte n'a certainement pas été creusée pour les bâtiments qu'elle contient, malgré qu'on ne voie pas de traces apparentes d'une construction précédente. Elle représente un carré d'une centaine de mètres de côté environ, formé par des fossés remplis d'eau de largeurs différentes. Ce carré est séparé en deux parties à peu près égales, par un fossé allant de l'est à l'ouest de 8 mètres de lar-

geur. C'est dans la partie nord qu'ont été construits les bâtiments. La partie sud sert de jardin actuellement. Ses fossés sur les trois côtés autres que celui du nord qui est commun avec l'autre partie, ont 6 mètres seulement de largeur. Les fossés de la partie nord ont, au nord et à l'ouest, 8 mètres de largeur, comme au sud, et 10 mètres à l'est.

Le propriétaire actuel, ancien marchand de porcs à Herbault, démolit actuellement la partie ouest du bâtiment, pour n'avoir pas à la réparer et à l'entretenir.

Cette enceinte mériterait d'être étudiée et fouillée pour en chercher l'origine qui doit être ancienne.

Herbault a été le siège d'une station gallo-romaine et doit avoir une origine antérieure à l'occupation romaine.

126. *Enceinte du Château de Bury.*

Sur la rive droite de la Cisse, au sommet d'un coteau dont la rivière baigne le pied et sur la commune de Saint-Secondin, on rencontre les ruines du Château de Bury, qui fut au *xvi^e* siècle le plus magnifique monument de la contrée après Chambord. Il tombait déjà en ruines à la fin du *xvii^e* siècle. Il remplaçait un château détruit par les Anglais pendant la guerre de Cent ans. Ce dernier avait remplacé une forteresse brûlée en l'an 1150, par Sulpice II, seigneur de Chaumont, en guerre contre Thibault IV, comte de Blois, auquel il appartenait.

Il est plus que probable que cette forteresse des comtes de Blois n'avait pas été édifiée dans un endroit inhabité, et que l'emplacement jugé excellent par eux pour la défense de leur territoire, était occupé précédemment. Mais on ne peut guère s'en rendre compte par les fortifications en terre qui subsistent encore, qui ont dû être plus ou moins modifiées par les diverses reconstructions.

A l'est, du côté de la vallée de la Cisse, le château primitif était défendu naturellement par une pente très raide, presque à pic. Au nord-ouest il existait un étang, qui alimentait de larges fossés de 12 à 15 mètres de largeur. Ces fossés ont été comblés au sud et au nord, mais on les voit encore remplis d'eau à l'ouest dans toute la longueur de l'enceinte principale du château.

Ce qui me porte à croire que ce point qui protège l'entrée de la vallée de la Cisse a été occupé dans les temps les plus reculés, c'est que la riante vallée de la Cisse a été très habitée à l'époque néolithique, ainsi qu'en témoignent les monuments mégalithiques qui la bordent et les ateliers préhistoriques qu'on y a trouvés à peu de distance de Bury.

127. *Ancien Château d'Onzain.*

L'ancien château fort d'Onzain situé au bas du coteau de la rive droite de la Loire, à 17 kilomètres en aval de Blois, au niveau de la vallée de la Loire, qui, à cet endroit, a bien 2 kilomètres de largeur, mais à 1500 mètres du fleuve qui, vis-à-vis sur l'autre rive, baigne les pieds du château fort de Chaumont.

Il était entouré de vastes fossés alimentés par une source voisine et par un ruisseau. Ces fossés formaient autour de la forteresse un bassin, à peu près carré de 75 mètres de côté environ, contenant au milieu une plate-forme à peu près carrée de 40 mètres de côté. Dans l'angle nord-ouest se trouvait une tour formant donjon, dont presque la moitié nord s'avancait dans le bassin, formant un hémicycle, sur lequel on voit encore les fondations de la tour.

En 1682, Bernier, dans son histoire de Blois, dit en parlant du château : « Ce bastiment est environné de fossés pleins d'eau qui le rendent plus fort qu'il n'est régulier parce qu'il a esté fait à diverses fois. »

Le château a été reconstruit en l'an 1381, ainsi qu'en témoigne une pierre, gravée en lettres gothiques, avec l'écusson de la famille des constructeurs, qui formait le linteau de la porte ouverte dans la grosse tour, qui a été donnée au musée de Blois, par M. de la Saussaye. Il fut rebâti encore vers l'an 1531 et rasé en 1823 par la *Bande Noire*.

Le plus ancien seigneur d'Onzain connu s'appelait Guy de Burg, qui confirma une donation faite à l'abbaye de la Guiche en 1290.

La terre d'Onzain (Ozain, puis Unzain) fut un des arrières fiefs qui sortirent du domaine primitif des comtes de Blois, en s'y rattachant toutefois par le lien perpétuel de l'hommage et des autres devoirs de la vassalité. (Dupré. Le château et les seigneurs d'Onzain. Bulletin de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher de juillet 1873).

D'après Touchard-Lafosse, dans son histoire de Blois et de son territoire (Blois, 1846, p. 401), le château d'Onzain remontait au XII^e siècle, ainsi que paraissait l'attester le millésime de 1183, qui se voyait au-dessus de l'entrée principale. C'est possible quant au château, mais ce château a du être précédé par une habitation plus simple dans l'emplacement qui devait déjà être fortifié au moins au temps des comtes de Blois, dont l'histoire constate l'existence dès le commencement du XI^e siècle.

128. *Enceinte de la Folie.*

A deux kilomètres à peine de Blois, à l'est, sur la rive gauche de la Loire, au bord du chemin qui conduit au village des Noël's.

commune de Vineuil, on aperçoit une maison assez importante, quoique simple d'aspect, avec un pignon monumental qui peut bien remonter au xvi^e siècle. Cette maison, qu'on appelle la Folie, a été construite dans une enceinte circulaire qui semble antérieure et ne paraît pas avoir été faite pour entourer la maison. Cette enceinte est formée par un large fossé continu d'une quinzaine de mètres de largeur, en moyenne. Je dis en moyenne, car ce fossé qui dépend maintenant de plusieurs propriétaires, comme l'enceinte elle-même, a été bien déformé et même comblé en quelques endroits, notamment du côté de l'entrée qui est à l'ouest. Le chemin qui passe auprès, au nord, a réduit le fossé et lui a enlevé la courbe qu'il devait avoir autrefois de ce côté, aussi bien qu'au sud, où cette courbe est prononcée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le diamètre intérieur de l'enceinte est au moins de 50 mètres; les bâtiments d'exploitation qui ont été bâtis au xvii^e et au xviii^e siècles empêchent d'en reconnaître exactement les dimensions.

On dit que cette maison était un ancien rendez-vous de chasse de François I^{er}. C'est fort possible et probable. Mais justement à cause de cela, elle n'avait pas besoin d'une enceinte aussi considérable. La forme et les dimensions de cette habitation me font croire, comme je l'ai dit, que l'enceinte n'était pas faite pour elle, mais qu'on a profité de cet emplacement fortifié depuis longtemps, pour y construire un rendez-vous de chasse.

Malgré sa proximité de Blois, je n'ai pas connaissance qu'on ait jamais écrit quelque chose sur l'origine du pavillon monumental de cette enceinte. On n'a pu m'en donner l'histoire, ni même l'origine du nom qui ne doit pas être bien ancien et a dû en remplacer un autre. Ce n'est du reste que par une circonstance toute fortuite que j'ai appris son existence, que beaucoup de Blésois ignorent comme moi. Il faut dire que cette enceinte, du côté de la route, est close de grands murs qui empêchent de voir les fossés intérieurs.

129. *Enceinte de La Cave.*

Avant le dessèchement des marais et des étangs de la Sologne, qui a assaini et transformé si complètement cette région, qui paraissait il y a moins d'un demi-siècle si déshéritée et malheureuse, et qui maintenant est si florissante et si agréable à habiter, l'enceinte de La Cave se trouvait placée au milieu d'étangs, de bas fonds et de marécages, qui lui formaient une protection naturelle. C'est tellement ce genre de protection qui était recherché à l'époque de son établissement, qu'on a préféré cet emplacement à celui qu'on aurait pu choisir sur le domaine, à 400 mètres à l'est,

sur une éminence jouissant d'une vue étendue sur tous les environs, beaucoup plus saine à habiter, sur laquelle on a construit, il n'y a pas un siècle, une coquette habitation bourgeoise appelée les Ogonnières, de laquelle dépend à présent l'enceinte de La Cave, devenue une belle ferme.

L'enceinte de La Cave est située à 2 kilomètres au sud du bourg de Tour-en-Sologne. Elle est carrée, avec 50 à 55 mètres de longueur de côté et des fossés de 10 mètres de largeur. La plate-forme était surélevée d'un mètre environ, ainsi que les bords extérieurs des fossés. Des étangs au nord et au sud, des fossés d'écoulement à l'est et à l'ouest, avec des bas fonds et des marécages, formaient une seconde et importante ligne de protection.

Il y a eu évidemment autrefois un château dans cette enceinte ; on y voit encore des restes de fondations au sud-est et le fermier a rencontré beaucoup de débris de constructions et de pierrailles sur toute l'étendue de la plate-forme qui s'y trouve actuellement, il y a eu une habitation importante. La pierre est si éloignée dans cette partie de la Sologne, qu'on a dû employer jusqu'au dernier moellon du château qui existait dans cette enceinte, pour construire la ferme, s'il restait encore des pierres à cette époque, ou un autre château dans les environs.

Ce qui me fait croire à l'existence d'un château dans l'enceinte, c'est que les fossés qui n'ont pas été curés depuis un temps immémorial, sont néanmoins en assez bon état et remplis d'eau en tout temps, c'est surtout parce que pour arriver à cette enceinte, il y a une très belle allée de 8 mètres de largeur, avec fossés de chaque côté et une bordure aussi de chaque côté, de vieux arbres, qui font de cette allée une allée de parc. Il est vrai que les propriétaires, riches châtelains voisins, ont toujours bien entretenu cette allée, qui paraît avoir été spécialement construite pour le château de La Cave, mais qui relie aussi deux châteaux, appartenant à la même famille, la Sistière et les Ogonnières, habités il n'y a pas longtemps par les deux frères Aucher.

Ce qui démontre que l'allée devait concerner tout spécialement La Cave, c'est qu'à l'est, si elle continue jusqu'aux Ogonnières, à 400 mètres comme je l'ai dit, son genre de construction n'est plus le même et l'allée d'arbres cesse à 100 mètres à peine de l'entrée de l'enceinte, et qu'elle se continue à l'ouest, en passant presque dans la cour du joli château moderne de la Sistière, pendant plusieurs kilomètres, presque jusqu'à Cour-Cheverny, où elle allait peut-être rejoindre la voie romaine qui passait derrière ce bourg et qui reliait la ville gallo-romaine de Soings avec Blois.

Personne n'a pu me documenter sur le château de La Cave dont on a perdu la mémoire.

Ce qui me fait croire à la grande ancienneté de l'enceinte, c'est le système de défense par les marécages, qui me donne à penser que son origine peut être fort ancienne.

C'est M. Saget, de Bracieux, mon parent, qui m'a fait connaître La Cave.

130. *Château de Veilleines.*

Le joli petit château de Veilleines ou Veilleynes, d'après un titre de 1664, est situé à 200 mètres au nord de la route de Bracieux à Bauzy et à 600 mètres à l'ouest de ce dernier bourg, sur le territoire duquel il se trouve.

Reconstruit ou restauré à diverses époques, notamment à la fin du siècle dernier, le château est entouré d'une enceinte rectangulaire de fossés, de dimensions différentes. Au nord-ouest, le fossé a 16 mètres de largeur ; les autres côtés ont de 8 à 9 mètres. La plate-forme intérieure sur laquelle est bâti le château, a 50 mètres de longueur et 30 mètres de largeur environ.

La rivière de la Bonne-Heure passe à 200 mètres au nord, formant de ce côté une protection naturelle ; au sud, une série d'étangs défendait également les approches du château.

Autour de l'enceinte il a été effectué beaucoup de remaniements qui ont fait disparaître presque toutes les traces d'enceintes adjacentes qui devaient exister pour renfermer les dépendances, qui ont été déplacées à plusieurs reprises.

A 7 ou 800 mètres au sud, dans une sablière, sur une éminence boisée d'une contenance d'un hectare, qui porte le nom de Taille Saint-Sauveur, dominant de tous côtés les environs d'une dizaine de mètres, excepté à l'est où la différence de niveau est moindre, situation protégée à l'ouest par une série d'étangs, on a trouvé des fragments importants de belles poteries gallo-romaines rouges, dites Samiennes, de nombreux fragments de poteries communes, des tuiles romaines dont plusieurs entières, plusieurs meules et des débris de constructions qui indiquent la présence à cet endroit d'une habitation gallo-romaine d'une certaine importance.

M. Henri Lemaigen, père de M. Louis Lemaigen, le très aimable propriétaire actuel, a eu l'heureuse idée de conserver tous ces souvenirs qui, avec un certain nombre d'objets d'histoire naturelle provenant de sa propriété, forment au château de Veilleines une petite collection locale fort intéressante.

M. Henri Lemaigen a trouvé également dans les environs, quelques silex taillés, notamment un poignard d'assez grandes dimensions, malheureusement époinché.

La présence sur la même commune ou dans les environs d'un

certain nombre d'enceintes anciennes, prouve qu'à une époque déjà fort éloignée, cette partie de la Sologne a été très habitée. Cela me porte à croire que l'enceinte de Veilleines peut remonter à une très haute antiquité.

131. *Enceinte de Rivaude.*

L'enceinte de Rivaude, qui renferme maintenant la vieille ferme solognote de ce nom, est située à 3 ou 400 mètres au nord du bourg de Bauzy et de l'enceinte de ce nom, à moins de 200 mètres au nord également de la rivière de la Bonne-Heure qui les sépare. C'est une enceinte à peu près carrée, de 50 à 55 mètres de côté. Les fossés qui entourent cette enceinte sont bien déformés et en partie à sec ; ils avaient au moins 7 à 8 mètres d'ouverture. Ces fossés étaient alimentés d'eau par une petite source qui coule à l'angle sud-est.

Rivaude est à environ 600 mètres, à l'est de l'enceinte de Veilleines.

Je ne connais rien de son histoire.

132. *Enceinte de Bauzy.*

Traversée du nord-est au sud-ouest, par la route de Bracieux à Vernou, on peut voir en passant sur cette route, la partie qui reste des fossés d'une ancienne enceinte, à laquelle je ne puis donner d'autre nom que celui du bourg dans lequel elle se trouve, au bas de l'église dont elle n'était distante que de quelques mètres.

Cette enceinte a disparu en grande partie, comblée pour la construction de plusieurs maisons du bourg. Elle était composée d'une butte circulaire de plus de deux mètres au-dessus du sol et de 20 mètres de diamètre en moins à la base, entourée d'un fossé probablement circulaire aussi, dont la partie restante a été redressée sans doute par les curages successifs pour faire la continuation des fossés d'une enceinte adjacente à l'est, qui avait une forme à peu près rectangulaire, avec des angles à pans coupés.

Les fossés actuels ont encore de 7 à 8 mètres de largeur ; jadis, ils avaient, m'a-t-on dit, au moins 8 à 9 mètres.

Sous la butte il existait une cave assez grande, dont les grosses pierres ont servi pour faire les montants de la cave actuelle de la maison élevée sur son emplacement ; le propriétaire, M. Grias Louis, a lui-même rasé, il y a quelque vingt ans, la butte, pour la construction de son habitation et comblé le fossé qui l'entourait à l'est ; de même il a comblé un autre grand fossé qui continuait à l'est celui de l'enceinte circulaire, se dirigeant au sud, du côté de

l'Eglise (voir *Fig. 14*). La partie sud du fossé a dû être comblée, il y a une quarantaine d'années, lors de l'établissement du chemin de Bracieux à Vernou (voir *Fig. 14*).

La grande enceinte adjacente était évidemment une dépendance de l'enceinte circulaire qui devait contenir une tour en pierre ou en bois représentant la partie la plus fortifiée de l'habitation. Cette grande enceinte devait avoir 150 mètres de longueur de l'est au sud, et 120 mètres de largeur du nord à l'est. Il ne reste des fossés que la partie nord-est remplie d'eau profonde, et la partie sud-est,

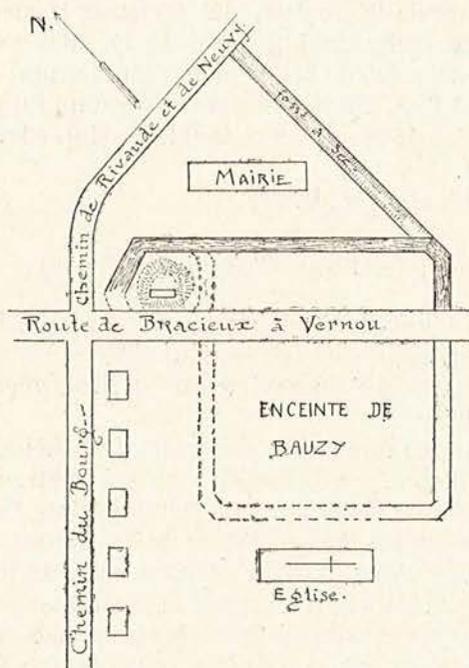


Fig. 14. — Enceinte de Bauzy.

dont la portion qui va de la route de Vernou à l'Eglise est à sec depuis longtemps, et convertie en pré comme la majeure partie de cette enceinte ; les fossés ont encore de 7 à 8 mètres de largeur.

Un autre fossé, de mêmes dimensions, à sec également, allait de l'extrémité est de la grande enceinte au nord, vers la rivière la Bonne Heure, qui se trouve à 200 mètres. Je ne m'explique pas le but de ce fossé, interrompu maintenant par le chemin de Neuvy.

Dans les terres cultivées des deux enceintes, j'ai trouvé un assez grand nombre de débris de poteries anciennes, mais pas assez caractéristiques pour leur donner une date d'origine.

A trois ou quatre cents mètres au nord, de l'autre côté de la Bonne-Heure qui coule à peu près à égale distance entre les deux, on peut voir les restes d'une autre enceinte, celle de Rivaude, et, à cinq ou six cents mètres à l'ouest, celle de Veilleines. Cet endroit de la Sologne a dû être plus peuplé autrefois.

133. *Enceinte de la Boulaie.*

Sur la commune de Bauzy, à 8 kilomètres au sud-est du bourg et à 100 mètres au nord de la route de Bauzy à Vernon, se trouve la petite enceinte de la Boulaie, qui renferme la métairie de ce nom. C'est une petite enceinte carrée de 35 mètres de côté, avec des fossés très déformés de 8 à 12 mètres d'ouverture.

A 15 mètres à l'est, on voit les traces d'un autre fossé qui devait former, au moins de ce côté, une double enceinte plus étendue au nord et au sud.

Cette enceinte est sans histoire.

134. *Le Vieux Château à Cormeray.*

A l'ouest du bourg de Cormeray, à 200 mètres, il existe une enceinte qui a contenu autrefois le vieux château de Cormeray et qui ne renferme plus qu'une exploitation agricole appelée la ferme du Vieux Château.

Cette enceinte est formée par des fossés de 8 mètres de largeur et de 3 mètres de profondeur jusqu'à l'eau qui paraît profonde. Les fossés entourent deux plates-formes quadrangulaires, l'une au nord-ouest de 65 à 70 mètres de côté, l'autre de 55 mètres de longueur sur 45 de largeur. Entre les deux plates-formes, au lieu de fossé, le château disparu maintenant, formait la séparation (voir *Fig. 15*).

Au nord de la première plate-forme, la plus grande malgré l'épais taillis qui la recouvre et la protège, on peut voir une butte elliptique de 30 mètres de longueur dans son grand axe et de 20 à 25 dans le petit, avec 3 mètres de hauteur. Sous cette butte, il a été creusé une belle cave à laquelle on accède par une pente ayant au moins 3 mètres de profondeur au-dessous du niveau du sol, ce qui fait 6 mètres au-dessous du sommet de la butte au milieu de laquelle se trouve une cheminée d'aération. La cave a 12 mètres de longueur ; l'entrée, à l'ouest, en plein cintre, a 2 mètres de hauteur et 2 mètres de largeur ; à droite, à 2 mètres de l'entrée, se trouve un caveau ayant 2 mètres de largeur et de profondeur, et à gauche, à 6 mètres de l'entrée, il y a un autre caveau de mêmes dimensions. A un peu plus d'un mètre de hauteur, tout autour de la cave et des caveaux, la base de la muraille est en pierre de taille, dont la partie

supérieure faisant entablement, forme une saillie continue de cinq centimètres de largeur ; la voûte est en maçonnerie de moellons. Cette cave, ou du moins sa maçonnerie, paraît dater du moyen âge et avoir été faite lors de la construction du château, mais la butte, beaucoup plus longue que la cave, doit être bien plus ancienne ; elle n'aurait eu aucune raison d'être faite en même temps que le château.

On ne voit pas de traces de construction sur la butte m'a dit le fermier, et je n'en ai pas vu de vestiges. Elle a probablement porté autrefois une construction de bois. Les angles des fossés qui l'entourent à la base, au nord et à l'est, ont été arrondis comme pour en suivre les contours.

Voici ce que dit du vieux château M. le baron René de Fougères, dans une petite monographie du canton de Contres, datant de 1840, que M. l'abbé R. Porcher a publiée, en la complétant, dans la *Revue de Loir-et-Cher* :

« Mais le véritable fief dominant de cette partie du canton de Contres, était Cormeré, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village sur la route de Cellettes à Contres, et appelé le *Vieux Cormeré*. Il y existait autrefois un château assez considérable. Au commencement du xvii^e siècle, il appartenait à la famille Le Fuselier, dont la souche dans le pays, était ce Jean Le Fuselier, général des Finances du duc d'Orléans, comte de Blois, en 1439, qui possédait alors le château de Savonnières, à 1 kilomètre du bourg d'Ouchamp et 10 kilomètres de Cormeré. Le vieux château de Cormeré a été démoli, vers le milieu du xviii^e siècle, par son propriétaire M. Mahy, qu'on nommait de Cormeré, qui fit édifier pour le remplacer le château actuel de Chitenay.

La ferme du vieux château de Cormeray appartient à M. de Guilhem de Pothuau, de Chitenay.

135. *Enceinte du Donjon.*

Dans le parc de Cheverny, à un kilomètre au nord du magnifique château appartenant à M. le Marquis de Vibraye, presque au con-

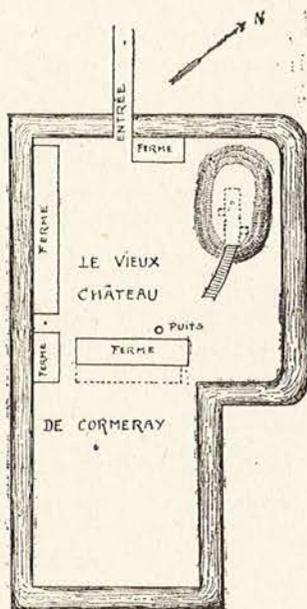


Fig. 15. — Enceinte de Cormeray.

fluent des petites rivières de l'A et du Conon, à l'extrémité du parc, dans la petite portion qui fait partie du territoire de Cour-Cheverny, on voit encore une petite butte ou petite éminence circulaire de 60 mètres de diamètre environ, et de 2 mètres de hauteur, qui a dû être diminuée par la culture, ou pour l'établissement du parc ; elle porte le nom de Donjon.

Le fossé qui l'entourait pouvait avoir 12 mètres de largeur d'ouverture ; il a été comblé et n'est plus indiqué que par une dépression de terrain très visible encore. Une allée du beau parc y passe, à l'est de la butte.

Ce fossé devait être alimenté par la petite rivière de l'A, qui passe tout près, à l'est et au sud, au milieu d'anciens marécages. Une source, à quelques mètres, à l'est, devait aussi répandre ses eaux dans le fossé, tout en servant aux habitants de l'enceinte.

La butte, couverte par une épaisse pelouse, ne laisse voir aucune trace de constructions. Cependant elle a porté autrefois un donjon. Voici ce qu'en dit M. le baron de Fougères dans sa monographie du canton de Contres (*Revue de Loir-et-Cher*) :

« Avant la famille Hurault qui l'a possédé longtemps, Cour avait eu des seigneurs dont on ignore le nom. On sait seulement qu'ils y possédaient un château sur la rive droite du Conon. Le chancelier Hurault, devenu propriétaire de ce château, le fit démolir et les pierres en provenant, furent employées à la construction du château de Cheverny. Il en reste quelques vestiges et leur emplacement porte aujourd'hui le nom de *Donjon*. »

C'est l'emplacement de l'ancienne Motte seigneuriale de Cour-Cheverny.

136. *Enceinte des Pétardières.*

A l'ouest des bois de Cheverny, sur la lisière et à l'est de la grande allée de Cheverny à Contres, ainsi que du ruisseau l'A qui coule entre cette allée et les bois, se trouve l'enceinte rectangulaire des Pétardières, d'une contenance de un hectare environ, avec 120 mètres de longueur et 80 mètres de largeur.

Les fossés de 5 mètres de largeur ont une profondeur de 3 mètres jusqu'à l'eau qui est abondante.

Les talus ont conservé leurs arêtes vives.

Un étang au sud-ouest et le ruisseau à l'est formaient des lignes de protection.

Dans cette belle enceinte on ne voit pas de traces de constructions. Le régisseur du domaine de Cheverny, M. Riffault, qui a eu l'obligeance de nous y conduire, n'en a jamais trouvé.

A un ou deux kilomètres à l'est passait le chemin des Bœufs,

voie ancienne de Poitiers à Paris, qu'on peut suivre dans toute la traversée des bois (5 ou 6 kilomètres).

137. *Enceinte des Châteaux.*

Au milieu des bois de Cheverny, à plus de 3 kilomètres au sud du bourg, on peut voir, en cherchant bien dans les taillis (sans les gardes et le régisseur du domaine, je n'aurais jamais pu la découvrir), une enceinte rectangulaire de 50 mètres de longueur, du nord à l'ouest et 40 mètres de largeur, du nord à l'est. Les fossés qui la forment ont de 6 à 7 mètres de largeur, avec 1 mètre 50 de profondeur jusqu'à l'eau. Alimentés par un ruisseau qui vient par l'angle nord de l'enceinte et sort par l'angle ouest, ils n'ont d'eau que du côté où coule le ruisseau ; ailleurs, ils sont à peu près à sec (22 mai 1908) ; ils n'ont pas été curés depuis un temps immémorial aussi sont-ils déformés et ils n'ont pas d'arêtes vives.

Au sud-ouest se trouvent d'autres fossés et on voit une dépression de terrain qui formait autrefois une pièce d'eau. Un peu plus loin, dans la même direction et autour, il y a des étangs qui devaient former une autre ligne de protection.

Dans l'enceinte, il reste encore des vestiges de constructions, pierres, briques, tuiles, grosses ardoises ; mais ces vestiges peu importants ne remontent pas à une époque bien éloignée, au xv^e siècle au plus. Des fouilles seraient nécessaires pour s'assurer qu'il y a eu des occupations plus anciennes, comme c'est possible.

Les vieux gardes de M. le marquis de Vibraye, propriétaire du beau domaine de Cheverny, ne se rappellent pas qu'on ait fait une découverte de quelque importance. L'aimable régisseur, M. Riffault, m'a raconté qu'il avait su qu'un charbonnier, occupé dans le bois, avait trouvé dans l'enceinte une large dalle qu'il se proposait d'aller explorer, espérant trouver dessous un trésor. Mais la mort en décida autrement, le charbonnier mourut presque subitement quelques jours après, sans avoir pu, ou voulu, donner des indications sur l'emplacement de la dalle.

Cette enceinte se trouve près du chemin des Bœufs, ancienne voie de Poitiers à Paris, qui passait à Contres, en traversant les bois de Cheverny, du sud au nord-est, avec 12 mètres de largeur et qui existe encore dans toute la traversée des bois. C'est par ce chemin antique que les bœufs du Poitou étaient conduits par bandes nombreuses à Paris.

138. *Château de Fougères*

Le Château de Fougères existait certainement en l'an 1030. A cette époque, d'après le Spicilege (Tome X, page 103), il avait pour

seigneur Frangal, *Frangalus Fulgariarum dominus* qui, probablement, descendait d'un de ces chefs normands ou danois, dont l'invasion dans le pays remonte à l'année 843, et qui y étaient restés.

Ce Frangal était sans doute, par ses possessions et son Château de Fougères, un des puissants seigneurs de la contrée, puisque, d'après le Spicilège que je viens de citer, selon M. l'abbé Porcher et M. le baron R. de Fougères, de l'Histoire d'Anjou et de celle de Blois, Gelduin, seigneur de Montrichard, de Pontlevoy et de Chaumont-sur-Loire, lui donna en mariage sa fille Chana.

L'enceinte extérieure du château était autrefois considérable, surtout du côté des prairies. Dans toute cette partie, on avait creusé des fossés revêtus de maçonnerie où l'on faisait entrer l'eau de la Bièvre, ce qui rendait le château inabordable de ce côté. Du côté du nord, on voit également des fondations de tours et de murs construits à une certaine distance du château, et qui en défendaient l'approche. Enfin, dans la grande cour actuelle et au pied des tours du donjon, il existait un dernier fossé, sur lequel s'abattait un pont-levis dont les bras entraient dans l'épaisseur du mur quand il était levé.

De toutes ces enceintes il ne reste guère de traces ; un très curieux et intéressant château fort du xv^e siècle, remanié au xvi^e, est seul resté ; le précédent avait été détruit par les anglais conduits par le prince Edouard en 1356 ; encore ce château fort a-t-il été transformé en une filature au cours du siècle dernier.

Beaucoup de souvenirs préhistoriques aux environs, me font citer l'emplacement de cette forteresse comme devant avoir une origine des plus anciennes par son occupation primitive.

139. *Enceinte du Grand-Aireau*

Perdue dans les bois qui dépendent du Château de Chaumont, quoique à un kilomètre seulement du château et du bourg, au sud, se trouve une enceinte importante, paraissant ancienne, avec doubles fossés larges et profonds, encore en assez bon état, située dans un endroit qu'on appelle le Grand-Aireau.

La première enceinte à peu près carrée d'une centaine de mètres de côté, avec une interruption au sud pour l'entrée, est formée par un fossé de 4 mètres de largeur. De chaque côté de l'entrée, à 7 ou 8 mètres des angles, il y a deux petites fosses circulaires et profondes d'une dizaine de mètres de diamètre, dont je ne puis m'expliquer l'utilité autrement que pour la défense. L'angle nord-ouest a été nivelé par la culture, tandis que le reste se trouvant dans le bois a été conservé.

Dans le milieu de la grande enceinte il y a une autre ligne de fossés de 5 mètres de largeur formant une deuxième enceinte, carrée également, de 50 mètres de côté. Ces fossés communiquent par l'angle nord-ouest de la petite enceinte avec ceux de la grande.

Enfin, à l'est de la deuxième enceinte centrale, une autre ligne de fossés semblables, se raccordant avec ceux de l'intérieur, forme une troisième enceinte, plus petite, carrée aussi, de 10 mètres de côté.

On rencontre dans ces enceintes, des restes de constructions, une pierre de taille angulaire et des débris de poteries paraissant dater du XVII^e siècle seulement, qui prouvent qu'elles ont été habi-

BOIS DE CHAUMONT - ENCEINTE DU GRAND-AIREAU

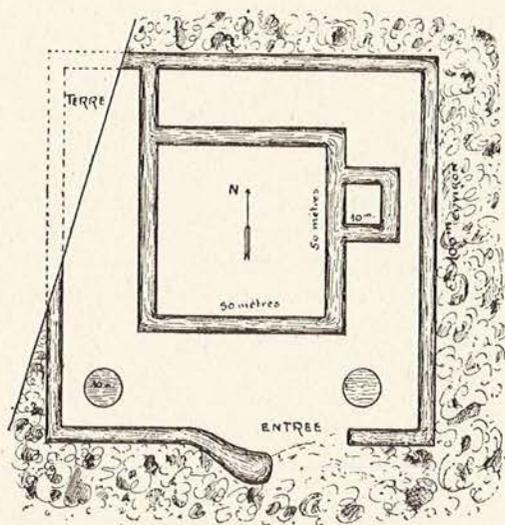


Fig. 16. — Enceinte du Grand-Aireau.

tées il n'y a pas encore très longtemps. Cependant, ni la tradition ni des actes connus ne peuvent nous renseigner sur les anciens habitants. M. Guilpin, l'aimable régisseur du château de Chaumont-sur-Loire, qui m'a signalé cette enceinte et a eu la grande amabilité de m'en donner le plan et de m'y conduire avec un groupe de la *Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher*, en excursion, le 24 mai 1908, n'a pu me fixer à cet égard (voir Fig. 16).

Voici ce que j'ai trouvé au sujet du nom de cette enceinte dans une monographie de M. le baron René de Fougères datant de 1840 et publiée seulement il y a peu de temps, dans un *Recueil de peti*

tes Monographies des Communes du Loir-et-Cher, par M. l'abbé R. Porcher :

Hébergements, Héreaux ou Aireaux.

« Au-dessus de cette catégorie d'individus (qui n'étaient pas serfs), qui, hors même des villes, formaient déjà une classe moyenne entre la haute noblesse et les simples paysans, se trouvait celle des propriétaires de fiefs, qui n'étaient pas des seigneurs, comme les sires de Saint-Aignan et de Montrichard, mais qui avaient une existence plus relevée que celle de la classe moyenne, et sont devenus les souches de la noblesse de province, soit que ces propriétaires de fiefs descendissent directement des officiers francs, soit comme cela est plus probable, que les propriétés de ceux-ci fussent passées, par extinction de race, par alliance ou autrement dans les familles gauloises. C'est ainsi que par suite de cet état de choses, au XIII^e siècle et dans le Blésois méridional, il existait beaucoup d'habitations dont la désignation attestait la qualité des propriétaires. On trouve cette désignation dans une ordonnance relative à la chasse, émanée de Jeanne, comtesse d'Alençon et de Blois, du mois de novembre 1288, et qui parle des hébergements et héreaux existant près des forêts, bois et landes, dépendant des domaines des comtes de Blois ».

« Or, l'hébergement était une maison moins considérable qu'un château fort, mais construite de manière à procurer quelque sécurité à ceux qui l'habitaient, et assez vaste pour pouvoir y loger d'autres personnes que la famille du propriétaire ; d'où est venu le mot héberger (recevoir dans sa maison), et peut-être celui d'auberge ».

« L'héreau était une habitation plus simple que l'hébergement, et il devait y en avoir un grand nombre dans le pays, si l'on fait attention à la quantité de maisons et de clos qui s'y trouvent, et qui sont appelés dans les titres tantôt l'héreau, tantôt l'aireau ; quelques personnes pensent que l'aireau (par corruption lézeau), vient du mot latin *area*, *areola*. Je ne suis pas de leur avis. Je ne concevais pas que le mot *aire*, *area*, put avoir servi de base à une détermination d'habitation, car une aire est un emplacement où l'on bat le grain ; et il n'y a jamais eu de privilèges pour posséder un pareil emplacement, que l'on peut former partout et sans frais. Il a existé des moulins et des fours banaux ; mais jamais on a vu d'aires banales ».

« Il me semble beaucoup plus naturel de penser que la dénomination l'héreau (et, par corruption seulement, l'aireau et lézeau) voulait dire l'habitation d'un *heer*. Cette expression, si elle n'est

pas celtique, est très certainement germanique, et veut dire *sieur* (*mein Herr, Monsieur*, en allemand); d'où nous avons conservé le mot « hère », et, comme terme de mépris, un pauvre hère, un pauvre sieur. On disait en latin *herus*, pour désigner un maître de maison. L'héreau ou l'aireau et lézeau me paraît donc la désignation de la maison d'un sieur, qualité qui ne s'accordait ni aux paysans, ni aux individus de la classe moyenne ».....

« D'après l'ordonnance précitée, il y avait toujours auprès de l'hébergement ou de l'héreau, un courtil, des vignes, et un plessis (1), le tout clos de fossés, haies, murs ou autres enclôtures ».

Le Grand-Aireau, ainsi que l'indique son nom, doit donc rentrer dans la catégorie des habitations moins considérables que les châteaux forts, mais construites cependant de manière à procurer quelque sécurité à ceux qui les habitaient, ainsi que le fait si bien ressortir M. de Fougères. C'est pourquoi je pense que, malgré le bon état relatif des fossés, cette enceinte doit remonter au moins au commencement du moyen âge ou à l'époque gauloise. Le bon état des fossés, ainsi que les restes de constructions peuvent s'expliquer par le voisinage du château important de Chaumont-sur-Loire, dont l'origine est fort ancienne et dont a toujours dû dépendre le Grand-Aireau. On a dû utiliser ou chercher à tirer profit à une époque peu éloignée de cet emplacement fortifié depuis longtemps.

Un autre groupe d'habitations, un peu plus au sud, porte le nom de Léreau-Mareau, autre manière d'orthographier par corruption le mot l'Héreau.

Des haches polies et quelques instruments de silex trouvés dans les environs, figurent dans une petite collection d'objets curieux du pays réunie par M. Guilpin. Quelques silex taillés ou polis trouvés à Chaumont, sont classés au Musée de la *Société d'histoire naturelle*, à Blois.

Il serait à souhaiter que des fouilles sérieuses soient faites en divers points de l'enceinte du Grand-Aireau; celles qui ont été faites en présence de la *Société d'histoire naturelle* par les soins de M. Guilpin n'ayant pu être que très superficielles en raison du peu de temps disponible.

140. *Enceinte de Villebrosse.*

Isolée au milieu des bois et des étangs, à cinq kilomètres au sud-est du bourg de Saint-Viâtre, sur le territoire duquel elle est située,

(1) Voir, pour l'étymologie du mot Plessis, la note n° 150, relative à l'Enceinte de Boisrond, canton et arrondissement de Romorantin.

l'enceinte circulaire de Villebrosse, qui se trouve à 100 mètres au sud-est de la ferme de Villebrosse, dont elle dépend, est d'un abord peu commode. Le fossé qui l'entoure, sans interruption, rempli d'eau profonde, a 12 mètres de largeur environ ; l'eau quoique abondante n'arrive pas à un mètre du sol. Comme il n'y a ni pont ni bateau, on ne pénètre dans l'enceinte, qui est ainsi une véritable île, que lorsqu'on vide le fossé en ouvrant la bonde, qui permet l'écoulement de l'eau, existant du côté de la ferme. Mais on ne vide le fossé que pour en pêcher le poisson qui s'y trouve, ou pour l'exploitation du bois qui pousse dans l'enceinte qui est très boisée.

Malgré mon désir et mes efforts, je n'ai donc pu pénétrer dans cet endroit inaccessible.

On n'a pu me dire s'il y avait des traces de constructions.

Malgré l'ancienneté que je lui suppose et peut-être à cause de cela, cette enceinte n'a pas d'histoire connue, du moins par moi.

La ferme importante de Villebrosse fait partie de la propriété de Molandon voisine, qui appartient à M. Cornu.

141. *La grande Enceinte de Pierrefitte.*

L'enceinte de Pierrefitte-sur-Sauldre se trouve sur l'extrémité d'une sorte de promontoire formé par la Sauldre qui coule à l'est, dans une vallée assez large et profonde, et qui brusquement tourne au sud pour se diriger au sud-ouest (*Fig. 17*). Elle mesure 500 mètres dans sa plus grande longueur, et près de 300 mètres dans sa grande largeur. Sa forme est celle d'un rectangle irrégulier et son étendue, en y comprenant les fossés et les remparts de près de 13 hectares.

Elle était défendue à l'est par un ruisseau alimenté par une source voisine, et partout ailleurs, par des fossés de 12 mètres de largeur. Ces fossés ont été comblés de tous côtés, excepté au nord-est. Ils forment maintenant une promenade plantée d'arbres, un boulevard qui entoure en partie la petite ville. La terre de ces fossés rejetée à l'intérieur formait un rempart de 5 mètres de hauteur environ, et de 20 mètres de largeur à la base. Ces remparts ont été rasés il y a quelques années seulement ; leur terre a servi à combler les fossés pour faire la promenade dont je viens de parler (voir *Fig. 18*).

A l'est de cette enceinte, à 200 mètres peut-être dans la prairie, se trouve une autre enceinte carrée appelée la Motte de Pierrefitte, et au sud-est, à 200 mètres du bourg également, il y avait encore une autre enceinte, circulaire celle-là. Sont-elles de la même époque ? Faisaient-elles partie d'un système de défense de la grande enceinte ? C'est fort possible, elles pouvaient défendre le passage

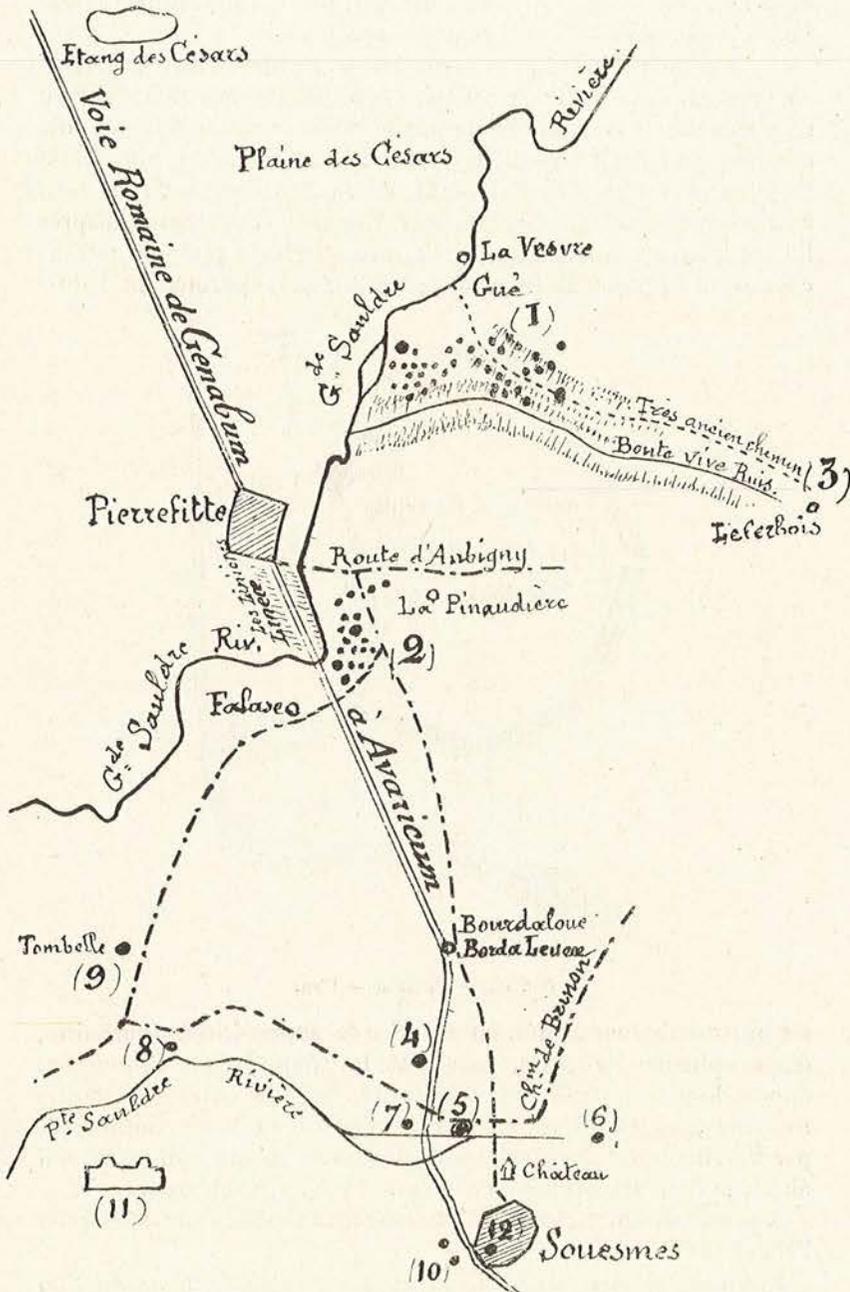


Fig. 17. — Pierrefitte. — Carte de la Région.

de la rivière et le côté protégé seulement par le ruisseau peu large. J'en fais néanmoins l'objet de notes spéciales.

Il s'attache à Pierrefitte beaucoup de souvenirs et de restes très anciens. M. de la Saussaye dit que l'enceinte de Pierrefitte est un type d'*oppidum* gaulois. Cette petite ville commandait la voie romaine qui passait au milieu de l'enceinte. Entre la ville et la Sauldre, près du gué de Falase, M. de la Saussaye a vu un petit camp romain dans un endroit appelé Linières, et ces lignes, d'après lui, auraient été construites par l'armée de César pour se retrancher avant l'attaque de Pierrefitte; leur longueur permettant d'abri-

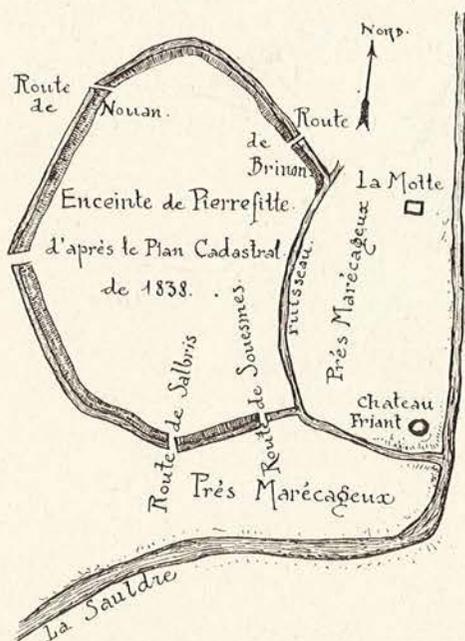


Fig. 18. — Pierrefitte. — Plan.

ter une nombreuse armée, en autorise la supposition. Pierrefitte, d'après plusieurs auteurs, aurait été le *Noviodunum Biturigum*, auprès duquel se serait livrée une grande bataille entre les troupes romaines, commandées par César, et l'armée gauloise commandée par Vercingétorix : le plus grand effort, avec Alésia, qui suivit, qui ait été fait par les gaulois pour repousser les envahisseurs.

A peu de distance, au nord, se trouvent la plaine des Césars et l'étang des Césars.

Enfin on retrouve des traces très importantes d'une occupation beaucoup plus ancienne. A une très petite distance, à l'est de Pierrefitte, on peut voir, sur la rive gauche de la Sauldre, une agglomération

mération de quarante tumulus, presque au confluent de la Boutevive et de la Sauldre. Un peu plus loin, en remontant la Boutevive, il y a un autre tumulus à un endroit appelé le Cerbois. Plus bas et plus près de Pierrefitte, encore sur la même rive que les précédents, il y a un autre groupe de vingt tumulus. Le plan ci-après (*Fig. 18*) qui m'a été remis, par M. l'abbé Petit, curé de Souesmes, commune voisine, archéologue distingué, donne mieux que toutes les explications, une idée de l'ancienneté de l'enceinte de Pierrefitte.

Enfin le nom lui-même du bourg de Pierrefitte, d'après M. de la Saussaye et d'après tous les Préhistoriens, provient évidemment d'une ancienne pierre fichée *petra fixa* ou *ficta*, comme on disait en latin du moyen âge. C'est le nom que portait Pierrefitte dans les titres les plus anciens. Aussi M. de la Saussaye fait-il de cette pierre un monument druidique. Ce devait être un menhir, au moins de la même époque que les tumulus que j'ai cités, qui, d'après M. J. de Saint-Venant, qui en a fait une étude spéciale, appartiendraient à la fin de l'âge du bronze ou à la première période du fer. M. l'abbé Petit croit que le nom de Pierrefitte est postérieur à l'occupation romaine, et que le nom gallo-romain avait été *Noviodunum*, le *Noviodunum* auprès duquel se serait livrée la grande bataille entre César et Vercingétorix.

Il y a lieu, dans tous les cas, de supposer que l'origine de Pierrefitte, sinon ses fortifications, remonte à une époque bien antérieure à l'occupation romaine.

142. *La Motte de Pierrefitte.*

La Motte seigneuriale de Pierrefitte-sur-Sauldre est située à 200 mètres environ du bourg, au bas du coteau, à l'est, presque sur le bord de la Sauldre, dans la prairie.

C'est une enceinte carrée de 50 mètres de côté environ, avec fossés de 7 mètres de largeur, qui renferme maintenant une petite habitation bourgeoise. Les fossés ont été en partie comblés. Il n'en reste plus qu'au nord et à l'est.

Il faudrait faire des fouilles pour savoir si cette enceinte est aussi ancienne que la grande enceinte du bourg de Pierrefitte, dont elle a peut-être fait partie du système de défense, pour empêcher le passage de la Sauldre.

143. *Le Château Friant.*

On donnait le nom de Château Friant à une petite enceinte circulaire qui se trouvait au sud-est de la grande enceinte de Pierre-

fitte, dans la vallée, au bas du coteau et près de la Sauldre, à 200 mètres du bourg.

Elle était protégée au sud par le petit ruisseau qui défendait la partie est de la grande enceinte de Pierrefitte, à l'est par la Sauldre, et de tous côtés par une prairie très marécageuse. Elle était formée par un fossé circulaire de 7 mètres de largeur, aujourd'hui comblé par le propriétaire, avec les terres qui surélevaient l'intérieur de l'enceinte. A présent il faut être conduit par un ancien du pays, pour reconnaître dans la prairie l'emplacement de cette ancienne petite forteresse, qui n'avait que 30 mètres de diamètre.

Le but de cette enceinte devait être probablement de défendre le passage de la Sauldre, au profit du bourg de Pierrefitte, car on voyait encore il y a peu d'années au gué de Falase, qui est tout proche, les traces d'un pont ayant servi sans doute à la voie romaine qui traversait la rivière en cet endroit et passait auprès de la petite enceinte.

Le nom de Château Friant n'est guère connu que d'un petit nombre de personnes, surtout par les faucheurs des prés. Ce n'est que la tradition qui l'a conservé. Il faudrait sans doute remonter bien loin dans le passé pour le trouver cité dans des actes. Je lui attribue une origine au moins aussi ancienne que celle de la grande enceinte de Pierrefitte.

144. *Enceinte de Pâtureau de la Croix.*

On appelle pâtureau ou pâtis, en Sologne, un emplacement qui n'est pas précisément un pré dont on fauche le foin, mais une sorte de pré haut, sur lequel on laisse paître en tout temps les bestiaux. Presque toujours ces pâtureaux ou pâtis sont à proximité des habitations.

Le pâtureau de la Croix se trouve près du moulin de la Blinerie, à quatre kilomètres au nord-ouest et sur la commune de Souesmes, sur le coteau de la rive gauche de la petite Sauldre.

Il est entouré par une enceinte remontant à l'époque gallo-romaine, assez curieuse, un petit oppidum. Sa forme est rectangulaire, avec une échancrure au nord diminuant la largeur à l'ouest. Sa longueur, dans le sens de la vallée de la petite Sauldre qui est au nord, qu'elle domine d'à peu près cinq mètres, est de 250 à 280 mètres, de l'est à l'ouest ; dans sa largeur, du côté est, elle a 90 mètres et à partir de sa longueur, elle n'a plus que 70 mètres pour le côté ouest.

Au nord, elle est bordée par un fossé très écrasé, qui n'a plus que deux mètres de largeur, mais qui autrefois devait en avoir au moins trois, avec un petit rempart intérieur qui devait avoir un

mètre et demi de hauteur. A l'angle nord-est, le fossé forme un hémicycle en avant de la vallée qui semble avoir été une espèce de redoute. A l'est, elle est bordée par le lit d'un petit torrent formant un fossé naturel, profond d'un mètre et demie. A l'ouest, c'est un chemin creux qui la limite avec épaulements des deux côtés, ressemblant à un ancien fossé. Enfin au sud, la rive est faite par un chemin de quatre mètres de largeur bordé des deux côtés par des épaulements, de un mètre et demi de hauteur, qui donnent un caractère tout particulier à ce chemin, qui en font un chemin creux ; ce chemin se continue sur une assez grande longueur de chaque côté de l'enceinte.

Je suis allé voir cette enceinte qui m'a beaucoup intéressé, mais

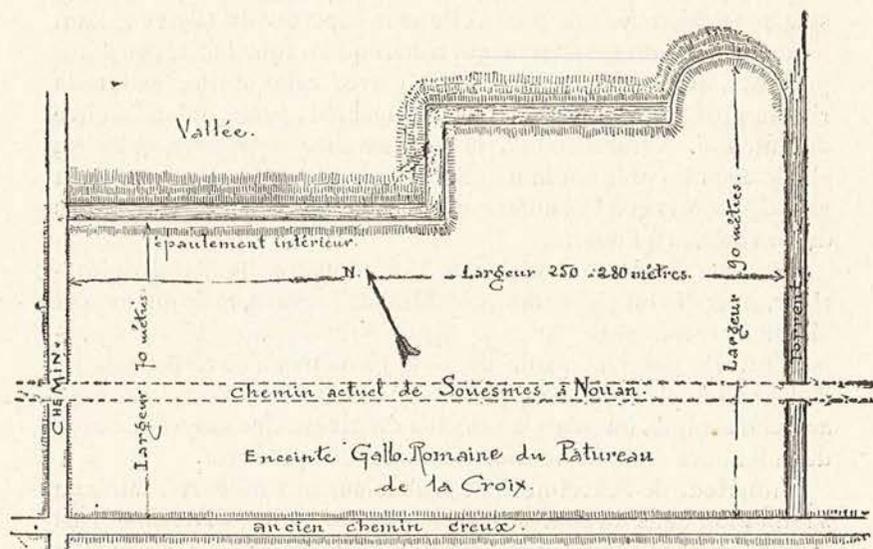


Fig. 19. — Enceinte du Pâtureau de la Croix.

c'est M. l'abbé Petit, curé de Souesmes, qui me l'a fait connaître, qui m'y a conduit et qui m'a donné les matériaux de cette note ainsi que le plan ci-dessous (Fig. 19).

M. l'abbé Petit, un fervent archéologue, a découvert cet emplacement, avec beaucoup d'autres vestiges anciens dans sa commune ; il a pratiqué des fouilles dans tous les quartiers de l'enceinte à 0^m50 seulement de profondeur, et partout il y a trouvé des traces nombreuses d'une occupation gallo-romaine bien caractérisée, je l'ai constaté, par une quantité de débris de poteries et de tuiles à rebords.

A 400 mètres en aval de la rivière, il a découvert, à un mètre et demi de profondeur, des foyers gaulois ou celtiques. Il en a retiré

une très ancienne poterie. Enfin, de l'autre côté de la rivière, il a trouvé un véritable cimetière avec des urnes usées, effritées par les siècles.

Rien ne prouve que l'enceinte soit la limite du village et qu'il n'y ait pas eu d'habitations au dehors. M. l'abbé Petit a l'intention de faire prochainement d'autres fouilles à l'extérieur du petit oppidum, et il m'a promis de m'en faire connaître les résultats.

145. *La Motte de Salbris.*

De cette Motte, autrefois seigneuriale, c'est à peine s'il en reste le souvenir et si on peut la reconnaître. Depuis vingt ans que je vais chaque année à Salbris, je n'en avais pas entendu parler et je suis passé bien des fois près d'elle sans l'apercevoir. C'est en allant voir un soi-disant souterrain, qui n'était qu'un aqueduc de peu d'importance, qu'on disait communiquer avec cette Motte, malgré la rivière profonde qui les sépare et, le défaut de pente, qu'on l'a citée devant moi. Naturellement, je l'ai cherchée et trouvée. Elle est située dans les prés bordant la Sauldre, à 300 mètres du nord de la gare de Salbris et à la hauteur du pont du chemin de fer, à moins de 100 mètres à l'ouest.

C'est une enceinte circulaire de 35 à 40 mètres de diamètre intérieur, avec des fossés presque comblés maintenant, mais qu'on peut aisément reconnaître par une dépression régulière et assez prononcée. Ils devaient avoir de 8 à 10 mètres d'ouverture et ils étaient alimentés par la Sauldre qu'ils touchaient à l'est. Leur fond actuel n'est qu'à un mètre au-dessus du niveau des moyennes eaux de la Sauldre et ils doivent être inondés chaque hiver.

L'intérieur de l'enceinte était probablement surélevé, à cause de sa situation dans un endroit bas; il est encore à un mètre au-dessus du niveau de la prairie qui l'entoure, ce qui permet la culture du terrain. J'y ai trouvé un certain nombre de fragments de tuiles et de briques ne remontant pas à une époque très éloignée; ce sont les traces des derniers occupants qui ne remontent qu'à quelques siècles. Elles ne m'empêchent point d'attribuer à la Motte de Salbris une origine très ancienne.

146. *Le Grand-Montboulard.*

Près de la ferme du Grand-Montboulard, entre cette ferme et la rivière de la Rère, à 6 kilomètres au nord-est du bourg de Theillay, sur le territoire duquel elle est située, dans un endroit des plus retirés, on peut voir une petite enceinte carrée bien conservée.

Elle a 35 mètres de côté, avec des fossés de 12 mètres de largeur

d'ouverture et de 3 mètres de profondeur, qui sont presque à sec. Dans l'angle nord, le fossé a été comblé pour établir une communication par voiture avec l'extérieur.

Cette enceinte renferme maintenant une vieille petite maison de garde-chasse avec un jardin bien cultivé. On y rencontre quelques débris de tuiles, de briques et de poteries du moyen âge, de la dernière occupation avant celle actuelle.

Elle dépend de la ferme qui appartient à M. Piétu, de Salbris.

147. *Enceinte du Ratelet.*

Presque dans le bourg d'Orçay, à 100 mètres à peine, au nord de l'Eglise, on peut voir une ancienne enceinte rectangulaire dans laquelle était construit un petit château appelé le Ratelet.

Cette enceinte a 40 mètres de longueur et 30 mètres de largeur à l'intérieur. Les fossés, encore remplis d'eau, ont environ 8 mètres de largeur. On y trouve quelques restes de constructions avec une cave maintenant comblée. Au sud, joignant presque le fossé, il y a une pièce d'eau à peu près desséchée.

Auprès, il y a une habitation de construction ancienne et de modestes dimensions, appartenant ainsi que l'enceinte au paysan qui l'habite.

Le château du Ratelet, ainsi que celui du Coudray, situé à 2 kilomètres et demie au nord, renfermé aussi autrefois dans une enceinte semblable, ont appartenu tous les deux à la famille de Francière. A l'époque de la Révolution française, ils étaient habités par deux frères de Francière. Sur l'emplacement du Coudray, on a construit une habitation bourgeoise qui ne rappelle en rien la demeure seigneuriale de jadis. Les fossés sont comblés.

148. *La Motte-Louin.*

L'enceinte de la Motte-Louin a contenu jadis un château important, à en juger par les terrassements considérables exécutés pour sa défense. Sur son emplacement on a construit, en 1838, une habitation bourgeoise appartenant actuellement à M. Bourdoncle.

La Motte-Louin est située à 2 kilomètres à l'est du bourg, autrefois fortifié, de Vernon, et à quelques centaines de mètres de la route de Vernou à Neung, qui écorne l'enceinte la plus étendue, au nord-est.

Le château était construit sur une plate-forme carrée de 45 à 50 mètres de côté et entourée de fossés de 25 à 30 mètres d'ouverture, à présent comblés, dont on voit encore parfaitement l'emplacement indiqué par une dépression d'un mètre de profondeur.

Une deuxième enceinte, déformée et comblée en certains endroits, dont il reste cependant encore des vestiges importants au nord, entourent complètement la première à 100 mètres au nord et sans doute à une certaine distance sur les autres côtés. La deuxième enceinte formait un quadrilatère irrégulier ou peut-être un hexagone. La nuit ayant arrêté mes investigations, je n'ai pu voir que la partie nord de l'enceinte, qui s'étend dans cette direction à plus de 100 mètres de celle qui contenait le château, mais qui à l'extrémité n'a plus que 50 mètres de largeur, alors qu'elle va en élargissant pour entourer à certaine distance la première. Cette enceinte consiste en un terrassement sans fossés (les petits fossés existant en certains endroits de chaque côté, me paraissant d'exécution récente) qui avait de 9 à 10 mètres à la base, 2 mètres de hauteur et 5 mètres de largeur au sommet. Sur une certaine étendue le talus a été diminué en hauteur d'un mètre et élargi pour former une sorte d'allée, mais ce travail doit être assez récent.

Une troisième enceinte consistant également en un rempart de même importance, sans fossé et bien conservé dans ce qui reste, entourait, à une distance de 100 mètres au nord de la seconde enceinte, les deux premières. C'est ce retranchement qui est coupé, de corne en coin, par la route de Vernou à Neung, à la borne kilométrique n° 40. Cette enceinte devait renfermer une étendue considérable, à en juger par ce qu'on voit au nord et à l'est.

La Motte-Louin avait donc une grande importance par ses énormes fossés et ses retranchements considérables. Personne à ma connaissance n'en a écrit l'histoire. Il y aurait intérêt à y faire des recherches et des fouilles, qui pourraient donner, à mon avis, de sérieux résultats. Je crois à l'ancienneté de cette enceinte remarquable par ses dimensions et ses retranchements sans fossés.

149. *Enceinte de Theillay.*

Dans les bois dépendant du château de la Borde, appartenant à la commune de Vernon, près de la ferme de Theillay, dont ses fossés limitent la cour, à 4 ou 5 kilomètres au sud du bourg de Vernou, on peut voir les restes d'une enceinte circulaire fort ancienne, dont les fossés ont été à moitié comblés au nord-est.

L'enceinte avait 40 mètres de diamètre à l'intérieur dont le sol est surélevé de 3 mètres au-dessus du niveau de l'eau. Les fossés ont 10 mètres de largeur d'ouverture. Ils sont prolongés au sud-est et à l'est en formant un angle droit de 25 mètres sur 40 de longueur.

On trouve dans l'enceinte des débris de constructions, pierres et tuiles du moyen âge. Un chêne de plus de 300 ans, qui est sur le

bord à l'intérieur et un autre encore plus ancien peut-être, coupé il y a quelques années, situé presque au centre, dont on voit la souche de plus d'un mètre de diamètre, démontrent que cette enceinte n'est plus habitée depuis longtemps.

On peut supposer que la forteresse qu'elle renfermait a été détruite, comme tant d'autres, par les Anglais sous la conduite du Prince noir en l'an 1356. On peut citer comme étant dans ce cas, le château d'Ardelou ou des Hardeloups (voir n° 71), distant à peine de 30 kilomètres au sud-est, situé dans une commune portant aussi le nom de Theillay, dont la destruction a eu lieu certainement par les Anglais en août 1356.

Mais de même que j'ai trouvé que l'enceinte d'Ardelou, circulaire, n'avait pas dû être faite pour le château rectangulaire qui s'y trouvait, de même je pense que l'enceinte de Theillay doit être antérieure à la forteresse détruite.

La ferme de Theillay, l'enceinte et toutes les dépendances appartiennent aujourd'hui à M^{me} de Wiesbach, une des filles du comte de Beaurecueil, ancien propriétaire du château de la Borde, à Vernon.

150. *Enceinte de Boisrond.*

A un kilomètre du bourg de Loreux, à l'est, se trouve la ferme de Mesplay ou Mesplet, et à 5 ou 600 mètres au sud de la ferme, on rencontre une enceinte, appelée par les quelques personnes qui la connaissent Boisrond. Elle représente à mon avis un beau type des *Plessis* d'autrefois. C'est une enceinte ovale, formée par un simple fossé de 2 mètres de largeur et de un mètre de profondeur; puis par un petit rempart de terre de un mètre de hauteur et de 2 mètres à la base, représentant en sens inverse la terre retirée du fossé. Sur le haut de ce petit talus sont plantés des chênes à une petite distance les uns des autres, qui sont quatre ou cinq fois séculaires; étêtés, élagués méthodiquement depuis leur plantation, leurs immenses troncs difformes, hauts seulement de 3 ou 4 mètres, leurs énormes branches à peu près horizontales, toutes dans le sens du petit rempart, de 3 ou 4 mètres de longueur également, donnent à cette enceinte un aspect tout à fait particulier. Ces types de trognards ou têtards sont les plus curieux que j'aie rencontrés, avec leurs trois grosses branches en moyenne de chaque côté, représentent autant de paires de bras.

Le propriétaire, M. de Cluny, qui possède à quelques centaines de mètres de la ferme et de Boisrond, un joli pavillon de chasse, est non seulement un homme fort aimable, mais aussi sachant bien aménager sa propriété et ses bois, en y perçant de belles allées en

vue de la chasse ; afin de ne pas détruire la régularité de cette enceinte, il l'a entourée complètement d'une allée verte de 4 mètres de largeur, qui permet d'en faire le tour aisément et qui lui conserve sa belle forme primitive.

Ainsi que je l'ai dit, l'enceinte est ovale ; c'est la partie nord, la plus rapprochée de la ferme, qui est la plus large avec 70 mètres environ, la partie sud avec 30 mètres seulement. Le grand axe a une centaine de mètres, ce qui donne environ une superficie de 5.000 mètres carrés ou un demi-hectare. L'allée qui l'entoure a ainsi au moins 300 mètres de longueur (voir Fig. 20). L'intérieur est plat, comme nivelé et très boisé ; il n'est pas facile d'y pénétrer, des broussailles épineuses remplissent les interstices du taillis, sans parler des serpents, qui, paraît-il, y sont nombreux, comme dans tous

les endroits très fourrés où leur retraite est sûre.

D'après une ordonnance relative à la chasse, émanée de Jeanne d'Alençon, comtesse de Blois, du mois de novembre 1288, qui parle des hébergements et des héreaux, il y avait toujours, auprès de l'hébergement ou de l'héreau un Courtil, des vignes, et un *Plessis* : le tout clos de fossés, haies, murs ou autres enclôtures. Voici donc la véritable origine du mot *plessis*.

On a prétendu qu'il voulait désigner un lieu de plaisirs ; et il

signifiait seulement un bois enclos près l'habitation. En Sologne, comme en Bourgogne, on appelle encore une *plesse*, une enclôture, faite avec des bois en sève, que l'on plie à cet effet, du vieux mot gaulois, *plesseio*, qui veut dire « plier » (monographie de Contres publiée et des communes du canton ; par le baron R. de Fougères ; et complétée par M. l'abbé R. Porcher, Blois, 1900).

Si j'ai compris ce *Plessis* parmi les enceintes pouvant être préhistoriques ou du moins fort anciennes, c'est-à-dire remontant aux premiers siècles de notre ère, c'est que ce type parfait, non remanié, peut remonter au-delà de l'époque, où les *Plessis* étaient une dépendance d'une Enceinte fortifiée. Ce qui me le laisse croire, c'est l'absence d'une forteresse voisine, dont le plessis aurait dépendu.

Une petite tranchée de 0^m50 seulement en long, en large et en profondeur, de distance en distance, pourrait renseigner fort utilement sur l'origine de l'enceinte.

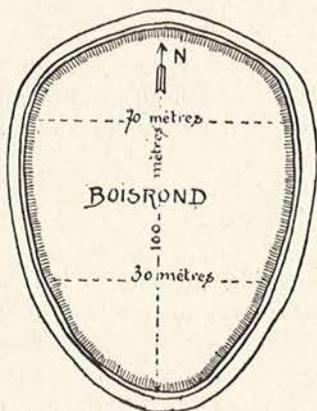


Fig. 20. — Enceinte de Boisrond.

Ce qui ne surprendra personne, c'est que j'aie trouvé beaucoup d'enceintes, en faisant parler une foule de gens, amis ou indifférents, ou par les travaux archéologiques ou historiques locaux. On m'en a désigné souvent dans une partie du département, alors que j'étais dans une autre opposée ; ce serait fastidieux d'imprimer tout cela.

Mais je ne résiste pas au désir de raconter par quelle circonstance singulière cette enceinte m'a été révélée. C'est au Congrès de Chambéry, pour lequel je vais rédigé ces notes, qu'un aimable congressiste, étranger au Loir-et-Cher, que je n'avais jamais vu, M. Durand, de Chartres, vint faire ma connaissance pour me dire qu'étant à la chasse en Sologne il avait été frappé par l'aspect d'une enceinte très curieuse. Il m'indiqua où je pourrais la trouver, et m'engagea à aller la voir. Aussitôt de retour de Chambéry, je m'y rendais. J'avais été annoncé ; et on me donnait toutes facilités pour voir ce qui pouvait m'intéresser. Mes notes sur les enceintes du Loir-et-Cher n'étaient pas terminées et j'en profitais pour y insérer celle sur Boisrond.

Après cela, allez donc nier l'utilité des Congrès !

151. Enceinte de la Vogue.

Sur la lisière sud de la forêt de Bruadan, à 5 kilomètres nord-est de Romorantin, dans la commune de Loreux, se trouve l'enceinte de la Vogue, occupée par une métairie appartenant à M. Thévard, qui habite la propriété voisine du Glandier ; c'est du reste, M. le D^r Thévard, de Blois, frère du propriétaire, qui m'a fait connaître cette ancienne fortification, assez curieuse. Elle consiste d'abord en une grande enceinte à peu près carrée, de 110 mètres de côté. Puis, dans l'angle nord-est de cette enceinte, il en existe une deuxième,

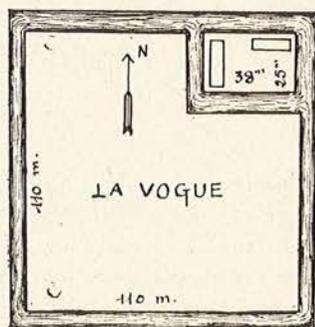


Fig. 21. — Enceinte de La Vogue.

rectangulaire, de 38 mètres de longueur sur 25 de largeur dont les fossés sont larges de 8 à 9 mètres, tandis que ceux de la grande enceinte ont seulement de 5 à 6 mètres, excepté du côté nord, où leur largeur est la même que celle des fossés de la petite enceinte. Les fossés, à moitié comblés, sont remplis d'eau seulement l'hiver.

La vieille petite métairie est située à l'est de la petite enceinte. Mais autrefois l'habitation précédente était au nord avec la face au sud, c'est-à-dire à l'intérieur. Il ne reste de cette habitation qu'un

peu de muraille, auquel on a appuyé un hangar. La muraille la plus ancienne ne paraît pas devoir remonter au-delà du xvii^e siècle.

Aussi il semble peu probable que ce soit pour cette construction qu'on ait creusé les importants fossés qui entourent maintenant la métairie. Il existe du reste de nombreux vestiges de fondations de constructions dans la petite enceinte, qui a été autrefois remplie de constructions (voir *Fig. 21*).

152. *Enceinte de Rioubert.*

A 5 kilomètres au nord de Romorantin, au milieu des bois, dans la commune de Lanthenay, on peut voir le joli petit château du xvi^e siècle, appelé Rioubert. Il est situé sur une plate-forme carrée de 50 mètres de côté, entourée de fossés, qui avaient autrefois 10 mètres de largeur et maintenant, surtout à l'ouest, ont été fort élargis pour leur faire perdre sans doute leur caractère féodal et créer une vaste pièce d'eau. Mais cet élargissement n'a été fait que dans le courant du siècle dernier.

Rien ne prouve que l'enceinte date du xvi^e siècle, c'est-à-dire de la construction du château. Jadis la Sologne a été très peuplée.

Aussi quelques fouilles pourraient fort bien faire reconnaître que le château actuel n'a fait que remplacer des habitations antérieures.

Résumé général.

En 1908, j'ai visité et étudié...	78	enceintes.
En 1907, j'en avais décrit.....	<u>74</u>	
Total à ce jour.....	152	

L'année prochaine, en terminant mes recherches, je pense en trouver encore une cinquantaine et arriver au chiffre total de 200 au moins. J'en ai déjà une liste assez longue à visiter.

Toutes ne sont certainement pas préhistoriques ; mais toutes sont très anciennes. Il y en a un certain nombre, et peut-être le plus grand, de préhistoriques ou protohistoriques ; d'autres sont seulement gauloises ou gallo-romaines, et les dernières, à quelques exceptions près, qui peuvent être plus modernes, ont dû être construites du v^e au x^e siècle de notre ère, à l'époque peu connue, qui a précédé la Féodalité. Presque toutes ces enceintes ou fortifications ont été l'objet d'occupations successives. C'est pourquoi, après leur recherche, il faudra se livrer à leur étude.

J'ai déjà bien des raisons de croire que toutes celles, que j'ai classées avec les trois premières lettres de l'alphabet, sont préhistoriques : Les promontoires barrés, lettres A ; les buttes sans fos-

sés, lettre B; toutefois je ferai remarquer qu'après de certaines de ces buttes, il y a d'autres fortifications, qui doivent être moins anciennes; comme à Mondoubleau, n° 85; à Savigny, n° 88, et à Lavardin, n° 110; enfin les enceintes en pierres ou en terre sans fossés, lettre C. Aussi bien pour la première série que pour la deuxième.

Toutes les buttes avec enceintes de fossés, lettre D, devront être étudiées avec soin, en premier lieu. Je ne serais pas surpris qu'on y trouve des preuves de leur origine préhistorique ou protohistorique. Elles sont toutes bien intéressantes.

Parmi les enceintes de la catégorie E, enceintes de fossés sans buttes avec surélévation, il y en a de bien curieuses; et presque toutes sont aussi intéressantes que celles de la lettre précédente. Je citerai: 1° l'enceinte n° 144, du Pâtureau de la Croix, d'origine nettement gallo-romaine, au moins, et qui n'a pas été réoccupée depuis; 2° la Forteresse de Fréteval, n° 99, qui rentre presque dans la catégorie des promontoires barrés; 3° l'enceinte du Grand-Fontenailles, n° 115, avec son système de défense si extraordinaire de petites buttes alternant pour empêcher le passage entre elles; 4° la grande enceinte de Pierrefitte, type d'*oppidum* gaulois, d'après un historien de valeur, M. de la Saussaye; et 5° l'enceinte de Boisrond, n° 150, type de ce qu'ont été autrefois les *Plessis*, qui pourrait bien avoir une origine gauloise également.

Les enceintes de la catégorie F, enceintes de fossés, plates sans surélévation, sont les plus nombreuses; mais pour beaucoup d'entre elles, à divers titres, le doute d'une très ancienne origine n'est pas permis. En première ligne, il faut citer: 1° la ville et le château de Mondoubleau, n° 85; 2° l'ancien château de Savigny, n° 88; 3° la forteresse de Saint-Claude-Froidmentel, n° 95; 4° le château du Plessis-Fortias, n° 114; 5° le château de Bury, n° 126; 6° le château d'Onzain, n° 127; 7° le château de Fougères, n° 138, dont on connaît les occupations remontant au x^e siècle; et l'enceinte du Grand-Aireau, n° 139, qui représente un type très original de défenses.

Il me faut aussi signaler ici une trouvaille que j'ai faite récemment, dans l'enceinte n° 59, la grande enceinte de Millançay, de la première série: celle que j'ai présentée l'année dernière, au Congrès d'Autun. Passant dernièrement sur la route qui traverse cette belle enceinte, je n'ai pas résisté au désir de m'y arrêter quelques instants pour chercher des débris de poteries anciennes, comme j'en avais trouvé en quantité la première fois, avec l'espoir d'en découvrir de plus caractéristiques ou d'une époque plus ancienne. Je fus bien avisé, car, dans les vignes plantées au nord de l'enceinte, à l'intérieur, sur les remparts qui forment de petits coteaux, j'eus le

grand plaisir de trouver des silex taillés, des pierres à feu selon le vigneron, qui m'a dit qu'il y en avait beaucoup, et qu'il les retirait parce qu'elles détérioraient ses outils. Ces silex étaient évidemment ramenés à la surface par la culture de la vigne; ils étaient tous de même forme qu'un autre trouvé loin de là, il y a peu de temps, en ma présence, près du Dolmen de la Chapelle-Vendômoise, par M. Armand Viré, du Muséum, préhistorien bien connu (1). Ils lui ressemblaient tellement, que, si je n'avais pas écrit sur le silex même son origine, j'aurais pu ne pas le reconnaître parmi ceux de Millançay. Ces silex sont en forme de disque, à bords irréguliers, mais coupants, avec le centre assez épais. J'en ferai la description dans une note spéciale, car je crois qu'on n'a pas encore décrit ce genre de silex, dont il existe une assez grande quantité parmi les collections de la Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher.

Pour moi, ces silex sont des pierres de jet, destinées à être lancées à la main, ou au moyen d'un instrument quelconque. C'est aussi l'avis de M. A. de Mortillet, notre savant Président d'honneur, auquel on est heureux de recourir quand on est embarrassé : ce que j'ai fait à ce sujet et pour d'autres.

Je n'ai trouvé que ce genre de silex taillés; mais, en peu de temps j'en ai ramassé onze, et j'ai remarqué des petits rognons de silex, assez abondants en cette localité, dont plusieurs avaient l'extrémité cassée, comme si on en avait enlevé la partie ayant servi à faire les disques.

A quelle époque remontent ces disques? Il peut y en avoir de postérieurs à l'époque préhistorique. Cependant le nombre de ces silex, trouvés un peu partout en Loir-et-Cher, avec beaucoup d'autres instruments néolithiques, me porte à croire qu'ils sont de cette époque, et que l'enceinte de Millançay, comme je le supposais déjà, peut remonter au delà de l'époque gauloise.

M. J. de Saint-Venant, mon éminent collègue, pensait, sans pouvoir en donner de preuves, que l'enceinte de Millançay avait pu être créée par les Gaulois. Les silex que j'ai trouvés me semblent démontrer une origine encore plus ancienne. Je rechercherai à nouveau l'année prochaine; et l'étude de ces silex fixera peut-être l'origine préhistorique de la grande enceinte de Millançay.

Dans tous les cas, cette découverte prouve qu'en cherchant dans les enceintes, on peut y trouver des preuves d'une origine beaucoup plus ancienne que celle qu'on leur attribuait primitivement.

(1) Devenu, depuis le 1^{er} janvier 1909, Vice-Président de la Société Préhistorique, qui ne pouvait faire un meilleur choix.

SÉANCE DE CLÔTURE.

MERCREDI 27 AOÛT 1908 (4 HEURES).

Présidence de M. le D^r CHERVIN.

M. le PRÉSIDENT annonce que la Séance de Clôture est ouverte et qu'on va discuter les VŒUX, qui ont été déposés sur le Bureau du Congrès, au cours de la Session.

1^o Vœu relatif aux Fouilles des Kjökkenmöddinger et des Tourbières.

M. Adrien DE MORTILLET, qu'appuie très vigoureusement M. le D^r Marcel BAUDOIN, dont on connaît les recherches dans les *Marais de la Vendée* et les *Kjökkenmöddinger* de l'Île-d'Yeu, dépose le vœu suivant :

« Les membres du *Congrès Préhistorique de France*, réunis à Chambéry, le 26 août 1908, frappés du haut intérêt scientifique que présentent les remarquables recherches entreprises dans les Tourbières et les Amas de coquilles du Danemark, émettent le vœu que des FOUILLES MÉTHODIQUES DU MÊME GENRE SOIENT EXÉCUTÉES EN FRANCE. — Ils espèrent que le Gouvernement français voudra bien en faciliter l'exécution, par les soins et sous la surveillance de la Société Préhistorique de France.

Ce vœu est adopté à l'unanimité. — Il sera transmis à M. le Ministre de l'Instruction publique.

2^o Vœu relatif au Relevé des Lieux-dits mégalithiques.

M. Émile RIVIÈRE (de Paris) avait émis l'an dernier, au Congrès d'Autun, un vœu touchant la recherche, partout en France, des *Mégalithes disparus* ; ce vœu n'ayant pas pu être lu en séance audit Congrès, par suite du grand nombre de communications inscrites

à l'ordre du jour, l'Auteur le renouvelle aujourd'hui, en ces termes, dans une seconde note :

« Il y aurait intérêt, dit-il, au point de vue de la *Préhistoire* et de sa *Géographie*, à relever avec soin, dans chaque commune, le nom de tous les *Lieux-dits*, non seulement au Cadastre et dans les Archives départementales et autres, mais encore dans les anciens minutiers des notaires, si riches en documents de toutes sortes, ainsi qu'aux Archives nationales à Paris. On y retrouverait certainement un grand nombre de noms (patois ou autres), susceptibles de nous révéler l'existence d'une foule de Monuments mégalithiques, tels que : tumulus, dolmens, menhirs, pierres levées (peyre levade ou *peyro levado*), pierres fittes ou *frites*, pierres plates, pierres dites à empreintes, cailloux, grès, etc., parfois avec légendes curieuses : monuments détruits ou disparus pour la plupart à l'heure actuelle et depuis un temps plus ou moins long, et qui, par suite, restent aujourd'hui absolument ignorés. L'étude, aussi, des *aveux*, *dénombrements*, anciens plans, *terriers* et autres, viendrait heureusement compléter ces recherches, en permettant parfois de fixer exactement l'emplacement desdits monuments ».

Voici le texte de ce Vœu :

Une *Commission* spéciale sera nommée, laquelle aura son siège à Paris, au sein de la *Société préhistorique de France*, et, entrant directement en relations avec les Sociétés savantes des Départements et tous les savants français qui voudront bien s'en occuper, sera chargée de centraliser tous les renseignements recueillis de part et d'autre, de façon à publier, à un moment donné, un Catalogue aussi complet que possible, de tous ces *Monuments préhistoriques*, ainsi ressuscités par les lieux-dits et classés par communes, par départements, et par régions (1).

(1) Ce catalogue, dit l'auteur, serait accompagné d'une Carte, dressée avec le plus grand soin, de tous les Mégalithes de France ayant existé jadis, mais actuellement détruits, ou existant encore à ce jour, et plus ou moins bien connus. Il y aurait là un très important travail d'ensemble à entreprendre, travail de longue haleine sans doute, mais des plus utiles, je crois, pour la Préhistoire.

Personnellement M. Rivière a continué et continue à dépouiller les *Registres des Insinuations du Châtelet* de Paris, ainsi que certains *Minutiers parisiens*, parus en ces dernières années; et il a relevé déjà plusieurs centaines de lieux-dits, dont un certain nombre se rapportent à des Monuments mégalithiques. Il n'oublie pas que plusieurs de ses Confrères se sont déjà livrés à d'importantes recherches sur des *Mégalithes disparus* et que les quelques Dictionnaires topographiques publiés jusqu'à présent — ils sont encore malheureusement trop peu nombreux — ont relevé des lieux-dits, dont quelques-uns se rapportent à des mégalithes. Enfin, en terminant, il tient à remercier ses aimables Collègues, MM. Gasser (de Mantoche), Philibert Lalande (de Brive), Georges Renault (de Vendôme), et Louis Robert (de Pont-à-Mousson), de l'approbation qu'ils veulent bien donner au projet qu'il soumet au Congrès de Chambéry.

M. le D^r Marcel BAUDOIN, Secrétaire général de la *Société Prétorique de France*, insiste sur l'utilité de ces recherches; mais il montre que ce vœu ne peut qu'être renvoyé au *Conseil d'Administration* de cette Société, qui, seule, peut créer une telle Commission permanente.

Le Congrès, appuyant la proposition de M. Rivière, vote son renvoi au Conseil de la *Société préhistorique de France* (1).

3^o Vœux relatifs aux Répertoires et aux Collections de Documents préhistoriques.

M. SARACHAGA (de Paray-le-Monial) émet le vœu suivant :

1^o Qu'une LISTE soit dressée des *Pierres sculptées, mégalithiques*, situées en *France*, et des *Pierres idéographiques naturelles*, visibles aux *passes des Alpes* et des *Pyrénées*; 2^o Qu'on en réunisse les *Cartes postales* et les *dessins les meilleurs*; 3^o Qu'une *liste et réunion* de dessins et de cartes postales soient aussi faites, au sujet des *silhouettes de roches*, représentant une *figure humaine ou animale*, dans les régions formant *les limites antiques des Gaules*; 4^o Que leur reproduction *gratuite et leur essaimement populaire* soit recommandée par tous les membres des *Congrès Préhistoriques*.

M. le D^r Marcel BAUDOIN, Secrétaire général du Congrès, montre l'intérêt de ce vœu; mais il souligne qu'il sous-entend l'existence d'une *Bibliothèque* (puis d'un *Musée*), et que le Congrès, organisme volant de Décentralisation, ne peut pas se charger de ce travail.

Celui-ci ne peut être effectué que par la *Société Préhistorique de France*. — Il demande en conséquence le renvoi de ce vœu au Conseil d'Administration de cette Société.

Le Congrès vote ce renvoi à l'unanimité.

Après adoption de ces différents vœux, M. le PRÉSIDENT déclare l'ordre du jour épuisé, au point de vue des communications d'ordre scientifique.

(1) Depuis cette époque, la dite Commission a été nommée, mais avec des pouvoirs beaucoup plus étendus, par la *Société préhistorique de France*. — Elle se compose de MM. BAUDON, Marcel BAUDOIN, L. COUTIL, FOUJU, L. GIRAUX, A. GUÉBHARD, M. IMBERT, H. MARTIN, A. DE MORTILLET, E. RIVIÈRE, et A. VIRÉ. — Président : M. A. DE MORTILLET.



M. le PRÉSIDENT prononce alors l'allocution de clôture.

En quelques mots, il remercie les Congressistes de leurs intéressantes communications; la ville de Chambéry de son accueil; et les membres du Bureau de leur zèle et de leur assiduité.

M. le D^r Chervin se félicite des rapports qu'entretiennent les Congressistes dans ce qu'il appelle : « les sessions du déjeuner et du dîner » où chacun trouve toujours un collègue empressé à le renseigner.

Puis, aux applaudissements du public, il déclare terminée la IV^e Session du *Congrès préhistorique* de France.

La séance est levée à 4 h. 20.



VISITES, CONFÉRENCES, EXCURSIONS

§ I. — PROGRAMME D'ENSEMBLE.

A. — EXCURSIONS A CHAMBÉRY & AUX ENVIRONS.

- I. — LUNDI 24 AOUT (4 h. 1/2 soir) : Château Ducal et Muséum de la *Société d'Histoire naturelle*.
- II. — MARDI 25 AOUT (4 h. 1/2 soir) : Musée Municipal et Collections particulières (1).
- III. — MERCREDI 26 AOUT (4 h. 1/2 soir) : VISITE, en *Voitures*, d'une *Carrière de Sable*; des *Monuments de la Ville*; avec Excursion aux *Charmettes*.

B. — EXCURSIONS GÉNÉRALES.

- I. — JEUDI 27 AOUT. — Excursion au Lac d'Aiguebelette (*Station lacustre Néolithique*), et aux Gorges de Saint-Saturnin [*Station Néolithique : Fonds de Cabanes, etc.*].
- II. — VENDREDI 28 AOUT. — Excursion en bateau sur le Lac du Bourget [*Stations lacustres de l'Age du Bronze*] et à Aix-les-Bains (*Musée et Monuments gallo-romains*). — PÊCHES PRÉHISTORIQUES EN BATEAUX SUR LE LAC.
- III. — SAMEDI 29 AOUT. — Excursion en bateau sur le Lac d'Annecy [*Stations lacustres de la Pierre polie et du Bronze*] et à Annecy [*Musées et Monuments*].
- IV. — DIMANCHE 30 AOUT. — Excursion sur les deux Rives du Rhône, d'Aoste à Chanaz, par Yenne et les Gorges de Pierre Châtel (*Grotte magdalénienne de la Bonne-Femme. — Pierre à cupules de Thoys. — Grottes Néolithiques de La Balme. — Vallée du Rhône*) (*Fig. 1*).

(1) A la demande du Président de l'*Académie de Savoie*, le programme des Excursions des deux premières journées avait dû être interverti. — Malheureusement, la mort inopinée du regretté M. Descostes, Président, a rendu inutile cette modification de la dernière heure, car on a, en raison du deuil qui frappait l'Académie, supprimé la Réception, offerte par cette Société Savante.

§ II. — COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES EXCURSIONS.

A. — VISITES A CHAMBÉRY ET AUX ENVIRONS.

I. — CHATEAU DUCAL et MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Lundi 24 août 1908 (4 heures 1/2).

a) Programme modifié.

- I. — Visite du Château [Guide : M. R. MICHEL, Président du Comité local, professeur à l'Ecole préparatoire].
- a) Départ pour le Château ducal, par la rue du Lycée. — Entrée par le Portail Saint-Dominique..... 4 h. 30
 - b) Arrivée au Château des Ducs de Savoie [Fondé en 1232; reconstruit au XV^e siècle; restauré]..... 4 h. 45
Vieille Tour ronde [Tour du Donjon]. — Grande Tour carrée ou des Archives..... 5 h. 15
 - d) Sainte-Chapelle [Monument historique : XV^e siècle. Grisailles en Trompe-l'œil du XVII^e siècle. Verrières]..... 5 h. 30
 - e) Descente au Muséum..... 5 h. 45
- II. — Muséum de la Société d'Histoire naturelle. [Guides : MM. J. RÉVIL et Maurice DÉNARIÉ].
- a) Visite du Muséum..... 6 h. » »
Collections importantes d'Entomologie, d'Ovologie, d'Ornithologie; et surtout de Paléontologie, Minéralogie et Géologie.
[Durée : Trois quarts d'heure.]
 - b) Rentrée en ville par le Château [Statue des frères de Maistre].. 6 h. 45

b) Compte rendu détaillé.

A l'issue de la première séance, à 4 heures 1/2, les Congressistes se rendent au Château Ducal, sous la conduite de M. R. MICHEL.

Après quelques minutes de pose devant l'objectif du Photographe, M. GRIMAL, qui prend un groupe de tous les membres du Congrès, devant la Sainte-Chapelle (1), la visite du CHATEAU DES DUCS DE SAVOIE commence (Fig. 1).

1^o Cette demeure princière, bâtie sur une éminence, se dresse depuis le XII^e siècle au-dessus de Chambéry; elle avait, au début, un pur caractère féodal. Elle a souvent changé d'aspect et de disposition. De violents incendies (1339, 1404, 1532, 1798) la ravagèrent, supprimant des parties entières du Château. Il est donc très difficile de déterminer exactement le plan primitif de l'édifice. On peut dire que la vieille Tour, de forme semi-circulaire, qui se trouve vers le beau portail Saint-Dominique (d'un ancien couvent du

(1) Voir en tête du volume, la PHOTOGRAPHIE d'ensemble des Membres du Congrès préhistorique de Chambéry.

xiv^e siècle, reconstruit depuis peu à cet endroit) est un reste du manoir des sires de Chambéry. Bien plus intéressante, au point de vue architectural, est la Tour carrée; à sa base se lit la date de 1439. Elle a deux étages très élevés, des fenêtres en ogive d'un style très pur. Une tourelle très élancée la surmonte. Cet édifice est une des constructions les plus hardies, les plus élégantes, qu'il soit donné de voir en Savoie.

La rampe, étroite et raide, qui mène à la cour centrale, présente des restes curieux de l'architecture ancienne: portes basses, croisées avec meneaux, portes ogivales, intérieur avec salles basses et sombres, muraillements épais, fortement appareillés. Les *Souterrains* sont également fort curieux à visiter. — Dans la cour, se trouve la sainte Chapelle, édifice artistique par excellence, malgré les remaniements désastreux qu'a subis sa façade. A l'intérieur, on est saisi par la hardiesse des voûtes et des ogives, par l'élégance des fenêtres, la richesse des verrières, l'élégance des meneaux. Le chevet extérieur, avec ses arcs-boutants fleuris, a été fort bien restauré. C'est dans cette chapelle qu'a été longtemps déposé le Saint Suaire, qui est aujourd'hui à Turin. — En face de la Chapelle, se trouvent des bâtiments modernes (1858-1863), occupés par la Préfecture et le Commandant militaire; ils forment un contraste fâcheux avec les constructions anciennes. La grande façade méridionale, avec sa colonnade, ses hautes cheminées, est le type des constructions monumentales et prétentieuses (1).

2^o Comme nous l'avons indiqué, par suite de la mort soudaine de M. Descostes, la visite à l'ACADÉMIE DE SAVOIE (2) a été supprimée.

Malgré cela, nous tenons à reproduire ici le discours de bienvenue que son Président, l'éloquent et disert M. DESCOSTES avait écrit et devait lire à cette réception, pour souhaiter la bienvenue aux Membres du Congrès Préhistorique de France.

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE SAVOIE.

Mesdames, Messieurs,

L'Académie de Savoie, dont je suis auprès de vous le très humble interprète, est heureuse de vous souhaiter la bienvenue dans ce Salon, dépendance de notre vieux Château ducal, où elle reçoit depuis bien des années une hospitalité qu'elle s'efforce de rendre en dévouement aux

(1) Nous devons ces renseignements aux *Guides du Touriste, du Naturaliste et de l'Archéologue: la Savoie*; par J. RÉVIL et J. CORCELLE.

(2) L'ACADÉMIE DE SAVOIE avait fait préparer l'invitation ci-dessous: « L'Académie de Savoie vous prie de vouloir bien lui faire l'honneur d'assister, dans son salon, au Château de Chambéry, à la réception qui y sera faite le Lundi 24 Août, à quatre heures et demie du soir, à Messieurs les Membres du Congrès préhistorique. — *Le Président de l'Académie*; F. DESCOSTES ».

intérêts les plus élevés de la noble province qui compte le Mont-Blanc parmi ses tributaires, et qui a mérité le nom, dont elle est justement fière, de Benjamine de la famille française...

Sur ces murs, Messieurs, vous pouvez lire notre histoire, et contempler les traits de nos illustrations les plus pures. Doyenne de nos Sociétés Savantes, notre compagnie se rattache par la communauté des origines et la chaîne de la tradition à cette Académie Florimontane, l'ainée de l'Académie française, que fondaient en 1607 le président Favre, le grand jurisconsulte, et François de Sales, le plus aimable des saints, l'un des rénovateurs de notre belle langue nationale, le barde inspiré des *frifilis*, des abeilles et de la flore alpestre, l'apôtre de la miséricorde, de la tolérance et de la bonté...

Vous voyez ce tableau?... Il représente une séance de cet Institut où le grammairien Vaugelas fit ses premières armes et dont nous avons relevé, en nous l'appropriant avec une légère variante, la fraîche et poétique devise : *Flores fructusque perennes* (je n'ai pas à m'excuser de parler latin devant des femmes savantes, qui, sans être des *précieuses*, comprennent aussi bien que nous la langue d'Horace et de Virgile) Autour de ce tableau, vous pouvez, Messieurs, vous qui êtes les plus hauts représentants de la Science française et étrangère, saluer des figures qui honorent non seulement notre patrimoine national, mais celui de l'humanité pensante tout entière :

Joseph de Maistre, l'écrivain de génie, le philosophe au regard d'aigle, le théoricien aux maximes autoritaires et inexorables, mais aussi l'apôtre de la Providence, le Caleb de la diplomatie, l'homme familial et l'épistolier exquis, auquel Auguste Comte, Sainte-Beuve et Albert Blanc ont rendu un hommage aussi éloquent que celui des plus enthousiastes disciples de ses idées et de ses doctrines ; — Xavier de Maistre, l'humoriste sentimental du *Voyage autour de ma chambre*, et du *Lépreux de la Cité d'Aoste* ; — Monge et Bertholet, les compagnons d'Egypte du vainqueur de Marengo ; — Ducis, le poète tragique, qui dédaigna les faveurs de César couronné, en disant qu'« il vaut mieux porter des haillons que des chaînes » ; — le Général de Boigne, le Napoléon des Indes, et le généreux bienfaiteur de sa ville natale ; — l'Evêque d'Orléans, le grand orateur ; — Germain Sommeiller, le perforateur du Mont-Cenis ; — le cardinal Billiet, qui fut, en même temps qu'un Prince de l'Eglise un prince de la Science, et dont le pinceau génial de notre Molin a fait revivre la physionomie austère et si fortement accusée ; — le marquis Léon Costa, le père du soldat écrivain, qui, en 1871, commanda l'assaut héroïque de Béthoncourt, et qui, après avoir signé en lettres de sang l'attachement indissoluble de la Savoie à sa nouvelle patrie, consacra son annexion littéraire, en voyant s'ouvrir devant lui les portes du Palais-Mazarin...

Et, au-dessous de ces étoiles de première grandeur, sous l'égide paternelle de ce bon roi de Sardaigne, qui dota notre compagnie de libertés fidèlement respectées par le Gouvernement de la République, des esprits et des travailleurs d'élite, tels que le comte de Loche, le fondateur de nos prix d'histoire ; — Louis Pillet, l'éminent géologue ; — le

chanoine Ducis, l'historien de nos voies romaines; — le commandeur Bonjean, l'inventeur de l'ergotine, qui a sauvé tant d'existences; — le docteur Caffé, l'un de nos Mécènes, que des liens étroits unissaient au regretté Cornil, de l'Académie de Médecine; — et le dernier de nos disparus, l'un des plus chers, André Perrin, le créateur de notre Musée lacustre, et le savant infatigable, qui, pendant près d'un demi-siècle, fut l'âme et la cheville ouvrière de nos Congrès, et qui, vivant ou mort, plane sur celui-ci dans toute l'auréole du patriotisme le plus ardent et le plus désintéressé...

Ce n'est pas sans un légitime orgueil que notre terre de Savoie et que la modeste Académie, dépositaire de son armorial intellectuel, se réclame devant vous, Messieurs, de pareils ancêtres... Je suis fier de vous les présenter comme les fleurons de notre couronne provinciale, comme la part de fondateur que la Savoie a apportée au Panthéon de ce grand pays de France, le plus beau royaume après celui du ciel, devenue pour elle la patrie définitive à laquelle elle est indissolublement unie par la triple parenté du sang, de la langue, et des épreuves noblement supportées...

Dans cette pacifique enceinte, Messieurs, nous ne faisons pas de politique; ou plutôt nous oublions la politique qui divise pour ne songer qu'à la Science qui unit. Nous travaillons à explorer le passé, à en dégager des enseignements pour l'avenir, à fouiller le tréfonds de notre sol, les assises de nos montagnes, les secrets et les trésors de nos richesses naturelles, les parchemins poudreux de nos archives, à pousser nos jeunes générations trop tôt désabusées en avant et en haut, à ne pas laisser s'éteindre le flambeau que nous ont transmis nos devanciers et à apporter ainsi notre petite pierre à l'œuvre commune de progrès, de décentralisation et de lumière que poursuivent tous les nobles esprits, auxquels Dieu a donné, sinon le pouvoir de tout connaître, du moins l'ambition de tout chercher.

Je salue en vous, Messieurs, l'élite, le bataillon sacré qui, en abordant les problèmes de la *Préhistoire*, a étendu jusqu'à ses extrêmes limites la puissance d'investigation de l'esprit humain, en s'arrêtant au seuil où se dressent ces causes dont a parlé Stanislas Meunier, préexistantes et supérieures à ce domaine dont vous explorez avec tant de zèle et de profit, les phénomènes, les réalités et les contingences.

Et, dans ce recoin ignoré de province, dans cette ancienne capitale, riche de souvenirs et à la physionomie si originale, que vous allez parcourir, sous l'ombre de cette Sainte-Chapelle où ont prié nos Ducs, près de ce Grand Jardin, aux ormes séculaires, où Emmanuel Philibert, un enfant de Chambéry, a promené ses ambitions et ses conceptions de grand capitaine; dans cette vieille demeure où l'Empereur Sigismond érigea la Savoie en Duché en faveur d'Amédée VIII (1) et où fut célébré le mariage de Louis XI avec Charlotte de Savoie (2); dans ce Château historique, que nous entourons d'un culte pieux, sur lequel flotte désor-

(1) Le 14 février 1416.

(2) Le 8 mars 1451.

mais et pour toujours le drapeau tricolore, l'étendard de nos gloires et de nos libertés, je me permets, une coupe de notre Champagne de France à la main, de vous proposer un toast :

Aux hôtes illustres, dont nous sommes heureux de recevoir aujourd'hui la visite; au Président et au Secrétaire général de ce Congrès préhistorique, qui restera pour nous historique; à l'Union des Savants français et étrangers sur le terrain de la science, dans cette merveilleuse région de nos Alpes, qui est comme le champ d'élection et de haute culture de la préhistoire, de la géologie et de l'histoire naturelle à tous les degrés; à la fraternité des ouvriers de la province, qui, à nos côtés, sont venus prendre auprès de nos maîtres, des leçons de science, d'émulation, de tenacité et aussi de courtoisie et de respect des opinions d'autrui!

Et maintenant, Mesdames, pour ne pas oublier les traditions de la vieille galanterie française, permettez-moi de finir par où j'aurais dû commencer; mais ne faut-il pas garder les fleurs pour le bouquet, en dépit de notre devise, qui leur donne la place d'honneur : *Flores et fructus !...*

Je salue en vous les Nymphes Egéries de nos recherches, les compagnes de nos travaux, les représentants de ce sexe qui n'a de faible que le nom; car c'est lui qui a donné à la France Jeanne, la bonne Lorraine, au berceau de laquelle notre jeunesse savoyarde vient de faire un pieux pèlerinage; il n'a pas fait qu'inspirer le chantre d'Elvire dans le plus beau cri d'amour dont ait jamais vibré lyre humaine : il a produit des intelligences et des dévouements, tels que ceux auxquels Berthelot et Curie ont dû de si précieux concours.

Et puisque, en ce moment, Mesdames, nous oublions la Préhistoire pour préparer, avec votre collaboration, une page de notre posthistoire, laissez-moi, comme en 1905, alors que nous voguions ensemble sur ce Lac du Bourget immortalisé par le divin Lamartine, évoquer un gracieux souvenir du passé : Il y a 125 ans — le 6 mai 1784 — à quelques pas d'ici, de ce parc de Buissonrond, dont vous avez entrevu la silhouette dans ces Mémoires de la comtesse de Boigne, à la fois si spirituels et par certains côtés si injustes, s'envolait une Montgolfière, l'une des premières qui eussent tenté « l'ascension de l'Empyrée », ainsi qu'on disait dans le style pompeux de l'époque.

Cette Montgolfière était montée par deux jeunes hommes : un ingénieur, Louis Brun, et un sous-lieutenant imberbe du régiment de la Marine, qui répondait au nom de... Xaxier de Maistre! Au moment où les courageux aéronautes prenaient congé de la terre, Xavier saisit le porte-voix et lança à la foule assemblée cette galante devise : *Honneur aux Dames!*

Eh bien! aujourd'hui, non plus en ballon, mais entre les murs épais et plus rassurants de ce Château respecté par les siècles, au nom de cette vieille douairière qui s'appelle l'Académie de Savoie, je m'approprie l'apostrophe du vaillant prédécesseur des aviateurs et des aéroplanes et je m'écrie à mon tour :

Honneur aux Dames, qui ont joué un si grand rôle dans notre histoire et qui, jusque sur les palafittes et les pierres à cupules de la préhistoire,

savent graver leur empreinte, faite de grâce, de sourires et de gai savoir....!

3° Lessavantes explications de M. le P^r R. Michel sur le *Château Ducal* ont été écoutées avec le plus grand intérêt par les Congressistes; et ceux-ci se sont dirigés ensuite vers le MUSEUM DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE, situé dans un agréable jardin. Cet intéressant Musée renferme des collections précieuses pour l'étude des sciences naturelles, spécialement en ce qui concerne la région

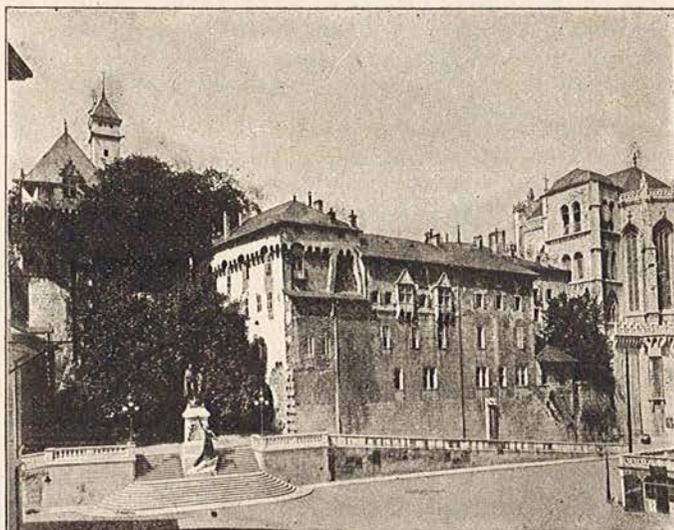


Fig. 1. — Vue du CHATEAU DES DUCS DE SAVOIE, à Chambéry [Cl. du Synd. de Savoie].

savoisienne: Collection d'Oiseaux des Alpes, avec très riche série oologique; de roches et fossiles de la Savoie; de Lépidoptères, Coléoptères, etc. — Cette visite a été faite sous la conduite de MM. J. Révil, géologue, et M. Dénarié.

II. — VISITE du MUSEE MUNICIPAL et de COLLECTIONS PARTICULIÈRES.

Mardi 25 Août 1908 (4 heures 1/2).

a) Programme modifié.

I. — Visite du Musée principal et de la Bibliothèque. [Guides :

M. VALLET, Conservateur du Musée de la Ville; et M. L. SCHAUDÉL].

- a) Départ de l'Ecole préparatoire à l'Enseignement supérieur..... 4 h. 30
- b) Arrivée au Musée 4 h. 45

c) Visite du Musée..... 5 h. 00

c) Visite des **Collections Préhistoriques.**

Rez-de-chaussée : Collection importante des objets trouvés dans le Lac du Bourget (Stations lacustres de la fin de l'Age du Bronze) : Marteaux en pierre. Broyeurs. Poteries. Armes et outils en Bronze. Moules en grès pour le bronze. *Chevets*. Aiguisoirs. *Fruits*. *Graines*. *Tissus*, etc. [VITRINES III à X]. — VITRINE I : Age de la Pierre en Savoie, en général. — VITRINE II : La Station Néolithique de Saint-Saturnin. — VITRINE XI : Age du Fer, en Savoie. — VITRINES XII et XIII : Antiquités romaines de la Savoie [Caducée de Lémenc; etc.]. VITRINES XIV et XV : Préhistorique de France et de l'Etranger. — Costumes de la Savoie.

[Durée : Une Heure et quart].

II. — Visite du **Château du Chaney** et des **Collections préhistoriques** de M. le baron **A. Blanc**, Privat-docent à l'Université de Rome, et Secrétaire général adjoint du Congrès.

a) Départ du Musée par la rue du Lycée, de la Trésorerie (sous le Château), et la route de Lyon..... 5 h. 45

b) Arrivée au *Château du Chaney*..... 6 h. 10

c) Visite de la *Collection préhistorique*..... 6 h. 15

Morceau de Pierre à Cupules avec *Pieds gravés* (venant du Mont-Cenis). Fouilles récentes des *Palafittes du Lac d'Aiguebelette (Néolithique)* (1). Fouilles de la *Station de Saint-Saturnin*, près Chambéry (2). Objets provenant des *Fouilles de la Grotte du seuil des Chèvres* (3), à La Balme et à la Cluse de Pierre-Chatel (4), sur le Rhône (*Néolithique*, *Gallo-romain*).

[Durée de la visite : Une demi-heure].

d) Descente en Ville..... 6 h. 45

b) *Compte rendu détaillé de l'Excursion.*

Le Mardi 25 août, à 4 heures 1/2 du soir, à l'issue de la troisième séance, les Congressistes se rendent au Musée municipal, installé dans un superbe bâtiment (*Fig. 3*), Place de la Justice (*Fig. 2*).

1° Au rez-de-chaussée sont exposés, dans les vitrines n° 1 et 2, les pièces de l'âge de la pierre, trouvées en Savoie et en Haute-Savoie, notamment celles recueillies dans la Station néolithique de Saint-Saturnin, station qui sera visitée le 27 août par les Congressistes.

Les vitrines, n° 3 à 10 renferment exclusivement l'importante Collection recueillie dans les stations lacustres du Lac du Bourget, à Grésine, une des plus riches palafittes : Conjux Le Saut, Chatillon, etc. Cette collection si complète et si intéressante provient des pêches dirigées par M. A. Perrin de 1866 à 1874 ; d'une série im-

(1) AIGUEBELETTE. — Poteries néolithiques [Poterie rare]. Pointes de flèches losangiques. Haches polies. Grattoirs. Poinçons. Fusaiotes en pierre seulement. [Silex et quartzites taillés].

(2) SAINT-SATURNIN. — Néolithique : Poteries. Silex taillés, etc. Hache plate en schiste. — Bronze et Gallo-romain.

(3) LA BALME. — Grotte du *Seuil des Chèvres* : Poinçons en os. Ecorçoirs en os. Racine de bois de Cerf taillé. *Crane humain* (Machoire inférieure; morceau de *Pariétal*, peut-être romain). Poteries gallo-romaines.

(4) PIERRE-CHATEL. — Néolithique (*Grotte des Batteries Basses : Castor*), *Cerf*, etc.

portante donnée par M. le duc de Chaulnes en 1878 ; et d'une 3^e série, donnée par l'Académie de Savoie.

La vitrine 11 continue l'âge du Bronze et le premier âge du Fer : les vitrines 12, 13 et 13 *bis* sont consacrées à l'époque Gallo-romaine. Remarquons en passant le superbe Caducée de Lémenc.

Dans les vitrines 14, 15 et 16, on trouve l'Ethnographie générale :



Fig. 2. — Le MONUMENT de Favre (Place du Palais de Justice à Chambéry).
[Cliché du Syndicat de Savoie].

Europe (France, Italie, Suisse, etc.), Afrique, Amérique, Océanie. Le Moyen âge, la Renaissance et les temps modernes figurent dans les vitrines 17 à 21. La vitrine 22 est consacrée aux faïences de la Savoie et d'autres pays ; la vitrine 23 renferme les mannequins



Fig. 3. — Le MUSÉE de Chambéry [Cliché du Syndicat de Savoie].

des différents Costumes de la Savoie ; et la vitrine 24, qui termine la série, contient des spécimens de l'industrie locale de Chambéry.

Au 1^{er} étage, se trouve la Bibliothèque, qui compte 40.000 volumes, et au 2^e étage, le Musée de Peinture.

La visite de cet intéressant Musée se prolonge pendant plus d'une heure.

2° On se rend ensuite à l'invitation de M. le baron A. Blanc, en son magnifique Château du Chaney, pour visiter les Collections préhistoriques recueillies par cet aimable et savant collègue, au cours des nombreuses fouilles exécutées par lui et M. L. Schaudel, soit dans les Palafittes du Lac d'Aiguebelette; soit à la Station de Saint-Saturin, près Chambéry, soit aux Grottes du Seuil des Chèvres, de la Balme, et de La Cluse de Pierre-Châtel, sur le Rhône. On admire

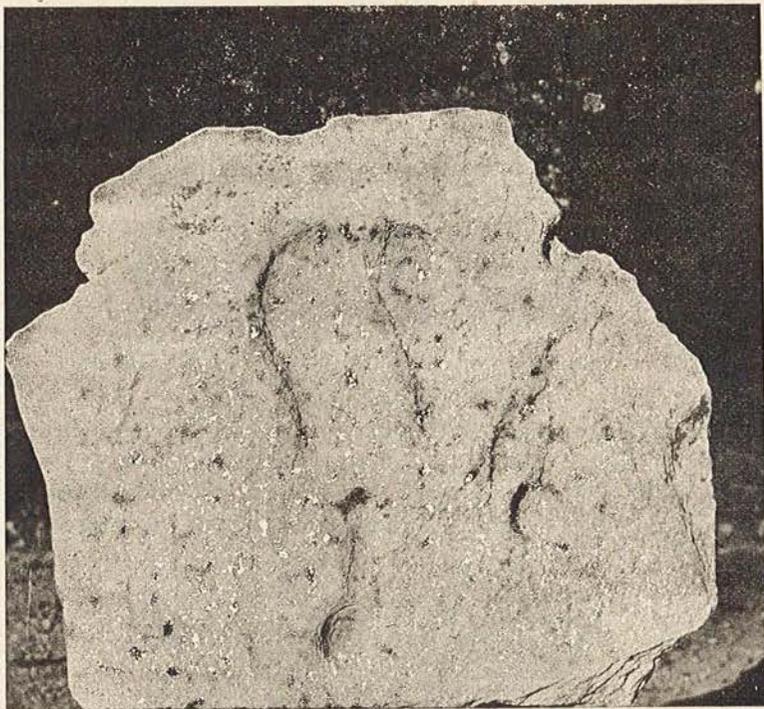


Fig. 4. — Pierre à cupules avec Pieds humains, au Château du Chaney [L. Schaudel].

le très curieux fragment de *Pierres à cupules* avec *Pieds humains gravés*, qui a été rapporté de Lanslevillard (Fig. 4). — On admire également le superbe parc et la vue magnifique sur la ville de Chambéry.

Le *Patriote républicain* a relaté en ces termes cette belle visite.

« Un long cortège s'est rendu au Château de M^{me} la baronne Blanc, où M. A. Blanc a fait aux Congressistes l'accueil le plus hospitalier. Les vitrines contenant les objets trouvés par M. A. Blanc au lac du Bourget, au lac d'Aiguebelette, dans les grottes de La Balme, étaient exposés sur la terrasse, devant le Château. M. Blanc possède aussi un fragment de pierre à cupules qui a été rapportée à grand'peine. — Dans ce décor de verdure et de fleurs, où l'habile orchestration des couleurs s'accompagne de la gaie chanson de l'eau, devant ces

échappées où l'on embrasse d'admirables horizons, les Congressistes goûtèrent quelques instants de pure joie; ce fut une heure délicieuse. — M. le baron A. Blanc a fait les honneurs de sa maison, en savant et en grand seigneur; on a lynché avec appétit; et M. Adrien de Mortillet, en remerciant M. Albert Blanc de sa gracieuse hospitalité, a fait remarquer que l'habitation humaine avait, depuis l'âge de pierre, éprouvé d'heureuses modifications »!

III. — LE TOUR DE VILLE : CHAMBÉRY ET LES CHARMETTES.

Mercredi 26 Août 1908 (4 heures 1/2 du soir).

a) Programme détaillé.

Visite des Monuments de Chambéry et Excursion aux Charmettes. [Guides de l'Excursion : M. J. REVIL, Géologue; M. R. MICHEL, Archéologue; M. BERTIN, Architecte; M. VALLET, Conservateur, aux Charmettes].

1. **Rendez-vous général** : Place du Marché (où attendront les voitures), près l'École préparatoire des Sciences et Lettres, après la Séance de Clôture du Congrès..... 4 h. 30
2. **Départ** en voitures..... 4 h. 35
3. **Avenue de Maché** : Arrêt des Voitures..... 4 h. 40
[On se dirige, à pied, vers la Butte de Montjay (près le nouvel Hôtel-Dieu)..... 4 h. 45]
4. Visite de la **Terrasse fluvio-glaciaire** de Montjay : Carrière de sable, avec MORAINES recouvrant les Alluvions.
 - a) **Causerie** de M. J. REVIL, Géologue, Vice-président du Comité local, sur le Quaternaire de la Savoie et particulièrement de la Région de Chambéry.
Durée de la visite : Une demi-heure..... 4 h. 45 — 5 h. 10
 - b) Retour aux voitures (Avenue de Maché)..... 5 h. 15
5. **Montée en Voitures**..... 5 h. 20
6. Visite de l'**Eglise Notre-Dame**. [Guide : M. BERTIN, Architecte des Monuments civils]..... 5 h. 25
[Style Dorique. Bâtie en 1636 par les Jésuites. Marbres. Tableaux. Chaire en marbre. Style dit des Jésuites].
Arrêt : 10 minutes..... 5 h. 25 — 5 h. 35
7. Traversée de la ville : **Fontaine des Eléphants**. [Statue du Général de Boigne, mort en 1830, bienfaiteur de la ville]..... 5 h. 40
8. Arrivé Place Octogone : **Arrêt des voitures**..... 5 h. 45
Visite de la **Cathédrale**. [Guide : M. BERTIN, Architecte des Monuments civils].
[Eglise du XIV^e siècle, terminée en 1430. Trois nefs gothiques en trompe-l'œil. Portail gothique (1506). Fresques détériorées. Tombeau d'un archevêque, botaniste célèbre. Ancienne Eglise des Frères Mineurs de Saint-François d'Assise].
Arrêt : 10 minutes.
9. Visite, à pied, des **vieilles Maisons** et des **vieilles Rues** (Allée Saint-Léger. Ancien Hôtel des Marches (XV^e siècle), etc.) [Guide : M. R. MICHEL, Président du Comité local et de la Société d'Archéologie de la Savoie]..... 5 h. 55
Durée de la visite : 15 minutes..... 5 h. 55 — 6 h. 10
10. **Départ des voitures** : Place du D^r Caffé. Traversée des rues de

- la République et J.-J. Rousseau. Chemin montant aux Char-
mettes. [Végétation superbe]..... 6 h. 15
Arrivée aux Charmettes..... 6 h. 45
11. Visite des **Charmettes** et de la **Maison de M^{me} de Warens**.
[Guide : M. VALLET, Conservateur].
Maison de campagne, achetée en 1905 par la ville de Chambéry et l'Etat, et
déclarée *Monument historique* [Habitation de J.-J. Rousseau (1736-1740)].
Durée : *Un quart d'heure*.

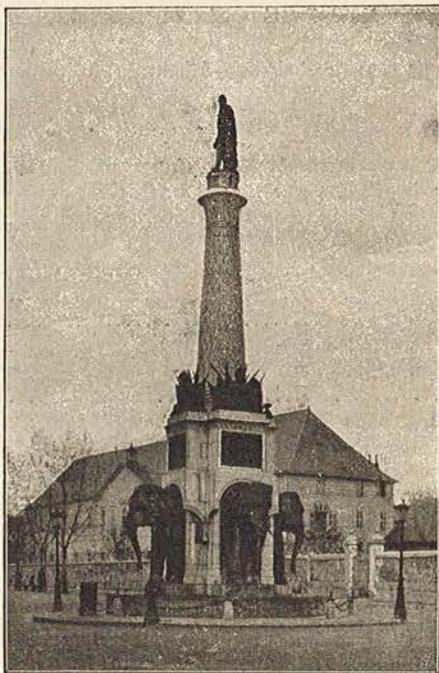


Fig. 5. — La Fontaine des Éléphants, à Chambéry. [Cliché du Syndicat de Savoie].

12. — Départ pour le retour..... 7 h. »
13. — Arrivée Place de l'Hôtel-de-Ville..... 7 h. 15

b) *Compte rendu détaillé de l'Excursion.*

Le Mercredi 26 août, après la séance de clôture, à 4 h. 1/2, les Congressistes, au nombre de *quatre-vingt-dix-sept*, prennent place dans les nombreuses voitures (1), qui doivent les conduire vers la

(1) Sur la place du Marché attendaient les voitures disponibles de Chambéry (victorias, omnibus, cars). — Au moment où le cortège s'ébranlait, M. le Maire de Chambéry, qui passait devant le Lycée, fut reconnu par les Congressistes, qui l'acclamèrent chaleureusement. Ces cris de : « Vive Monsieur le

Butte de Montjay, auprès de laquelle se trouve une terrasse fluvioglaciale.

1° C'est une vaste carrière de sable avec moraine recouvrant les alluvions. — M. J. Révil, l'éminent géologue, fait une intéressante Causerie sur le Quaternaire de la Savoie, et plus particulièrement sur celui de la région de Chambéry.

2° Après une rapide visite à l'église Notre-Dame, à la Cathédrale, (église du xiv^e siècle avec cloître) (Fig. 6), et à la curieuse fontaine des Eléphants (Fig. 7), élevée en souvenir du Général de Boigne,



Fig. 6. — La CATHÉDRALE de Chambéry (Cliché du Syndicat de Savoie).

bienfaiteur de Chambéry, mort en 1830, on parcourt les rues et ruelles de la vieille ville, fort curieuses, et l'on regagne les voitures pour monter aux Charmettes.

3° Après une demi-heure de trajet, on arrive dans ce coin charmant de la vallée. La Maison n'a rien de remarquable à l'extérieur : construction rectangulaire à un étage, datant de 1660, avec terrasse d'où la vue s'étend sur Chambéry, Verel, la Dent du Nivolet. M^{me} de Warens et J. J. Rousseau s'y installèrent (Fig. 7) à la fin de l'été 1736. Séjour de bonheur et de calme, ce logis abrita les deux amoureux pendant de longs mois. Rousseau, dans ses *Confessions*, a décrit les grâces enchanteresses de ce petit coin de terre où, par hasard, il fut heureux. Héroult de Séchelles, commissaire de la Convention

Maire! » résumant l'impression que les Congressistes ont emporté de l'accueil qui leur a été fait. La ville de Chambéry en sera très reconnaissante à son Maire (*Le Patriote républicain*).

dans le département du Mont-Blanc, fit graver sur une pierre blanche (à droite de l'entrée) des vers un peu emphatiques : « Réduit par Jean-Jacques habité,— Tu me rappelles son génie, sa solitude et sa fierté » !

A l'intérieur, grâce aux recherches de M. Metzger, on a essayé

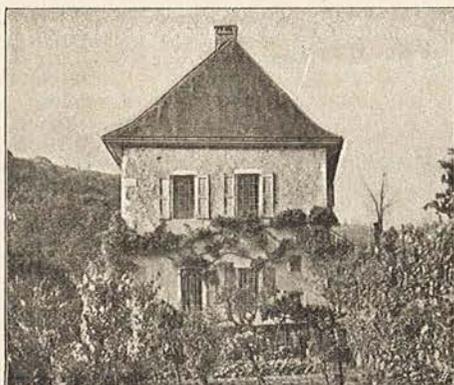


Fig. 7. — La Villa des CHARMETTES, près Chambéry. [Cliché du Syndicat de Savoie].

de reconstituer le mobilier de 1736. Au rez-de-chaussée, le salon, communiquant avec le jardin : portrait de Rousseau, table de jeu, clavecin ; au premier étage où l'on accède par un escalier en pierre de taille à deux rampes, sur le premier palier une porte extérieure,

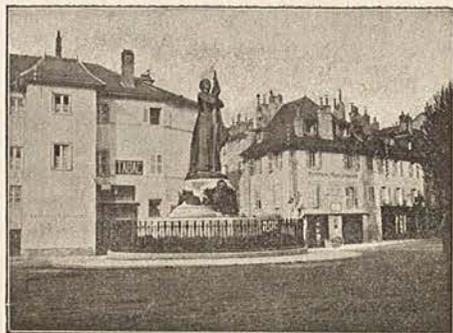


Fig. 8. — Le Monument du CENTENAIRE, à Chambéry.

s'ouvre une petite esplanade, « l'ancien cabinet de houblon » de Rousseau. De l'autre côté, à droite, la chambre de Rousseau : meubles divers, glace, crédence ; un oratoire et la chambre de M^{me} de Warens occupent l'angle nord, vaste pièce bien éclairée avec vue étendue, pleine d'harmonie.

C'est avec regret que l'on quitte ce coin ravissant et si plein de souvenirs du XVIII^e siècle. La nuit vient ; et l'on est forcé de quitter l'Histoire, par le Monument du Centenaire (*Fig. 8*) pour rentrer à nouveau dans la Préhistoire.

c) *Liste des Excursionnistes.*

MM. Hutteau, Thiot, M^{me} Thiot, MM. Goret, Mollandin, Th. Schleicher, Marot, D^r M. Baudouin, Rathgen, Baron Blanc, D^r G. Charvilhat, M^{me} Charvilhat, M^{lle} Charvilhat, MM. Chapelet, Pistat, Pagès-Allary, Schmit, Fouju, Feyerabend, D^r Haake, Deydier, Douxami, G. Mac Curdy, Peabody, Guérivo-Boutaud, Pranisnikoff, Malatray, R. Langlassé, Langlassé fils, Cahen, Carrière, Tabariès de Grandsaignes, D^r Ballet, Renault, Henriot, D^r Gilbert, Taté, M^{me} Taté, MM. Taté fils, D^r Gidon, M^{lle} Gidon, M^{me} Déplanté, MM. Wavre, Evrard, Valdemar Schmidt, Brochet, Vercheval, Graft, M^{me} Graft, M. Rutot, M^{me} Rutot, MM. Frevez, H. Muller, Florance, M^{me} Florance, MM. Feuvrier, Luthi, Duvaux, Schaudel, Wuhrer, M^{me} Wuhrer, M^{lle} Wuhrer, MM. D^r Albert, Santolini, M^{me} Santolini, Finot, Morin Jean, Morin Alexis, Farochon, D^r Pellati, A. Motta, G. Caillard, M^{me} G. Caillard, MM. A. Caillard, Marlot, D^r Guébbard, Hue, Fessard, de Pas, Dubois de la Rüe, Berthoud, L. Giraud, Ad. de Mortillet, D^r Ferrié, Bournon, M^{lle} Hécart, M^{lle} Rifaut, Chastaing, Glangetas, Dauphin, D^r Reveil, Clapier, Forbes, D^r Rodet, Miss Breton, Roger Durand, M^{me} Roger Durand (1).

(1) Prix de l'Excursion : 4 Francs.



B. — **CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES ET BANQUET.**

I. — **CONFÉRENCE DE VULGARISATION AU THÉÂTRE.**

Mardi soir, 25 Août 1908.

M. le D^r CHERVIN, Président du Congrès, a fait, suivant l'usage, une CONFÉRENCE DE VULGARISATION sur la question à l'ordre du jour : **Les Habitations Lacustres.**

La Conférence a eu lieu le mardi 25 août, à 9 heures du soir, au

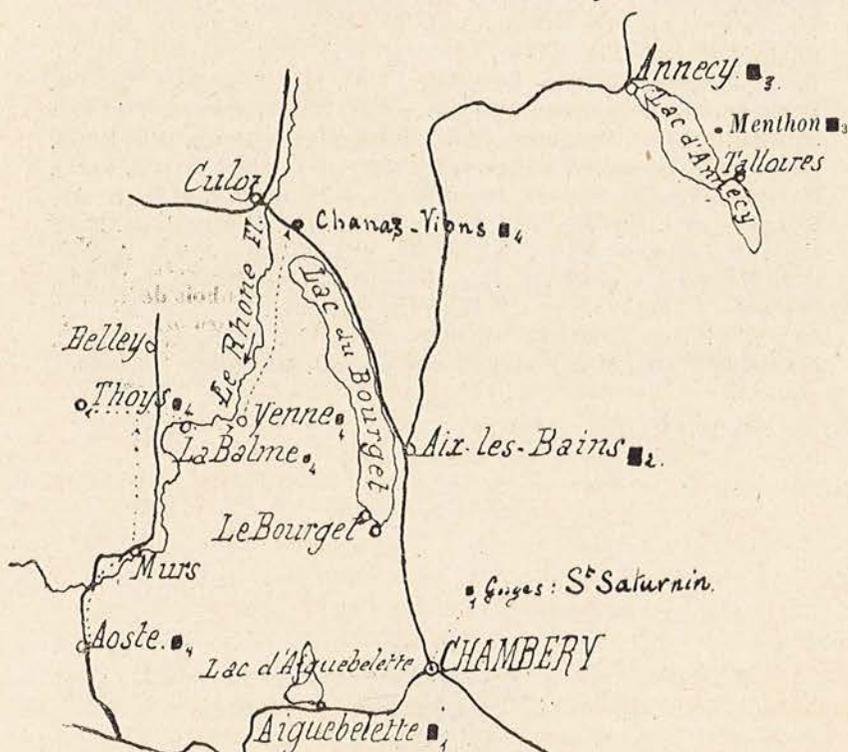


Fig. 9. — Carte d'ensemble des Excursions qui ont suivi le IV^e Congrès Préhistorique de France, à Chambéry (Savoie).

[Excursions du 27 au 30 Août 1908].

■, Points principaux, visités en groupe, par le Congrès.

Théâtre de Chambéry. La salle, contenant plus de 2.000 places, était absolument comble; on a même refusé du monde! Les loges étaient occupées, comme pour une soirée de gala, par l'élite de la Société chambéryenne.

La Conférence s'adressait au grand public; aussi M. Chervin a-t-il eu soin de faire beaucoup de projections lumineuses, qu'il s'est

efforcé, cependant, de réduire à cinquante, pour ne pas dépasser l'heure traditionnelle accordée aux Conférenciers.

Après avoir montré la carte géographique des Palafittes dans l'Europe centrale, dressée par M. Adrien de Mortillet, et la reconstitution d'Habitations lacustres par le même savant, M. Chervin a donné des vues d'Habitations lacustres actuelles. Puis il a fait passer sous les yeux de l'auditoire plusieurs vues, montrant les travaux effectués dans les lacs du Chalain et de Clairvaux, par MM. L. A. Girardot et J. Feuvrier, et à Paladru, par M. Chantre.

M. le D^r V. Gross, de Neuveville, avait mis à la disposition du Conférencier une collection de plus de 50 clichés photographiques, notamment des objets représentés dans le beau travail sur les *Protohelvètes*. M. Chervin a vivement remercié son collègue de sa grande courtoisie; mais, contraint et forcé de rester dans les limites du temps qui lui étaient assignées, il n'a pu, à son très grand regret, qu'en montrer une douzaine.

Abordant alors la question locale des Habitations lacustres, le Conférencier a donné une Carte d'ensemble des stations les plus connues des lacs de la Savoie, et des vues détaillées des stations de la Grésine, du Saut de la Pucelle, etc. (*Fig. 9*).

M. Chervin a reproduit les dessins les plus remarquables de Rabut et de Perrin, relatifs aux objets trouvés dans le lac du Bourget. M. Morin Jean, qui a photographié, avec le plus grand soin, tous les objets de provenance lacustre qui sont au Musée de Chambéry, a mis à la disposition du Conférencier, qui l'en a beaucoup remercié, une magnifique série de clichés.

Enfin M. Chervin a appelé l'attention sur des fragments de revêtement de cabanes, en argile, provenant du Lac du Bourget et décrits par M. L. Schaudel (V. Planches I et II, *L'Homme préhistorique*, n° de janvier 1908). Ces fragments contiennent des empreintes de petits cercles concentriques et des Svastikas. M. Chervin, d'accord avec un grand nombre de savants, pense que les cercles concentriques sont des représentations solaires, et que les Svastikas représentent, le mouvement, la vie, le soleil. A l'appui de sa thèse M. Chervin a fait passer quelques projections, montrant, d'une part, des représentations sur différents objets de provenance lacustre (épées avec cercles concentriques sur la lame, épées à antennes et objets divers spiralés, rouelles, pendeloques, etc.); d'autre part le Svastika représenté sur la poitrine de divinités de la lumière (vase du Musée de Vienne, Boudha Amitabha; pied de Boudha; idole troyenne; svastika dans le soleil, etc).

M. Chervin montre, par l'exemple des fragments de revêtement de cabanes du Lac du Bourget, combien il faut être attentif aux des-

sins qu'on voit sur différents objets archéologiques! Très souvent, ces derniers sont une représentation symbolique, dont il faut s'efforcer de rechercher la signification par des comparaisons internationales.

II. — SÉANCE DU SOIR POUR PROJECTIONS LUMINEUSES.

Mercredi, 26 Août 1908 (8 h. 1/2) (1).

Comme l'année précédente, le Mercredi soir, 26 août 1908, à 8 h. 1/2, a eu lieu une Séance supplémentaire, spécialement réservée aux Communications avec *Projections lumineuses*. Elle a été très bien réussie, grâce à M. Hollande, et particulièrement au zèle de son préparateur, qui a bien voulu se charger de la mise en marche de l'installation électrique, si bien comprise, de l'École préparatoire.

Elle a permis à M. SCHAUDEL de faire connaître, par de nombreuses photographies, les *Pierres à cupules de la Savoie* et des régions voisines en *Italie*.

M. H. MULLER, avec son humour et sa franche bonhomie, a montré ensuite des projections, très bien venues, relatives aux nombreuses *Expériences* qu'il a faites sur la *Technique des objets préhistoriques* [taille du silex; emploi des haches; etc.].

Enfin M. Morin Jean, à l'aide de magnifiques photographies, nous a initié à la Céramique des *Habitations lacustres*, et en a fait une très suffisante étude d'ensemble, qui a vivement intéressé l'Assemblée.

III. — PREMIER BANQUET DES CONGRÈS PRÉHISTORIQUES DE FRANCE.

Jedi 27 Août 1908 (8 h. soir).

Le premier BANQUET des *Congrès Préhistoriques de France* a eu lieu, à Chambéry, le jeudi 27 août, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de la Paix (2).

Menu du Banquet du IV^e Congrès Préhistorique de France.

Session de Chambéry (Savoie).

Consommé Perles du Japon, Truite saumonée sauce Tartare, Filet de bœuf Portugaise, Galantine Truffée à la Gelée, Haricots verts à l'Anglaise, Volaille de Bresse rôtie, Salade, Crème Vanille, Dessert, Café, liqueurs (3).

(1) Voir le programme, p. 30.

(2) Prix du Dîner : Cinq francs. — Tenue de ville.

(3) Grand Hôtel de la Paix et Terminus, 27 août 1908.

IV^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.

Les Savants des Habitations Lacustres Savoisiennes.



PORTRAITS DE MM. L. RABUT, G. DE MORTILLET ET A. PERRIN.

Nous nous bornons à reproduire ici le magnifique compte rendu, qui a paru, sous la plume de notre très distingué confrère, M. SALOMON, Rédacteur en chef du *Patriote républicain*, dans le principal journal de Chambéry (1).

« Plus de Cent congressistes, une quinzaine d'invités, parmi lesquels M^{me} Veyrat et M. le Maire de Chambéry, M. Raymond Michel, Président du comité local, M. J. Révil, ont assisté jeudi soir, à l'Hôtel de la Paix, au Banquet du *IV^e Congrès Préhistorique de France*, que présidait M. le D^r CHERVIN.

Les Congressistes avaient visité le matin la station lacustre d'Aiguebelette et l'après-midi les fouilles de Saint-Saturnin, où M. le baron A. Blanc leur avait donné d'intéressantes explications.

Les dames, nombreuses au banquet, y ont apporté une note d'élégance et de grâce. Nous tenons à dire combien nous avons été émerveillé de leur assiduité à suivre les séances du Congrès, à prendre part aux excursions, non pas seulement pour le plaisir d'une jolie promenade, mais pour entendre sur le terrain les explications des maîtres. La plupart sont très informées de la Préhistoire, très avides de cet enseignement mutuel, qui est peut-être la plus haute forme de culture intellectuelle, mais qui n'est accessible qu'à une élite; et elles n'y perdent rien, on peut le croire, de leur beauté, ni de leur charme. Il y a de jolis yeux qui deviennent plus jolis encore, plus brillants, à quelque ingénieuse explication, devant un précieux débris de l'époque éolithique ou paléolithique; et pourtant on a pu voir, à ce banquet, combien ces gracieuses femmes sont restées femmes, avec toute leur élégance, leur esprit et leur délicatesse. Molière eût aimé de telles savantes!

M. le D^r Chervin avait à sa droite M^{me} Veyrat; M. le Maire de Chambéry, qui était placé vis-à-vis du président, avait à sa droite M^{me} Chervin. Dîner exquis, où les conversations ne chômèrent pas. Heureux les spécialistes ou plutôt heureux ceux qui ont l'occasion de s'entretenir avec eux. Tous les hommes, qui étaient réunis à cette table, à quelques exceptions près, ont fait, de quelque sujet de la Préhistoire de la Pierre, du Bronze, de la Céramique, une étude infatigable; et c'est plaisir de les entendre, dans l'intimité cordiale d'un banquet, se livrer avec abondance à leur thème favori.— Merci à nos voisins! »

DISCOURS DE M. LE D^r CHERVIN.

Au Champagne, qui était de l'*Asti*, M. le président CHERVIN a pris le premier la parole.— Il a remercié les Congressistes d'être venus

(1) Voir le n^o du *Patriote républicain* du samedi 29 août 1908.

si nombreux pour remercier le Maire et la ville de Chambéry de leur accueil, dont ils emporteront un profond souvenir.

« Nous ne vous disons pas adieu, mais au revoir, dit M. Chervin, qui se félicite d'avoir rencontré à Chambéry tant de Savants de premier ordre, qui les ont accompagnés dans leurs excursions, et qui leur furent de précieux collaborateurs : M. Révil, M. Schaudel, M. le baron A. Blanc, M. Raymond Michel, qui connaît si bien tous les tours et les détours de sa ville natale et qui les aime tous !

Nous avons été comblés sous tous les rapports ; et je vous prie, Monsieur le Maire, de recevoir nos remerciements pour l'honneur que vous nous avez fait en nous recevant à l'Hôtel de Ville. Je vous prie de transmettre nos remerciements à vos concitoyens, commerçants et hôteliers, avec lesquels nous avons entretenu les rapports les plus agréables. — Je vous adresserai une requête. Si quelque jour vous cherchez un nom pour une rue nouvelle, inscrivez-y celui de M. Gabriel de Mortillet, le grand savant, qui est presque des vôtres !

Je bois à la santé de Chambéry, de la Savoie. Je ne suis pas ennemi des représentations et des symboles ; et je vous demande la permission de boire aux Femmes de la Savoie, dans la personne de Mme Veyrat, qui en résume la loyauté, la grâce, l'affabilité ».

« On applaudit ; on acclame l'orateur ; mais ce n'est pas tout. Il y a comme un rite, que nous ignorions. — Les savants, et les savants étrangers surtout, se lèvent et viennent choquer leur verre contre celui de l'orateur, contre ceux qui tendent vers eux des mains amicales. — Et après chaque discours, la scène se reproduit. C'est assez dire qu'on a vidé d'innombrables coupes ».

DISCOURS DE M. LE D^r BAUDON, DÉPUTÉ DE L'OISE.

« M. le D^r BAUDON, qui est un vieux parlementaire et un écrivain politique de talent, est aussi un des hommes qui se sont voués avec le plus de passion à l'étude de la Préhistoire, et qui y ont conquis la plus légitime autorité. Il a pris la parole, surtout pour regretter l'absence de M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, à qui il avait demandé de venir présider ce Banquet.

Le public, qui n'était pas au courant de la visite éventuelle du sous-secrétaire d'Etat, n'a pas très bien compris pourquoi M. Baudon mettait une telle insistance à signaler l'état de santé de M. Dujardin-Beaumetz, qui l'a empêché d'assister à cette fête. Car M. Dujardin-Beaumetz est très heureusement bien portant, à la grande joie de ses amis, et pour le plus grand bien de l'administration des Beaux-Arts. S'il n'est pas venu à Chambéry, et nous le regrettons très sincèrement, pour nous autant que pour la *Société préhistorique de France*, cela tient à un malentendu, dont M. le député

Baudon connaît les moindres incidents. La représentation et le Préfet de la Savoie eussent été heureux de se grouper autour du sous-secrétaire d'Etat, s'ils en avaient été avisés, avant d'accepter l'invitation qui leur a été adressée par les députés italiens.

M. Baudon regrette l'absence de M. Dujardin-Beaumetz, parce que le spectacle de cette assemblée lui aurait démontré que ceux qui s'occupent des origines de l'homme, de l'étude de l'outillage primitif, ne sont pas des maniaques ! Nous aurions, demandé, dit-il, à M. Dujardin-Beaumetz d'arracher nos Collections à leur pitoyable abandon ; de les installer comme en Suisse, à Genève, Lausanne et Zurich, où le plus aveugle peut se convaincre que la Préhistoire est une vraie Science ; et que ses témoins doivent être protégés avec autant de soin que les œuvres d'art. Mais, au Muséum de Paris, la classification est déplorable !

M. Baudon, en terminant, lève son verre en l'honneur de M. Dujardin-Beaumetz ».

DISCOURS DE M. LE MAIRE DE CHAMBÉRY.

M. le Maire de Chambéry ne s'attendait pas à prendre la parole dans cette cérémonie. Il dit combien il est touché des paroles élogieuses qui lui sont adressées ; mais il est heureux que les Congressistes aient compris dans quels sentiments la Municipalité et la Ville de Chambéry les avaient accueillis, non comme des étrangers, des indifférents, non comme des touristes, mais comme des savants, c'est-à-dire presque des compatriotes, puisque la Science n'a pas de patrie.

Le Congrès a révélé à beaucoup une Science qu'ils ignoraient et M. le Maire souhaite que cette session détermine de nombreuses vocations et amène des adeptes à la *Société préhistorique de France*.

« Vous nous avez découvert un nouveau champ d'études ; soyez-en remerciés. Nous comptons que, de votre côté, vous emporterez de durables souvenirs du calme de nos paysages, de la majesté de nos montagnes, de la poésie de nos lacs. Pour ce que vous me demandez, croyez que le Conseil municipal sera heureux de placer une de nos rues sous l'invocation du grand Savant, Gabriel de Mortillet, dont le fils suit la voie avec tant de talent ! Gabriel de Mortillet n'est pas pour nous un étranger ; il est notre compatriote par son mariage.

J'accueille avec reconnaissance votre promesse. Vous reviendrez chez nous demander à nos montagnes le bienfait de leur douceur et de leur apaisement. Je bois aux dames congressistes, à M^{me} Chervin, à votre retour dans notre pays de Savoie ».

Nous ne revenons pas sur les applaudissements qui ont salué chaque discours et sur la petite cérémonie qui les accompagne. Chaque orateur a eu sa part de bravos et de toasts.

DISCOURS DE M. WALDEMAR SCHMIDT (Danemark).

M. Waldemar Schmidt est un des plus anciens historiens de l'âge de pierre et de l'âge du bronze; il a pris aux travaux du Congrès une part active; et il est, on le sait, directeur d'un Musée à Copenhague. Il s'exprime en français avec une précision tout à fait remarquable; et, comme tous les étrangers très instruits, s'il prononce une expression incorrecte, elle a l'air d'un néologisme savoureux et pittoresque. M. Waldemar Schmidt demande la permission d'exprimer la profonde gratitude et les remerciements des Etrangers, venus de tous les pays à ce Congrès, pour l'accueil si excellent qui leur a été fait.

Si j'ai demandé la parole, dit M. Schmidt, c'est très prétentieux de ma part, quand il y a ici trente savants de premier ordre dont les travaux ont fait avancer la science de la Préhistoire; mais j'ai sur eux un petit avantage. Je suis Scandinave; et on ne peut contester le grand rôle joué par les pays du Nord dans le domaine préhistorique.

« Comme je suis le seul Scandinave ici, et je le regrette; comme j'ai publié, il y a déjà quarante et un ans, en France, pour l'exposition de 1867, un livre en français sur les temps préhistoriques en Danemark, je crois avoir les meilleurs titres à vous imposer ma parole; et je vous prie d'excuser ma hardiesse !

« Mes autres collègues voudront bien s'associer au toast que je porte, en levant mon verre, à ceux qui nous ont reçus avec tant de cordialité.

Je bois aussi à notre Président, M. Chervin; à nos aimables collègues du Bureau, infatigables travailleurs, MM. Marcel Baudouin, Giraux, Schleicher, E. Hue; à la ville de Chambéry et à son digne représentant, M. le Dr Veyrat. Je bois aux savants qui ont bien voulu nous accompagner dans nos promenades, qui ont été pour nous les plus heureux collaborateurs; à MM. Schaudel, Michel, Révil, baron Blanc; à d'autres dont le nom m'échappe... »

DISCOURS DE M. RAYMOND MICHEL.

M. Raymond Michel a eu un succès exceptionnel; et cela s'explique. Le Poète, mieux que les Savants eux-mêmes, sait parler de la Science, en images pittoresques et saisissantes. Le Poète sait tout; et il y a longtemps que Théodore de Banville a prévu les lois sur la fraude des boissons et des denrées alimentaires, en dénonçant « *les procédés extravagants qui font la gloire des chimistes!* ».

M. R. Michel parle en prose, par pure condescendance; mais sa prose a tout l'éclat, toute la coloration, tout le prestige de la Poésie. Et quelle science de diction! L'art de la parole est tout entier dans ce discours. Nous serons, hélas, un infidèle traducteur; nous nous sommes laissé aller au charme d'écouter Raymond Michel; et ce ne sont que des échos effacés que nous transcrivons ici.

M. R. Michel commença à peu près ainsi :

« Nous avons, nous aussi, une dette de reconnaissance à proclamer et à

acquitter envers les Membres de la *Société préhistorique* ; nous l'avons contractée le jour où nous avons répondu à l'appel de votre représentant ici, M. L. Schaudel. Dès qu'il est arrivé parmi nous, lui qui nous a quittés désormais, il s'est senti le fils de la Savoie ; et il n'a pas eu de peine à nous décider à venir partager ici son enthousiasme.

Vous nous avez appris une foule de choses : d'abord combien la science est souriante, aimable, spirituelle, et communicative. Voilà au moins ce que nous savons, si nous n'avons pas profité de votre enseignement par ailleurs !

Vous nous avez donné une leçon de conduite et de probité intellectuelle ; une autre de solidarité humaine. Si la terre est devenue plus habitable, plus sereine et plus douce, nous pouvons en rapporter le mérite à ces premiers hommes, qui s'essayaient à la joie et à la douleur de vivre. Les fonds de cabanes que vous nous avez montrés attestent les colères, les passions, qui les tenaient ; ils ont appris à lutter contre la nature, afin d'arriver à la discipliner. Notre science, notre industrie, notre grandiose outillage viennent de ces modestes pierres, qui servaient d'armes et d'instruments de travail ; et ainsi, dès la première heure, s'affirme que le Travail est la loi de la Vie !

Nous éprouvons aussi une joie profonde à nous rencontrer ici avec les représentants de toutes les nations. Nos pères ont peiné pour nous faire la nature plus douce et la vie plus facile ; notre pensée unique est d'établir la Vérité sereine ; vous êtes ceux qui pensent que l'Aurore radieuse qu'ils ont devinée sera le plein midi qui illuminera le monde !

Nous remercions tous les savants qui sont venus ici ; nous espérons qu'ils reviendront nous voir et resserrer nos liens fraternels. Notre pensée vous suivra partout, où vous poursuivrez votre mission civilisatrice ».

DISCOURS DE M. LE Pr FOREL (de Morges, Suisse).

Cet orateur est un météorologiste suisse, dont le nom est célèbre dans tout le monde savant. Il remercie à son tour ceux qui ont reçu les Congressistes, non pas seulement en collègues et en confrères, mais en amis.

« Nous avons vécu, dit-il, des heures inoubliables dans cette atmosphère scientifique, qui est entre les hommes le lien le plus solide.

Je veux exprimer mon admiration pour les beaux travaux des Savants français dans le domaine de la Préhistoire. Il n'est pas de pays qui possède autant de trésors ; vous avez su les étudier, les réunir ; et la Préhistoire française a une grande œuvre derrière elle. Boucher de Perthes a été votre premier initiateur ; j'ai été témoin de ses luttes, de ses découragements ; mais il a formé des disciples passionnés, qui ont agrandi son champ d'investigations, et qui sont aujourd'hui des savants solidement armés.

Je n'oublie pas ce qui fut le sujet de mes études. La Nature, au temps de l'âge de pierre, ne fut ni plus sévère, ni plus âpre ; l'homme était dénué, et il a su se forger les armes et les instruments, par où il s'est adapté aux conditions de son existence. Oui, la Nature est

sévère, toujours, à toute la vie végétale et animale; mais elle a été de tous temps aussi grande et aussi belle.

Vous nous avez appris beaucoup de choses, ajoute l'orateur, qui s'exprime en une langue, rapide et puissante; oui, vous avez appris beaucoup aux étrangers: nous le reconnaissons avec joie. Vous avez groupé toutes les ardeurs éparses; vous avez fait de la Préhistoire un beau faisceau actif et enthousiaste; et nous serons heureux de voir chez nous la *Société préhistorique de France*. — Je vous convie à venir dans notre belle Suisse ».

M. L. Schaudel, en quelques mots, dit qu'il serait bien ingrat s'il gardait pour lui les éloges qui lui ont été prodigués. Il les partage avec tous ceux qui ont travaillé à l'organisation du Congrès, avec le Bureau de la *Société Préhistorique*, avec le Comité local de Chambéry. M. L. Schaudel dit qu'il n'oubliera jamais cette campagne de huit mois, menée en collaboration avec l'éminent Secrétaire général du Congrès, M. Marcel Baudouin; et il lève son verre en l'honneur de tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce Congrès.

Voici le texte du toast de M. Louis Schaudel, à ce Banquet du 27 août 1908.

Mesdames, Messieurs,

« Je serais bien ingrat, si je gardais pour moi seul les éloges qui m'ont été si libéralement prodigués. Je suis heureux de les partager avec tous ceux qui ont travaillé à l'organisation du *IV^e Congrès Préhistorique*: le Comité local et le Bureau du Comité d'organisation. Si nous avons pu aboutir, c'est grâce à l'heureuse influence de notre aimable et distingué Président, M. le Dr Chervin; grâce surtout au talent d'organisation de notre éminent Secrétaire général, M. le Dr Marcel BAUDOUIN, dont la parole, chaude et vibrante, a entraîné ici tous les suffrages, fait disparaître toutes les hésitations, aplani toutes les difficultés! Jamais je n'oublierai cette campagne de huit mois, menée sous son active et vigilante direction, et qui a créé entre nous les liens d'une véritable affection.

Je lève mon verre en l'honneur de tous ceux qui ont contribué au succès de ce Congrès ».

C'est fini; mais on ne se sépare pas encore.— La Préhistoire, même après un copieux dîner et de joyeux toasts, est un thème inépuisable, et qui n'est pas maussade, on peut le croire. Il faut bien se quitter et les mains se serrent en des étreintes affectueuses.

Ce Banquet a scellé, plus intimement encore, l'union de tous ces hommes, venus des points les plus différents, et qui tous, à quelque degré, sont l'honneur de la Science préhistorique. Chambéry leur

garde un inoubliable souvenir des éloges adressés à son Maire et à sa population pour un accueil qui fut modeste, sans doute, mais où la ville et celui qui la représente ont mis toute leur cordialité, toute leur sympathie, toute leur admiration.

*
* *

M. LE PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE SAVOIE, le regretté DESCOSTES, devait prendre la parole à ce Banquet. Sa mort subite ne lui a pas permis de prononcer le discours suivant, qu'il avait préparé plusieurs jours auparavant; mais nous avons cru devoir publier ici ces magnifiques pages du savant et grand orateur de Chambéry.

Messieurs,

L'*Académie de Savoie* vous doit, au terme de ce Banquet, qui clôture si brillamment vos magnifiques assises, une parole de reconnaissance patriotique et de remerciements personnels pour la grande œuvre que vous êtes venus accomplir dans l'enceinte de nos Alpes françaises, et pour le témoignage de haute estime que vous lui avez donné en la plaçant sous son modeste patronage.

Bien que, par son titre peut-être trop ambitieux, la doyenne de nos Sociétés savantes évolue dans le cercle immense des sciences, des lettres et des arts, elle n'a point la prétention d'être une autorité dans le champ spécial, si mystérieux et si vaste, de la *Préhistoire*.

A la vérité, elle compte parmi ses membres disparus et parmi ceux qui continuent leurs traditions des ouvriers qui lui ont apporté une alluvion, dont des maîtres tels que vous savent apprécier tout le prix. La géologie, la paléontologie, la minéralogie, la botanique, l'histoire naturelle, jusqu'à la science des vieilles armures, confinent à votre domaine. Or, sans parler de nos grands ancêtres, les Monge et les Berthollet, nous leur avons donné de nos jours de vaillants explorateurs : le professeur Borson, de l'Université de Turin, le minéralogiste qui découvrit le Mastodonte auquel son nom est resté attaché; Mgr Rendu, l'auteur d'une étude d'avant-garde sur le mouvement des glaciers; le cardinal Billiet, dont on a pu dire qu'il était « la personnification la plus haute de la science, mise à toutes les vertus »; Gabriel de Mortillet, le maître en anthropologie, que tant de liens rattachent à notre Savoie; Laurent Rabut, l'abbé Vallet, Louis Pillet, les amis de Lory; Bailly, l'ornithologue; Songeon, le botaniste; André Perrin, le savant désintéressé, qui fut le véritable fondateur de notre Musée lacustre.

Ceux-là ont fini leurs journées; mais la séance continue et le feu sacré n'est point éteint. De nos jours, dans cette course au flambeau, nous ne manquons pas d'éclaireurs. Tels le comte Jocelyn Costa, le frère de notre glorieux immortel, du soldat-écrivain qui, après avoir, au combat d'Héricourt, à la tête des mobiles de la Savoie, signé en lettres de sang son attachement indissoluble à la patrie française, en a signé l'annexion littéraire en entrant sous la coupole du Palais-Mazarin Révil, le collaborateur de Kilian, l'abbé Burlet, l'historien de la *Savoie*

avant le *Christianisme*; le père Gave, le Linnée des Alpes; Louis Schaudel, l'Alsacien-Lorrain qui, avec ses pierres à cupules, laissera en Savoie comme gage de retour son cœur et le souvenir de sa participation à la fois si modeste et si méritante à cette fête de l'esprit; Jean-Albert Blanc, le pêcheur des cités lacustres et l'analyste de la radioactivité de nos eaux thermales; Charles Buttin, dont le nom est connu des *armaturges* du monde entier; Olivier Costa qui porte dignement un grand nom littéraire et qui sait se souvenir que science comme noblesse oblige; et, pourquoi ne le dirai-je pas, puisque nous le revendiquons comme un Savoyard d'adoption, Stanislas Meunier, le collaborateur d'Edmond Perrier et l'éminent professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle, dont nous n'avons pas oublié l'admirable conférence, où, au Congrès de nos Société savantes d'Aix-les-Bains, en 1905, il mettait à nu, dans un raccourci plein de lumière, l'infrastructure de nos Alpes et la genèse des phénomènes chaotiques et pourtant ordonnés par une volonté supérieure, qui a présidé à leur formation.

Cependant, Messieurs, si nous comptons dans nos rangs des spécialistes dont nous pouvons nous enorgueillir et qui ne font point mauvaise figure auprès des hôtes illustres que nous fêtons aujourd'hui, je dois avouer très humblement que la plupart des Membres de notre Compagnie sont en Préhistoire des profanes, peut-être des attardés, et que, attachés par leurs croyances individuelles à la vieille foi des ancêtres, ils se contentent d'admirer les généreux efforts des privilégiés qui, sans avoir la prétention de pénétrer l'énigme des causes, fouillent le tréfonds des effets et parviennent à recomposer les transformations successives par lesquelles a passé « notre demeure provisoire », avant d'être appropriée au mieux des convenances et des goûts des passagers et de devenir la terre enchantée, le moderne Palais des mille et une nuits où, grâce à la vapeur, à l'électricité, à l'automobile, au téléphone, au phonographe, à la télégraphie sans fil et aux aviateurs, le roi de la création est en quelque sorte devenu maître de l'espace et du temps, et le sera bientôt du domaine des airs, mais en regrettant de ne pouvoir arrêter le cours des heures et en étant bon gré mal gré obligé de se soumettre, comme aux temps préhistoriques, à la loi commune, à celle qu'a édictée le Maître de la vie et de la mort...

C'est donc comme un profane, mais aussi comme un Français de la frontière, fier de tout ce qui peut ennoblir notre patrimoine national, comme un humble membre de cette grande famille des intelligences éprises, non seulement de *gai savoir*, mais de science au sens le plus large et le plus élevé du mot, que je salue, Messieurs, la belle œuvre que vous êtes venus poursuivre et introniser dans nos montagnes.

Indépendamment des progrès qu'ils impriment à une branche de connaissances humaines, sur laquelle il y a encore tant de fruits à recueillir, vos Congrès sont à la fois une école d'apaisement, d'émulation et d'utilité pratique pour les régions où ils tiennent leurs assises et qu'ils ouvrent ainsi à la curiosité, aux surprises et à l'admiration du plus grand nombre.

Entre savants étrangers, ils créent des liens d'estime et de sympathie

récioproques qui, tout en laissant subsister pour chacun le dogme intangible et sacré de la patrie, secondant les efforts de la diplomatie, sont en quelque sorte, avec la pompe en moins, une réplique des visites triomphales et si hautement inspirées des conducteurs de peuples et nous acheminent vers cette ère de rapports cordiaux, de services mutuels et d'harmonie internationale qui n'est pas de l'internationalisme, mais bien de la bonne et saine humanité et qui, sans abdication, sans compromission, sans sacrifice d'autonomie et sans rien enlever au culte du drapeau, — le nôtre est trop glorieux pour que nous y mêlions jamais d'autres couleurs, — sera la plus solide assise de la paix mondiale nécessaire à la prospérité des peuples, et au développement de la richesse publique dans les nobles et féconds tournois de la science appliquée.

Entre Français, — pourquoi ne le dirai-je pas ? — vos Congrès, Messieurs, sont une œuvre éminemment française, qui, dans un pays dont on a pu dire que tout homme a deux patries, la sienne et puis la France, prépare l'avènement de cette ère de réconciliation nationale, de tolérance, de justice et de liberté vers laquelle aspirent tous les bons citoyens, qui ont au cœur le souci de la grandeur, de l'avenir et du bonheur de la patrie dans l'utilisation calme et sereine des prodigieuses ressources et de la puissance créatrice dont la Providence l'a dotée...

Une de nos gloires les plus pures, un homme qui fut grand, non seulement par le génie, mais par le caractère et par le cœur, Joseph de Maistre, morigénait un jour un ami intransigeant, le baron Vignet des Étoles: « Défions-nous, lui écrivait-il, de ces systèmes tranchants, qui nous font regarder comme des lépreux ceux qui ont le malheur de ne pas penser comme nous. Ne disons pas comme le personnage de Molière :

Nul n'aura de l'Esprit hors nos amis et nous...

quelles que soient les divergences d'opinion, n'y a-t-il pas toujours un terrain commun où l'on peut s'estimer et s'aimer ? »...

Eh bien ! vous avez répondu, Messieurs : ce terrain, c'est celui de la Science, parce que le culte de la science, c'est l'amour du vrai, du beau et du bien, de tout ce qui élève et rapproche, de tout ce qui distingue l'homme immortel, *l'os sublime* de l'animal éphémère, de tout ce qui, en élargissant les horizons, détruit les préjugés, dissipe les malentendus, écrase les petitesesses, embellit, spiritualise et fait fructifier la vie de chacun en contribuant au bien-être, à l'amélioration et à la prospérité de tous. Oui, dans ces Congrès, qui sont bien véritablement des Congrès de la paix, il n'y a que des hommes de bonne foi, de bonne volonté et de bonne compagnie, qui se rencontrent sur un terrain commun dont ils s'interdisent de sortir et qu'ils quittent avec le regret de ne pouvoir y planter leur tente et en étendre les limites à d'autres domaines, tout étonnés d'avoir aussi bien voisiné avec des gens qu'ils croyaient aux antipodes. Entre eux la science a momentanément supprimé les frontières, abaissé les barrières et comblé les abîmes ; car, ainsi qu'on a dit, la science n'a point de sanctuaire exclusif ; elle est partout où est la nature, partout où sont les souvenirs de l'histoire et les monuments du passé.

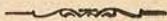
Eh bien ! Messieurs, nous devons vous être reconnaissants de nous

avoir apporté cette branche d'olivier qui, nous l'espérons bien, ne se desséchera pas après votre trop court passage et qui, comme le cyclamen, l'edelweiss et le rhododendron de nos Alpes, continuera à fleurir sur notre sol, — j'aime mieux dire dans nos cœurs ouverts à toutes les nobles aspirations et à toutes les patriotiques espérances. La fraternité des esprits n'appelle-t-elle pas la fraternité des âmes? Vous en aurez été les précurseurs dans ce beau pays de Savoie, dans cette petite province, fière de son glorieux passé, de ses savants illustres, de ses écrivains de génie, de ses soldats valeureux, de ses sommets altiers, de ses torrents producteurs d'énergie; dans cette petite France des Alpes qui, en lui confiant le trésor de ses souvenirs et de ses intérêts les plus sacrés, a donné pour toujours à la grande le double rempart de ses montagnes et du dévouement de ses enfants; aussi, au nom de la vieille Académie, qui a reçu le dépôt de ses traditions, près de cette frontière qui nous sépare de la nation voisine et amie, sur laquelle règne une maison royale que nos pères ont loyalement servie et dont ils ont contribué à forger la grandeur; — au pied de ces Alpes qui, après avoir été les portes de la guerre, sont devenues les portes de la paix, je bois, Messieurs :

Au Congrès, qui nous a fait l'honneur de choisir la Savoie pour théâtre de ses pacifiques assises; — A l'union de la Science française et de la science étrangère dans l'étude de cette magnifique chaîne de montagnes que commande le plus haut sommet de l'Europe et qui est le chef-d'œuvre du Créateur; — A la Science qui, sans vouloir monter trop haut ni escalader des cimes inaccessibles, en se maintenant dans son domaine, est un merveilleux instrument de progrès humain et le flambeau de la vie supérieure, de la fraternité humaine, de la tolérance et de la liberté!

Il y a quarante-cinq ans, Messieurs, au mois d'août 1863, au lendemain de ce magnifique Congrès scientifique de France, ouvert par un superbe discours du Marquis Léon Costa de Beauregard et qui révéla à la France étonnée la province française avant la lettre, dont l'élan unanime venait de sanctionner une union conforme à la nature et à la voix du sang, Amédée Achard s'écriait : « La Savoie est chère à ceux qui l'habitent, et le devient à ceux qui la traversent. »

Où, elle nous est chère, à nous; mais, puisse-t-elle vous devenir chère, à vous, Messieurs, qui venez de lui faire l'honneur de la visiter? Puissez-vous, après y être venus en explorateurs, y revenir en amis! Quant à nous, Savoyards, nous garderons de votre passage un impérissable souvenir; nous l'inscrivons en lettres d'or dans nos annales et, si le vôtre nous demeure, nous espérons bien avoir la bonne fortune de vous revoir et de vous offrir encore, avant que notre génération n'ait passé, ce que, nous autres montagnards, nous donnons sans réserve à qui nous aime : l'hospitalité du cœur et la franche accolade de cette vieille allobrogie, dont César a dit *fortissimi Gallorum Allobroges*, et qui voudrait rester pour vous l'Écosse de notre beau pays de France!... — Messieurs, je bois à la POSTHISTOIRE, à votre retour en Savoie!



C. — **EXCURSIONS GÉNÉRALES.**

I. — **Excursion du Lac d'Aiguebelette et des Gorges de Saint-Saturnin.**

Première Journée d'Excursion : 27 Août 1908.

a) *Programme détaillé.*

I. — **MATINÉE : LAC D'AIGUEBELETTE.**

1. — **Chambéry.** — a) *Rendez-vous* général à la gare..... 8 h. 20
b) *Départ* par le train de *St-André-le-Gaz*.... 8 h. 25
LA CASCADE DE COUZ. — Vue de la belle *Cascade de Couz*
(à gauche de la voie ferrée), avant d'arriver à la station
de SAINT-CASSIN-LA-CASCADE. — Après cette station, *Tunnel du Mont-de-l'Epine* (Entrée) [Longueur : 3.062^m.
— Hauteur du Mont : 1.062^m].
2. — **Aiguebelette.** — a) *Arrivée* en gare (*Halte* : pas de bagages). 8 h. 52
b) *Départ* A PIED pour la *Station lacustre*. 9 h. 00
c) Visite du VIEUX CHATEAU d'Aiguebelette. 9 h. 05
Arrêt : 10 minutes.
d) *Descente* sur la *Rive méridionale* du Lac. 9 h. 15
Promenade sur son bord méridional jusque près de LÉPIN
[Sous bois; belle route; vue du Lac].
e) Visite d'un *Rocher à légende*, naturel, en
roche calcaire, appelé, par erreur, *La Pierre Levée de LÉPIN* (*Trouvailles* en
ce point)..... 9 h. 25
Arrêt : 10 minutes.
3. — **Lépin.** — a) *Arrivée* à la *Croix de Lépin*..... 9 h. 45
b) *Retour* à la *Cabane du Château de Lépin*, au
lieu dit *Le Beau Phare* [Souvenir romain (?)]. 10 h.
Emplacement de la STATION LACUSTRE : 200 mètres au
large (direction du Nord) [*Pilotis; Légende de Ville en-*
gloutie sous les Eaux] (*Fig. 12*).
Durée de la visite : *Une demi-heure*.
4. — **Retour à Aiguebelette**..... 10 h. 30
a) *Montée* à pied au *Château de Lépin* (Propriété de M. le
Comte de CHAMBOST). [*Vue splendide*, de la terrasse,
sur tout le Lac d'Aiguebelette]..... 10 h. 45
Visite des collections [*Pierre à cuvettes*, découverte
(J. Révil et Perrin) dans l'*Îlot du Lac d'Aiguebelette*,
et décrite par L. Schaudel (1). — *Meules romaines*. —
Pierres tumulaires].
Arrêt : 15 minutes.
b) *Retour* du Château au bourg par les hauteurs 11 h.
[*Vue magnifique* sur les montagnes voisines].

(1) A F A S, 1904, Grenoble, p. 1128, 1 figure [2 *cuvettes* : une grande; une petite]. — Exemple de *Superposition de Cultes* : *Pierre à cuvettes*; Temple gallo-romain; Chapelle moderne.

- c) *Visite du Port (ad libitum)*..... 11 h.-12 h. 15
Eccursion, FACULTATIVE, en bateaux, — aux frais et aux risques des Congressistes, — sur l'emplacement de la Station, pour voir les restes de pilotis.
5. — **Déjeuner.** — Rendez-vous général à l'*Hôtel Jullian*..... 12 h. 25
 a) *Déjeuner sous les arbres de la terrasse de l'Hôtel : Vue sur le Lac et le Port*..... 12 h. 30
 b) *Visite du Bourg (ad libitum)*..... 2 h. 30-3 h.

II. — SOIRÉE : GORGES DE SAINT-SATURNIN.

6. — **Aiguebelette.** — a) *Rendez-vous général à la Gare d'Aiguebelette*..... 3 h. 10
 b) *Départ de cette Gare pour Chambéry*... 3 h. 17

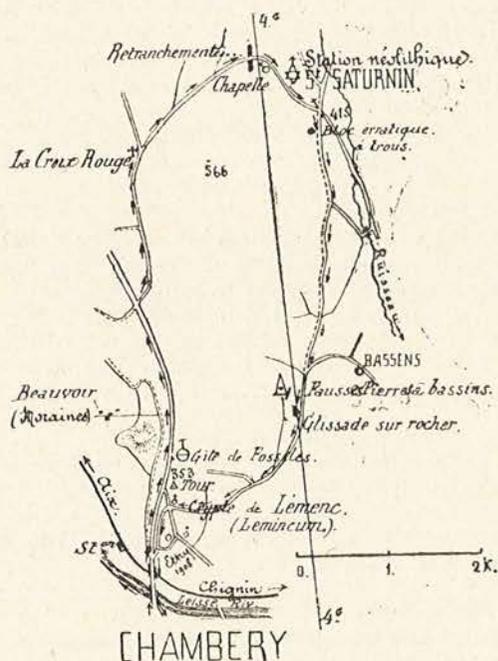


Fig. 10. — Excursion aux Gorges de Saint-Saturnin [27 Août 1908, soir].

7. — **Chambéry.** — a) *Arrivée en gare*..... 3 h. 39
 b) *MONTÉE EN VOITURES, sur la place même de la Gare*..... 3 h. 40
 c) *Départ par la route d'Aix-les-Bains (Fig. 10).* 3 h. 45
 [A droite, Carrières, avec Fossiles abondants.
 — A gauche de la route, Carrières de sable, avec coupe des alluvions fluviales, surmontées par la Moraine : terrasses de graviers, avec lentilles de sable] (Fig. 16).

- d) *Route des Gorges* et arrivée à la *Croix-Rouge* [altitude : 380^m] (3 kilom.)..... 4 h. 10
 Arrêt : 10 minutes.
 Vieille *Croix de Bois*, avec Coq. — Maison présentant au-dessus de la porte une *Croix latine, bleue* [Vieilles coutumes].
- e) *Départ* de la *Croix-Rouge* :.... 4 h. 20
 Près de la route, à droite : *Ruines romaines*. [Trouvailles : conduites d'eau].
8. — **Les Gorges de Saint-Saturnin** [altitude : 416^m] (1 k. 500).
 Arrivée..... 4 h. 45
- a) ARRÊT DES VOITURES, en face la Chapelle.
 b) Reste de *Rempart*, d'époque douteuse [XVIII^e siècle (?)], fermant le défilé : vestiges de murailles.
 c) CHAPELLE DE SAINT-SATURNIN [Ancienne grotte (?)].
 d) VISITE DE LA STATION NÉOLITHIQUE, sur la hauteur, découverte en 1874. [*Fonds de Cabanes*. — *Terre noire*. — *Poteries*. — *Silex*. — *Point d'eau*].
 e) Vue sur les Alpes et la Plaine du Grésivaudan.
 f) Visite d'un *Bloc erratique*, présentant des *Entailles d'éclatement, des Cuvettes trapézoïdes des Carrieres, des Trous cylindriques* [époque moderne], à l'origine du *Chemin des Monts* (Fig. 3).
 ARRÊT : 45 Minutes.
9. — **Montée** en voiture, à l'entrée du *Chemin des Monts*..... 5 h. 20
- a) Retour par les hauteurs de Saint-Louis-du-Mont, au-dessus de Bassens..... 5 h. 30
- b) Vue d'une GLISSADE naturelle (*Rochers usés*, à rapprocher des Glissoires, ou *Rodadero*, des Espagnols au Pérou), encore utilisée [Vieille coutume].
 A 300^m, à l'ouest de la Glissade, visite de *Cavités cylindriques d'Extraction de Meules modernes* (1^m50 de diamètre; 0^m50 de profondeur) [*Faux Rassins*]..... 6 h. 10
 Arrêt : 10 minutes.
- c) DÉPART 6 h. 20
 Un peu plus loin : *Chapelle ronde*, à péristyle, sur les *Rochers de Lemenc*. — Chemin bordé d'oratoires (*Chemin de la Croix, curieux*).
10. — **Arrivée** au Faubourg de LEMENC..... 6 h. 30
- a) Visite de l'EGLISE DE LEMENC, la plus ancienne de la région [*Crypte* antérieure au XI^e siècle. Construction archaïque]. — [Arrêt : 1/4 d'heure].
 b) Traversée de Lemenc [sur l'emplacement de l'antique *Lemincum*, le Chambéry gallo-romain, où ont été trouvés les restes d'une Statue très grande] 6 h. 45
 c) Rentrée en ville par le *Faubourg du Reclus* [Maison avec cœur à flamme]..... 7 h.

Prix de l'Excursion. — Le **Prix total de l'Excursion** était de **Neuf Fr. cinquante centimes**. Ce prix comprenait : le chemin de fer de Chambéry à Aiguebelette et retour ; le déjeuner à Aiguebelette ; les voitures pour les Gorges de Saint-Saturnin ; et les pourboires. — Les inscriptions, pour cette Excursion, n'étaient admises que jusqu'au **Mardi soir, 25 août, 6 heures**.

b) Récit de l'Excursion.

1° Le Jeudi 27 août, à 8 h. 20 du matin, on se retrouve sur le quai de la gare, pour se rendre au Lac d'Aiguebelette où l'on arrive vers 9 heures.

Après avoir visité les ruines de l'ancien Château, près de la gare, on descend sur la rive méridionale du Lac, à l'endroit où des *Pilotis* ont été découverts. On jette en passant un coup d'œil sur un « Rocher à légende », qui a été pris par erreur pour un

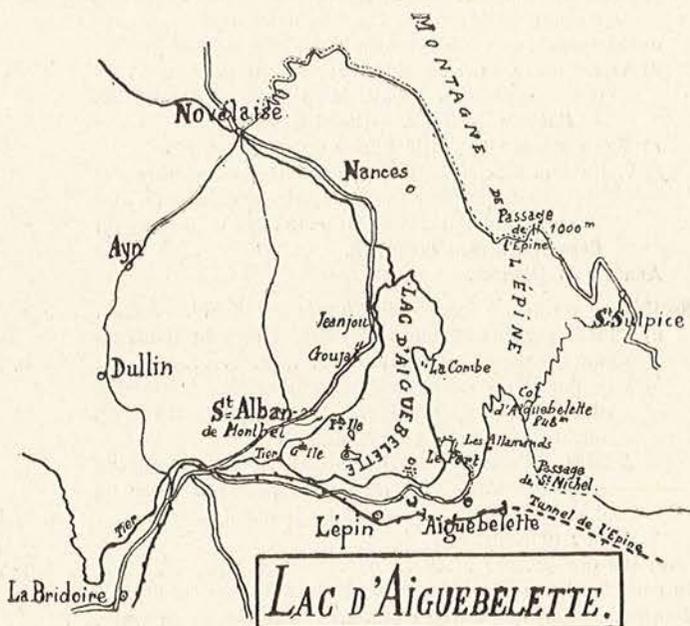


Fig. 11. — La Région du Lac d'Aiguebelette dans son ensemble [Cl. L. Schaudel].

Menhir: on le nomme la Pierre-Levée; puis on arrive à la Croix-de-Lépin, d'où l'on peut examiner la Grande et la Petite Ile, distantes de 200 mètres environ du rivage: là aussi on a relevé des traces de Cité lacustre (1) (Fig. 11).

On se rend ensuite dans le parc du château de Lépin, propriété de M. le comte de Chambost, pour visiter une *Pierre à cuvette*, découverte par J. Révil et Perrin dans la grande île du lac, des meules romaines, et des pierres tumulaires (Fig. 12).

(1) Voir plus haut, p. 554, la description de la *Cité lacustre* par M. L. Schaudel.

Au cours de cette exquise promenade sous bois, M. le Dr Marcel BAUDOUIN a, un instant, arrêté la caravane pour raconter la *Légende du Lac d'Aiguebelette*, que lui soufflait M. L. Schaudel (1), et pour expliquer les *Légendes lacustres en général*.

Il a, entre autres choses, ajouté :

Mesdames et Messieurs,

Il y a une *Légende générale* pour les *Lacs*. Certes, elle varie dans sa forme suivant les pays ; mais le fond en demeure immuable. C'est celle d'une *Ville engloutie sous les Eaux*.

Il est permis de se demander pourquoi et comment elle a pris naissance. On peut émettre deux hypothèses : l'une relative à la période *géologique* ; l'autre *préhistorique*. Comme il s'agit d'une *ville* (c'est-à-dire d'une agglomération humaine) *engloutie, et d'hommes*, je pense que l'origine de la légende ne peut guère remonter qu'à la Préhistoire !

La Géologie nous indique bien que le lac est un *accident*, venant troubler l'ordre naturel et l'orographie d'une contrée. Au lieu de terre ferme, on a une vaste dépression pleine d'eau, parfois très profonde. Rien d'étonnant à ce qu'on ait, dès lors, songé à la *possibilité* d'un *Effondrement du sol*, et, lors de sa production, à la *disparition d'une Ville*, supposée existante à cette époque de la formation du gouffre : d'où la légende.

Mais la Géologie elle-même, en spécifiant parfois avec une grande précision l'époque de la formation d'un lac, et en montrant que certains ont dû se former *avant l'apparition de l'homme sur la terre*, a réussi à prouver que la Légende n'a pas pu, dans tous les cas, avoir pour point de départ l'Effondrement proprement dit d'un sol supportant une ville.

Dès lors, comment sortir de la difficulté ? Tout simplement, en se rappelant ce fait très général qu'autrefois, en France, à la fin de l'époque de la Pierre polie et pendant toute celle du Bronze, il y avait une *Civilisation lacustre*, extrêmement importante, très avancée, réalisée par l'existence de *Cités lacustres*, sur un très grand nombre de nos lacs (2).

(1) Voir, plus haut, p. 542, le texte même de cette Légende.

(2) Voici quelques exemples :

1° Le *Lac de l'Arve et de la Diosaz* à Servoz (Haute-Savoie), rompant brusquement ses digues, aurait englouti la ville de *Saint-Denis*, dont l'emplacement aurait été la plaine de Passy, entre Chedde et l'auberge de Grosset, dite de Saint-Denis, précisément. — On assure avoir trouvé des vestiges de cette ville (murs, briques, etc.) (a).

2° Dans le *Lac de Paladru*, en Dauphiné, il y a aussi une légende de ville engloutie.

3° Pour le *Lac d'Aiguebelette*, je renvoie au travail de notre ami L. Schaudel [A F A S, 1904, p. 1128; et, plus haut, p. 542].

4° Dans le *Lac de Grandlieu* (Loire-Inférieure), il y a une légende de *ville engloutie*. — Ce serait vers 555 après J.-C. que les *eaux* auraient fait disparaître *Herbadilla*, après le départ de Saint-Martin de Vertou, venu pour en convertir les habitants. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on retrouve dans cette légende la transformation, en *Pierre*, d'une femme se sauvant devant le *catclysm*

(a) L'abbé ORSAT [Servoz]. — *Mém. de l'Acad. Salésienne*, 1894, p. 147-148.

Et il n'y a plus dès lors qu'à supposer que, par suite d'accidents très naturels (incendies, invasions des eaux, tremblements de terre, etc.), qui ont dû être fréquents, ces Cités se soient effondrées dans les lacs, après la démolition de leur pilotis, pour comprendre comment la Légende a pu prendre naissance !

Les Populations de cette époque étant déjà très *superstitieuses*, croyant aux mauvais Génies (ce que prouvent les *peintures* et gravures des grottes paléolithiques ; les gravures sur rochers du début du Néolithique, etc.), il ne faut pas s'étonner de les voir attribuer ces accidents aux puissances divines et autres ; d'où la trouvaille des « *Villes maudites* » (1).

Je sais bien que cette explication préhistorique ne semble pas valoir pour les *Légendes maritimes* de même ordre, et qu'ici l'hypothèse géologique de l'effondrement du sol, d'ailleurs scientifiquement établi, a une base très solide. Mais rien ne prouve que ces dernières ne soient pas postérieures aux légendes lacustres, et que d'ailleurs les *Cités maritimes* des Néolithiques et de leurs successeurs, envahies par l'Océan, n'aient pas été détruites de façon analogue, *la mer montant vers les Cabanes*, au lieu que ce soit la Cabane qui tombe dans le Lac ! L'arrivée de la mer explique bien des légendes : celle de la ville d'Ys ; celle du *Pont d'Yeu* (2), celle de *Curzon*, (3), et celle de *Belesbat*, près Saint-Vincent-sur-Jard, en Vendée.

Cela admis, tout s'explique.

1° Le *son des cloches* ensevelies, semblant indiquer que la destruction est *historique* (depuis l'invention des Cloches et des Eglises), alors qu'il

(Donnée *mégolithique*), et que le héros, Saint-Martin de Vertou, est aussi celui de la *Légende du Pont-d'Yeu* (Envahissement des eaux sur le Promontoire des Pictons), qui a trait aussi aux *Mégalithes* de la Côte. Le phénomène géologique, ayant donné lieu aux légendes, a donc pu se produire vers le milieu du VI^e siècle.

Il est certes possible qu'il ne s'agisse ici que de l'inondation d'un *village moderne*, situé sur les bords du lac à sa pointe *méridionale* (A. de la Borderie). Mais il n'y a rien d'impossible à ce que la *Légende* soit plus ancienne encore que Saint-Martin, et remonte aux Palafittes établies sur le rivage. — Il semble bien, en effet, qu'il y en ait eu, puisque les pêcheurs retirent parfois des eaux des *pieux de bois*, présentant des *mortaises* (Léon Maitre).

5° Notre collègue Feuvrier a cité la légende d'un village englouti dans le *Marais* de Mou de Pleure, à la Chainée de Coupis (Jura). — Il y a trouvé une *Station néolithique*, correspondant sans doute à d'anciennes habitations lacustres.

(1) Il y a certainement de la *superstition*, c'est-à-dire une *idée religieuse*, à la base de ces légendes.

La preuve nous est fournie par ce qu'on observe au Lac d'Aiguebelette, station de la *Pierre polie*. — Dans un îlot du lac, on a trouvé une *Pierre à cupules et à bassins*, et les vestiges d'un *temple romain*. A l'heure actuelle encore, on y voit des restes de *chapelle chrétienne*. — La superposition des cultes de trois époques est très suggestive, surtout si on l'éclaire par la lumière éclatante que projette la légende de ce lac elle-même.

(2) Cette légende correspond à la séparation de l'Île-d'Yeu du Continent. J'ai prouvé qu'elle ne peut remonter plus haut que le IV^e siècle après J.-C., et qu'elle ne peut pas être Néolithique.

(3) La légende de Curzon est relative aussi à la construction du *Pont sur le Lay*, et à la décadence de cet ancien port de mer, actuellement dans les terres.

s'agit là simplement d'une donnée récente, surajoutée après coup. Cette addition est la conséquence de *bruits entendus*, en diverses circonstances (1).

2° Les *Offrandes* faites au lac pour le calmer (2) et le rendre favorable [à rapprocher des offrandes faites aux *Fontaines* : Culte des Eaux], etc.

2° A Midi, les excursionnistes se trouvaient réunis devant les tables de l'Hôtel Jullian, sous les arbres de la terrasse, avec, pour décor, le Lac d'Aiguebelette et les montagnes avoisinantes.

Au dessert, M. Adrien de Mortillet, président le banquet, après avoir remercié les représentants de la Presse, parisienne et locale, donne la parole à notre sympathique collègue, M. le D^r Marignan,

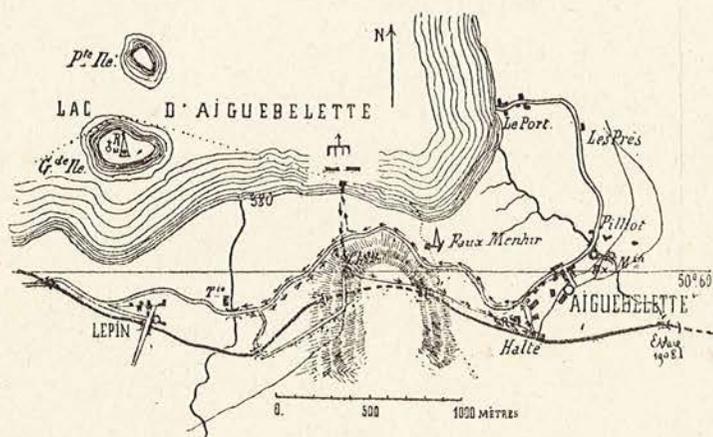


Fig. 12. — Rive méridionale du Lac d'Aiguebelette. — Emplacement de la Station Lacustre. — R, Ruines romaines. — — —, PALAFITTES (Néolithique).

de Marsillargues (Hérault), pour nous lire deux Sonnets, qu'il a composés spécialement, et que nous nous faisons un plaisir de reproduire ici.

LES LACUSTRES

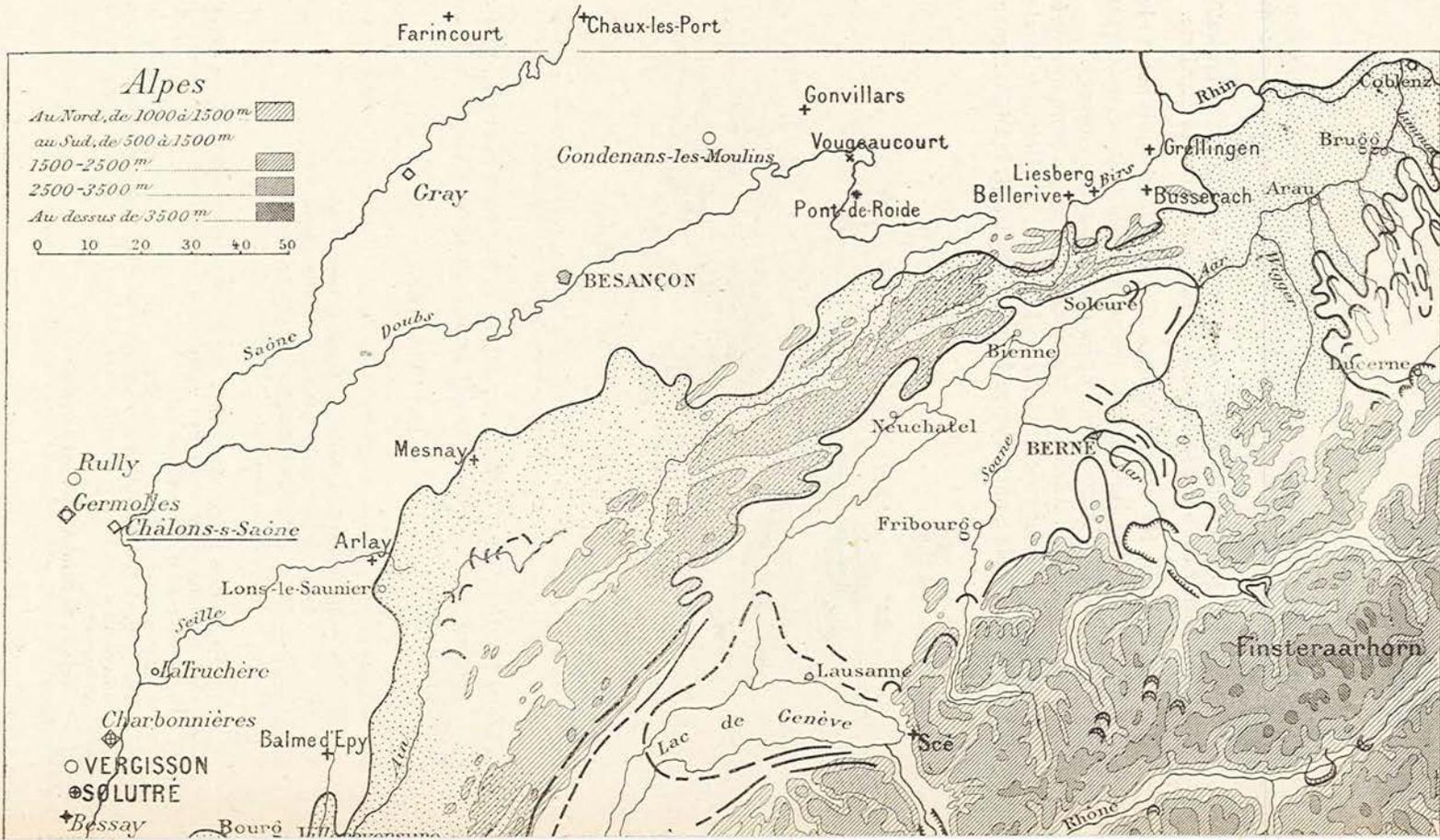
1

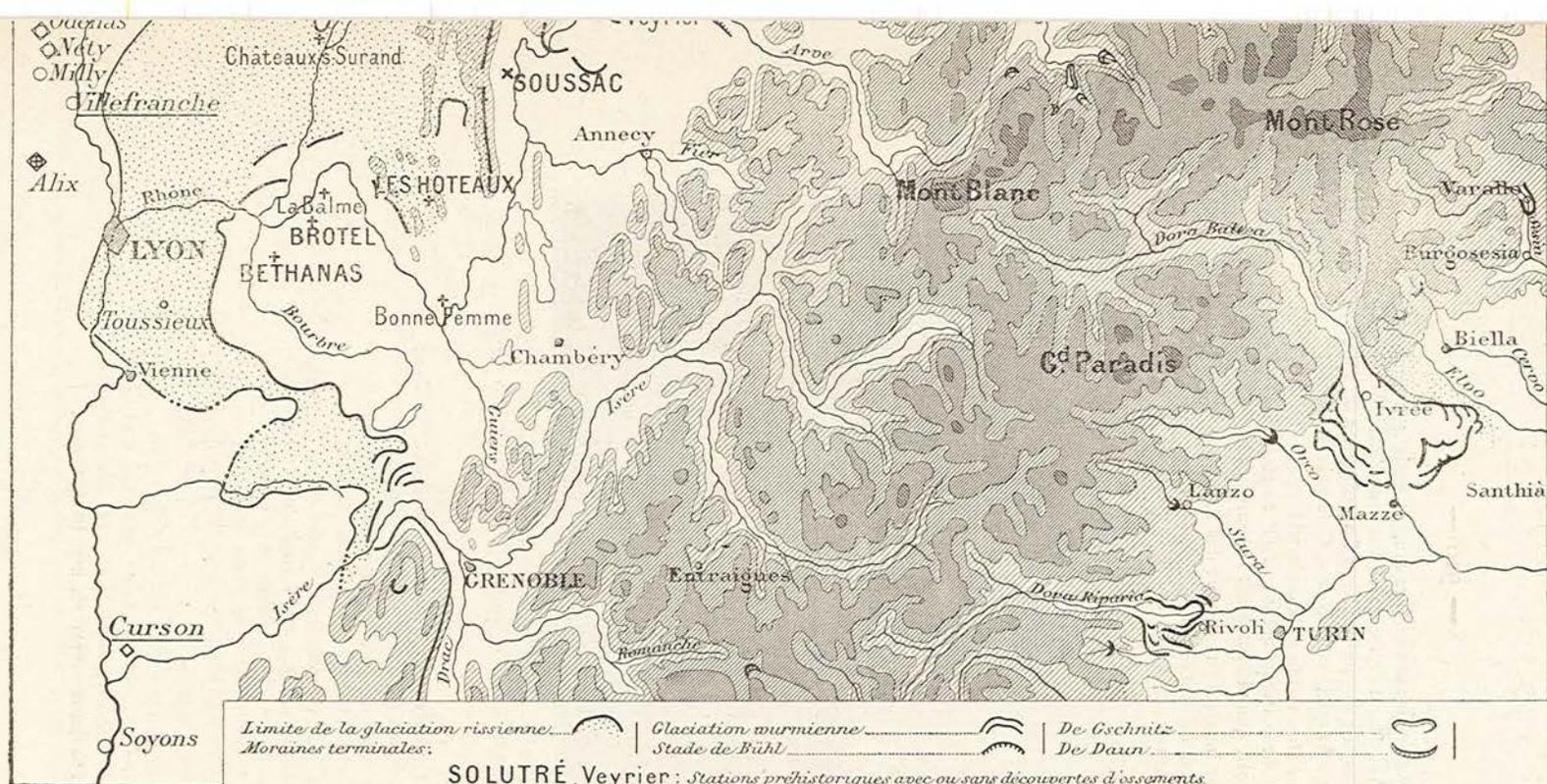
Ils étaient fiers, heureux, braves et beaux à voir.
Leurs femmes ignoraient nos modes éphémères,
Et ces vastes chapeaux, tout emplis de mystères,
De Madame, bonheur, de Monsieur, désespoir!

(1) On entend le son des cloches ensevelies parfois aussi dans des simples rivières ou des cours d'eau très modestes, à condition qu'en un point elles présentent un trou assez profond.

Aux environs de Challans (Vendée), en un point d'un ruisseau modeste, il y a un trou, où l'on dit qu'il y a ensevelie une église avec ses cloches. Il se produit là d'ailleurs un remous important, dû peut être à une communication souterraine.

(2) Lac de Saint-Ardéol (en Auvergne).





Limite de la glaciation rissienne
 Moraines terminales:

SOLUTRÉ, Veyrier: Stations préhistoriques avec ou sans découvertes d'ossements.
Villefranche: Produits de l'industrie avec faune et dépôts de transport.

Découvertes isolées: Produits de l'Industrie

♦ Chelléen et acheuléen — ○ Moustérien — • Solutrén — + Magdalénien — * Tourassien — ○ Découvertes d'ossements.

Wagner Sc.

Fig. 13. — Lieux de découvertes paléolithiques à la lisière de la glaciation helvétique et rhodanienne
 Echelle: 1:1 400 000

Ils n'avaient pas nos mœurs fausses, mais non austères,
Ni l'affreux haut de forme et non plus l'habit noir,
Qui nous fait ressembler, sous les quinquets du soir,
A je ne sais quels monstrueux Coléoptères.
L'aurore était riante et la moisson levait.
Ils avaient des enfants comme s'il en pleuvait ;
Et le soir, quand rentraient les barques monoxyles,
Ils ne se hâtaient pas comme des imbéciles,
D'aller au cabaret avaler du poison...
Et les femmes tissaient le lin à la maison.

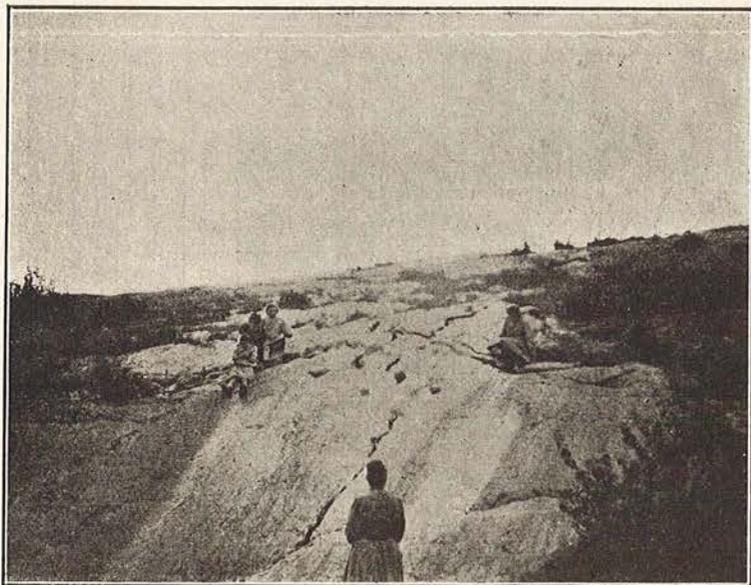


Fig. 14. — La Glissade sur Rocher (Schiste), à Lémenc, près Chambéry.
[Cliché du Général Rathgen. — *Congrès de Chambéry*, 1908].

II

Temps heureux ! Pas d'auto, de grève, et de misère ;
Pas de chiens écrasés, pas de gens aplatis !
Mais les chansons, la joie et l'aisance prospère
Et les mères chantant aux berceaux des petits.
Mais un jour, jour de deuil, d'incendie ou de guerre,
Le malheur vint frapper la ville aux pilotis.
Et ce fut le néant, et l'ombre et le mystère,
Et l'oubli sur les vieux iacustres engloutis.
Et nous qui recueillons leurs pieuses reliques,
Débris d'os, de silex, de bronze et de briques.
Où nous sentons passer l'âme de nos aïeux,
Ce que nous entendons, ô Lac, dans ton murmure :
C'est leur vieille chanson, la chanson douce et pure
Qui fait toujours vibrer tes flots harmonieux.

Des braves unanimes accueillent ces poésies, dites en plein air,
aux bords du lac. — Mais l'heure du départ sonne.

3° A 3 heures 1/2, on arrive à Chambéry, où de nombreuses voi-
tures attendent les congressistes pour les conduire aux Gorges de
Saint-Saturnin (*Fig. 10 et 16*).

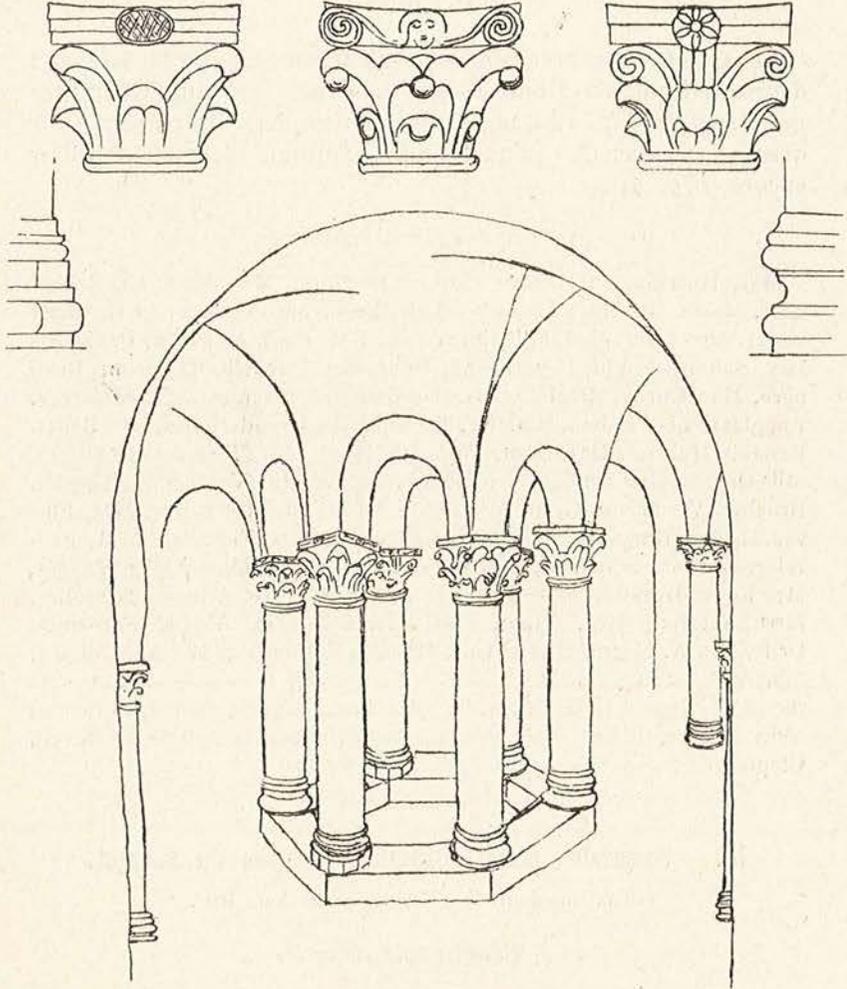


Fig. 15. — La Crypte de l'Eglise de Lémenc [Vieux Chambéry] [Louinceau].

Après avoir examiné les restes d'un Rempart que l'on suppose
avoir été édifié au XVIII^e siècle pour fermer le défilé, on arrive à la
STATION NÉOLITHIQUE, découverte en 1874, sur une hauteur à gauche
de la route. — On y remarque des fonds de Cabanes, où l'on a

recueilli quantité de fragments de poteries et des silex taillés (1). — C'est de ce point, situé aux pieds du Nivolet, que l'on découvre la chaîne des Alpes et la plaine du Grésivaudan (Fig. 13).



Fig. 16. — Coupe géologique du Terrain quaternaire, aux environs de Chambéry. — Carrière de Sable, à Beauvoir, montrant la Terrasse fluvio-glaciaire (Alluvions, au-dessous de la Moraine). — Légende : M², Moraine; — S, Sable; — T¹, T², Terrasses.

Les Congressistes rentrent ensuite à Chambéry par les hauteurs de Saint-Louis-du-Mont et par Lémenc, le Vieux Chambéry gallo-romain (Fig. 15), et peuvent contempler, au passage, une GLISSADE NATURELLE qu'une vieille coutume permet d'utiliser encore (Fig. 14).

c) Liste des Excursionnistes.

MM. Hutteau, Thiot, M^{me} Thiot, MM. Goret, Mollandin, Ch. Schleicher, Marot, Dr Marcel Baudouin, Rathgen, Baron Blanc, Dr G. Charvilhat, M^{me} Charvilhat, M^{lle} Charvilhat, MM. Cochon, Pistat, Pagès-Al-lary, Schmit, Fouju, Feyerabend, Dr Haake, Deydier, Douxami, Revil père, Mac Curdy, Peabody, Guerin-Boutaud, Pranisnikoff, Malatray, Langlassé fils, Cahen, Carrier, Tabariès de Grandsaignes, Dr Ballet, Renault, Henriot, Dr Gilbert, Taté, M^{me} Taté, MM. Taté fils, Dr Gidon, M^{lle} Gidon, M^{me} Deplanté, MM. Wavre, Evrard, Valdemar Schmidt, Brochet, Vercheval, Graft, M^{me} Graft, M. Rutot, M^{me} Rutot, MM. Fievez, Muller, Dharvent, J. Dharvent, Florance, M^{me} Florance, MM. Feuvrier, Duvaux, Schaudel, Olivier, Wuhrer, M^{me} Wuhrer, M^{lle} Wuhrer, M. Roger-Durand, M^{me} Roger-Durand, MM. Dr Alibert, Santolini, M^{me} Santolini, MM. Pinot, Morin Jean, Morin Alexis, Farochon, Dr Pellati, A. Motta, G. Caillard, M^{me} G. Caillard, MM. A. Caillard, Marlot, Guébbard, Fessard, de Pas, Muller fils, Forel, de la Rue, Berthoud, Maignan, L. Giraux, A. de Mortillet, Jacquot, Camus, Dr Ferrié, M^{lles} Hécart, Rifaut, MM. Chastang, Glangetas, Dauphin, Dr Reveil, Clapier, de Saint-Venant, Dr Rodet, M^{lle} Breton.

II. — Excursion d'Aix-les-Bains et du Lac du Bourget.

Deuxième Journée d'Excursion : 28 Août 1908.

a) Programme détaillé.

I. — MATINÉE : PÊCHES PRÉHISTORIQUES SUR LE LAC DU BOURGET.

1. — Chambéry. — a) Rendez-vous général à la Gare..... 7 h. 00
 b) Départ pour Aix-les-Bains..... 7 h. 07

(1) Voir, plus haut, p. 212-220, la description de M. L. Schaudel.

2. — **Aix-les-Bains.** — a) Arrivée en Gare..... 7 h. 24
 b) Montée en Tramway pour le *Grand-Port*
 [Port-Pierre]..... 7 h. 30
 c) Arrivée au *Grand-Port* [par l'Avenue
 du Lac] 7 h. 45
 d) Embarquement à bord du Bateau
 à vapeur..... 7 h. 50
 e) Départ du Bateau à vapeur..... 8 h.
3. — **Promenade sur le Lac du Bourget** (Fig. 18).
 1° Visite de l'un des *Bateaux-pêcheurs* au SAUT DE LA PUCELLE
 [Station Lacustre, à 100^m du bord]..... 8 h. 15
 Arrêt : 15 minutes..... 8 h. 30
 2° Aller et arrivée à HAUTE-COMBE 9 h.
 Visite de l'église de Haute-Combe et du Palais.
 Arrêt : 3/4 d'heure.
 3° Départ pour CHATILLON..... 9 h. 45
 4° Arrivée à CHATILLON et visite de l'un des *Bateaux-pêcheurs*
 [Station Lacustre, à 150^m du rivage]..... 10 h.
 Arrêt : 10 minutes.
 Départ pour la Baie de Grésine..... 11 h.
 5° Arrivée à la *Baie de Grésine* 11 h. 30
 Visite du Bateau-pêcheur [Station Lacustre principale du
 Lac, composée de deux parties, l'une touchant à la voie
 ferrée].
 Arrêt : 15 minutes.
 6° Retour au Port. — Départ..... 11 h. 45
 Arrivée et Débarquement..... 12 h. 15
4. — **Le Port d'Aix.** — a) DÉJEUNER (1), à l'Hôtel des *Belles Rives*. 12 h. 30

II. — SOIRÉE : AIX-LES-BAINS.

1. **Le Port.** — a) Départ par le tramway du Port..... 1 h. 45
 b) Arrivée en ville du tramway 2 h. 05
 c) Montée à la Gare du Revard 2 h. 10
 d) Départ pour le Revard..... 2 h. 30
 [Ascension : 1 h. 15].
2. **Le Revard.** — a) Arrivée du train..... 3 h. 45
 b) Séjour sur la montagne.
 Arrêt : 30 minutes.
 c) Descente du Revard..... 4 h. 15
 Retour : 1 h. 10.
 d) Arrivée en ville..... 5 h. 25
3. **Aix-les-Bains.** — a) Visite du MUSÉE LEPIC..... 5 h. 30
 [Installé dans les restes du *Temple de Diane*,
 près l'*Hôtel de Ville*. — Vieux Château du
 xvi^e siècle].
 Objets *Lacustres* venant du Lac du Bourget.
 Objets gallo-romains divers (inscriptions,
 pierres tombales, etc.) de la région. — Col-
 lection préhistorique générale (pierre,
 bronze, et fer) de M. Lapierre.

(1) Menu du Déjeuner, à l'Hôtel *Les Belles Rives*, le vendredi 28 août 1908 : Hors d'œuvre.
 — Brochet du lac sauce verte. — Filet de bœuf à la parisienne. — Haricots verts. — Chapon
 rôti. — Salade. — Fromage et fruits. — Café. — Vin compris.

- b) Visite des *Monuments d'Aix*..... 6 h. 15
L'Arc romain de Campanus [ancien tombeau
 (III^e-IV^e siècle). L'Établissement thermal.
 [Restes gallo-romains. Cave : *Bains romains*; cadran ou *Gnomon*].
4. **Dîner** à Aix (dans différents restaurants)..... 8 h. 30
 5. **Soirée** au Casino (offerte par la Direction)..... 8 h. 30-11 h.
 6. **Retour à Chambéry**. — a) Rendez-vous à la Gare..... 11 h. 15
 b) Départ pour Chambéry..... 11 h. 22
 c) Arrivée à Chambéry..... 11 h. 39

Prix de l'Excursion. — Le **Prix de l'Excursion** était de **Dix-neuf Fr.** Dans ce prix étaient compris : Le chemin de fer de Chambéry à Aix et retour, le tramway du Port, la promenade en bateau, les prix de pêches préhistoriques, le déjeuner, l'ascension au Revard, le *Dîner* à Aix, et les pourboires. — Les inscriptions pour cette Excursion n'étaient admises que jusqu'au **Mercredi soir, 26 Août, 6 heures**.

b). *Récit de l'Excursion*.

1° Le 28 août, à 7 heures du matin, on prenait au nombre de cent-onze, le train pour Aix-les-Bains. En cours de route, on jette un

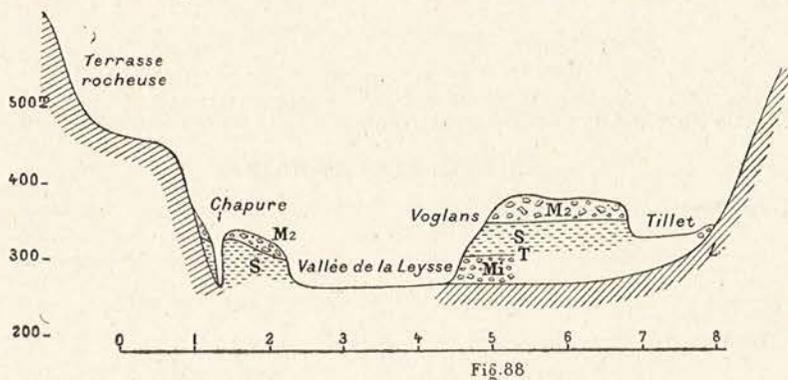


Fig. 17. — Coupe géologique des TERRAINS QUATÉRNAIRES du LAC DU BOURGET. (Ancienne vallée de la Leyse).
 Légende : Mi, M², Moraines ; — T, Terrasses ; — S, Sable.

coup d'œil sur la constitution géologique de la contrée traversée (Fig. 17).

Sitôt arrivés dans cette belle cité, on gagne le Grand-Port par le tramway électrique de l'avenue du Lac. Un vapeur, spécialement affrété, était sous pression pour effectuer la visite complète du Lac du Bourget (Fig. 18). — M. le baron A. Blanc avait convoqué des pêcheurs pour opérer des dragages sous les yeux des congressistes. Au Saut-de-la-Pucelle, sur l'emplacement d'une station lacustre, la drague ramène à la surface de l'eau de nombreux échantillons de poteries, qui seront distribués aux congressistes pen-

dant le déjeuner. Puis le vapeur se dirige vers Haute-Combe, où

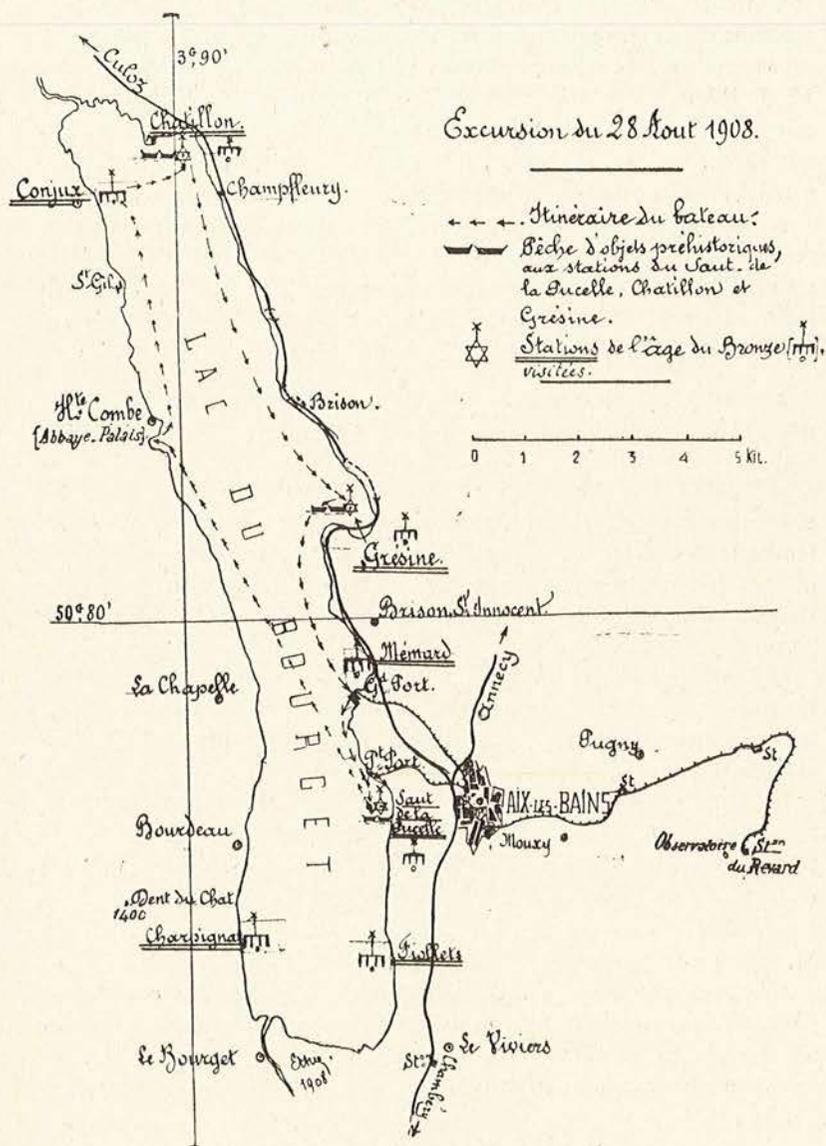


Fig. 18. — Carte du LAC DU BOURGET, avec l'indication des STATIONS LACUSTRES et l'itinéraire que suivra le Bateau à vapeur, le 28 août 1908, pour assister aux PÊCHES PRÉHISTORIQUES, exécutées ce jour-là à Châtillon, à Grésine, et au Saut-de-la-Pucelle.

Pon visite l'église, renfermant les tombeaux des princes de la Maison de Savoie, et le palais attenant à l'Abbaye.

Puis, en longeant le bord du lac, on passe à Conjux, à Châtillon et enfin à la baie de Grésine, où d'importantes stations lacustres ont été explorées depuis de nombreuses années. La passerelle du vapeur sert de tribune à notre maître, Adrien de Mortillet, et à M. J. Révil, pour leurs explications scientifiques; et les Congressistes goûtent fort ces cours de préhistoire et de géologie (*Fig. 17*). sur place, avec le beau décor des rives, et, au premier plan, l'eau pure du lac, d'un bleu si intense (1).

Au retour, une immense table, dressée dans les jardins de l'Hôtel des Belles-Rives, au port même, est prise d'assaut. La Municipalité d'Aix-les-Bains était représentée par M. le D^r Blanc, conseiller municipal, très expert en matière de cérémonies d'apparat, qui a prononcé d'aimables paroles de bienvenue.

2° A 2 heures, après la distribution des objets pêchés le matin même dans le lac, les Congressistes se dirigent à travers la ville, vers la station du funiculaire qui doit les conduire au sommet du Revard, L'ascension est charmante et le panorama de toute la région est absolument merveilleux. Après un court arrêt au sommet, on effectue la descente. Celle-ci est égayée par un déraillement à 2 kilomètres de l'arrivée; ce petit accident de machine oblige les congressistes à faire une partie de la route à pied pour éviter le transbordement.

On examine en passant l'arc romain de Campanus, et visite, sous la direction du D^r Forestier, ami personnel du Secrétaire Général, les bains romains, qui se trouvent dans les locaux de l'Établissement thermal.

La nuit arrivant on se hâte vers le Musée Lepic, installé dans les restes du Temple de Diane, près l'Hôtel de Ville, pour visiter les pièces recueillies dans le Lac du Bourget et les objets gallo-romains trouvés dans la région, ainsi que l'intéressante collection générale des âges de la pierre, du bronze et du fer, léguée par M. Lapierre.

A la taverne Petrus, un excellent dîner attendait les membres du Congrès, qui terminèrent la soirée au Casino et à la Villa des Fleurs, où des places leur avaient été réservées par la direction de ces beaux et luxueux Établissements.

c) *Liste des Excursionnistes.*

MM. Hutteau, Thiot, M^{me} Thiot MM. Goret, Mollandin, Ch. Schlicher, Marot, D^r Marcel Baudouin, Rathgen, Baron Blanc, D^r Charvillat,

(1) A Grésine, où des fouilles devaient avoir lieu également, les pêcheurs étaient absents. — M. le Député Th. Reinach avait rejoint de son côté, en barque, à cet endroit, les Congressistes.

M^{me} Charvillat, M^{lle} Charvillat, MM. Cochon, Chapelet, Pistat, Pagès-Allary, Schmit, Fouju, Feyerabend, D^r Haake, Deydier, Douxami, Mac Curdy, Peabody, Guérin Boutaud, Pranisnikoff, Malatray, Langlassé, Langlassé fils, Cahen, Carrière, Tabariès de Grandsaignes, D^r Ballet, Renault, Henriot, D^r Gilbert, Taté, M^{me} Taté, MM. Taté fils, D^r Gidon, M^{lle} Gidon, M^{me} Déplante, MM. Wavre, Evrard, Valdemar Schmidt, Brochet, Vercheval, Graft, M^{me} Graft, M. Rutot, M^{me} Rutot, MM. Fiévez, Muller, Dharvent J., Dharvent A., Florance, M^{me} Florance, MM. Feuvrier, Duvaux, Schaudel, Wuhler M^{me} Wuher, M^{lle} Wuhler, MM. D^r Alibert, Santolini, M^{me} Santolini, MM. Finot, Morin Jean, Morin Alexis, Farochon, D^r Vellati, A. Motta, G. Caillard, M^{me} G. Caillard, M. A. Caillard, M^{lles} Schaudel B., Schaudel H., MM. D^r Guébbard, Fessard, de Pas, Muller fils, Forel, de la Rüe, Berthaud, L. Giraux, Ad. de Mortillet, M^{lles} de Mortillet, S. de Mortillet, M. D^r Baudon, M^{me} Baudon, M^{lle} Baudon, M. D^r Ferrié, M^{lles} Hécart, Rifaut, M^{me} Girard Reydet, MM. Chastaing, Glangetas, M^{lle} Tivinsky, MM. Dauphin, Th. Schleicher, M^{me} Bregner, MM. Clapier, Costa de Beauregara, de Saint-Venant, D^r Rodet, M^{lle} Breton, MM. Trillat, Bardin, Roger-Durand, M^{me} Roger-Durand.

III. — Excursion du Lac d'Annecy (Haute-Savoie).

Troisième Journée d'Excursion : 29 Août 1908.

a) Programme détaillé.

I. — MATINÉE. — A. — ANNECY ET SON MUSÉE.

1. — **Chambéry.** — a) RENDEZ-VOUS GÉNÉRAL, à la Gare..... 7 h. »
b) DÉPART pour Aix-les-Bains..... 7 h. 7
c) Arrivée à Aix-les-Bains..... 7 h. 24
[Changement de train].
Arrêt [Petit déjeuner facultatif, aux frais des Congressistes] : 15 minutes.
d) Départ pour Annecy (Express)..... 7 h. 40
2. — **Annecy** (Haute-Savoie). — a) Arrivée en Gare..... 8 h. 33
b) Visite de la Ville (à pied)..... 8 h. 35
[Rue de la Gare. — Rue Royale].
Notre-Dame de Liesse..... 8 h. 45
Cathédrale et Palais de l'Île. — Eglise de la Visitation. 9 h. »
Visite du Jardin des Plantes..... 9 h. 30
Hôtel de Ville..... 9 h. 45
3. — Visite du **Musée**. [Guide : M. Serand, conservateur adjoint]. 10 h. »
Objets des Stations lacustres du lac d'Annecy :
a) Musée lapidaire : Pilotis et Meules, etc.
b) Musée. — Salle XVII : Antiquités américaines. —
Salle XVIII : Préhistorique de la Savoie [Série importante du Salève : Grotte de Veyrier, etc.]. — Salle
XIX : Savoie historique. — Salle X (Galerie Gabriel de Mortillet) : Histoire naturelle régionale. —
Salle XX : Anthropologie savoyarde. — Salle XVI :
Industrie de la Savoie.

Durée de la visite : Trois quarts d'heure.

B. — EXCURSION PRÉHISTORIQUE SUR LE LAC D'ANNECY.

1. — RENDEZ-VOUS général au Port..... 10 h. 50
2. — DÉPART du Bateau-vapeur..... 11 h.
3. — VISITE DU LAC (*Fig. 19*). — *a*) Passage au niveau de la Station Lacustre du Port [*Epoque néolithique*]. [Ile des Cygnes : Une vingtaine de haches polies, etc.]
 - b*) Passage à la station de Vieugy, en face Veyrier [*Epoque de transition*].
 - c*) Arrivée à la station du Roselet [*Epoque du Bronze*] entre Duingt et Talloires. — Vue du Bout du Lac.
 - d*) Retour avec passage à la station de Châtillon [*Bronze : Larnaudien*].
4. — Aller et arrivée à MENTHON..... 12 h. 30

II. — APRÈS-MIDI : PROMENADE SUR LE LAC.

1. — **Menthon.** — Déjeuner au PALACE-HOTEL [Vue magnifique sur le lac]..... 12 h 45-2 h. 30
Promenade dans la ville : *Une heure.*
2. — DÉPART en Bateau-Vapeur..... 2 h. 30-4 h.
3. — PROMENADE sur le Lac : *Une demi-heure.*..... 4 h. 30
4. — RETOUR à l'Embarcadère..... 4 h. 45
5. — **Annecy.** — *a*) RENDEZ-VOUS général à la Gare..... 5 h. 15
 - b*) DÉPART par voie ferrée..... 5 h. 19
 - c*) ARRIVÉE à Aix-les-Bains..... 6 h. 25
[Changement de train].
 - d*) Départ pour Chambéry..... 6 h. 47
- Chambéry.** — Arrivée en Gare..... 7 h. 07

Prix de l'Excursion. — Le **Prix de l'Excursion** était de **Douze Francs**. Ce prix comprenait seulement : le chemin de fer de Chambéry à Annecy (aller et retour) ; le déjeuner à Menthon ; la *Promenade en Bateau* sur le Lac ; et les pourboires. — Les personnes, qui désiraient abandonner le Congrès à Annecy, étaient prévenues qu'il ne leur était fait aucune réduction sur le prix de l'Excursion, diverses catégories de Congressistes ne pouvant pas être faites. — Les inscriptions pour les Excursions n'étaient admises que jusqu'au **mercredi soir 26 août 6 heures**.

b) Récit de l'Excursion.

1° Malgré la fatigue de la journée précédente, malgré les effets causés à certains estomacs par les eaux minérales d'Aix-les-Bains (1) bues à profusion au diner de la veille, grâce à l'amabilité de la C^{ie} propriétaire, tous les Congressistes se retrouvaient, le samedi matin, 29 août, à 7 heures, à la gare de Chambéry, pour arriver, une heure après, dans la coquette et intéressante ville d'Annecy. On parcourt avec plaisir ses rues, qui ont conservé leur cachet d'autrefois, avec leurs curieuses arcades ; et, après une visite au Palais de l'Ile, ancien

(1) *Source des Deux Reines.*

château, ancienne prison, on se rend à l'Hôtel de Ville pour la visite du Musée.

Ici l'on est en pays de connaissance : l'une des galeries porte le nom du maître Gabriel de Mortillet, qui fut, pendant plusieurs années, de 1854 à 1857, conservateur de ce Musée ; et ce n'est pas sans émotion que nous entendons, dans les vastes salles, les savantes explications du fils de l'ancien et regretté conservateur, qui

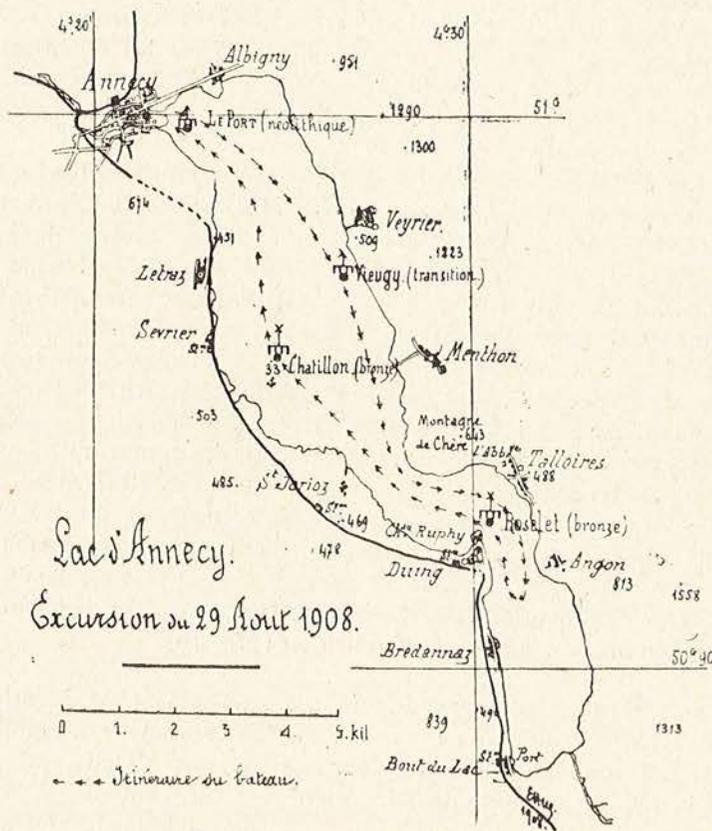


Fig. 19. — Carte du LAC D'ANNECY, avec l'indication des STATIONS LACUSTRES. — L'itinéraire, que suivra le Bateau à vapeur le 29 Août 1908 pour la visite du Lac, est représenté sur cette figure par les flèches. — L'arrêt à Menthon n'est pas indiqué.

avait, par ses importants dons de minéraux, de roches et de fossiles, contribué à enrichir cet intéressant Musée.

Pendant une heure, trop vite passée, hélas, nous en parcourons les salles : le Musée d'Annecy comprend des collections artistiques et industrielles ; de très riches collections archéologiques, avec une importante série régionale : le Magdalénien est représenté par des objets recueillis au Mont Salève et dans la grotte de Saint-

Saturnin; le Néolithique par les pièces recueillies sur les stations lacustres de la rive française du Léman (Tongues, Nernier, Thonon); du Lac du Bourget (objets divers, bracelets, etc.); du Lac d'Annecy enfin avec ses célèbres stations du Veyrier, de Châtillon, du Roselet, du Port, etc. Remarquons, en passant, une rame de bateau, dont la longueur est de 0^m50, et une fusaïole en pierre, emmanchée de son fuseau en bois (ces deux pièces ont été trouvées dans les Palafittes du Port). — Les âges du bronze et du fer sont fort bien représentés par de belles haches, des faucilles, des bracelets, etc., etc., recueillis à Menthon et dans diverses cachettes de fondeurs de la région; l'époque romaine, par une belle série de vases, de statuettes, d'armes, de monnaie, etc.

Les collections ethnographiques nous montrent les plus intéressantes pièces du Japon, de la Chine, de l'Amérique du Nord et du Sud, de l'Afrique, de l'Océanie; les collections anthropologiques et d'histoire naturelle sont également fort belles: signalons la très remarquable série de toutes les espèces d'oiseaux, qui nichent ou qui sont de passage en Savoie (165 espèces représentées par 550 individus); et nous devons ajouter que beaucoup de ces oiseaux ont été préparés et montés par M^{me} Gabriel de Mortillet elle-même, alors qu'elle secondait son mari dans ses travaux, il y a plus de cinquante ans. En quittant à regret ce Musée, tout rempli de souvenirs, nous traversons le beau jardin botanique, situé au bord du lac; puis nous nous embarquons sur le vapeur *Couronne de Savoie*, entièrement pavoisé, qui nous conduit au niveau des stations lacustres du Port, près l'Île des Cygnes (âge de la pierre), de Vieugy (époque de transition), du Roselet (âge du bronze), et de Châtillon (âge du bronze, époque larnaudienne) (*Fig. 19*).

2° Après cette belle tournée, nous accostons à la jetée de Menthon; une salve de 21 coups de « canon » est tirée en l'honneur des congressistes. Fort aimablement reçus par le maire, M. d'Orlie, qui avait eu la délicate attention de faire distribuer des cyclamens par sa gracieuse fillette, nous entendons, pendant quelques instants, une petite causerie de M. le D^r Marcel BAUDOIN, qui, au pied levé, a remplacé M. Révil, notre guide habituel. Il a fait connaître la *Faune*, la *Flore*, et la *Géologie* du Lac d'Annecy. (*Fig. 20*).

Notre Secrétaire général, en terminant, a souligné, d'une façon qui a été très remarquée, les belles recherches du D^r Marc Leroux sur la *Biologie* du Lac.

Nous gagnons alors la grande salle du Palace-Hôtel. Celle-ci est entièrement occupée par les tables du banquet, et, tout en déjeunant, l'on peut admirer la vue magnifique du lac d'Annecy. Au dessert de nombreux discours sont prononcés: par M. Chamoux,

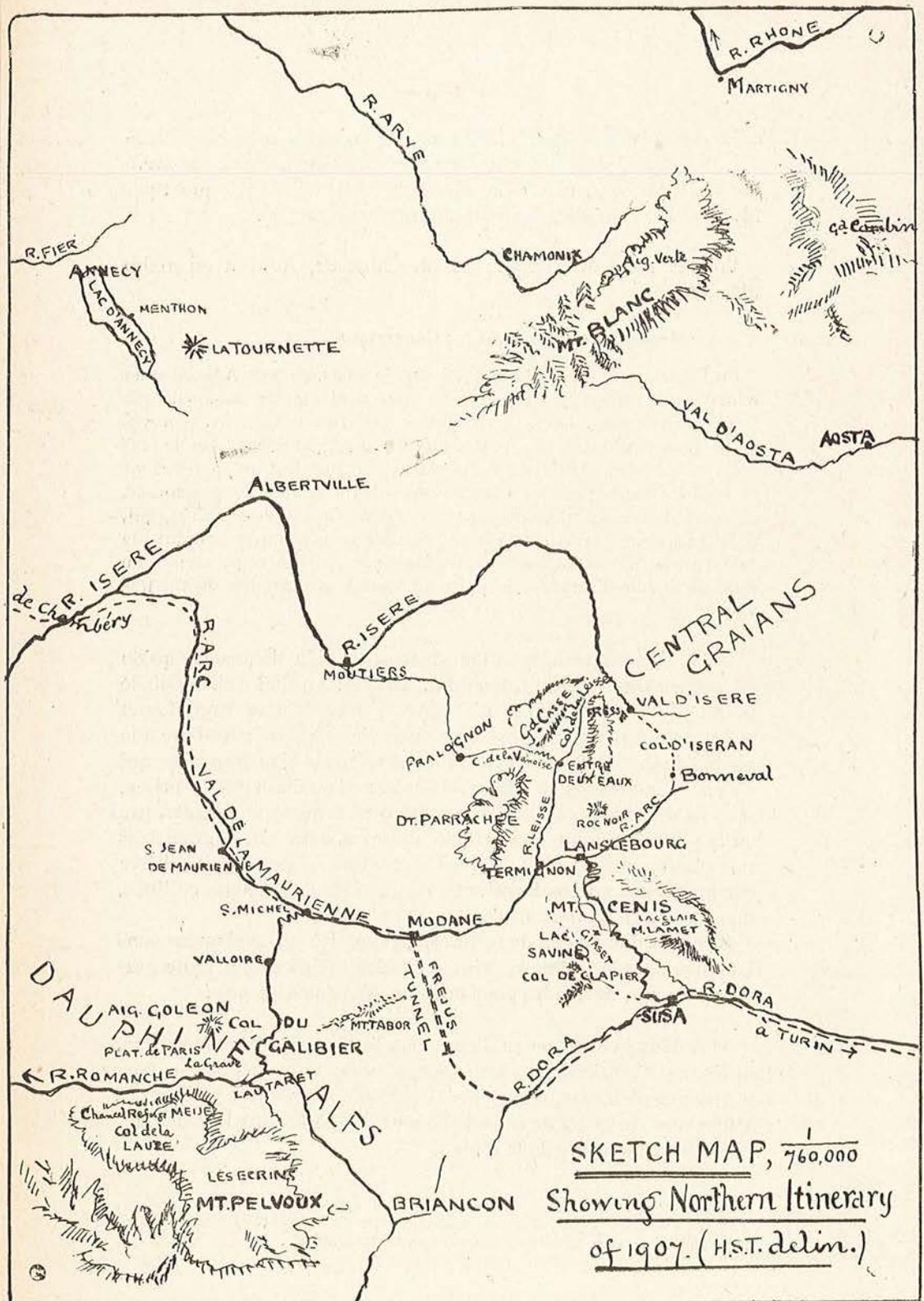


Fig. 20. — La Savoie et ses montagnes.

adjoint au maire d'Annecy, qui remercie, au nom de la Municipalité, les congressistes de leur visite; par M. d'Orlie, maire de Menthon; par M. Tabariès de Grandsaignes, président le Banquet; par M. Guébbard; et par plusieurs savants étrangers (1).

Voici le texte du discours de M. CHAMOIX, Adjoint au maire d'Annecy.

Mesdames et Messieurs les Congressistes,

En l'absence de M. le maire d'Annecy, je viens, comme Adjoint et au nom de la Municipalité de cette ville, vous remercier de l'honneur que vous venez de nous faire, en visitant et en faisant connaître par vos recherches notre pays, qui, non seulement est intéressant pour le présent, mais aussi pour l'histoire du passé, puisque c'est un ancien Conservateur d'Annecy qui fut l'un des promoteurs, si non le promoteur, de vos recherches préhistoriques: J'ai nommé Gabriel de Mortillet, qui, de 1854 à 1857, résida parmi nous, et dont nous sommes heureux de saluer ici le fils. — Encore une fois, Messieurs, je vous remercie; et, au nom de la ville d'Annecy, je porte un toast à la fécondité de vos travaux.

M. le D^r GUÉBBARD, après tant de toasts si bien dits, trouve qu'on en a cependant oublié un, bien dû..., au Ciel! Au Ciel qui, depuis le premier jour du Congrès, n'a cessé de nous demeurer propice et qui n'a montré de caprices que juste assez pour permettre à la Savoie de jouer avec nous ce jeu de coquetterie bien française, qui consiste à ne révéler ses charmes que par conquête et par surprises, sous les aspects les plus variés, tantôt à travers quelque subite trouée en la gaze changeante des brumes alpestres, et tantôt, comme dans une gloire, endiamantée de soleil et de rosée, depuis la tête altière des monts aux gorges dévoilées, jusqu'aux pieds bleus des collines, que caresse éternellement l'onde des palafitteurs.

Buvons donc au ciel de la Savoie, et aussi à ses cyclamens embaumés, dont le moindre brin, reçu des mains d'une toute gracieuse enfant, deviendra pour nous un *Ne m'oubliez pas!*

3^o A deux heures, on se dirige vers l'embarcadère, et le vapeur, après une flânerie sur les eaux bleues du lac, nous dépose au port d'Annecy, d'où nous regagnons la gare pour arriver, à 7 heures, à Chambéry, heureux de cette belle journée, passée sur l'un des lacs les plus pittoresques de la région.

(1) *Menu du Déjeuner du 29 Août.* — Hors-d'Œuvres variés, Friture du Lac, Rosbecf Richelieu, Haricots ver'ssautés, Poulets de Bresse rôtis, Salade, Tarte aux fruits, Desserts. Champagne Paul Hunstedt, Epernay.

c) *Liste des Excursionnistes.*

MM. Hutteau, Thiot, M^{me} Thiot, MM. Goret, Mollandin, Schleicher Ch., Marot, D^r Baudouin, Rathgen, Baron Blanc, D^r Charvilhat, M^{me} Charvilhat, M^{lle} Charvilhat, MM. Cochon, Chapellet, Pistat, Pagès-Allary, Schmit, Fouju, Feyerabend, D^r Haacke, Deydier, Mac Curdy, Peabody, Guérin Boutaud, Pranisnikoff, Malatray, Langlassé, Langlassé fils, Cahen, D^r Ballet, Renault, Henriot, D^r Gilbert, Taté, M^{me} Taté, MM. Taté fils, D^r Gidon, M^{lle} Gidon, M^{me} Déplanté, MM. Wavre, Evrard, Valdemar Schmidt, Brochet, Vercheval, Kraft, M^{me} Kraft, M. Rutot, M^{me} Rutot, MM. Fievez, Muller, J. Dharvent, A. Florance, M^{me} Florance, MM. Feuvrier, Duvaux, Schaudel, Wuhrer, M^{me} Wuhrer, M^{lle} Wuhrer, MM. Finot, Morin Jean, Morin Alexis, Farocho, D^r Pellati, A. Motta, G. Caillard, M^{me} G. Caillard, M. A. Caillard, M^{lles} B. Schaudel, H. Schaudel, MM. D^r Guébbard, Fessard, de Pas, de la Rüe. Berthoud, L. Giraux, A. de Mortillet, Camus, D^r Verrié, M^{lles} Hécart, Rifaut, MM. Chastaing, Glangetas, Dauphin, Ch. Schleicher, M^{me} Breghner, MM. Costa de Beauregard, de Saint-Venant, D^r Rodet, D^r Gross, M^{me} Gross, M. Gross-Droz, M^{lle} Gross-Droz, MM. Bardin, Gêneau, M^{lle} Breton.

IV. — **Excursion des Rives du Rhône.**

Quatrième Journée d'Excursion : 30 Août 1908.

a) *Programme détaillé.*

I. — **MATINÉE : EXCURSION DANS L'AIN.**

- | | |
|--|---------|
| 1. — Chambéry. — a) RENDEZ-VOUS GÉNÉRAL, à la Gare..... | 6 h. 15 |
| b) DÉPART (Direction <i>St-André-du-Gaz-Lyon</i>)..... | 6 h. 20 |
| 2. — Pressins. — a) ARRIVÉE | 7 h. 25 |
| [Changement de train. — Arrêt, 6 minutes]. | |
| b) DÉPART (Direction <i>Virieu-le-Grand</i>) (<i>Fig. 21</i>)..... | 7 h. 32 |
| 3. — Aoste (Isère) (Altitude: 200 m.). — a) ARRIVÉE en gare..... | 7 h. 48 |
| b) AOSTE : ARRÊT pour visite de la ville et du Musée. — Montée en voitures devant la gare..... | 7 h. 50 |
| Arrivée sur la place de la Mairie..... | 7 h. 55 |
| Visite du Musée..... | 8 h. |
| VILLE : Antique <i>Augustum</i> , sur la <i>voie romaine</i> de Milan à Vienne. — Eglise mod., avec <i>cinq belles inscriptions romaines</i> . | |
| MUSÉE (Hôtel de Ville) : Epoque <i>gallo-romaine</i> . Autel à sacrifices ; poteries ; verreries. Clefs ; lampes ; bornes. Urnes funéraires, etc. | |
| c) DÉPART en voitures (en face la <i>Mairie</i>)..... | 8 h. 20 |
| 4. — St-Didier d'Aoste (3 k ^m . 500) (Altitude: 210 m.)..... | 8 h. 35 |
| a) Vue du <i>Pont de Cordon</i> (magnifique pont suspendu moderne sur le Rhône) ; — la <i>Tour de Cordon</i> (Château ruiné). | |
| 5. — Brenier-Cordon (2 k ^m). (Altitude: 215 m.). — a) ARRÊT des voitures, avant la station de la ligne de Belley, à l'entrée du HAMEAU DE LA BRUYÈRE..... | 8 h. 50 |
| [Vue du Lac de Pluvis]. | |

- b) EXCURSION à pied (facultative) à la GROTTÉ DE LA BONNE FEMME (Ain), située au pied du Mont Cordon [Hauteur, 413 m.]. [On longe quelques minutes la rive méridionale du Lac de Pluvis; puis le sentier monte une dizaine de mètres à travers les broussailles. — GROTTÉ à entrée en forme de voûte circulaire, de 8 m. d'ouverture, fouillée par l'abbé Tournier [Epoque Magdalénienne]. — Arrivée à la Grotte de la Bonne Femme..... 9 h. 10
 Départ pour rejoindre les voitures..... 9 h. 30

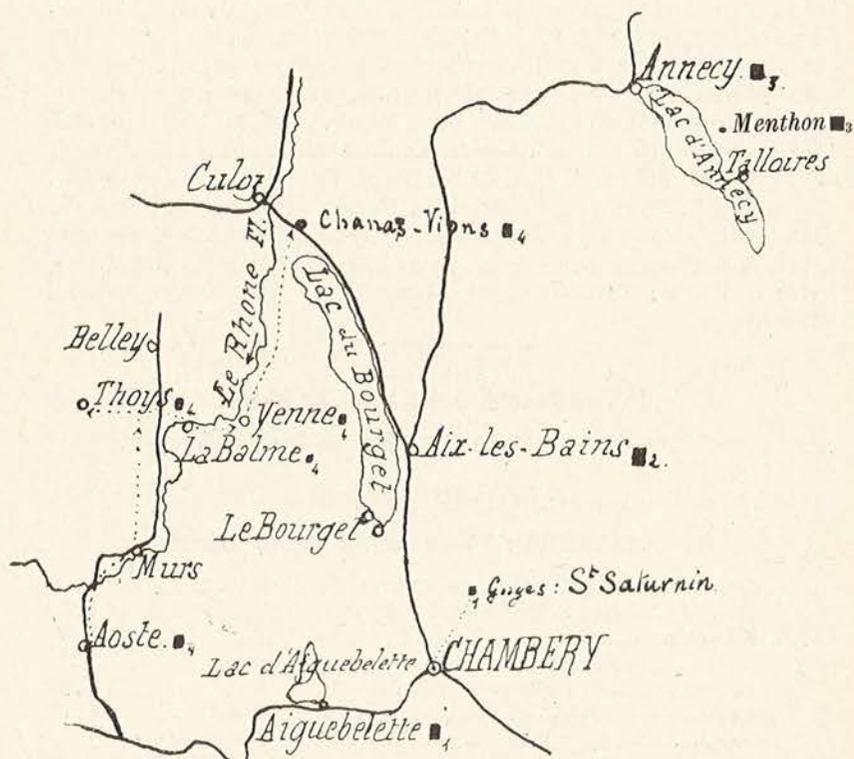


Fig. 21. — Itinéraire Général de l'Excursion des Rives du Rhône de Chambéry à Annecy, par Aoste à Chanaz.

- c) DÉPART en voitures près de l'embranchement des routes, entre Bruyère et Murs 9 h. 40
 [En face de la Station de Brenier-Cordon : vue du Château ruiné de Pluvis].
6. — **Murs** (2 km.) (Altitude : 220 m.). — Traversée..... 9 h. 50
7. — **Trémurs** (1 km. 500) (Altitude : 225 m.). — Traversée..... 10 h. 10
 Maisons de constructions particulière [Cônes et gradins]. — A Entre-Roche : Ruines du Château de Tanvillet.
8. — **Peyrieu** (3 km. 500) (Altitude : 217 m.). — Traversée du bourg. 10 h. 25
 [Maisons à cônes et gradins].
- a) Vue du Château moderne de Peyrieu (côté gauche).

- b) Arrivée au Pont de Furans [3 km. 500]..... 10 h. 40
 [Vallée du Furans, affluent du Rhône] (1).
6. — **Peyzieu** (Altitude: 223 m.). — Au croisement de la route allant à ce village, Installation remarquable de transport de force électrique [poteaux de fer; câbles électriques].
10. — **Arbignieu** [3 km. 500] (Altitude: 250 m.). — Heure du passage, près du village..... 10 h. 55
 Vue d'une CARRIÈRE ouverte dans une MORAINÉ (à droite), avant le chemin d'Arbignieu.
11. — **Thoys** (Ain) [2 km.] (Altitude: 280 m.). — a) Arrivée..... 11 h. 10
 b) Arrêt des Voitures au milieu du village [Maisons à cônes]. — Visite de la PIERRE A CUPULES DE THOYS (Thuys), classée comme Monument historique, située dans le jardin de M^{me} Falsan; décrite par M. Falsan, Géologue. — ARRÊT : Vingt minutes..... 11 h. 30
 Pierre à Cupules, découverte et décrite par A. Falsan en 1878. En grès alpin très dur; bloc erratique, amené par le Glacier sur les hauteurs occidentales de la vallée du Furans (350 m.), et descendu ensuite dans la vallée (280 m.), après fabrication des cupules. Soixante cupules, sur une des faces seulement; quelques cupules conjuguées (Nom local: Pierre bise ou Boule de Gargantua). — Légende: Empreintes des doigts du Géant. Lancement de la Pierre par le Géant par dessus les hauteurs.
- c) Thoys. — Départ des voitures..... 11 h. 30
 d) Retour au Pont de Furans [5 km. 500]..... 12 h.
12. — **Brens-Virignin** (Ain) (Altitude: 220 m.) [3 km.]. — Station du chemin de fer pour Yenne..... 12 h. 15
 [On contourne la montagne de Parves].
13. — **Défilé de Pierre-Chatel** (Ain) et **La Balme** (Savoie) (Altitude: 230 m. (1 km. 500)).
 a) Vieux pont suspendu sur le Rhône [Pont de la Balme, jeté, dans un site magnifique, sur le fleuve].
 b) LA CLUSE et les GORGES DE PIERRE-CHATEL..... 12 h. 25
 Défilé où passe la route, entre deux grandes falaises calcaires, et ayant plus de 2 kilom. 500 de long; le Rhône est entre la montagne de Parves (629 m.) et le Mont-Tournier (884 m.). — Bourg-Fort de Pierre Châtel (ancien Camp romain).
 c) La Gorge de Yenne: Fissure taillée dans le calcaire [ancien lit du fleuve]. — Défilé.
 d) Pont suspendu de St-Didier.
4. — **Yenne** (Savoie) (Altitude 236 m.) [3 km. 500]. — Arrivée en voitures..... 12 h. 4

II. — APRÈS-MIDI : EXCURSION EN SAVOIE.

1. — **Yenne**. — a) Déjeuner (2) à l'Hôtel des voyageurs ou Hôtel Labeye, sous la présidence de M. Maunand, maire, conseiller général [Fanfare municipale] (3)..... 12 h. 45

(1) Des Stations magdaléniennes ont été signalées dans cette petite vallée, en particulier aux Hoteaux et à Pugieu, à quelques kilomètres plus au nord.

(2) Voici le menu du Déjeuner, qui a été servi par l'Hôtel des Voyageurs (salle de 200 couverts):

Galantine de Volailles. — Montée à la gelée. — Poisson sauce Isigny. — Suprême de Quenelle-Nantua. — Civet de lièvre Saint-Hubert. — Légumes. — Pièces rôties (Perdreux). — Salade de saison. — Bombe glacée. — Gâteau de Savoie. — Dessert. — Cafés, liqueurs.

(3) Ancienne *Epaona* des Romains.

- b) DÉPART en voitures pour les **Grottes de La Balme**..... 2 h. »
 c) Vue d'un *ancien Prieuré* [Rive droite du Rhône] et de la *Maladrerie* [ancienne léproserie, XI^e siècle].
2. — **La Balme.** — a) Arrêt des voitures avant le Pont suspendu de La Balme, en face la 1^{re} grotte..... 2 h. 15
 b) Visites des **GROTTES DE LA BALME** [*une Heure*]. Trois grottes (1) sur la rive droite du Rhône :
 1^o **PREMIÈRE GROTTÉ** (*Grotte du Seuil des Chèvres*), fouillée par M. le baron A. Blanc (*Epoque Néolithique et Gallo-romaine*) (2).
 2^o **VISITE DE LA DEUXIÈME GROTTÉ** : Fouille spéciale, préparée pour le Congrès par M. le baron A. Blanc.
 3^o **Grand Abri** ou troisième Grotte.
 Vue magnifique sur les *Grottes de Pierre - Châtel* [Rive gauche du Rhône], le *Bas-Fort*, les constructions du *Fort de Pierre Châtel*, et la *Cluse*.
 Enceinte fortifiée sur les hauteurs de Chevru (rive gauche).
 Durée de la Visite des Grottes et environs : 2 h. 15 - 3 h. 15.
 c) DÉPART, pour le retour. — Montée en voitures à l'entrée du Pont suspendu..... 3 h. 15
 d) Passage à Yenne (retour)..... 3 h. 30
 Châteaux de la rive gauche du Rhône : *Château de Boigne*, à droite.
3. — **Lucey** (Altitude : 245 m.). [6 km.]. — Arrivée..... 4 h. 15
 Vue sur la *Vallée du Rhône* (à gauche).
4. — **Chanaz** (Savoie) [6 km.] (Altitude : 235^m).
 Passage dans le bourg..... 4 h. 50
 [Vue du *Canal de Savières*, faisant communiquer le Rhône et le Lac du Bourget].
5. — **Vions** (Savoie) [2 km.] (Altitude : 235^m).
 a) Arrivée des voitures en face la *Gare* et arrêt..... 5 h. 05
 b) *Départ* par le train de Culoz à Chambéry.
 Montée dans le train 5 h. 18
 [A droite, vue du *Lac du Bourget* et des *Montagnes* voisines.
 — La voie suit la rive du *Lac*].
6. — **Chambéry.** — Arrivée en GARE 6 h. 03

..

Avis très important. — Les personnes, qui désiraient quitter Chambéry le soir même du 30 Août, pouvaient prendre les trains suivants : 1^o *Direction de Lyon et Paris.* Départ par Culoz : Départ : 7 h. 38. Arrivée à Lyon : 10 h. 53 (soir). Arrivée à Paris : 6 h 28 (matin). 2^o *Direction de Modane et de l'Italie* : 6 h. 15, et 11 h. 45 (soir). — 3^o *Direction de Grenoble.* Départ : 8 h. 01. — Arrivée : 9 h. 55 (soir).

Prix de l'Excursion. — Le **prix total de l'excursion** était de **treize fr. cinquante.** — Il comprenait : le chemin de fer de Chambéry à Aoste, et de Vions-Chanaz à Chambéry; le trajet en voitures d'Aoste à Vions-Chanaz; le déjeuner à Yenne; et les divers pourboires. — Les inscriptions pour cette

(1) Des silex avaient jadis été recueillis d'ailleurs dans les cavernes de La Balme et de Pierre Châtel, ainsi que l'a signalé en 1878 M. Falsan. Pillet y avait trouvé des flèches, des couteaux, des poinçons, etc.

(2) Les objets recueillis font partie de la collection du Baron A. Blanc [Château du Chaney, à Chambéry], visité le 26 Août par le Congrès.

Excursion n'étaient admises que jusqu'au **Mardi soir 25 Août, à 6 h.** — *Il était indispensable d'ailleurs de se faire inscrire le plus tôt possible pour les diverses Excursions, en raison de la complexité d'organisation de certaines d'entre elles.*

DISLOCATION DU IV^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.

b) *Récit de l'Excursion.*

Le dimanche 30 août avait lieu la quatrième et dernière excursion, à laquelle 84 personnes s'étaient faites inscrire. Le temps, malheureusement, s'était mis à la pluie; et, de 6 heures du matin à 6 heures du soir, nous avons excursionné sous de fortes averses!

1^o Notre première visite était consacrée à Aoste antique *Augustum* sur la voie romaine de Milan à Vienne. Nous nous réfugions au Musée de l'Hôtel de Ville, qui renferme une belle série de poteries, verreries, clefs, lampes, urnes funéraires, bornes, etc. (1), de l'époque gallo-romaine; dans la cour se trouve un curieux autel à sacrifices.

2^o Un vin d'honneur nous est offert par la Municipalité. — M. le Dr Marcel BAUDOUIN, Secrétaire Général, remercie vivement Messieurs les Membres du Conseil Municipal d'Aoste de leur aimable attention; puis, nous remontons en voiture. — Mais la pluie nous oblige à renoncer à une partie du programme. Après avoir franchi le Pont de Cordon, magnifique pont suspendu sur le Rhône, nous apercevons, à distance, au pied du Mont Cordon, la Grotte de la Bonne-Femme, que le mauvais temps nous empêche de visiter, et nous nous rendons directement au Défilé de Pierre-Châtel. Un vieux pont suspendu, le pont de la Balme, est jeté sur le fleuve dans un site magnifique. Le Rhône, aux eaux vertes, coule entre deux grandes falaises calcaires, qui forment la base de la montagne de Parves et du Mont Tournier. Commandant cet étroit passage, le Fort de Pierre-Châtel, construit sur un ancien Camp romain, montre ses créneaux et ses meurtrières. — Nous quittons les voitures pour visiter les trois Grottes de la Balme (*Fig. 22*).

3^o La première, appelée Grotte du Seuil des Chèvres, a été fouillée par M. le Baron Blanc et a donné les pièces néolithiques et gallo-romaines, que nous avons pu examiner le 26 août au Château du

(1) A Aoste, il y a l'*Officine céramique*, qui y a été découverte en 1904, sur le sol de la *Villa Lutrin*: officine dont les moules, le matériel de fabrication et les vases recueillis (le tout inédit absolument) appartiennent à notre collègue, M. Costa de Beauregard. — M. Chanel, de Bourg, a trouvé non loin de là une autre *Officine*.

Chaney. La seconde grotte a livré des objets des mêmes époques et la troisième, qui forme un grand abri, de nombreux fragments de poteries.

D'importantes fouilles sont pratiquées par M. le baron Blanc, dans ces diverses grottes et abris sous roche; et notre distingué

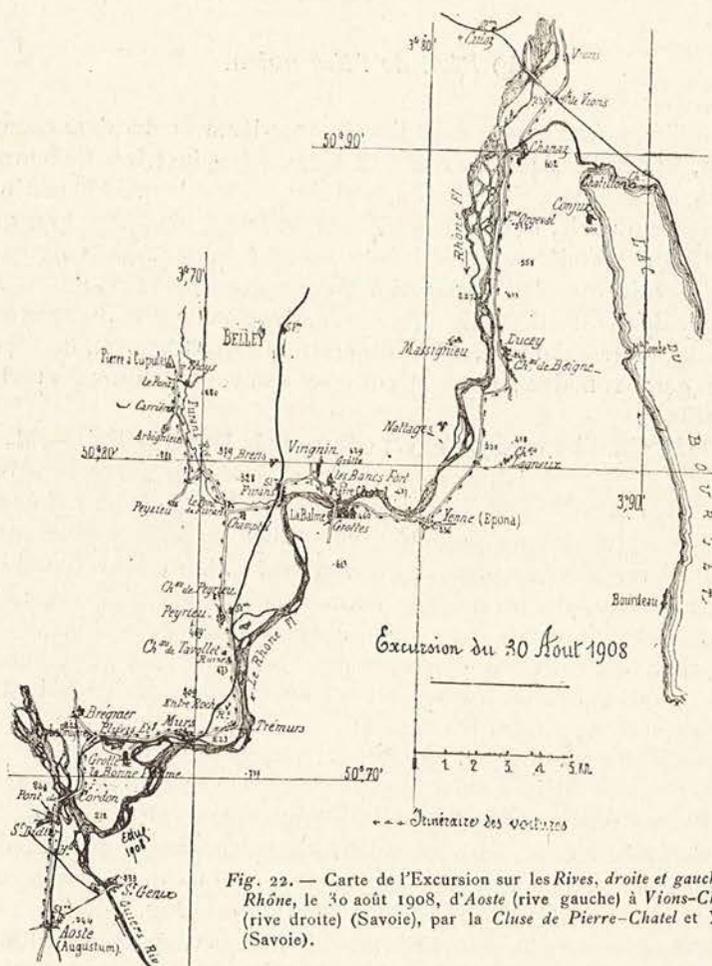


Fig. 22. — Carte de l'Excursion sur les Rives, droite et gauche, du Rhône, le 30 août 1908, d'Aoste (rive gauche) à Vions-Chanaz (rive droite) (Savoie), par la Cluse de Pierre-Châtel et Yenne (Savoie).

collègue a pu nous donner sur place toutes les indications concernant ses recherches.

4° Nous voulions visiter aussi la *Grotte de Pierre-Châtel*, fouillée par MM. le D^r CHABOUX et M. VINEL, officier d'administration du génie. Malheureusement, la pluie ne l'a pas permis; et nous nous bornons à insérer ici la note qui nous a été remise par M. le D^r Chaboux.

Fouilles des Grottes de Pierre-Châtel et de la Bonne-Femme (Ain)

PAR M. LE D^r

GASTON CHABOUX (de Belley, Ain).

Je vous présente les objets provenant de la Grotte de Pierre-Châtel (Ain), et que j'ai recueillis : 2 *bracelets en bronze*; 2 *pièces de monnaie* anciennes (gallo-romaines); 1 *épingle ou style en bronze*; 5 silex taillés. Le plus grand a été brisé au moment de sa découverte, par un malencontreux coup de pioche : ce dont témoignait la cassure nette et fraîche; il a été recollé au mieux. L'un des petits est brut. Divers fragments de poterie ornementée. Deux objets en céramique. Une aiguille en os, qui a été trouvée postérieurement à mes fouilles, par un adjudant du 133^e, en garnison à Pierre-Châtel, à qui j'avais parlé de mes trouvailles, et qui a bien voulu me la prêter.

Voici encore 11 silex, provenant de la Grotte de la Bonne-Femme, près de Brégnier-Cordon, et qui ont été trouvés il y a quelques années.

Je ne présente que ces pièces, qui sont les plus intéressantes et les moins volumineuses; je possède en outre un nombre assez important de dents de ruminants, des ossements de toutes sortes, et quelques ossements *humains*; trois fragments de maxillaires inférieurs différents, dont un d'enfant: deux fragments d'humérus, un de cubitus, un d'occipital, quelques phalanges: le tout trouvé un peu de tous côtés, et ne présentant rien de particulier.

D'autre part, je n'ai pu apporter, à cause de sa fragilité et de son volume, un fragment important (reconstitué par moi en rassemblant un grand nombre de débris trouvés au même endroit), d'une urne, en poterie grossière, noire en dehors et brun-rougeâtre en dedans (en voici un morceau). Aucune ornementation. A sa partie la plus renflée, elle mesure 0^m29 de diamètre. Le col, ou plutôt le rebord, haut de 0^m032, laisse une ouverture de 0^m25 de diamètre. J'ai trouvé ces débris dans un recoin de la grotte, enfouis à 0^m20 environ. En creusant davantage, j'ai mis au jour divers os d'animaux, quelques os de phalanges humaines, et enfin un os coxal droit, auquel manquent seulement l'ischion et une partie du pubis. D'après sa conformation et sa dimension, je pense qu'il a dû appartenir à une femme, jeune et de petite taille. Je crois qu'il doit s'agir là d'une urne funéraire, brisée et rejetée pêle-mêle avec un certain nombre d'os, à une époque déjà éloignée.

Je dois dire que mes fouilles n'ont pas été poussées très loin; nous n'étions que trois pour les faire, avec peu de temps à y consacrer. D'ailleurs, je crois que la grotte a dû être fouillée, au moment de la construction des batteries, mais sans aucune méthode. On a dû trouver, sans chercher, des pièces intéressantes; et ensuite on a pioché un peu partout, rejetant les déblais n'importe où; nous n'avons trouvé, en somme, que ce qui avait échappé aux chercheurs; la preuve en est que, dans la même couche, presque à la surface, voisinaient les bracelets, une des pièces et trois des silex. En tout cas, il existe au Musée Saint-

Pierre-de-Lyon (section d'Anthropologie), deux *glaiives* en bronze, dont un brisé et l'autre en parfait état, avec la mention : « trouvés dans les Grottes de Pierre-Châtel », sans nom de donateur.

Il me semble que des fouilles méthodiques, entreprises avec des moyens suffisants, pourraient donner de très intéressants résultats. Les ossements humains, d'âge vraisemblablement très divers, disséminés un peu partout, prouvent que la grotte a été longtemps habitée et, dans les couches inférieures, on doit trouver des sépultures.

Pour aller à la grotte en question (Rive gauche du Rhône), il faut disposer de 3/4 d'heure à 1 heure environ : départ et retour au pont de la Balme. La distance est minime ; mais le sentier est pénible. Quand on ne passe pas par les batteries inférieures, il faut passer par le Fort : course très pénible, qui demande 3 heures au moins à faire à pied.

*
* *

5^o A midi 39, les voitures nous déposent à Yenne, devant l'hôtel Labeye, où un succulent déjeuner nous attendait. La Municipalité était représentée par M. Maunand, conseiller général, ancien maire, assisté de M. Jean Létanche, juge de paix. Pendant le repas, la Fanfare municipale joue les plus beaux morceaux de son répertoire ; et nous entendons avec plaisir le célèbre air des *Allobroges* ; puis la *Marseillaise* (1).

M. Emile Taté, présidant ce banquet, remercie au nom des Congressistes la Municipalité de Yenne pour sa chaleureuse réception, et, avant de clôturer définitivement les excursions du *IV^e Congrès Préhistorique*, adresse des félicitations bien méritées aux organisateurs de ces excursions : M. le D^r Marcel Baudouin, Secrétaire général ; et M. Louis Giraux, Trésorier.

Voici le texte du discours de M. Taté, à Yenne.

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Malgré Boileau et ses doctes principes, bien qu'il déclare que :

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
Et les mots pour le dire arrivent aisément »,

Je constate que le don de la parole n'est pas la propriété de tous ; et j'ai dû mettre sur le papier mon *improvisation* ; pour la clôture du Congrès, m'efforçant d'obtenir les qualités réclamées par Boileau.

Avec un travail de mémoire, j'aurais pu paraître improviser ; mais je

(1) **Programme de la Fanfare d'Yenne (Hôtel Labaye)**. — Concert du 30 août 1908, de 1 heure à 2 heures. — 1. *Le Cimbre*, Allegro, SIGNARD ; 2. *Chanson de Printemps*, Ouverture, LABOLLE ; 3. *Vertige*, Grande Valse, Charles H. ; 4. *Sérénade Gasconne*, Fantaisie, LABOLLE ; 5. *Les Allobroges*, POROT. — *Le Président*, M. MAUNAND.

suis trop paresseux ; et j'aime mieux ne pas vous tromper sur le don négatif de la parole que la nature m'a attribuée en partage.

Aussi, je me présente avec une liasse redoutable ; mais, n'ayez crainte, le texte est en gros caractères ; et j'arme encore mon nez d'un lorgnon : qui me permettra d'en annoncer le terme.

Si l'on dit, un peu ironiquement, que les Congrès sont des réunions pour congratulations mutuelles et où l'on abuse de l'encens, il nous est bien permis, sans exagération, de nous congratuler pour le succès de celui qui prend fin aujourd'hui.

Malgré les craintes exprimées par notre infatigable Secrétaire général, à la séance d'ouverture du Congrès et du fatidique nombre 4, le succès a plutôt dépassé nos espérances !

Notre IV^e Congrès a pu consigner un nombre d'adhésions bien supérieur aux précédents ; nous avons travaillé comme *quatre*, et le *quatrième* volume en fera foi ; nous avons même encore été à *quatre* doigts de nous entendre sur la fameuse et épineuse question des *Eolithes*, que nous pourrons régler entre *quatre-z-yeux* à la Société Préhistorique ; car il ne s'agit plus maintenant que d'un peu de bonne volonté, d'une question de mots, qui rendront compréhensibles le pathos où nous étions enlisés. La clarté du mot fixera universellement le sens qu'on doit y attacher.

De nombreux et importants mémoires ont été envoyés : ceux présentés par leurs auteurs aux séances du Congrès ont provoqué des discussions aussi courtoises que savantes. Vos malheureux Présidents des séances, seuls, étaient tenus à tronquer les communications, bien malgré eux, le temps étant mesuré : ce qui a fait perdre à nombre d'entre elles une partie de leur valeur ; mais nous les retrouverons en entier dans le volume.

C'est un mal nécessaire ! dont ils s'excusent ; mais qu'on se console : leurs successeurs seront obligés de faire de même !

Nos discussions (car on n'est pas toujours d'accord dans nos Congrès, scientifiquement, s'entend), nos discussions, dis-je, qui pourraient servir de modèle aux Congrès de la Paix, ont apporté la lumière sur une quantité de points obscurs, et jeté un éclat, qui n'a rien d'emprunté, sur la question des palafittes et des pierres à cupules.

Si chaque membre a apporté sa pierre à la construction du quatrième volume, aucun ne l'a jetée ; la plus franche cordialité (sans la raideur protocolaire académique) n'a cessé de régner parmi nous ; des amitiés désintéressées, entre des membres divisés socialement, ethniquement et géographiquement, se vont liées, que ne dénoueront pas les actions de la politique.

Heureusement, celle-ci est bannie de nos discussions ; et nos recherches chez les palafitteurs nous montrent qu'ils devaient l'ignorer. Ce n'est pas un des moindres avantages qu'il convient d'ajouter au bénéfice de ces heureux, que célébrait, avec tant d'enthousiasme à notre banquet, M. le professeur Forel, notre éminent collègue Suisse.

Si nous avons travaillé, votre Comité local a su joindre l'agréable à l'utile ; et, avec le concours si dévoué de notre Secrétaire général, nous ménager toute une série d'excursions et de visites dans le splendide

décor de la Savoie, où le travail cérébral était un jeu, mais où l'esprit, la vue, le goût, tout le corps enfin, avait sa part.

Nous avons écouté des discours, dont nos 40 étaient, il est vrai, absents; mais où leur esprit présidait.

Notre vue a pu contempler des paysages que beaucoup d'entre nous ignoraient, et admirer des sites où la richesse du sol s'alliait au chaos de la nature.

Nous avons goûté, sous des formes palpables, dans nos banquets journaliers, les produits du sol de la Savoie accommodés à la moderne.

Je me figure ici l'ahurissement d'un palafitteur, devant la diversité des moyens de locomotion dont nous avons usé pour venir les visiter !

Si nous sommes venus ici puiser des connaissances nouvelles, nous avons en même temps réconforté notre corps. La région de Chambéry a été pour nous un nouveau Styx, où le talon lui-même n'a pas été oublié.

Quel ravissement de se laisser bercer sur l'eau des beaux lacs, emporté sur des *Polyxyles* perfectionnés, mus par des procédés ignorés des palafitteurs, dont les mânes ont dû tressaillir de joie, en écoutant au-dessus des lieux qu'elles ont habités, notre savant collègue, Ad. de Mortillet, faire l'éloge de leur sens artistique; elles ont dû ressentir aussi de la stupéfaction, en entendant M. Révil faire la description géographique et géologique des lieux qu'eux seuls croyaient avoir vu à cette époque si reculée; elles ont dû aussi éprouver un mouvement de colère, en voyant que M. le baron Blanc les dévalisait à notre profit !

Mais leur colère ne fut rien, auprès de la fureur des gracieux animaux à l'immaculé plumage qui font l'ornement du Lac du Bourget aussi du dépit et de la jalousie qu'ils éprouvèrent en nous voyant, remuer et fouiller la vase, au lieu de les admirer; aussi nous privèrent-ils, pour nous punir, de leur présence et... de la fouille (1). Mais, Mesdames et Messieurs, les Paradis terrestres que nous avons trouvés en Savoie, et pour nos études et pour notre plaisir, je les joins, ne sachant, je le dis franchement, lequel l'a remporté sur l'autre; nous allons bientôt les quitter. S'il est facile d'exprimer ce regret du départ, li est plus difficile d'adresser ses remerciements à tant d'amis que nous laissons; je ne sais comment les exprimer à tant de monde, populations, villes, municipalités, autorités, aussi diverses que variées, qui nous ont facilité non seulement le travail, mais aussi le plaisir.

Craignant d'oublier quelqu'un, je porte un toast à la Savoie toute entière, et particulièrement à ses représentants ici présents;

A Monsieur le Conseiller général Maunand, à Monsieur le Maire, et à la Ville d'Yenne; à sa population et à ses excellents musiciens.

Je bois aux Dames, aux Congressistes, au Comité local, au Comité parisien, à notre Président, dont nous regrettons tous l'absence forcée.

Je bois enfin à notre réunion au prochain Congrès Préhistorique.

(1) Une fouille avait été organisée avec le concours des employés des ponts et chaussées; mais, les cygnes s'étant envolés, ordre fut donné aux employés de partir à leur poursuite; et les Congressistes furent privés ainsi d'une fouille qui promettait d'être très intéressante!

M. MAUNAND, Conseiller général, ancien Maire d'Yenne, prend à son tour la parole.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Ma première parole sera une parole de remerciements pour votre aimable attention à l'égard de la municipalité en conviant ses représentants à votre banquet de ce jour.

Personnellement, j'en ai été des plus flatté et si je suis reconnaissant à mon successeur, le Maire empêché, qui m'a prié de l'excuser auprès de vous, d'avoir bien voulu me déléguer pour le suppléer dans cette agréable circonstance, je suis et resterai fier de l'honneur qui m'échoit en ce moment.

Cet honneur se double, en effet, du plaisir bien grand pour moi de saluer ici les savants étrangers et français sur lesquels se porte depuis quelques jours l'attention de la Savoie entière, hôtes éminents et distingués que la petite ville d'Yenne est particulièrement heureuse de compter aujourd'hui dans ses murs.

C'est donc avec empressement que je vous prie de recevoir nos souhaits sincères d'une bien cordiale bienvenue en même temps que l'assurance de l'accueil respectueux et sympathique de toute notre population.

Interprète d'autre part, des sentiments de celle-ci, je vous exprime notre gratitude pour avoir bien voulu choisir notre région comme but d'excursion et, en venant malgré l'inclémence du temps, aussi nombreux la visiter, contribuer ainsi à mieux faire connaître au loin, un des coins intéressants entre tous, de notre petite patrie, de notre belle Savoie si chère à nos cœurs, dont vous avez pu admirer par ailleurs les sites nombreux et merveilleux.

Aussi, merci à vous tous, Messieurs; merci à vous, Monsieur le Président; à vous, MM. Marcel Baudouin, baron A. Blanc, Révil, Michel et L. Schaudel, qui êtes l'âme de cette excursion; merci également à vous, Mesdames, à qui je présente tout particulièrement nos plus respectueux comme nos plus empressés hommages.

Le petit Bugey ou Bugey Savoyard dont Yenne (l'Epaona des Romains) fut le chef-lieu, par les découvertes déjà de nombreux vestiges des temps anciens, méritait à juste titre l'attention des fervents de la préhistoire; je ne doute pas que de votre visite et recherches en ces lieux, si toutefois le temps le permet, vous ne gardiez le plus excellent souvenir en même temps que les plus utiles enseignements pour l'étude à laquelle vous vous passionnez et à laquelle ne manqueront pas de s'intéresser toujours de plus en plus, je veux l'espérer avec vous, beaucoup de profanes encouragés et séduits par vos travaux.

Messieurs,

A Chambéry, au cours de vos sessions, puis successivement à Aix-les-Bains, Annecy, des voix autorisées vous ont présenté, avec le salut cordial de la Savoie, les souhaits empressés de bienvenue de nos populations accueillantes; aujourd'hui, à l'issue de ces assises scientifiques auxquelles vous venez de participer, vous permettrez à la dernière petite

ville savoyarde qui a l'honneur de vous recevoir, de vous adresser, elle aussi, avec l'assurance de l'impérissable souvenir de la Savoie pour le *IV^e Congrès Préhistorique de France*, ses modestes, mais bien sincères hommages, tout de respect et de sympathie, pour vos personnes.

C'est dans cette pensée, Messieurs, que je lève mon verre en votre honneur et que je bois à votre éminent et sympathique Président, M. Taté, ainsi qu'à ses distingués collaborateurs, MM. Marcel Baudouin, Schaudel, baron Blanc et Révil.

En levant, d'autre part, mon verre en l'honneur de M^{me} Taté, je bois aussi à vous toutes, Mesdames, à toutes les Congressistes ici présentes.

M. WAVRE, au nom des Congressistes étrangers, a remercié, comme Suisse et helvète, les organisateurs de cette difficile et belle excursion, malheureusement gâtée par une pluie diluvienne.

M. le D^r A. GUÉBHARD, levant son verre à la libre Helvétie, constate que, s'il lui est arrivé hier de prendre, par erreur, pour la croix fédérale, la grande croix de Savoie qui flottait à Menthon, blanche sur fond rouge, il est heureux de trouver, dans l'identité du symbole des deux rives du Léman, une preuve de l'intimité qui unit séculairement les vaillants montagnards des lacs, et qui le rattache personnellement, lui, provençal, aux pays de la Tène et des palafittes Neuchâteloises, si bien représentés ici par M. Wavre.

Mais ce ne sont pas seulement les intimités internationales qu'a resserrées la dernière excursion du Congrès. Si celles-ci viennent de se donner libre cours sous un ciel mouvant de banderoles multicolores, c'est sous la haute compression, en raison du principe de physique qui veut que le froid contracte les corps, qu'entassés sous le toit roulant des breaks fermés, nous avons, en nous serrant les uns contre les autres, fait chorus pour narguer les grisailles d'un ciel diluvien.

Puissions-nous maintenant, imprégnés que nous sommes de joyeux flots d'harmonie, continuer à braver les flots du ciel, après des flots de discours, desquels le dernier restera, pour vos oreilles, la cruelle rançon d'un menu, excellemment glaciaire et digne vraiment de dents d'*Hyènes* et d'estomacs de Gargantua.

6° La pluie, toujours la pluie, nous fait remonter en voiture et regagner directement la gare de Vions. — A 6 heures, nous débarquons à Chambéry : le *IV^e Congrès Préhistorique de France* est terminé. — On se sépare à regret, en se donnant rendez-vous pour l'an prochain !

*
**

Nous extrayons du *Patriote Républicain* cette appréciation sur la dernière journée du Congrès.

« C'est par la pluie battante que les Congressistes, au départ d'Aoste, sont montés dans les voitures, qui les ont menés à la Balme et à Yenne.

Le Bureau fut courtois et héroïque ! Les voitures avaient été envahies ; et six dames n'avaient pu y trouver place. Les membres du Bureau tout entier leur ont offert les places d'intérieur de leur break ; et ils se sont

installés sur l'impériale, où ils ont reçu une formidable averse. Citons ces braves : MM. Marcel Baudouin, Giraux, L. Schaudel, baron Albert Blanc, E. Taté, Ch. Schleicher. — Honneur à eux !

Suivant le programme, la dislocation s'est faite à la gare de Chambéry. Les Congressistes sont partis, les uns par le train de 7 h. 1/2, les autres par le train de 9 heures du soir. Quelques-uns seulement ont donné à la famille ou à l'amitié quelques heures de précieuse intimité : M. Adrien de Mortillet qui est resté un jour encore avec son oncle affectionné, M. Bebert ; M. L. Schaudel, qui avait reçu l'aimable hospitalité de M. Vincent Lacoste.

« Nous remercions, une fois encore, la *Société Préhistorique de France* d'avoir choisi Chambéry pour siège de son quatrième Congrès. Nous regrettons, pour notre part, de n'avoir pu suivre plus assidument les travaux du Congrès ; et les quelques rares communications, qu'il nous a été donné d'entendre aggravent, nos regrets. Nous avons été heureux de coudoyer des hommes qui sont l'honneur de la Science, dont quelques-uns, comme M. Waldemar Schmidt, du Danemark ; M. Peabody, des Etats-Unis ; M. Forel, de Suisse (nous ne parlons pas des nôtres), exercent une universelle autorité. Nous saluons ces hommes, non pas tant pour leur Science que pour l'hommage que tous ont rendu à la France, dans des termes qui nous ont profondément touchés ! »

c) *Liste des Excursionnistes.*

MM. Hutteau, Thiot, M^{me} Thiot, MM. Goret, Ch. Schleicher, Marot, Dr M. Baudouin, Rathgen, baron Blanc, Dr Charvillat, M^{me} Charvillat, M^{lle} Charvillat, MM. Cochon, Pistat, Pagès-Allary, Schmit, Fouju, Feyerabend, Dr Haake, Deydier, Revil père, Mac Curdy, Peabody, Guérin Boutaud, Praniskoff, Malatray, Langlassé, Langlassé fils, Cahen, Renault, Henriot, Dr Gilbert, Taté, M^{me} Taté, MM. Taté fils, Dr Gidon, M^{lle} Gidon, M^{me} Deplanté, MM. Wavre, Evrard, Valdemar Schmidt, Brochet, Vercheval, Graft, M^{me} Graft, MM. Fievez, Muller, Florance, M^{me} Florance, MM. Feuvrier, Duvaux, Schaudel, M^{me} Wuhrer, M^{lle} Wuhrer, MM. Pinot, Morin Jean, Morin Alexis, Farochon, G. Caillard, M^{me} G. Caillard, MM. A. Caillard, Dr Guébbard, Fessard, F. Simas, de Pas, de la Rüe, Berthoud, Saunier, L. Giraux, Jacquot, Camus, Dr Ferrié, M^{lles} Hécard, Rifaut, M. Girard Reydet, M^{me} Girard Reydet, M^{lle} Civinsky, MM. Dauphin, Weimann, Costa de Beauregard, de Saint-Venant, Chassande, Dr Rodet, M^{lle} Breton.

*
**

Comme les précédents, ce Congrès a été fort intéressant et fort instructif. — Les Communications scientifiques ont donné lieu à d'importantes discussions. Les Excursions, très réussies, ont été suivies par de nombreux assistants et assistantes.

C'est avec plaisir que nous enregistrons un nouveau et éclatant succès à l'actif de la *Société Préhistorique de France* pour les Congrès qu'elle a créés.



RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

M. le D^r CHERVIN, ayant, en sa qualité de Président du *IV^e Congrès Préhistorique de France*, sollicité du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, des récompenses honorifiques en faveur des membres du Congrès de Chambéry, et des savants étrangers qui y ont assisté et collaboré à ses travaux, M. le Ministre a bien voulu prendre les arrêtés par lesquels ont été nommés :

1^o Chevaliers du Mérite Agricole :

- MM. L. GIRAUX, Trésorier de la *Société préhistorique de France* et des *Congrès Préhistoriques de France*.
Edmond HUE, Secrétaire des séances du *Congrès*.
Jean PAGÈS-ALLARY, de Murat (Cantal), membre du *Congrès*.
L. SCHAUDEL, Secrétaire Général du Comité local du *Congrès préhistorique de Chambéry*.

2^o Officiers de l'Instruction publique :

- MM. J. RÉVIL, Vice-Président du *IV^e Congrès préhistorique de France* (Chambéry).
FLORANCE, membre du *Congrès* (Blois).
FOLLIET, adjoint au maire, (Aix-les-Bains).

3^o Officiers d'Académie :

- MM. TABARIÈS DE GRANSAINES, Vice-Président du *IV^e Congrès préhistorique de France* (Paris).
Le P^r GIDON, membre du *Congrès* (Caen).
Le P^r Baron AL. BLANC, Secrétaire Général adjoint du Comité local du *IV^e Congrès* (de Rome).
DEYDIER, membre du *Congrès* (Vaucluse).
CHAPELET, membre du *Congrès* (Paris).
PRANISHNIKOFF, membre du *Congrès* (Bouches-du-Rhône).
FIQUET, Secrétaire du Comité local du *IV^e Congrès* (Chambéry).
-

Don pour un Fonds de Cartes postales des Congrès préhistoriques.

1^{re} SÉRIE. — Un de nos amis, M. H. MAROT, désireux d'assurer par l'image un Souvenir durable des Congrès, a pris, à sa charge, sur une première mise de fonds de Cent francs, les frais et la peine de la création d'une première Série de *douze Cartes postales*, dues aux meilleurs objectifs, et relatives aux incidents principaux des Excursions de la session d'AUTUN (1907).

Cette première Série est en vente, depuis un an, chez MM. Schleicher frères, 61, rue des Saint-Pères, au prix de **un Franc**.

2^e SÉRIE. — La seconde série de CARTES POSTALES, relatives au IV^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE, comprendra, au lieu d'une *Douzaine* de Vues, comme pour le Congrès d'Autun, un ensemble de DEUX DOUZAINES DE PHOTOGRAPHIES, relatives à la SESSION DE CHAMBÉRY.

Les clichés, dus aux meilleurs objectifs de nos réunions annuelles, rappelleront, comme l'an dernier, les incidents principaux des *Excursions*, qui en constituent la partie intime.

Ces Cartes sont dès maintenant, aussi en vente, chez MM. Schleicher, éditeurs, 61, rue des Saint-Pères, à Paris, au prix de **un Franc vingt** les deux *Douzaines*.

Comme *tous les bénéfices de la Vente sont exclusivement consacrés à l'entretien et même à l'amélioration de ce Service spécial pour les autres Congrès* [réalisés déjà cette année : *deux Douzaines*, au lieu d'une], nous engageons vivement les amateurs à faire leurs commandes sans attendre, d'autant plus que le tirage est limité et que les demandes tardives risqueraient de ne pouvoir plus être satisfaites.



CONGRÈS PRÉHISTORIQUES DE FRANCE.

Cartes postales des Excursions des Congrès d'Autun et Chambéry.

1^o — 3^e Session. — Autun, 1907.

1. — Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire). *Alignement de la Justice.*
2. — La Rochepot (Côte d'Or). *La Pierre qui vire.*
3. — — — — *Dolmen de Flagny.*
4. — Mont-Beuvray (Saône-et-Loire). *Mur d'enceinte.*
5. — — — — *Chapelle Saint-Martin.*
6. — — — — *Monument Bulliot.*
7. — Camp de Chassey (Saône-et-Loire).
8. — Le Roc de Solutré (Saône-et-Loire). *Côté des fouilles.*
9. — Rocher et station de Solutré (Saône-et-Loire).
10. — Fouilles à Solutré (Saône-et-Loire).
11. — Alise Sainte-Reine (Côte-d'Or). *Statue de Vercingétorix.*
12. — — — — *Le Puits Gallo-Romain.*

Cette série, de 12 Cartes, se vend : 1 fr. (Ajouter 0 fr. 15 pour envoi franco, recommandé).

2^o — 4^e Session. — Chambéry, 1908.

1. — Chambéry (Savoie). *Siège du Congrès* [Cliché Müller].
2. — Groupe du Congrès.
3. — Chambéry (Savoie). *Château des Ducs de Savoie* [Cl. Hutteau].
4. — Butte de Montjay (Savoie). *Alluvions quaternaires* [Cl. Fouju].
5. — Lac d'Aiguebelette (Savoie). *Pierre Levée de Lépin* [Cl. Fouju].
6. — Aiguebelette (Savoie). *Halte* [Cl. Fouju].
7. — Lac d'Aiguebelette (Savoie). *Cabane de Lépin* [Cl. Fouju].
8. — Aiguebelette (Savoie). *Déjeuner chez Jullian (N^o 1)* [Cl. Fouju].
9. — Aiguebelette (Savoie). *Déjeuner chez Jullian (N^o 2)* [Cl. Fouju].
10. — Station néolithique de Saint-Saturnin (Savoie) [Cl. Deydier].
11. — Lac du Bourget (Savoie). *Sur le Bateau* [Cl. Schleicher].
12. — Lac du Bourget (Savoie). *Pêche lacustre* [Cl. Fouju].
13. — Lac du Bourget (Savoie). *Conférence dans la baie de Grésine* [Cl. Schleicher].
14. — Aix-les-Bains. *Déjeuner aux Belles Rives* [Cl. Müller].
15. — Arrivée des Congressistes au Revard (Savoie) [Cl. Thiot].
16. — Vue prise du Revard (Savoie) [Cl. Hutteau].
17. — Lac d'Annecy (Haute-Savoie). *Ile des Cygnes* [Cl. Thiot].
18. — Lac d'Annecy-Menthon (Haute-Savoie) [Cl. Deydier].
19. — Pierre-Chatel (Ain). *Pont sur le Rhône* [Cl. Deydier].
20. — Pierre-Chatel (Ain) [Cl. Schleicher].
21. — La Balme (Savoie). *Entrée de la Grotte* [Cl. Schleicher].
22. — Défilé de Pierre-Chatel et Grotte du Saut des Chèvres [Cl. Müller].
23. — La Balme (Savoie). *Grand abri* [Cl. Müller].
24. — La Balme (Savoie). *Grotte et abri* [Cl. Fouju].

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
INTRODUCTION	1
Circulaire I.....	3
Comité d'organisation.....	5
Circulaire II. — Règlements.....	9
Circulaire III. — Renseignements généraux.....	11
Circulaire IV. — Comité local.....	14
Circulaire V. — Programme général.....	18
Lettre adressée à MM. les Présidents des Sociétés Savantes de France et de l'Etranger.....	26
Circulaire VII. — Communications annoncées.....	27
LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET ADHÉRENTS.....	31
BUREAU DÉFINITIF DU IV ^e CONGRÈS.....	45
DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.....	46
PREMIÈRE JOURNÉE : SÉANCE D'INAUGURATION.....	48
— Discours de M. le MAIRE de Chambéry.....	49
— — de M. le D ^r CHERVIN, Président.....	52
— — de M. Raymond MICHEL, Président du Comité local.....	59
— — de M. le D ^r BAUDOIN, Secrétaire général...	65
Réception à l'Hôtel de Ville.....	75
PREMIÈRE SÉANCE SCIENTIFIQUE.....	78

I. — ÉOLITHIQUE ET PALÉOLITHIQUE.

Sur un fragment d'os entaillé, découvert dans les dépôts oligocènes de Brunehaut, près d'Etampes, par M. G. COURTY (de Paris).....	81
Présentation de quelques éolithes, par M. le comte Edmond DE PAS (de Mons, Var).....	84
Une industrie éolithique antérieure à l'Oligocène supérieur ou Aquitainien, par M. A. RUTOR (de Bruxelles).....	90
La vallée du Lergue paléolithique, par M. Marc DEYDIER (Cucuron, Vau- cluse).....	105
Un squelette humain quaternaire inférieur, chelleo-moustérien, par M. Emile RIVIÈRE (de Paris).....	123
Exploration des cavernes dans les Montagnes Ozark (U. S. A.) par M. C. PEABODY (de Boston, U. S. A.).....	140
L'art du dessin chez les Troglodytes de Bouzabaouine et Dekhet Zitoune (Algérie), par M. A. ROBERT (Bordj bou Arreridj, Algérie).....	146

Une industrie éolithique contemporaine du Paléolithique supérieur, par M. A. RUTOT (de Bruxelles).....	150
Qu'est-ce qu'un éolithe, par M. A. RUTOT (de Bruxelles).....	161
Des silex perforés naturellement et des silex à cavité naturelle employés aux Temps Préhistoriques, par M. le Dr Th. BAUDON (de Beauvais, Oise).....	174

II. — NÉOLITHIQUE.

Discours de M. Valdemar SCHMIDT (de Copenhague).....	210
La Station néolithique de Saint-Saturnin (Savoie), par M. Louis SCHAUDEL (de Nancy).....	212
Abri sous roche de Tourtour (Var), par M. L.-C. DAUPHIN (de Carcès, Var).....	221
Armes et outils en pierre de la région des Maadid (Algérie), par M. A. ROBERT (de Bordj bou Arreridj, Algérie).....	228
Signalement de gravures pédiformes, par M. l'abbé BERGERET (de Cléry, Savoie).....	236
Recherches préhistoriques à Bougie (Algérie), par M. DEBRUGE (de Constantine, Algérie).....	238
Station préhistorique à Tancon et trouvailles à Saint-Maurice-les-Châteauneuf (Saône-et-Loire), par M. Félix GOVOT (Saint-Bonnet-de-Cray, S.-et-L.)	251
Atelier du Bois de la Roche à Igé (Saône-et-Loire), par M. Edmond HUE (de Paris).....	257
Le néolithique dans la vallée du Largue (Basses-Alpes), par M. Marc DEYDIER (Cucuron, Vaucluse).....	263
Tranchets néolithiques, par M. Charles SCHLEICHER (de Paris).....	274
Les jouets préhistoriques, par M. E. TATÉ (de Paris).....	281
Cassette en pierre taillée (Présentation), par M. E. TATÉ (de Paris).....	284
Ateliers et stations de Dixmont (Yonne), par M. Hippolyte MARLOT (de Martigny, Saône-et-Loire).....	285
La station et les fonds de cabanes néolithiques du Mas Bourguet (Gard), par M. Ulysse DUMAS (de Baron, Gard).....	292
Extension de l'industrie flénusienne en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne, par M. A. RUTOT (de Bruxelles).....	297
Le Préhistorique sur la falaise du Thelle, par M. le Dr Th. BAUDON (de Beauvais).....	304
L'Homme primitif dans les Alpes-Maritimes, par M. Emile RIVIÈRE (de Paris).....	328
Briquets paléolithiques et néolithiques, par M. A. DE MORTILLET (de Paris).....	330

III. — PÉRIODE MÉGALITHIQUE.

Lieux dits et Mégalithes de France, par M. Emile RIVIÈRE (de Paris)....	335
Notes sur des Monuments mégalithiques de la province de Constantine, par M. le lieutenant Ch. MENNETRIER (d'Algérie).....	352
Sur l'étendue considérable de la ligne de direction des Menhirs, par M. le Dr F. GIDON (de Caen).....	387
Les Menhirs de Roch-ar-Lin à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord), par M. le Dr Marcel BAUDOIN (de Paris).....	390

IV. — ROCHERS ET PIERRES A GRAVURES.

Les blocs à gravures des Alpes, par M. Louis SCHAUDEL (de Nancy).....	425
Les pierres à sculptures préhistoriques de la Savoie, par M. Emile VUARNET (de Messery, Haute-Savoie).....	434

Pierres à cupules et à sculptures hiéroglyphiques du Chablais, par M. Lucien JACQUOT (de Grenoble).....	449
Les pierres à cupules et à gravures de Savigny (Haute-Savoie), par M. F. FENOUILLET (de Savigny, Haute-Savoie).....	514
Note sur une pierre à cupules des environs de Grenoble, par M. H. MUL- LER (de Grenoble).....	519
Cuvettes et Mortiers creusés dans le roc, par M. Marc DEYDIER (de Cucu- ron, Vaucluse).....	524
Les Variolites ou Pierres de picote à l'époque néolithique, par M. le D ^r Emile MARIGNAN (de Marsillargues, Hérault).....	531

V. — PALAFITTES DE L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE.

La station néolithique du lac d'Aiguebelette, par M. L. SCHAUDEL (de Nancy).....	537
La palafitte néolithique du lac d'Annecy, par M. Marc LE ROUX (d'Annecy). 547	547
La palafitte néolithique du lac d'Annecy, par M. Ph. GUINIER (de Nancy)... 567	567
Note sur la coloration noire des os immergés, par le D ^r Henri MARTIN (de Paris).....	572
Contribution à l'étude de la faune des palafittes françaises. — Les Cervi- dés, par M. Edmond HUE (de Paris).....	576
Les Stations palustres dans la région de Dôle, par M. Julien FEUVRIER (de Dôle).....	592

VI. — PALAFITTES DE L'ÂGE DU BRONZE.

La céramique du lac du Bourget. — Essai de classification, par M. Mo- rin-Jean (de Paris).....	600
Le Boiron de Morges. — Un cimetière des Palafitteurs du bel Age du Bronze, par M. F.-A. FOREL (de Morges, Suisse).....	610
Présentation d'un pieu lacustre du Léman, par M. L. JACQUOT (de Gre- noble).....	618
Les animaux et les os incisés de la station du lac de Bologoïe (Russie), par M. le prince Paul POUTIATIN (de Saint-Pétersbourg).....	621
Chêne trouvé dans le lit du Rhône, à La Balme (Savoie), par M. Maximi- lien GEORGES (de Paris).....	626

VII. — ÂGE DES MÉTAUX.

Les premiers Ages des Métaux dans le Gard, par M. J. DE SAINT-VENANT (de Nevers).....	628
Notes sur les poinçons métalliques fusiformes, par M. J. DE SAINT-VENANT (de Nevers).....	639
Torques et bracelets gaulois du Calvados, par M. Léon COUTIL (Les An- delys, Eure).....	641
La Néropole gallo-romaine de Troussepoil, au Bernard, par M. le D ^r Mar- cel BAUDOIN (de Paris) et G. LACOULOUMÈRE.....	645

VIII. — PRÉHISTOIRE EN GÉNÉRAL.

Sur les anses multiforées à trous de suspension verticaux, par M. le D ^r A. GUÉBHARD (de Paris).....	737
Les deux Pirogues monoxyles de Niort, par M. TABARIES DE GRANSAINES (de Paris).....	769
Bustes et statuettes, de forme archaïque, en granit et lave d'Auvergne, par M. L. COUTIL (Les Andelys, Eure).....	775

IX. — ENCEINTES PRÉHISTORIQUES.

Sur la seconde année d'activité de la Commission d'étude des Enceintes préhistoriques et Fortifications anhistoriques de la Société Préhistorique de France, par M. le D ^r A. GUÉBHARD (de Paris).....	777
Classement des camps, buttes et enceintes du Loir-et-Cher, par M. FLO-RANCE (de Blois).....	803

SIÈANCE DE CLOTURE — VŒUX.

1 ^o Vœu relatif aux fouilles des Kjökkenmöddinger et des Tourbières, par M. Adrien DE MORTILLET.....	879
2 ^o Vœu relatif au relevé des Lieux dits mégalithiques, par M. Emile RIVIÈRE.....	879
3 ^o Vœu relatif aux Répertoires et aux Collections de Documents préhis-toriques, par M. SARACHAGA.....	881

VISITES. — CONFÉRENCES. — EXCURSIONS.

Visite à Chambéry et aux environs.....	884
Conférences scientifiques.....	898
Excursion du lac d'Aiguebelette et des Gorges de Saint-Saturnin.....	911
Excursion d'Aix-les-Bains et du Lac du Bourget.....	922
Excursion du lac d'Annecy (Haute-Savoie).....	927
Excursion des Rives du Rhône.....	933
Récompenses honorifiques. — Don pour un fonds de Cartes postales des Congrès préhistoriques. — Cartes postales des excursions du Congrès d'Autun.....	946-948
Table des Matières.....	949
Table des Auteurs.....	953

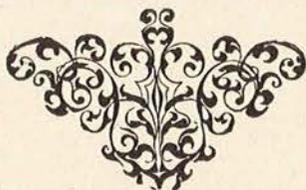


TABLE DES AUTEURS

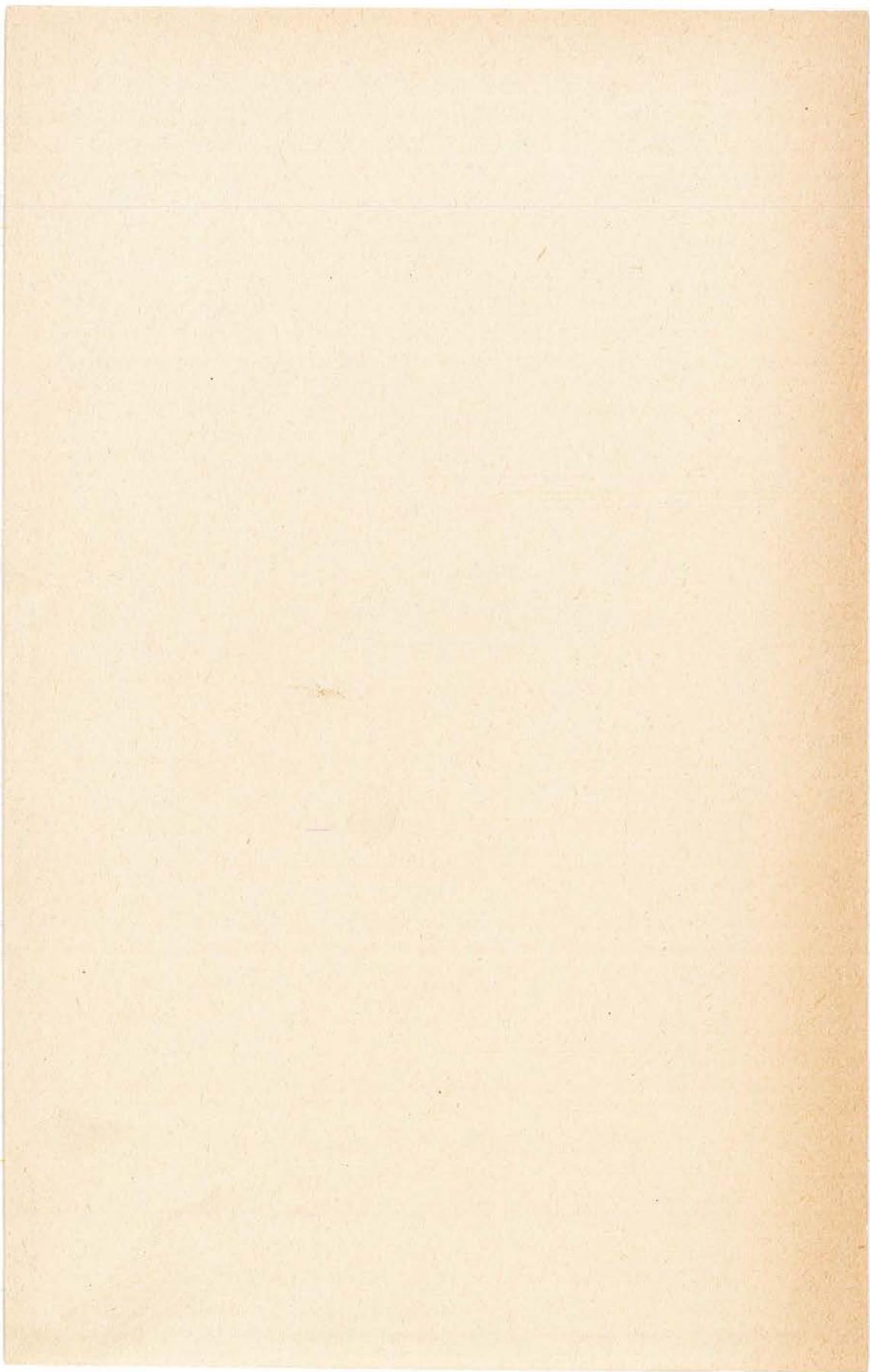
	PAGES
Ballet (Dr) (de Paris). — [Discussions], 88, 209, 614.	
Baudon (Dr Th.) (de Beauvais, Oise). — Des silex perforés naturellement et des silex à cavité naturelle employés aux Temps Préhistoriques.....	174
Baudon (Dr Th.) (de Beauvais). — Le Préhistorique sur la falaise du Thelle.....	304
Baudon (Dr) (de Beauvais). — [Discussion], 89, 159.	
Baudouin (Dr Marcel) (de Paris). — Les Menhirs de Roch-ar-Lin à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord).....	390
Baudouin (Dr Marcel) (de Paris) et G. Lacouloumère . — La Nécropole gallo-romaine de Troussepoil, au Bernard.....	645
Baudouin (Dr Marcel) (de Paris). — [Discussions], 137, 144, 149, 160, 208, 279, 302, 351, 431, 446, 518, 523, 529, 536, 591, 617, 619, 773.	
Bergeret (l'abbé) (de Cléry, Savoie). — Signalement de gravures pédi-formes.....	236
Camus (Paul) (de Paris). — [Discussion], 158.	
Chervin (Dr) (de Paris). — [Discussion], 616.	
Courty (G.) (de Paris). — Sur un fragment d'os entaillé, découvert dans les dépôts oligocéniques de Brunehaut, près d'Etampes.....	81
Coutil (Léon) (Les Andelys, Eure). — Torques et bracelets gaulois du Calvados.....	641
Coutil (L.) (Les Andelys, Eure). — Bustes et statuettes de forme archaïque, en granit et lave d'Auvergne.....	775
Dauphin (L.-C.) (de Carcès, Var). — Abri sous roche de Tourtour (Var).	221
Debruge (de Constantine, Algérie). — Recherches préhistoriques à Bougie (Algérie).....	238
Deydier (Marc) (Cucuron, Vaucluse). — La vallée du Lergue paléolithique.....	105
Deydier (Marc) (Cucuron, Vaucluse). — Le néolithique dans la vallée du Lergue (Basses-Alpes).....	263
Deydier (Marc) (de Cucuron, Vaucluse). — Cuvettes et Mortiers creusés dans le roc.....	524
Dumas (Ulysse) (de Baron, Gard). — La station et les fonds de cabanes néolithiques du Mas Bourguet (Gard).....	292
Fenouillet (F.) (de Savigny, Haute-Savoie). — Les pierres à cupules et à gravures de Savigny (Haute-Savoie).....	514
Feuvrier (Julien) (de Dôle). — Les Stations palustres dans la région de Dôle.....	592
Feuvrier (Julien) (de Dole, Jura). — [Discussions], 333, 627.	

Florance (de Blois). — Classement des camps, buttes et enceintes du Loir-et-Cher.....	803
Forel (F.-A.) (de Morges, Suisse). — Le Boiron de Morges. — Un cimetière des Palafitteurs du bel Age du Bronze.....	610
Forel (F.-A.) [de Morges, Suisse]. — [Discussions], 138, 208.	
Georges (Maximilien (de Paris). — Chêne trouvé dans le lit du Rhône, à La Balme (Savoie).....	626
Georges (Maximilien) (de Paris). — [Discussion], 270.	
Gidon (Dr F.) (de Caen). — Sur l'étendue considérable de la ligne de direction des Menhirs.....	387
Goyot (Félix) (Saint-Bonnet-de-Cray, S.-et-L.). — Station préhistorique à Tancon et trouvailles à Saint-Maurice-les-Châteauneuf (Saône-et-Loire).....	251
Guébbard (Dr A.) (de Paris). — Sur les Anses multiforées à trous de suspension verticaux.....	737
Guébbard (Dr A.) (de Paris). — Sur la seconde année d'activité de la Commission d'étude des Enceintes préhistoriques et fortifications et fortifications anhistoriques de la Société Préhistorique de France....	777
Guébbard (Dr A.) (de Paris). — [Discussion], 159.	
Guinier (Ph.) (de Nancy). — La palafitte néolithique du lac d'Annecy...	567
Hue (Edmond) (de Paris). — Atelier du Bois de la Roche à Igé (Saône-et-Loire).....	257
Hue (Edmond) (de Paris). — Contribution à l'étude de la faune des palafittes françaises. — Les Cervidés.....	576
Hue (E.) (de Paris). — [Discussion], 250.	
Issel (Pr) (de Gênes, Italie). — [Discussion], 614.	
Jacquot (Lucien) (de Grenoble). — Pierres à cupules et à sculptures hiéroglyphiques du Chablais.....	449
Jacquot (L.) (de Grenoble). — Présentation d'un pieu lacustre du Léman.....	618
Le Roux (Marc) (d'Annecy). — La palafitte néolithique du lac d'Annecy.	547
Marignan (Dr Emile) (de Marsillargues, Hérault). — Les Variolites ou Pierres de picote à l'époque néolithique.....	531
Marignan (Dr) (de Marsillargues, Hérault). — [Discussion], 89.	
Marlot (Hippolyte) (de Martigny, Saône-et-Loire). — Ateliers et stations de Dixmont (Yonne).....	285
Martin (Dr Henri) (de Paris). — Note sur la coloration noire des os immergés....	572
Mennetrier (M. le lieutenant Ch.) (D'Algérie). — Notes sur des Monuments mégalithiques de la province de Constantine.....	352
Morin-Jean (de Paris). — La céramique du lac du Bourget. — Essai de classification.....	600
Mortillet (A. de) (de Paris). — Briquets paléolithiques et néolithiques.	330
Mortillet (A. de) (de Paris). — [Discussions], 137, 159, 269, 433, 619.	
Müller (H.) (de Grenoble). — Note sur une pierre à cupules des environs de Grenoble.....	319
Müller (de Grenoble, Isère). — [Discussion], 269.	
Pagès-Allary (de Murat). — [Discussions], 155, 269, 615.	
Pas (le comte Edmond de) (de Mons, Var). — Présentation de quelques éolithes.....	84
Peabody (C.) (de Boston, U. S. A.). — Exploration des cavernes dans les Montagnes Ozark (U. S. A.).....	140
Poutiatin (le prince Paul) (de Saint-Petersbourg). — Les animaux et les os incisés de la station du lac de Bologoïe (Russie).....	621

Renault (de Vendôme, Loir-et-Cher). — [Discussion], 208.	
Rivière (Emile) (de Paris). — Un squelette humain quaternaire inférieur, chelléo-moustérien.....	123
Rivière (Emile) (de Paris). — L'Homme primitif dans les Alpes-Maritimes.....	328
Rivière (Emile) (de Paris). — Lieux dits et Mégalithes de France.....	335
Robert (A.) (Bordj bou Arreridj, Algérie). — L'art du dessin chez les Troglodytes de Bouzabaouine et Dekhet Zitoune (Algérie).....	146
Robert (A.) (de Bordj bou Arreridj, Algérie). — Armes et outils en pierre de la région des Maadid (Algérie).....	228
Rutot (A.) (de Bruxelles). — Une industrie éolithique antérieure à l'Oligocène supérieur ou Aquitanien.....	90
Rutot (A.) (de Bruxelles). — Une industrie éolithique contemporaine du Paléolithique supérieur.....	150
Rutot (A.) (de Bruxelles). — Qu'est-ce qu'un éolithe.....	161
Rutot (A.) (de Bruxelles). — Extension de l'industrie flénusienne en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne.....	297
Rutot (A.) (de Bruxelles). — [Discussion], 303.	
Saint-Venant (J. de) (de Nevers). — Notes sur les poinçons métalliques fusiformes.....	639
Saint-Venant (J. de) (de Nevers). — Les premiers Ages des Métaux dans le Gard.....	628
Schaudel (Louis) (de Nancy). — La Station néolithique de Saint-Saturin (Savoie).....	212
Schaudel (Louis) (de Nancy). — Les blocs à gravures des Alpes.....	425
Schaudel (L.) (de Nancy). — La station néolithique du lac d'Aiguebelle.....	537
Schaudel (Louis) (de Chambéry). — [Discussion], 447.	
Schleicher (Charles) (de Paris). — Tranchets néolithiques.....	274
Schmidt (Valdemar) (de Copenhague). — Discours.....	210
Schmit (Emile) (de Châlons-sur-Marne). — [Discussion], 616.	
Tabariès de Gransaignes (de Paris). — Les deux Pirogues de motyles de Niort.....	769
Tabariès de Grandsaignes (de Paris). — [Discussions], 283, 333.	
Taté (E.) (de Paris). — Les jouets préhistoriques.....	281
Taté (E.) (de Paris). — Casse tête en pierre taillée (Présentation).....	284
Taté (E.) (de Paris). — [Discussions], 88, 139, 155, 616.	
Vuarnet (Emile) (de Messery, Haute-Savoie). — Les pierres à sculptures préhistoriques de la Savoie.....	434



Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1909.



IMPRIMERIE MONNOYER



LE MANS (Sarthe)

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
INTRODUCTION	1
Circulaire I.....	3
Comité d'organisation.....	5
Circulaire II. — Règlements.....	9
Circulaire III. — Renseignements généraux.....	11
Circulaire IV. — Comité local.....	14
Circulaire V. — Programme général.....	18
Lettre adressée à MM. les Présidents des Sociétés Savantes de France et de l'Etranger.....	26
Circulaire VII. — Communications annoncées.....	27
LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET ADHÉRENTS.....	31
BUREAU DÉFINITIF DU IV ^e CONGRÈS.....	45
DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.....	46
PREMIÈRE JOURNÉE : SÉANCE D'INAUGURATION.....	48
— Discours de M. le MAIRE de Chambéry.....	49
— — de M. le D ^r CHERVIN, Président.....	52
— — de M. Raymond MICHEL, Président du Comité local.....	59
— — de M. le D ^r BAUDOIN, Secrétaire général...	65
Réception à l'Hôtel de Ville.....	75
PREMIÈRE SÉANCE SCIENTIFIQUE.....	78

I. — ÉOLITHIQUE ET PALÉOLITHIQUE.

Sur un fragment d'os entaillé, découvert dans les dépôts oligocènes de Brunehaut, près d'Etampes, par M. G. COURTY (de Paris).....	81
Présentation de quelques éolithes, par M. le comte Edmond DE PAS (de Mons, Var).....	84
Une industrie éolithique antérieure à l'Oligocène supérieur ou Aquitainien, par M. A. RUTOR (de Bruxelles).....	90
La vallée du Lergue paléolithique, par M. Marc DEYDIER (Cucuron, Vau- cluse).....	105
Un squelette humain quaternaire inférieur, chelleo-moustérien, par M. Emile RIVIÈRE (de Paris).....	123
Exploration des cavernes dans les Montagnes Ozark (U. S. A.) par M. C. PEABODY (de Boston, U. S. A.).....	140
L'art du dessin chez les Troglodytes de Bouzabaouine et Dekhet Zitoune (Algérie), par M. A. ROBERT (Bordj bou Arreridj, Algérie).....	146

Une industrie éolithique contemporaine du Paléolithique supérieur, par M. A. RUTOT (de Bruxelles).....	150
Qu'est-ce qu'un éolithe, par M. A. RUTOT (de Bruxelles).....	161
Des silex perforés naturellement et des silex à cavité naturelle employés aux Temps Préhistoriques, par M. le Dr Th. BAUDON (de Beauvais, Oise).....	174

II. — NÉOLITHIQUE.

Discours de M. Valdemar SCHMIDT (de Copenhague).....	210
La Station néolithique de Saint-Saturnin (Savoie), par M. Louis SCHAUDEL (de Nancy).....	212
Abri sous roche de Tourtour (Var), par M. L.-C. DAUPHIN (de Carcès, Var).....	221
Armes et outils en pierre de la région des Maadid (Algérie), par M. A. ROBERT (de Bordj bou Arreridj, Algérie).....	228
Signalement de gravures pédiformes, par M. l'abbé BERGERET (de Cléry, Savoie).....	236
Recherches préhistoriques à Bougie (Algérie), par M. DEBRUGE (de Constantine, Algérie).....	238
Station préhistorique à Tancon et trouvailles à Saint-Maurice-les-Château-neuf (Saône-et-Loire), par M. Félix GOVOT (Saint-Bonnet-de-Cray, S.-et-L.)	251
Atelier du Bois de la Roche à Igé (Saône-et-Loire), par M. Edmond HUE (de Paris).....	257
Le néolithique dans la vallée du Largue (Basses-Alpes), par M. Marc DEYDIER (Cucuron, Vaucluse).....	263
Tranchets néolithiques, par M. Charles SCHLEICHER (de Paris).....	274
Les jouets préhistoriques, par M. E. TATÉ (de Paris).....	281
Cassette en pierre taillée (Présentation), par M. E. TATÉ (de Paris).....	284
Ateliers et stations de Dixmont (Yonne), par M. Hippolyte MARLOT (de Martigny, Saône-et-Loire).....	285
La station et les fonds de cabanes néolithiques du Mas Bourguet (Gard), par M. Ulysse DUMAS (de Baron, Gard).....	292
Extension de l'industrie flénusienne en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne, par M. A. RUTOT (de Bruxelles).....	297
Le Préhistorique sur la falaise du Thelle, par M. le Dr Th. BAUDON (de Beauvais).....	304
L'Homme primitif dans les Alpes-Maritimes, par M. Emile RIVIÈRE (de Paris).....	328
Briquets paléolithiques et néolithiques, par M. A. DE MORTILLET (de Paris).....	330

III. — PÉRIODE MÉGALITHIQUE.

Lieux dits et Mégalithes de France, par M. Emile RIVIÈRE (de Paris)....	335
Notes sur des Monuments mégalithiques de la province de Constantine, par M. le lieutenant Ch. MENNETRIER (d'Algérie).....	352
Sur l'étendue considérable de la ligne de direction des Menhirs, par M. le Dr F. GIDON (de Caen).....	387
Les Menhirs de Roch-ar-Lin à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord), par M. le Dr Marcel BAUDOIN (de Paris).....	390

IV. — ROCHERS ET PIERRES A GRAVURES.

Les blocs à gravures des Alpes, par M. Louis SCHAUDEL (de Nancy).....	425
Les pierres à sculptures préhistoriques de la Savoie, par M. Emile VUARNET (de Messery, Haute-Savoie).....	434

Pierres à cupules et à sculptures hiéroglyphiques du Chablais, par M. Lucien JACQUOT (de Grenoble).....	449
Les pierres à cupules et à gravures de Savigny (Haute-Savoie), par M. F. FENOUILLET (de Savigny, Haute-Savoie).....	514
Note sur une pierre à cupules des environs de Grenoble, par M. H. MUL- LER (de Grenoble).....	519
Cuvettes et Mortiers creusés dans le roc, par M. Marc DEYDIER (de Cucu- ron, Vaucluse).....	524
Les Variolites ou Pierres de picote à l'époque néolithique, par M. le D ^r Emile MARIGNAN (de Marsillargues, Hérault).....	531

V. — PALAFITTES DE L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE.

La station néolithique du lac d'Aiguebelette, par M. L. SCHAUDEL (de Nancy).....	537
La palafitte néolithique du lac d'Annecy, par M. Marc LE ROUX (d'Annecy). 547	547
La palafitte néolithique du lac d'Annecy, par M. Ph. GUINIER (de Nancy)... 567	567
Note sur la coloration noire des os immergés, par le D ^r Henri MARTIN (de Paris).....	572
Contribution à l'étude de la faune des palafittes françaises. — Les Cervi- dés, par M. Edmond HUE (de Paris).....	576
Les Stations palustres dans la région de Dôle, par M. Julien FEUVRIER (de Dôle).....	592

VI. — PALAFITTES DE L'ÂGE DU BRONZE.

La céramique du lac du Bourget. — Essai de classification, par M. Mo- rin-Jean (de Paris).....	600
Le Boiron de Morges. — Un cimetière des Palafitteurs du bel Age du Bronze, par M. F.-A. FOREL (de Morges, Suisse).....	610
Présentation d'un pieu lacustre du Léman, par M. L. JACQUOT (de Gre- noble).....	618
Les animaux et les os incisés de la station du lac de Bologoïe (Russie), par M. le prince Paul POUTIATIN (de Saint-Pétersbourg).....	621
Chêne trouvé dans le lit du Rhône, à La Balme (Savoie), par M. Maximi- lien GEORGES (de Paris).....	626

VII. — ÂGE DES MÉTAUX.

Les premiers Ages des Métaux dans le Gard, par M. J. DE SAINT-VENANT (de Nevers).....	628
Notes sur les poinçons métalliques fusiformes, par M. J. DE SAINT-VENANT (de Nevers).....	639
Torques et bracelets gaulois du Calvados, par M. Léon COUTIL (Les An- delys, Eure).....	641
La Néropole gallo-romaine de Troussepoil, au Bernard, par M. le D ^r Mar- cel BAUDOIN (de Paris) et G. LACOULOUMÈRE.....	645

VIII. — PRÉHISTOIRE EN GÉNÉRAL.

Sur les anses multiforées à trous de suspension verticaux, par M. le D ^r A. GUÉBHARD (de Paris).....	737
Les deux Pirogues monoxyles de Niort, par M. TABARIES DE GRANSAINES (de Paris).....	769
Bustes et statuettes, de forme archaïque, en granit et lave d'Auvergne, par M. L. COUTIL (Les Andelys, Eure).....	775

IX. — ENCEINTES PRÉHISTORIQUES.

Sur la seconde année d'activité de la Commission d'étude des Enceintes préhistoriques et Fortifications anhistoriques de la Société Préhistorique de France, par M. le D ^r A. GUÉBHARD (de Paris).....	777
Classement des camps, buttes et enceintes du Loir-et-Cher, par M. FLO-RANCE (de Blois).....	803

SIÉANCE DE CLOTURE — VOËUX.

1 ^o Vœu relatif aux fouilles des Kjökkenmöddinger et des Tourbières, par M. Adrien DE MORTILLET.....	879
2 ^o Vœu relatif au relevé des Lieux dits mégalithiques, par M. Emile RIVIÈRE.....	879
3 ^o Vœu relatif aux Répertoires et aux Collections de Documents préhis-toriques, par M. SARACHAGA.....	881

VISITES. — CONFÉRENCES. — EXCURSIONS.

Visite à Chambéry et aux environs.....	884
Conférences scientifiques.....	898
Excursion du lac d'Aiguebelette et des Gorges de Saint-Saturnin.....	911
Excursion d'Aix-les-Bains et du Lac du Bourget.....	922
Excursion du lac d'Annecy (Haute-Savoie).....	927
Excursion des Rives du Rhône.....	933
Récompenses honorifiques. — Don pour un fonds de Cartes postales des Congrès préhistoriques. — Cartes postales des excursions du Congrès d'Autun.....	946-948
Table des Matières.....	949
Table des Auteurs.....	953

